



Tréveneuc - St Quay Portrieux - Plourhan - Etables sur Mer - Lantic - Binic - Pordic - Plérin - St Brieuc - Langueux - Hillion - Yffiniac - Plédran - Trégueux - St Julien - Ploufragan - La Méaugon - St Donan - Trémuson - Tréméloir - Plaine Haute - St Brandan - Quintin - Le Leslay - Le Foeil - St Gildas - Le Vieux Bourg - St Bihy - Lanfains - La Harmoye - Plaintel - Ploec-sur-Lié - Le Bodéo - L'hermitage Lorge - St Carreuc - Quessoy - Moncontour - Hénon - Trédaniel - Plémy - Langast - Erquy - Plurien - Pléneuf Val André - La Bouillie - St Alban - Planguenoual - Morieux - Andel - Lamballe - Hénansal - Quintenic - Noyal - St Rieul - Coëtmieux - Pommeret - Meslin - Landéhen - Bréhand - St Trimoël - La Malhoure - Pengilly - St Glen - Trébry

## Bilan de la concertation

Document arrêté par délibération du  
comité syndical du 29 novembre 2013

# SOMMAIRE

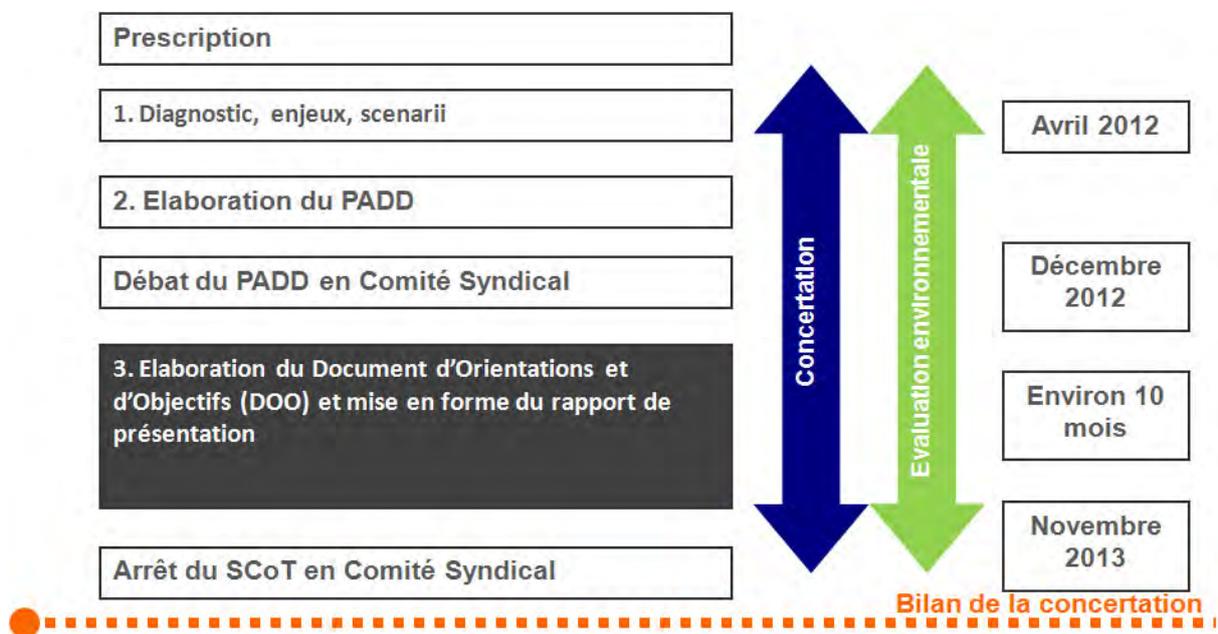
<b>I. Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>I. Les modalités de la concertation fixées par le comité syndical .....</b>	<b>4</b>
<b>II. Le pilotage de la procédure de révision du SCOT .....</b>	<b>5</b>
<i>II.1. Le Comité syndical .....</i>	<i>5</i>
<i>II.2. Le comité de pilotage du projet .....</i>	<i>5</i>
<b>III. La mise en œuvre des modalités de la concertation .....</b>	<b>6</b>
<i>III.1. La concertation des habitants, des associations agréées et acteurs locaux.....</i>	<i>6</i>
a. Réunions publiques.....	6
b. Exposition itinérante.....	15
c. Dossier de concertation communale.....	21
d. Site internet : <a href="http://www.pays-de-saintbrieuc.org">www.pays-de-saintbrieuc.org</a> .....	22
e. Autres articles d'information locale .....	25
f. Les associations agréées de protection de l'environnement .....	27
g. Les associations locales et autres partenaires.....	28
<i>III.2. La concertation et l'association du Conseil de Développement.....</i>	<i>29</i>
<i>III.3. La concertation et l'association des Elus et des Techniciens des Communes et des EPCI.....</i>	<i>31</i>
a. Réunions .....	31
b. Publication de lettres d'information : « La Lettre ».....	35
c. Intranet : <a href="http://intranet.pays-de-saintbrieuc.org">http://intranet.pays-de-saintbrieuc.org</a> .....	37
d. Newsletters.....	38
e. Colloques thématiques .....	39
<i>III.4. La concertation des Personnes Publiques Associées.....</i>	<i>41</i>
<b>IV. Conclusion.....</b>	<b>43</b>
<b>V. Annexes.....</b>	<b>44</b>
<i>V.1. Délibérations du comité syndical .....</i>	<i>44</i>
<i>V.2. Réunions publiques : parutions dans la presse, bulletins d'informations locales et site Internet.....</i>	<i>52</i>
<i>V.3. Exposition itinérante : parutions dans la presse, bulletins d'informations locales et site Internet.....</i>	<i>94</i>
<i>V.4. Site internet du Pays de Saint Brieuc : rubriques et actualités.....</i>	<i>134</i>
<i>V.5. « La Lettre » lettres d'informations de la révision du SCOT .....</i>	<i>173</i>
<i>V.6. Intranet : espaces de travail.....</i>	<i>194</i>
<i>V.7. Newsletters .....</i>	<i>198</i>
<i>V.8. Autres articles de presse, bulletins d'informations locales et site Internet.....</i>	<i>208</i>

## I. INTRODUCTION

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc a prescrit la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale par délibération du Comité syndical du 10 juin 2011.

La révision du SCOT du Pays de Saint Brieuc s'est déroulée en 3 grandes phases :

- l'élaboration du diagnostic du territoire : octobre 2011 – avril 2012
- l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : avril à décembre 2012 - débat sur les orientations du PADD en comité syndical du 14 décembre 2012
- la transcription réglementaire dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) : janvier à novembre 2013



En application des articles L.122-4, L.122-6 et L.300-2 du Code de l'Urbanisme relatif à la concertation, le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc a associé pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations et acteurs locaux, les élus municipaux et toutes les personnes concernées dont les représentants de la profession agricole.

En s'engageant dans une démarche de concertation forte, le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc entendait témoigner de sa volonté de permettre la diffusion de l'information liée au SCoT sur l'ensemble du territoire, de favoriser l'expression des attentes et des aspirations des habitants, de débattre du projet et de le construire avec la population, de recueillir les avis et remarques des acteurs locaux et de sensibiliser l'ensemble de la population aux enjeux du territoire.

Construire ensemble le territoire de demain

## I. LES MODALITES DE LA CONCERTATION FIXEES PAR LE COMITE SYNDICAL

Par délibération du 10 juin 2011, complétée par délibération<sup>1</sup> du 18 novembre 2011, le Comité syndical a approuvé les modalités de concertation dans les termes suivants :

La concertation relative à la révision du SCOT, conformément à l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme, visera non seulement les habitants, mais aussi les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole.

- des informations seront communiquées à la population par les voies de presse habituelles ainsi que par les bulletins d'information intercommunaux et communaux lorsqu'ils existent.
- des panneaux d'exposition seront élaborés et circuleront dans des lieux publics comme par exemple les sièges des Communautés de Communes ou d'Agglomération.
- les habitants, les associations et plus globalement toute personne physique ou morale, publique ou privée concernée, notamment les agriculteurs pourront faire valoir toutes contributions écrites par courrier postal (1 rue Pierre et Marie Curie, Centre d'Affaires Eleusis 2, 22190 PLERIN) ou électronique (contact@pays-de-saintbrieuc.org) adressé à Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc.
- au moins 2 réunions publiques, annoncées par voie de presse et affichage, seront organisées.
- un espace d'information dédié à la révision du SCOT sera ouvert sur le site internet du Pays de Saint-Brieuc : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)
- le Conseil de Développement sera associé à la procédure de révision, invité aux réunions d'informations organisées à ce propos et consulté expressément sur le diagnostic, le Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) et le document d'orientation et d'objectif (DOO)
- les élus locaux, notamment les maires et conseillers municipaux, ainsi que les agents communaux et intercommunaux concernés, seront régulièrement informés de l'avancement du projet par des réunions d'information organisées régulièrement soit au niveau du pays, soit au niveau des communautés de communes, par l'envoi de « newsletters » (cf. base de données du pays sur les adresses électroniques des conseillers municipaux), et par la mise à disposition de documentation sur le SCOT et sa révision dans les mairies.

Le présent bilan intègre quelques exemples de publications (articles de presse, encarts, pages de sites internet, actualités, etc...), d'autres contenus ont été publiés et diffusés, ils sont à la disposition de toute personne intéressée et consultables au siège du Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc.

Dans le cadre de la mission de révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc, le bureau d'études Citadia Conseil, mandataire du groupement, a participé à la démarche de concertation en préparant et animant les réunions publiques et en concevant les panneaux des expositions itinérantes.

---

<sup>1</sup> Délibérations du 10 juin 2011 et du 18 novembre 2011 définissant les modalités de concertation dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale annexées au présent bilan

## II. LE PILOTAGE DE LA PROCEDURE DE REVISION DU SCOT

Les décisions et le pilotage de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale ont été mis en œuvre par le Comité syndical et le Comité de pilotage du projet.

### II.1. LE COMITE SYNDICAL

Composé de 41 Membres titulaires et 20 Membres suppléants représentant des 7 EPCI du territoire, adhérents au Syndicat Mixte, le Comité syndical décide la prescription de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale, vote les modalités de concertation à mettre en œuvre, valide chaque étape de la révision, arrête le projet de SCOT et, enfin, approuve le document final.

Sont associés au comité syndical, les 6 Conseillers régionaux et les 12 Conseillers généraux du territoire, 3 représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie, 3 représentants de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, 3 représentants de la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor, 4 représentants de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Baie de Saint-Brieuc et 5 représentants du Conseil de Développement du Pays de Saint Brieuc.

Les dossiers, travaux et réflexions inscrits à l'ordre du jour du comité syndical sont préalablement examinés par les Membres du bureau syndical.

Suite à la prescription de la révision du SCOT et la définition des modalités de la concertation en 2011, Le Comité syndical s'est réuni dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale :

- le 6 avril 2012 : présentation du diagnostic de territoire et de l'état initial de l'environnement.
- le 14 décembre 2012 : débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables PADD.
- le 17 mai 2013 : présentation des principales prescriptions et recommandations du document d'orientation et d'objectifs DOO.

### II.2. LE COMITE DE PILOTAGE DU PROJET

Le Comité de pilotage est composé de 24 élus : le Président et les 7 Vice-présidents du Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc, la Présidente de Saint-Brieuc Agglomération, les Présidents des 6 Communautés de Communes, le Maire de Saint-Brieuc et les Membres du groupe de suivi du SCOT.

Le comité de pilotage politique a été élargi, en mai 2012, aux représentants (Présidents ou leurs représentants) de la Chambre d'Agriculture, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor et au Conseil de Développement du Pays de Saint Brieuc et de l'agglomération briochine.

Le Comité de pilotage examine et valide le contenu des phases de travail. Il s'est réuni à 20 reprises au cours de la procédure.

### III. LA MISE EN ŒUVRE DES MODALITES DE LA CONCERTATION

#### III.1. LA CONCERTATION DES HABITANTS, DES ASSOCIATIONS AGREEES ET ACTEURS LOCAUX

Le Pays de Saint Briec couvre 64 communes et accueille plus de 200 000 habitants, répartis sur un territoire aux multiples facettes : le milieu rural, les pôles agglomérés de Saint-Briec et Lamballe et la façade littorale de part et d'autre de la Baie de Saint-Briec. Fort de cette identité, le Pays de Saint Briec, en s'engageant dans la révision du SCOT, vise à définir une politique d'aménagement de son territoire, à l'horizon 2030, en cohérence avec les attentes des uns et des autres en matière d'habitat, de développement économique, d'environnement, de déplacements, etc.

L'enjeu principal de la concertation sur le projet du SCOT, réalisé à une échelle supra-communale, est de rapprocher ces réflexions stratégiques des préoccupations des habitants pour construire un projet collectif, durable et partagé par les citoyens.

##### a. Réunions publiques

Deux réunions publiques se sont tenues en novembre 2012 et en avril 2013 à destination des élus, des habitants du Pays de Saint Briec, des associations locales et des partenaires. Informer, échanger et débattre, tels étaient les objectifs de ces rencontres qui ont rassemblé près de 200 personnes.

#### La réunion publique du 28 novembre 2012

##### Cartons d'invitation et affiches

Par le biais de cartons d'invitation, plus de 1 500 personnes ont été conviées, à participer aux réunions publiques :

- les Maires des 64 communes du Pays de Saint Briec
- les Présidents des 7 EPCI du Pays de Saint Briec
- les autres Conseillers municipaux du Pays de Saint Briec
- les Conseillers généraux et régionaux du Pays de Saint Briec, le Président du Conseil Général des Côtes d'Armor et le Président du Conseil Régional de Bretagne
- les Membres de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Baie de Saint-Briec
- le Préfet des Côtes d'Armor
- les Présidents des Chambres consulaires
- les autres Personnes Publiques Associées
- les Présidents des associations agréées environnement ou associations locales d'utilisateurs
- les Membres du Conseil de développement et les Présidents des structures adhérentes
- les autres partenaires tels que l'Agence Locale de l'Energie, l'Association de Développement Economique, la Maison de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et de l'Insertion, Côtes d'Armor Développement, ADIL 22, CAUE 22, Terre et Baie Habitat, Côtes d'Armor Habitat, CODI Habitat, les structures porteuses de SCOT et les autres pays costarmoricains, les offices de tourisme, les Communautés de communes limitrophes...



Schéma de cohérence territoriale du pays de Saint-Brieuc Réunion publique Saint-Brieuc - ouest-fra... Page 1 sur 3

Pour informer les habitants, et sur proposition du Syndicat Mixte, les communes et les communautés de communes et d'agglomération ont relayé l'évènement par l'insertion d'un article dans leurs bulletins d'informations municipales et sur leurs sites internet.

La mairie de Plaine-Haute recrute deux CDD (11/11/2012)

Deux offres de CDD à temps partiel sont proposées par la mairie :

**Animateur des services périscolaires et agent de service au restaurant scolaire**  
**Agent de service au restaurant scolaire et agent d'entretien des bâtiments publics**

Cliquez sur les liens pour accéder à la fiche descriptive détaillée

Les candidatures doivent être envoyées par courrier à la mairie de Plaine-Haute, 2 route du franc, 22800 Plaine-Haute, pour le 5 décembre 2012 dernier délai.

---

Menu du restaurant scolaire 06 novembre 2012 (11/11/2012)

Voici le menu du mois de novembre 2012 [ici](#) au format pdf.

---

Réunion publique sur la révision du SCOT le 28 novembre à Pledran (28/11/2012)

Le syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une réunion publique sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

le mercredi 28 novembre 2012, à 18 heures 30 à PLEDRAN, salle Horizon.

Cette rencontre est destinée à tous les habitants du territoire, acteurs privés et publics, partenaires associatifs... qui s'intéressent au développement et à l'aménagement du pays de Saint-Brieuc, veulent connaître les grands enjeux auxquels est confronté notre territoire et apporter leur contribution au projet d'aménagement et de développement durables en cours d'élaboration.

Les réflexions sur ce projet sont entamées depuis déjà plusieurs mois. Les sujets abordés dans ce cadre sont nombreux et concernent notamment la maîtrise de la consommation d'espace et de l'étalement urbain, les besoins de logement à satisfaire pour le maintien et l'accueil de nouveaux habitants (+ 30 000 habitants en 2030 selon l'INSEE), les choix en matière de développement économique, commercial et touristique envisagés, les transports et la mobilité à promouvoir, la nécessaire maîtrise de l'énergie, le maintien du potentiel de production agricole du territoire, et la préservation de la biodiversité... Les élus souhaitent, à ce stade de leurs réflexions, débattre, avec tous les habitants intéressés, des grandes orientations qu'il va falloir retenir pour l'aménagement et le développement du pays de Saint-Brieuc pendant les 15 années à venir.

Venez nombreux !

<http://www.plaine-haute.fr/actu.htm>

site internet de la commune de Plaine-Haute

Infos Diverses - Le blog de Hillion Infos Page 4 sur 4

Plan de déplacements dans les 11 communes de vallée

COU DÉJÀ BIEN ? 11/11  
 vendredi 4 : possible meron  
 mercredi 9 : possible jaune  
 vendredi 11 : possible meron

Partager cet article

Repost0

Publié par Hillion Infos - dans Infos diverses  
 23 novembre 2012

Réunion publique sur la révision du Schéma de cohérence territoriale du Pays de Saint-Brieuc

Le syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une réunion publique sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale

le mercredi 28 novembre 2012, à 18h30 à Pledran, salle Horizon

Cette rencontre est destinée à tous les habitants du territoire acteurs privés et publics, partenaires associatifs... qui s'intéressent au développement et à l'aménagement du pays de Saint-Brieuc, veulent connaître les grands enjeux auxquels est confronté notre territoire et apporter leur contribution au projet d'aménagement et de développement durables en cours d'élaboration.

Les réflexions sur ce projet sont entamées depuis déjà plusieurs mois. Les sujets abordés dans ce cadre sont nombreux et concernent notamment la maîtrise de la consommation d'espace et de l'étalement urbain, les besoins de logement à satisfaire pour le maintien et l'accueil de nouveaux habitants (+ 30 000 habitants en 2030 selon l'INSEE), les choix en matière de développement économique, commercial et touristique envisagés, les transports et la mobilité à promouvoir, la nécessaire maîtrise de l'énergie, le maintien du potentiel de production agricole du territoire, et la préservation de la biodiversité... Les élus souhaitent, à ce stade de leurs réflexions, débattre, avec tous les habitants intéressés, des grandes orientations qu'il va falloir retenir pour l'aménagement et le développement du pays de Saint-Brieuc pendant les 15 années à venir.

Partager cet article

Repost0

Publié par Hillion Infos - dans Infos diverses  
 21 novembre 2012

Blog de la commune de Hillion

<p><b>MAIRIE de PENGUILY</b> 22510 - CÔTES-D'ARMOR</p>  <p>Tél. 02 96 80 28 12 Fax 02 96 80 24 07 Mairie de Penguilly (0296802812)</p> <p><b>BULLETIN MUNICIPAL</b> NOVEMBRE 2012</p>  <hr/> <p><b>ETAT CIVIL</b></p>  <p><b>Naissance</b> Le 16 octobre 2012 à SAINT-BRIEUC de Lilou JAFFRELO VESTU, fils de Frédéric JAFFRELO et de Laetitia VESTU, domiciliés à « la Cantonnière ».</p> <hr/> <p><b>URBANISME</b></p>  <p><b>Déclaration préalable :</b> CORBEL Gilbert, le chêne Gourd, 22510 PENGUILY, pose de 3 vélux BASSET Philippe, les 4 vaux, 22510 PENGUILY, pose de panneaux solaires LOUAIL Xavier, le grand guehogan, 22510 PENGUILY, garage et remplacement de l'ancienne porte de garage par une baie vitrée.</p> <p><b>PAYS DE SAINT BRIEUC : SCOT</b></p> <p>Le Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une réunion publique sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale le mercredi 28 novembre 2012, à 18h30 à Plédran, à la Salle HORIZON</p>	<p>Année 41 Numéro 1000 29 novembre 2012</p> <p>MAIRIE DE SAINT-ALBAN</p>  <p><b>L'ECHO ALBANAIS</b></p> <hr/> <p>ANNÉE 41 NUMÉRO 1000</p> <p>PAGE 3</p> <p><b>SCOT – SCHÉMA de COHÉRENCE TERRITORIALE</b></p> <p>Le syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une réunion publique sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale le mercredi 28 novembre 2012, à 18 heures 30 à Plédran, salle Horizon.</p> <p>Cette rencontre est destinée à tous les habitants du territoire, acteurs privés et publics, partenaires associatifs... qui s'intéressent au développement et à l'aménagement du pays de Saint-Brieuc, veulent connaître les grands enjeux auxquels est confronté notre territoire et apporter leur contribution au projet d'aménagement et de développement durables en cours d'élaboration.</p> <p>Les réflexions sur ce projet sont entamées depuis déjà plusieurs mois. Les sujets abordés dans ce cadre sont nombreux et concernent notamment la maîtrise de la consommation d'espace et de l'étalement urbain, les besoins de logement à satisfaire pour le maintien et l'accueil de nouveaux habitants (+ 30 000 habitants en 2030 selon l'INSEE), les choix en matière de développement économique, commercial et touristique envisagés, les transports et la mobilité à promouvoir, la nécessaire maîtrise de l'énergie, le maintien du potentiel de production agricole du territoire, et la préservation de la biodiversité... Les élus souhaitent, à ce stade de leurs réflexions, débattre, avec tous les habitants intéressés, des grandes orientations qu'il va falloir retenir pour l'aménagement et le développement du pays de Saint-Brieuc pendant les 15 années à venir. Venez nombreux !</p> <p>www.pays-de-saintbrieuc.org Tél: 02 96 58 08 08</p>
<p><i>Extrait du bulletin d'informations municipales de la commune de Penguilly</i></p>	<p><i>Extrait du bulletin d'informations municipales de la commune de Saint-Alban</i></p>

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc a diffusé cette information au grand public, aux élus et partenaires locaux par les actualités publiées sur [le site internet](#) et [l'intranet](#) du Pays de Saint Brieuc, par l'insertion d'un encart dans l'édition n°3 de [La Lettre](#) – septembre 2012 et par la diffusion d'une [newsletter](#) « Révision du SCOT : du diagnostic au Projet d'Aménagement et de Développement Durables » - n°4 - 19 novembre 2012<sup>2</sup>.

### Contenu et échanges de la réunion publique du 28 novembre 2012

Les élus ont souhaité, à ce stade de la réflexion, débattre avec la population des grandes orientations à retenir pour l'aménagement et le développement du territoire d'ici 2030.



<sup>2</sup> voir le détail sur les actualités du site internet page 22, lettres du SCOT page 33 et newsletter page 36

Les sujets abordés lors de cette réunion publique ont été nombreux : maîtrise de la consommation d'espace et étalement urbain, besoins en logement pour le maintien et l'accueil de nouveaux habitants, choix envisagés en matière de développement économique, commercial et touristique, transports et mobilité, maîtrise de l'énergie, maintien du potentiel de production agricole du territoire, et préservation de la biodiversité...

Outre la présentation du projet d'aménagement et de développement durables, trois élus membres du comité de pilotage ont témoigné sur les thématiques suivantes :

► Habitat – formes urbaines et logement social :

La façon de concevoir l'urbanisation dans les communes est en train d'évoluer : il faut rompre avec des façons de faire trop consommatrices d'espace, et se réappropriier les centres-bourgs, les espaces disponibles au sein de l'enveloppe urbaine. Des logements sociaux, auparavant concentrés à un endroit, peuvent être ventilés sur tout le territoire de la commune, lors d'une opération de renouvellement urbain. Cette expérience est positive dans le sens où les tensions de voisinage disparaissent, grâce cette mixité sociale.

► Energie et changement climatique :

La commission Energie du syndicat mixte, aux côtés de l'agence Locale de l'Energie, a travaillé sur les pistes d'actions possibles pour tenter de diminuer l'empreinte écologique du territoire, puisque cela devient une nécessité au regard des générations futures : développement des énergies renouvelables, renouvellement urbain en matière d'habitat, performance énergétique des constructions neuves, innovations architecturales sources de gain énergétique,...

Autant de pistes concrètes qui peuvent être traduites au sein du SCOT.

► Biodiversité :

La diversité du vivant doit être protégée du fait des services qu'elle rend à l'homme :

- les pollinisateurs et, souvent cité, le cas des abeilles, sans qui nous aurions peu de fruits et de légumes à consommer

- les zones humides, avec leur rôle en matière de traitement naturel de la qualité de l'eau.

La lande de la Poterie à Lamballe est un exemple d'espace riche en biodiversité, notamment par la présence d'amphibiens. L'implication de la collectivité pour entretenir et maîtriser les espèces végétales qui s'y trouvent est importante et nécessaire.

Il faut parfois peu d'aménagements pour stopper la perte de biodiversité : des passages aménagés pour les poissons migrateurs (anguilles, aloses...) au niveau de barrages, c'est ce qu'on appelle « restaurer la continuité écologique ». La principale menace pour la loutre, espèce présente sur notre territoire, est l'écrasement par les véhicules sur les routes, les infrastructures étant des obstacles au déplacement et au cycle de vie des espèces animales...

La presse, invitée à la réunion publique, a restitué les débats de cette rencontre.

**PLÉDRAN** *le Télégramme*  
31/12/2012

**Pays de Saint-Brieuc. Penser l'aménagement du territoire**



*Cette réunion consacrée à la révision du schéma de cohérence territoriale a été très suivie par les élus.*

Les élus de 64 communes du pays étaient invités, mercredi, à une réunion concernant la révision du Scot (schéma de cohérence territoriale du pays de Saint-Brieuc). Cette réunion, qui a eu lieu à la salle Horizon, était animée par M. Gaspillard et M. Urvoy, en charge du Scot. Outre l'intérêt de revoir certaines orientations du Scot approuvé en 2008, et la prise en compte des réflexions locales en cours, l'objet était de présenter les enjeux auxquels le pays de Saint-Brieuc devra faire face dans les prochaines années et faire part des premières orientations envisagées. Ces enjeux s'expriment en termes d'aménagement du territoire avec l'accueil de 30.000 habitants supplémentaires d'ici 2030, en consommant moins d'espace, de maîtrise de l'étalement urbain, de problèmes liés à l'énergie et à l'effet de serre et d'impact du développement sur les espaces naturels (notamment ressource en eau). Le vieillissement de la population, l'attractivité du territoire, la mixité sociale et générationnelle sont des sujets qui ont également été abordés.

CF - 01/12/2012.

**Saint-Brieuc**

**Seulement 75 ha pour les nouveaux logements**

Le pays de Saint-Brieuc - 200 000 habitants - adoptera bientôt un cadre strict afin de préserver les terres. On bétonnera 75 ha par an, contre 114 actuellement.

Éco-citoyens. C'est le maître mot du plan d'aménagement (on l'appelle le Scot) que le pays de Saint-Brieuc met actuellement à jour. Ce schéma devrait être adopté avant les élections de 2014.

Il sert le document d'urbanisme de référence et, en toute logique, les plans locaux d'urbanisme (Plu) devront se conformer à ses prescriptions. Les grandes orientations de ce futur plan ont été présentées, mercredi soir, lors d'une réunion organisée à Plédran, puis en conseil syndical. Un enjeu majeur se détache : maîtriser la consommation du foncier tout en accueillant 30 000 habitants supplémentaires.

**Trois communes en 30 ans**

Sur le pays de Saint-Brieuc, une étude du pays évalue l'espace consommé par l'urbanisation pour l'habitat entre 2000 et 2010, à 1 557 ha. Soit un rythme de 142 ha par an. Pour bien se rendre compte de cette réalité, le cabinet Citadica, qui a mené l'enquête, explique que l'équivalent de trois communes rurales ont ainsi transformées en territoires urbains, ces trente dernières années.

Dans le détail, 958 ha (61,5 %) étaient des espaces agricoles, 578 ha (37 %) des espaces déjà bétonnés et 22 ha (1,5 %) des espaces naturels.

L'objectif fixé dans le nouveau schéma sera ambitieux : il s'agira de se limiter à 75 ha, pour un même résultat de 1 600 à 1 800 habitations. Tout cela en concentrant les efforts « dans l'enveloppe urbaine », selon les termes du président du pays, Gilbert Gaspillard.

**Réduction drastique des surfaces**

Pour arriver à ce résultat, on bâtera désormais sa maison individuelle sur des parcelles moins grandes, et les petits collectifs seront privilégiés. En outre, ces chantiers devront d'abord s'inscrire dans les « dents creuses », ces espaces libres entre d'autres lots de vie.

Bien sûr, le schéma prend en compte les spécificités des différents territoires qui composent le pays de Saint-Brieuc. Les mêmes règles ne s'appliqueront pas à Moncontour, Québecy, Guimily ou Lamballe. Les petits collectifs seront privilégiés. En outre, ces chantiers devront d'abord

être adoptés, elles laissent de 35 logements par hectare à Saint-Brieuc à 15 dans des secteurs ruraux.

Frédéric BARILLE.

Le pays de Saint-Brieuc regroupe les communautés de Sud Gouffo, Quintin, Saint-Brieuc agglomération, CÔte de Penthièvre, Lamballe, Plainel-Pleuc et Moncontour.



*La construction de logements a grignoté beaucoup trop de terres ces dernières décennies.*

## Réunion publique du 18 avril 2013 à HILLION

### Cartons d'invitation et affiches

1 500 cartons d'invitations et 200 affiches ont été envoyés et distribués selon la même organisation que la réunion publique du 28 novembre 2012. La presse, les radios et télévision (Armor TV) locales ont été également invitées.

Schéma de Cohérence Territoriale  
**SCOT**  
du Pays de Saint-Brieuc

Jeudi 18 avril 2013  
à 18 heures 30  
Espace Palante à HILLION

Réunion  
Publique

sur la révision du Schéma  
de Cohérence Territoriale  
du Pays de Saint-Brieuc

Tellevaux - St Yves Porthou -  
Porthou - Haute-sur-meur -  
Lambé - Brieu - Porthou - Porthou -  
St Brieuc - Lamballe - Lamballe -  
Witmer - Plédran - Trégou -  
St Brieuc - Porthou -  
La Mézière - St Brieuc -  
Trégou - Trégou - Porthou -  
Haute - St Brieuc - Quintin -  
Le Lézard - Le Poth - St Brieuc -  
Le Poth - St Brieuc - St Brieuc -  
Lamballe - La Mézière -  
Porthou - Porthou -  
La Mézière - Le Poth - St Brieuc -  
St Brieuc - Quintin - Porthou -  
Moncontour - Trégou - Porthou -  
Lamballe - Porthou - Porthou -  
St Brieuc - Porthou -  
Porthou - Porthou - Lamballe -  
Porthou - Quintin - Porthou -  
St Brieuc - Quintin -  
Porthou - Haute - Lamballe -  
Le Poth - Porthou -  
Le Poth - Porthou -  
St Brieuc - Porthou -  
St Brieuc - Porthou -





Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc - 02.96.58.08.08 - www.pays-de-saintbrieuc.org

**Infocale** Annoncé vos événements gratuitement sur : [www.infocale.fr](http://www.infocale.fr)

**Vie quotidienne**

**Association Entour'ages, Association d'aide à domicile**  
Permanence du mardi 2 au samedi 6 avril. Organisme certifié - qualité services à la personne - avec la garantie d'une aide professionnelle à tous les âges de la vie (famille, enfant, personne en situation de vieillissement et/ou de handicap). Bureaux ouverts de 8 h à 20 h sans interruption, du lundi au vendredi, samedi 8 h à 17 h 30. Contact : 02 96 82 15 54, [www.artsburgues.fr](http://www.artsburgues.fr)

**Domicile Action Armor**  
Horaires du mardi 2 au vendredi 5 avril, 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h. Pour les familles, interventions prises en charge par le CAF et la MSA. Pour les personnes âgées et/ou handicapées, agrément qualité, accompagnement personnalisé y compris à l'étranger. Contact : 02 96 91 81 43, [domicileaction22@orange.fr](mailto:domicileaction22@orange.fr), [www.domicileaction22.com](http://www.domicileaction22.com)

**Les marées au Légéré**  
Horaires mardi 2 avril. Coefficient : 68. Pleine mer à 12 h (10,10 m) ; basse mer à 6 h 17 (2,45 m) et 18 h 38 (3,10 m)

**Réunion sur les formations diplômantes Bac pro, BTS**  
Vendredi 5 avril, lycée de la Gare. Contact : 02 96 62 56 32

**Bibliothèque**  
Mardi 2 avril. Bibliothèques municipales : Centreville, 02 96 62 55 18, de 12 h 30 à 18 h 30 ; Croix-Saint-Lambert, 02 96 01 20 91 et Casson, 02 96 62 17 47, de 13 h 30 à 18 h 30.

**Musée**  
Mardi 2 avril, 10 h à 18 h. Cour Francis-Renaud, rue des Lycéens-Martyrs. Galerie permanente terminée de 12 h à 12 h 30. Personnes sourdes et malentendantes (visite en LSF et boucles magnétiques), aveugles et malvoyants (visite tactile), renseignements auprès du musée. Gratuit. Contact : 02 96 62 56 20, [musee@maine-saint-brieuc.fr](http://musee@maine-saint-brieuc.fr)

**Piscine Aquaval**  
Mardi 2 avril, 12 h à 14 h 15 et 18 h à 22 h. Aquavil, rue Balzac. Contact : 02 96 77 44 00.

**Spectacles**

**Soirée Zumba**  
Organisée par l'école La Providence. Animée par Anne-Sophie (professionnelle). L'entrée se fera par la rue de Quirin, réchauffé à partir de la gare. Buvette sur place. Samedi 8 avril, 20 h 30, au gymnase du collège Saint-Charles, entrée libre.

**Loisirs et sports**

**Ludothèque**  
Mardi 2 avril, 9 h à 12 h 15 et 14 h à 18 h 30, 7, rue de la Gare. Contact : 02 96 62 56 32

**Bl09**  
Quintin France - Pays de Saint-Brieuc - 2 avril 2013

**Saint-Brieuc et son pays** 11

*La Penthièvre du 4 avril 2013*

**A noter**

**Yffiniac**

**Concours de boules au Sporting** : en pen-us-pen, échelonné sur 2 mois - Tirage fin avril. Inscriptions dès maintenant au 02 96 72 63 76, Bar Le Sporting, chez Paul.

**Comité de jumelage** : Du 5 au 14 juillet, Wackenberg Beriers, séjour ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans, mixte, langue allemande non indispensable, 25 places en gîte. Programme : rencontres sportive et amicale de la commune, excursion montagne, rafting ; découverte culture bavaroise. Tarif 220 €. Réservations 02 96 63 91 32, 05 75 46 89 29, [stbriemts@orange.fr](mailto:stbriemts@orange.fr), [www.yffiniac.com](http://www.yffiniac.com).

**Hillion**

**Rencontre-débat** : "Comment rénover le parc de logements ?" vendredi 5 avril, à 20h30, salle des Océans. Gratuit.

**Concours de boules** : organisé par les aînés de la Presqu'île, vendredi 5 avril, salle de la Presqu'île, inscriptions à partir de 13h30.

**Le départ du défilé à 15 h, place Palante**

**Carnaval** : samedi 6 avril 2013, organisé par la kadoche municipale la farandole d'Hillion, maquillage à partir de 12h30 (gratuit), animations

**Cité-débat** : vendredi 12 avril "La 4e révolution, vers l'autonomie énergétique" - tout public - 20h30, salle Palante (5€).

**Judo-club d'Hillion Saint-René** : assemblée générale samedi 13 avril, à 19h45, salle de la Presqu'île, place Palante.

**Théâtre** : samedi 13 avril "Et pendant ce temps, Simone veille !" spectacle hémérologique par Tristad - tout public ; 6 à 19 € ; 20h30, salle Palante. Contact 02 96 32 21 04.

**Révision du schéma de cohérence territoriale** : réunion publique jeudi 18 avril, à 18h30, espace Palante, par le Syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc : diagnostic, orientations du PADD. À destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, pour échanger sur les orientations définies par les élus de territoire. Contact 02 96 58 08 08, [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org).

**Quintin - Moncontour - Plœuc-sur-Lié**

**Quintin**

Des slams percutants au collège Le Volozan



Les spectateurs ont réagi avec attention. Après la première manche (quintin), les slameurs ont été applaudis de bon cœur par les professeurs de français Jean-Yves Guéhard, Régine Dutoit et Pascale Mouton ont poursuivi leurs déclarations dans le foyer de l'établissement, mardi. Parmi les spectateurs : beaucoup de parents, des enseignants, des professionnels de la culture, des élus locaux.

Des jeunes de Saint-Nicolas en voyage en Alsace



Les élèves de cinquième du collège Saint-Nicolas, accompagnés par leur professeur d'allemand Didier Rieusius (à droite), sont partis lundi matin pour une semaine à Wolzbourg, en Alsace.

**Quintin multimédia**  
Ouverture de jeudi, 13 h 30-16 h, espace multimédia : rue de la Foote-Mirand.

**MJC du pays de Quintin**  
Assemblée générale samedi 20 avril, 10 h, salle des fêtes, Le Vieux-Bourg.

**Trouvé**  
Un vélo rouillé, blanc et orange, de belle provenance a été retrouvé. Le propriétaire peut se présenter en mairie, avec une pièce d'identité et la facture d'achat. Contact : 02 96 14 84 01.

**Révision du schéma de cohérence territoriale**  
Réunion publique jeudi 18 avril, 18 h 30, espace Palante, Hillion. Organisateur : Syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc. Réunion publique portant sur le diagnostic, les orientations du PADD et les premières recommandations du D.O.G. À destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, elle a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire. Contact : 02 96 58 08 08, [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

**LeTélégramme.com**

**Saint-Brieuc. Réunion Publique SCOT du Pays de SAINT-BRIEUC**

Le Pays de Saint-Brieuc revise son Schéma de Cohérence Territoriale, document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux. Les habitants sont invités à venir échanger et débattre pour construire le territoire de demain.

<http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/2f5d55a87776c546170697c30ac31/Pays-de-Saint-Brieuc-bretagne-cotes-d-armor-scot-sage-tourisme-energies.html>

Catégorie : Conférence / débat  
Dates et horaires : Le 18/04/2013 à 18h30  
Lieu : Saint-Brieuc, HILLION - Espace Palante  
Tarif : Gratuit  
Contact : SCOT du Pays de Saint-Brieuc  
Tél. : 02 96 58 08 08  
Site : <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/2f5d55a87776c546170697c30ac31/Pays-de-Saint-Brieuc-bretagne-cotes-d-armor-scot-sage-tourisme-energies.html>

LeTélégramme 2009 - imprimer Page 1 sur 1

**LeTélégramme.com**

**Hillion. Réunion Publique SCOT du Pays de SAINT-BRIEUC**

Le Pays de Saint-Brieuc revise son Schéma de Cohérence Territoriale, document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux. Les habitants sont invités à venir échanger et débattre pour construire le territoire de demain.

<http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/2f5d55a87776c546170697c30ac31/Pays-de-Saint-Brieuc-bretagne-cotes-d-armor-scot-sage-tourisme-energies.html>

Catégorie : Conférence / débat  
Dates et horaires : Le 18/04/2013 à 18h30  
Lieu : Hillion, Espace Palante  
Tarif : Gratuit  
Contact : SCOT du Pays de Saint-Brieuc  
Tél. : 02 96 58 08 08  
Site : <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/2f5d55a87776c546170697c30ac31/Pays-de-Saint-Brieuc-bretagne-cotes-d-armor-scot-sage-tourisme-energies.html>

© Copyright Le Télégramme 2008

**www.ande122.com**  
**MENSUEL**  
**N° 544**  
**Mars 2013**

# Les Brèves d'ANDEL.

de 9h00 à 17h15 réalisation et enregistrement de l'émission

**SCOT du Pays de Saint-Brieuc**  
**RÉUNION PUBLIQUE**  
**JEUDI 18 AVRIL 2013**

**SCOT** Schéma de Cohérence Territoriale  
 du Pays de Saint-Brieuc

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une 2ème réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT le **jeudi 18 avril 2013 à 18h30, à Hillion, espace Palante.**

A destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, elle a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire, sur lesquelles le Schéma de Cohérence Territoriale et les documents d'urbanisme locaux (PLU notamment) devront appuyer pour rédiger leurs prescriptions et préconisations. **Vous êtes invités à venir vous exprimer lors de cette rencontre au regard des éléments qui vous seront présentés.**

\*\*\*\*\*

# PLAINTEL

## Infos Municipales

n° 367 / 5 avril 2013

**Coupages d'électricité**  
 En raison de travaux sur le réseau, une coupure de l'alimentation électrique est prévue, rue des Granitiers, lundi 15 avril entre 8h et 22h.

**Travaux de peinture sur pylônes**  
 Des travaux de peinture, nécessaires à l'entretien de la ligne électrique 400kV (Domloup / Plaine-Haute) vont être entrepris sur les pylônes de la commune de Plainel, du 22 avril au 22 juillet 2013. L'exécution de ces travaux a été confiée par Réseau de Transport d'Électricité ( RTE ) à l'entreprise Grama (44). Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que tout règlement des dépôts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise (M. Dominique Ozene au 06 22 38 63 28).

**Révision du schéma de cohérence territoriale**  
 Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une 2ème réunion publique sur la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Jeudi 18 avril à 18h30 Espace Palante à Hillion  
 A destination des élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, cette réunion a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire, sur lesquelles le schéma de Cohérence Territoriale et les documents d'urbanisme locaux (PLU notamment) devront s'appuyer pour rédiger leurs prescriptions et préconisations.

**Etat civil**  
 Naissances  
 Sarah El exorral, Filie du docteur Mikhaïlova et de M. Alexandre El exorral, 10 rue de la Ville de Plainel

Extrait du bulletin d'informations municipales de la commune d'Andel

Extrait du bulletin d'informations municipales de la commune de Plainel

Saint-Quay-Portrieux - Le site d'informations de la ville Page 1 sur 5

Site de l'Office de tourisme Site du port d'Annon Le blog de la ville Communauté de communes Contacts mairie

**BIENVENUE sur le site internet de Saint-Quay-Portrieux**

L'interface du site est volontairement épurée tout comme l'information pour une navigation simple, et il accède rapide à l'information recherchée. Contacter les services de la mairie, inscrire ses enfants à l'école, connaître les horaires et tarifs des centres de loisirs, la liste des associations ou encore prendre connaissance des dernières informations municipales...

Le site fournit d'infos pratiques. Il permet également d'afficher de nombreuses démarches administratives en ligne. Sa page d'accueil, largement illustrée, met l'accent sur l'actualité de la ville (sa vie culturelle, sportive, associative, culturelle, sportive...). Son contenu comme d'ailleurs l'ensemble du contenu du site sera mis à jour et enrichi en permanence. Comme l'expose le blog de la mairie consultable sur <http://www.saint-quay-portrieux.typepad.fr> - Ces deux supports sont

**Révision du Schéma de cohérence territoriale**

Adopté en janvier 2008, le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays de Saint-Brieuc s'applique aux 64 communes du territoire. L'organisation du développement de l'urbanisation, la protection des richesses naturelles, le développement économique, l'évolution et la réparation de l'habitat, sont autant de données abordées et développées dans le SCOT actuellement en cours de révision.

Dans le cadre de cette révision, le Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc a prévu une phase de concertation marquée par des réunions publiques dont la deuxième aura lieu

le jeudi 18 avril à Hillion, espace Palante.

Pour en savoir plus : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

Eoliennes en mer : un débat public le 25 avril à Saint-Quay-Portrieux

<http://www.mairie-saintquayportrieux.fr/> 16/04/2013

SCOT Réunion 18 avril 2013 - Site officiel de la Ville de Plédran Page

**SCOT Réunion 18 avril 2013**

**Actualité**

- Edito
- Agenda
- Vacances de Printemps : inscriptions
- Vente aux enchères
- Festival Pocket Film
- Courir les rues et sa band
- SCOT Réunion 18 avril 2013

**SCOT : Réunion publique le 18 avril à Hillion**

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc associe la population à chaque étape de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale. Ainsi, il organise une 2ème réunion publique :

**JEUDI 18 AVRIL 2013 À 18H30 À HILLION - espace Palante**

Cette réunion publique portera sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT.

A destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, elle a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire, sur lesquelles le Schéma de Cohérence Territoriale et les documents d'urbanisme locaux (PLU notamment) devront s'appuyer pour rédiger leurs prescriptions et préconisations.

Vous êtes invités à venir vous exprimer lors de cette rencontre au regard des éléments qui vous seront présentés.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

[Imprimer](#) [Ajouter aux Favoris](#)

<http://www.pledran.fr/SCOT-Reunion-18-avril-2013.html> 16

Site internet de la ville de Saint-Quay Portrieux

Site internet de la ville de Plédran

Des associations ont également relayées l'information auprès de leurs adhérents : c'est le cas par exemple de l'Association pour la qualité de la vie à Pléneuf-Val-André et de l'Association Saint-Brieuc Entreprises.

**La Lettre de l'AVA**

Association pour la qualité de la vie à Pléneuf-Val-André (Agrément : 6 février 1980)

Siège social : 19 rue du Gros-Terre 22370 Pléneuf-Val-André  
ava.pleneufvalandre@wanadoo.fr  
www.qualitee-valandre.com

N° 44 janvier – février 2013

**Éditorial**

*Tous concernés, résidents principaux et résidents secondaires, partenaires du développement socio-économiques de notre cité, nous sommes tous concernés par la qualité de la vie, aujourd'hui, demain et à long terme, sur notre territoire communal et sur le territoire de notre Communauté de communes Côte de Penthièvre, nous sommes donc tous concernés par la révision du PLU qui est en cours.*

La qualité de la vie tient à la fois à la qualité du cadre de vie et à la qualité des services publics et privés.  
La vocation statutaire de l'AVA met l'accent sur le cadre de vie et sur la

**Sommaire**

Editorial 1 et 2

La révision du SCOT (suite) 3 et 4

Faire respecter le PLU : le cas du restaurant de la plage des Vallées 5

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc nous prie de diffuser auprès de tous nos sociétaires et de tous nos autres lecteurs l'invitation suivante

**Gilbert GASPAILLARD, Président du Pays de Saint-Brieuc a le plaisir de vous inviter à la réunion publique sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) le jeudi 18 avril à l'espace Palante à HILLION**

Extrait de La Lettre de l'AVA – février 2013

Scopied by Saint Brieuc Entreprises: l'actualité du territoire de Saint-Brieuc

**Pays Saint Brieuc - révision du SCOT réunion publique diagnostic DOO PADD**

From www.pays-de-saintbrieuc.org - March 22, 1:51 PM  
Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une 2ème réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) du SCOT le JEU 18 AVRIL 2013 à 18h30 à HILLION - espace Palante

Scopied by Saint Brieuc Entreprises: l'actualité du territoire de Saint-Brieuc

**L'avenir incertain des villes bretonnes, Bretagne 13/03/2013 - ouest-france.fr**

From ouest-france.fr - March 13, 2:30 PM  
"L'avenir incertain des villes bretonnes Bretagne 13/03/2013 Ouest-France"  
Deux métropoles, Rennes et Brest, puis un réseau de villes moyennes, plutôt dense. About au handicap ? C'était le thème des deuxièmes rencontres sur l'avenir des villes, hier à Lorient.

Scopied by Saint Brieuc Entreprises: l'actualité du territoire de Saint-Brieuc

**CPDP EOLIEN EN MER SAINT BRIEUC**

From www.sibretobric-environnement22.org - March 23, 3:47 PM  
Une nouvelle étape vient d'être franchie vers l'ouverture prochaine du débat public dédié au projet de parc éolien offshore au large de la baie de Saint-Brieuc, par la validation par la CNDP du dossier du maître d'ouvrage (DMO) de sa synthèse et des modalités d'organisation du débat public.

http://www.scoop.it/t/saint-brieuc-entreprises-l-actualite/p/3994850900/la-population-progresse-auto... 16/04/2013

Site Scoop.it – veille informative de Saint-Brieuc Entreprises

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc a annoncé la tenue de cette réunion publique au grand public, aux élus et partenaires locaux par les actualités publiées sur le site [internet](#) et [l'intranet](#) du Pays de Saint Brieuc, par l'insertion d'un encart dans l'édition n°4 de [La Lettre](#) – mars 2013 et par la diffusion de [newsletters](#) « Révision du SCOT : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables » - n°5 – 28 février 2013 et « Révision du SCOT : réunion publique le 18 avril 2013 à Hillion » - n°6 du 15 avril 2013<sup>3</sup>.

**Contenu et échanges de la réunion publique du 18 avril 2013**

Cette rencontre a permis aux participants de prendre connaissance des premières prescriptions et recommandations du Document d'Orientation et d'Objectifs en s'appuyant sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables.



<sup>3</sup> voir le détail sur les actualités du site internet page 22, lettres du SCOT page 33 et newsletter page 36

Les intervenants (élus et cabinet d'études) ont rappelé à l'assemblée que le DOO définissait les conditions permettant d'atteindre les objectifs fixés par les orientations stratégiques du PADD et notamment :

- ✦ définir les modalités de protection des espaces nécessaires au maintien de la biodiversité et à la préservation des continuités écologiques
- ✦ arrêter des objectifs chiffrés de consommation économe de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain, qui peuvent être ventilés par secteur géographique
- ✦ préciser les conditions permettant de favoriser le développement de l'urbanisation prioritaire dans les secteurs desservis par les transports collectifs ainsi que celles permettant le désenclavement par transport collectif des secteurs urbanisés qui le nécessitent.
- ✦ définir les grands projets d'équipements et de services
- ✦ préciser les objectifs d'offre de nouveaux logements.

La rencontre a également été animée par l'intervention du Directeur du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement CAUE 22 qui a exposé quelques concepts novateurs en matière de densification de l'urbanisation (par exemple : démarche BIMBY "Build In My Back Yard", construire au fond de mon jardin), de représentation du pavillonnaire, de son rapport au paysage et à l'espace public.

## b. Exposition itinérante

Dès la prescription de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale en juin 2011, le Syndicat Mixte du Pays de Saint Briec a prévu, dans son plan de communication, l'organisation d'une exposition itinérante s'appuyant sur 7 panneaux.

Cinq kakémonos informent le grand public sur l'objet du SCOT, les éléments du diagnostic de territoire et de l'état initial de l'environnement ainsi que sur les enjeux et les principales orientations du projet d'aménagement et de développement durables.

Deux autres panneaux sont réservés à la communication sur les principales prescriptions et recommandations du document d'orientations et d'objectifs ainsi que sur les notions de comptabilité entre le SCOT et les documents d'urbanisme locaux. Ces derniers feront l'objet d'une exposition itinérante après l'arrêt du projet de Schéma de Cohérence Territoriale.

### **Organisation de l'exposition itinérante**

Deux jeux de chaque panneau ont été réalisés permettant ainsi d'exposer dans deux territoires différents en même temps. L'exposition itinérante a été mise en place en partenariat avec la Communauté d'Agglomération et les 6 Communautés de Communes du Pays de Saint Briec. Elles ont accueilli l'exposition ou ont permis la circulation des panneaux dans les mairies souhaitant en disposer. Par ailleurs, des exemplaires des éditions de « [La Lettre](#) » ont été mis à la disposition du public, près des panneaux d'exposition permettant aux visiteurs de prendre connaissance des réflexions et travaux déjà mis en œuvre.

L'exposition itinérante s'est déroulée sur deux périodes :

**du 4 février au 5 avril 2013 : exposition avec 3 panneaux sur l'objet du SCOT, les éléments du diagnostic de territoire et l'état initial de l'environnement.**

- du 4 au 15 février : au siège de Centre Armor Puissance 4 (Ploelec sur Lié) et dans les mairies de Ploelec sur Lié et Plaintel
- du 4 au 22 février : au siège de Lamballe Communauté (Lamballe)
- du 18 février au 1er mars : sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Moncontour dans les mairies de Hénon, Quessoy, Saint-Carreuc, Trédaniel et Plémy
- du 25 février au 15 mars : au siège de Saint-Brieuc Agglomération (Saint-Brieuc)
- du 4 au 16 mars : dans la hall d'exposition de la piscine Goëlys de la Communauté de communes Sud Goëlo (Binic)
- du 18 mars au 5 avril : au siège de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre (Saint-Alban)
- du 18 mars au 2 avril : au siège de Quintin Communauté



Exposition de la révision du SCOT dans le hall de la Mairie de Quessoy

Le 4 avril 2013, les panneaux ont été exposés au colloque, organisé à Hillion, par le Syndicat Mixte sur le thème « aménagement numérique et aménagement du territoire ». L'exposition s'est prolongée jusqu'au mois de juin au siège du Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc, avant d'être à nouveau exposée, dans les territoires avec les 2 panneaux relatifs au PADD.

<p>Panneau n°1 : l'objet du SCOT</p>	<p>Panneau n°2 : les éléments de diagnostic</p>	<p>Panneau n°3 : l'état initial de l'environnement</p>

➔ du 24 juin au 11 octobre 2013 : exposition avec 2 panneaux sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables, en plus des 3 panneaux précédemment cités.

- du 24 juin au 19 juillet 2013 : au siège de Centre Armor Puissance 4 (Ploec sur Lié) et dans les mairies de Ploec sur Lié et Plaintel

- du 24 juin au 19 juillet 2013 : au siège de Lamballe Communauté (Lamballe)

- du 22 juillet au 16 août 2013 : sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Moncontour dans les mairies de Hénon, Quessoy, Saint-Carreuc, Trédaniel et Plémy

- du 22 juillet au 16 août 2013 : au siège de Saint-Brieuc Agglomération (Saint-Brieuc)

- du 19 août au 13 septembre 2013 : au siège de la Communauté de communes Sud Goëlo (Etables sur Mer)

- du 19 août au 13 septembre 2013 : au siège de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre (Saint-Alban)

- du 16 septembre au 11 octobre 2013 : sur le territoire de Quintin Communauté, à la MJC de Quintin et à la piscine Ophéa (Quintin)

- du 16 au 30 septembre 2013 : à la mairie de Saint-Quay Portrieux



Exposition de la révision du SCOT - CDC Côte de Penthièvre

<p>Panneau n°4 : les 4 axes stratégiques du PADD</p>	<p>Panneau n°5 : les grandes orientations du PADD</p>

### Communication sur l'exposition itinérante

Afin de promouvoir l'exposition sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale et de sensibiliser le grand public, le Syndicat Mixte a transmis aux communes et aux EPCI une proposition d'article à insérer dans les bulletins d'informations locales et à publier sur les sites internet des collectivités concernées. Par ailleurs, plusieurs annonces, via les rubriques « agenda » ou « infos locales » de la presse quotidienne

ont permis de faire connaître l'exposition itinérante sur les deux périodes : février-avril et juin- octobre 2013<sup>4</sup>.

Communauté de Communes du Pays de Moncontour - Actualités - Le Schéma de Co... Page 1 sur 4



Accueil > Actualités

### Actualités

#### Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc : construire ensemble le territoire de demain



**Une expo pour mieux comprendre**

Le Pays de Saint-Brieuc révisé actuellement son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux (PLU et cartes communales notamment).

Les habitants du Pays de Saint-Brieuc sont invités à prendre connaissance des éléments manquants du diagnostic en découvrant une des expositions itinérantes qui circulera sur le territoire de la communauté du Pays de Moncontour du 18 au 1<sup>er</sup> mars :

- Mairie de HENON : du 18 au 19 février 2013
- Mairie de QUISSOY : du 20 au 21 février 2013
- Mairie de SAINT-CARREUC : du 22 au 23 février 2013
- Mairie de TREDANIEL : du 25 au 26 février 2013
- Mairie de PLEMY : du 27 février au 1<sup>er</sup> mars 2013

[http://www.pays-mocontour.com/accueil\\_moncontour/actualites/107\\_6672/le\\_schem...](http://www.pays-mocontour.com/accueil_moncontour/actualites/107_6672/le_schem...) 25/02/2013

Site internet de la CDC du Pays de Moncontour

Exposition piscine Goëlys | Sud Goëlo - Piscine Page 1 sur 2



### Exposition piscine Goëlys

#### Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc : construire ensemble le territoire de demain

Exposition itinérante du 14 au 18 mars 2013 à la piscine Goëlys à BREC aux heures d'ouverture de votre établissement.

Une expo pour mieux comprendre

Le Pays de Saint-Brieuc révisé actuellement son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux (PLU et cartes communales notamment).

Trouver l'aménagement du territoire pour les 10 années à venir nécessite l'accord de tous la commune. Tout au long de l'élaboration d'un schéma de Cohérence Territoriale, il est nécessaire de disposer d'une vision précise et détaillée du territoire, c'est l'objet du diagnostic de territoire.

Faite croissante démographique et nouvelles besoins en logements, concentration de l'espace et maîtrise de l'étalement urbain, dynamisme économique et attractivité du territoire, préservation de la biodiversité, des paysages et des ressources naturelles. Au travers de ce diagnostic, se dessinent les enjeux prioritaires auxquels le SCOT va devoir répondre. Ces éléments marquants ont servi de base à la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, projet politique porté par les élus du territoire fondé sur 4 axes stratégiques :

- 1 - Accompagner l'accueil de 30 000 habitants supplémentaires d'ici et garantir une qualité de vie aux 250 000 habitants du territoire
- 2 - Créer les conditions de développement économique valorisant les ressources du territoire
- 3 - Respecter les équilibres environnementaux du territoire
- 4 - Des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en œuvre des orientations et objectifs retenus

À noter :

- 18 avril 2013 à 18H00 à HELLION (espace Palaris) prochaine réunion publique pour échanger et débattre sur le diagnostic, le PADD et les premières recommandations du Document d'Orientation et d'Objectifs
- En mai exposition itinérante sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables et le Document d'Orientation et d'Objectifs

En savoir plus :

Par téléphone 02 96 56 08 08  
Par internet [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)  
Par courriel [contact@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:contact@pays-de-saintbrieuc.org)

<http://www.piscinegoelys.fr/actualites/exposition-piscine-goelys>

Site internet de la piscine Goëlys CDC Sud Goëlo

Saint-Brieuc Agglomération - Saint-Brieuc, France - Services publics | Facebook Page 1 sur 13



Services publics

Retournez sur la page officielle de Saint-Brieuc Agglomération. Cliquez sur l'icône pour savoir toute l'actualité de l'agglomération brieuchaise.

1 177

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc : construire ensemble le territoire de demain

Comprendre le projet - Afficher la suite.

https://fr-fr.facebook.com/saintbrieucagglo 23/07/2013

Extraits de la page facebook de Saint-Brieuc Agglomération

Trévenec Page 1 sur 2



Associations Communauté Comptes rendus Bulletin municipal Trévenec

18 de 2013

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc : construire ensemble le territoire de demain

Comprendre le projet - Afficher la suite.

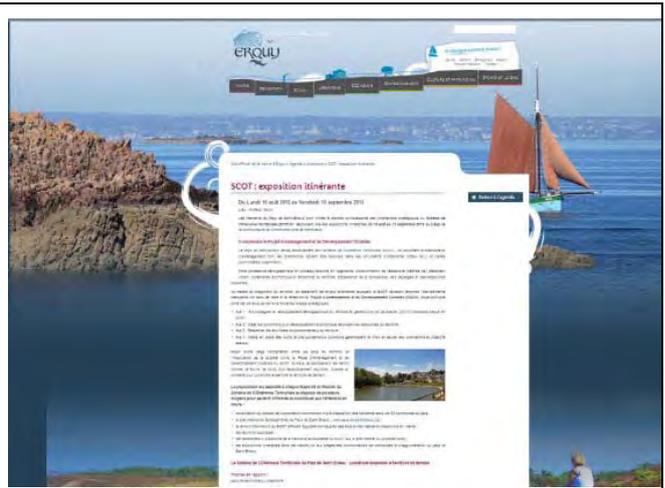
Site internet de la commune de Trévenec

Site internet de la commune de Trévenec

<sup>4</sup> voir le détail sur les actualités du site internet page 22, lettres du SCOT page 33 et newsletter page 36



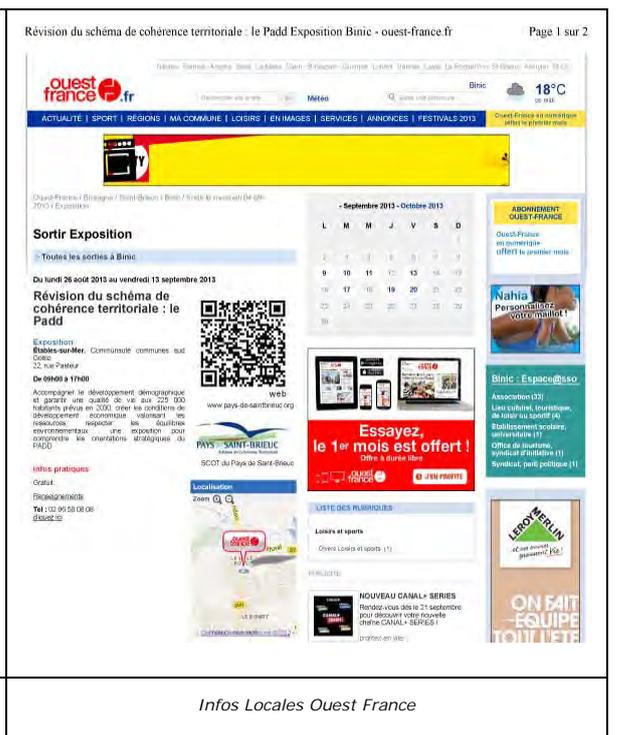
Site internet de Quintin Communauté



Site internet de la Ville d'Erquy



maville Saint-Brieuc



Infos Locales Ouest France

> Infos-service

**COLLECTE DE SANG.** Les donneurs de sang sont attendus nombreux, à Lamballe, le mardi 10 septembre, de 15 h à 19 h, et le mercredi 11 septembre, de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h.

**EXPOSITION (1).** « En mer avec Méheut et Crestan », jusqu'au samedi 28 décembre, au musée Mathurin Méheut, place du Martray. Une exposition sur le thème de la mer qui explore les registres de ces deux contemporains attachés à la Bretagne. Horaires : jusqu'à fin septembre, du mardi au samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; d'octobre à décembre, du mardi au samedi, de 14 h à 17 h. Tarif plein, 3 € ; réduit, 1 € et 2 €. Contact : tél. 02.96.31.19.99 - e-mail : musee.m.mehet@wanadoo.fr

**POMMERET**

**AGENCE POSTALE.** L'agence postale de la ville sera fermée exceptionnellement toute la journée de samedi.

## Lamballe 2016. Les travaux reprennent demain

Après une pause estivale, les travaux qui entrent dans le cadre de Lamballe 2016 vont reprendre demain. Ils concernent essentiellement la rue Villedeneu.

Créer, une manifestation par solidarité de la rue Villedeneu, ainsi qu'une partie de la rue des Augustins, concernés par cette nouvelle tranche des travaux.



**EXPOSITION SUR LE SCOT DU PAYS DE SAINT-BRIEUC.**

A partir d'aujourd'hui et jusqu'à vendredi, de 9 h à 18 h, dans le hall de la mairie. Accompagner le développement démographique, garantir une qualité de vie aux 225.000 habitants prévus en 2030. Créer les conditions de développement économique valorisant les ressources. Respecter les équilibres environnementaux. Une exposition pour comprendre les orientations stratégiques du PADD. Organisation : Syndicat mixte Scot du Pays de Saint-Brieuc. Contact : tél. 02.96.59.08.01.

**FERMETURE DE LA MAIRIE.** Les samedis 3, 10 et 17 août, de 9 h à 12 h, fermeture de la mairie, en raison des congés d'été. Contact : tél.

02 96 43 30 03. mairie@quessoy.com.

**SAINT-CARREUC**

**Le Télégramme**

Vous êtes retraité, étudiant, indépendant, salarié, femme au foyer, agriculteur... vous cherchez un complément de revenus ? La livraison de journaux à domicile peut vous intéresser à

**SAINT-CARREUC**  
Activité possible de 17 jours par semaine  
**06.77.67.14.56**  
Du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00

## Noces d'or. Les époux

Un demi-siècle après, Marie-France et André Bougard se sont de nouveau dit « ouï » devant le maire. La scène s'est déroulée samedi après-midi, au manoir de Quessoy, sous le regard de leur famille proche et de leurs amis.

Mariés le 16 juillet 1963 à Maroué, les deux actuels correspondants du Télégramme ont eu trois filles dans les années suivantes : Elizabeth, Dominique et Servane, qui leur ont ensuite donné six petits-enfants : Julie, Ségoleine, Raphaël, Alexis, Maëlys et Hugo (par ordre de naissance). « Ces cinquante années de mariage sont passées sans que je me en aperçoive vraiment », s'étonne presque André. « Il y a bien sûr eu l'amour, des hauts et des bas. Mais je crois que notre secret aura été de beaucoup écouter l'autre et de beaucoup s'écouter.



Marie-France et André, manoir d'or samedi. esprit, le mariage, c'est un secret. Photo: Pascal

## Étables-sur-Mer

### Développement du territoire : une exposition au Sud-Goëlo

Le schéma de cohérence territoriale (Scot) du pays de Saint-Brieuc fait « exposition d'étape » à la communauté de communes jusqu'au 13 septembre.

**Le Scot c'est quoi ?**

Un document, pour la gestion du territoire, en cours de réalisation. L'objectif du Scot est de mettre en cohérence l'ensemble des politiques notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé, pour les 15 années à venir. En fin d'année, la réalisation du document d'orientations et d'objectifs (DOO) sera la dernière étape. Un choix politique de gestion de l'espace qu'il est bon de découvrir, car il induira les prescriptions des plans locaux d'urbanisme, ceux des six communes du Sud-Goëlo, rattachées au pays de Saint-Brieuc.

**Pourquoi cette exposition ?**

« C'est comme un temps fort », précisait Christian Urvoy, élu délégué au comité syndical du pays de



Autour du président Loïc Raoult, de nombreux élus du Sud-Goëlo sont venus prendre connaissance de l'exposition, commentée par Christian Urvoy, délégué au syndicat du pays de Saint-Brieuc.

Saint-Brieuc qui « invite tous les élus et les concitoyens à venir consulter l'exposition. » Cela permet aussi de découvrir le travail effectué par les élus du territoire.

L'étude de la démographie, le choix de ne plus consommer de la terre agricole pour l'urbanisation, et de limiter les zones d'activité commerciale, en particulier sur les grandes

surfaces. Les Zac vont être délimitées à la parcelle par le Scot, les Plans locaux d'urbanisme ne pourront aller contre.

**Jusqu'au 13 septembre,** exposition rue Pasteur, aux heures d'ouverture de la communauté de communes, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

02 09 09 12 13

## ÉTABLES-SUR-MER

### Scot. Une deuxième exposition sur le Padd jusqu'au 13 septembre



Les élus des communes du Sud-Goëlo ont été invités à découvrir l'exposition, sachant que le Scot sera arrêté définitivement en novembre, mais ne sera approuvé qu'après les élections municipales de mars.

Jusqu'au 13 septembre, les locaux de la communauté de communes du Sud-Goëlo accueillent la deuxième exposition relative à la révision du Schéma de cohérence territoriale (Scot) du Pays de Saint-Brieuc et au Projet d'aménagement et de développement durable (Padd). Sept communautés de communes, dont le Sud-Goëlo, sont concernées par la réglementation, qui devra être appliquée dans les Plans locaux d'urbanisme (Plu).

**Augmenter la capacité en consommant moins**

Il indique les lignes directrices de l'évolution de l'urbanisme dans son aspect démographique. Il faut « augmenter la capacité en ne consommant pas plus d'espaces et notamment de terres agricoles », précise Christian Urvoy, président de la commission au Pays de Saint-Brieuc et maire de Binic. La révi-

sion du Plu de la commune diminue de presque de moitié les zones constructibles. Ce Padd concerne également les équipements, notamment « les extensions des zones d'activités commerciales qui seront délimitées parcelle par parcelle ». Celles-ci seront créées avec des règles et des destinations précises, qui concerneront notamment les zones des Islandais, à Étables ; Kertugal, à Saint-Quay-Portrieux, ou les Pré-Calans, à Binic. « Le futur du territoire du Sud-Goëlo sera conditionné par les décisions prises aujourd'hui », précise Loïc Raoult, président de la communauté de communes. La troisième et dernière sera consacrée au Document d'orientation et objectifs (DOO), qui contiendra l'ensemble des prescriptions et réglementation. Le coût total de ce Scot « grenellisé » est d'environ 300.000 €.

Le Syndicat Mixte a également communiqué sur les expositions itinérantes par le biais d'actualités publiées sur le [site internet](#) et [l'intranet](#) du Pays de Saint Brieuc ainsi que, pour l'exposition du PADD, par l'insertion d'un encart dans l'édition n°5 de [La Lettre](#) – juillet 2013 et par la diffusion de la [newsletter](#) « Révision du SCOT : le Document d'Orientation et d'Objectifs » - n°7 - 26 juillet 2013<sup>5</sup>.

Depuis le 12 octobre 2013, les 5 panneaux sont exposés de façon permanente au siège du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc et accessible au grand public, aux horaires d'ouverture de l'établissement.

<sup>5</sup> voir le détail sur les actualités du site internet page 22, lettres du SCOT page 33 et newsletter page 36

### c. Dossier de concertation communale

Les élus du comité de pilotage ont décidé de réaliser un dossier de concertation communale pour chaque commune du Pays de Saint-Brieuc. L'objectif de ce dossier, constitué sous la forme d'une pochette à sangle, est de permettre à toute personne intéressée de consulter les publications du SCOT et se tenir informée de l'avancement des réflexions.

Le contenu du dossier de concertation communale a évolué en fonction de l'avancée des réflexions de la révision du SCOT. Initialement le dossier, transmis en mars 2012, aux 64 communes du territoire, comprenait une note de présentation de la procédure de révision, les copies des délibérations relatives à la prescription et aux modalités de concertation, une notice de présentation du site internet du Pays de Saint-Brieuc ainsi que quelques feuilles blanches permettant la prise de notes ou la rédaction d'une contribution écrite, par exemple.

Au fil de l'avancement de la révision, ont été transmis aux Maires, pour insertion dans ce dossier, les 5 éditions de [La Lettre](#), les copies des [newsletters](#), le dossier de presse du 16 novembre 2012, la synthèse du diagnostic de territoire, la version provisoire du PADD, une note reprenant les documents publiés et téléchargeables sur le [site internet](#) du pays ainsi qu'une fiche contact.



## Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc

DOSSIER DE CONCERTATION COMMUNALE



Tréveneur - St Quay Portrieux - Plourhan - Etables sur Mer - Lantic - Binic - Pordic - Plélin - St Brieuc - Langueux - Hillon - Yffiniac - Plédran - Trégueux - St Julien - Ploufragan - La Meaugon - St Donat - Trémuson - Trémeloir - Plaine Haute - St Brandan - Quintin - La Leslay - Le Foël - St Gildas - Le Vieux Bourg - St Bihy - Lanfains - La Harmoye - Plaintel - Ploec-sur-Lié - Le Bodeo - L'Hermitage Lorge - St Carneuc - Quesoy - Moncontour - Hénon - Trédaniel - Plémy - Langast - Erzoy - Plunet - Pleneuf Val André - La Boullie - St Alban - Planguenoual - Mérieux - Andel - Lamballe - Héhansal - Quintenic - Noyal - St Riou - Coëtmieux - Pommeret - Meslin - Landehen - Bréhard - St Trimoel - La Malhoure - Pengilly - St Glen - Trebry



## Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc

Présentation du dossier de concertation communale

Le dossier de concertation communale, proposé par le syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc, est destiné à informer la population dans le cadre de la concertation mise en place autour de la révision du SCOT du pays de Saint-Brieuc.

Ce dossier s'ouvrira sur toute la durée de la mission d'étude.

Suite au travail de diagnostic de territoire (d'octobre 2011 à avril 2012), les élus du Pays de Saint-Brieuc vont s'engager dans l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), puis du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). A titre indicatif, l'arrêt du SCOT est envisagé en mai 2013. Dès lors, la phase de concertation avec la population prendra fin, pour laisser place à l'enquête publique.

Sont proposés à la consultation :

- Les délibérations afférentes à la révision du SCOT
- Les lettres du SCOT
- Les Newsletter
- Une notice de présentation du site Internet du Pays de Saint-Brieuc
- Les documents produits dans le cadre de la révision du SCOT

Pour adresser votre contribution : [contact@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:contact@pays-de-saintbrieuc.org) ou Monsieur le Président du Syndicat Mixte du pays de Saint-Brieuc  
Centre Hemera – 8 rue du Champ des Pies – CS 40532  
22 035 SAINT-BRIEUC



Tréveneur - St Quay Portrieux - Plourhan - Etables sur Mer - Lantic - Binic - Pordic - Plélin - St Brieuc - Langueux - Hillon - Yffiniac - Plédran - Trégueux - St Julien - Ploufragan - La Meaugon - St Donat - Trémuson - Trémeloir - Plaine Haute - St Brandan - Quintin - La Leslay - Le Foël - St Gildas - Le Vieux Bourg - St Bihy - Lanfains - La Harmoye - Plaintel - Ploec-sur-Lié - Le Bodeo - L'Hermitage Lorge - St Carneuc - Quesoy - Moncontour - Hénon - Trédaniel - Plémy - Langast - Erzoy - Plunet - Pleneuf Val André - La Boullie - St Alban - Planguenoual - Mérieux - Andel - Lamballe - Héhansal - Quintenic - Noyal - St Riou - Coëtmieux - Pommeret - Meslin - Landehen - Bréhard - St Trimoel - La Malhoure - Pengilly - St Glen - Trebry

Documents de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale téléchargeables sur le site internet du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc ou disponibles sur demande :

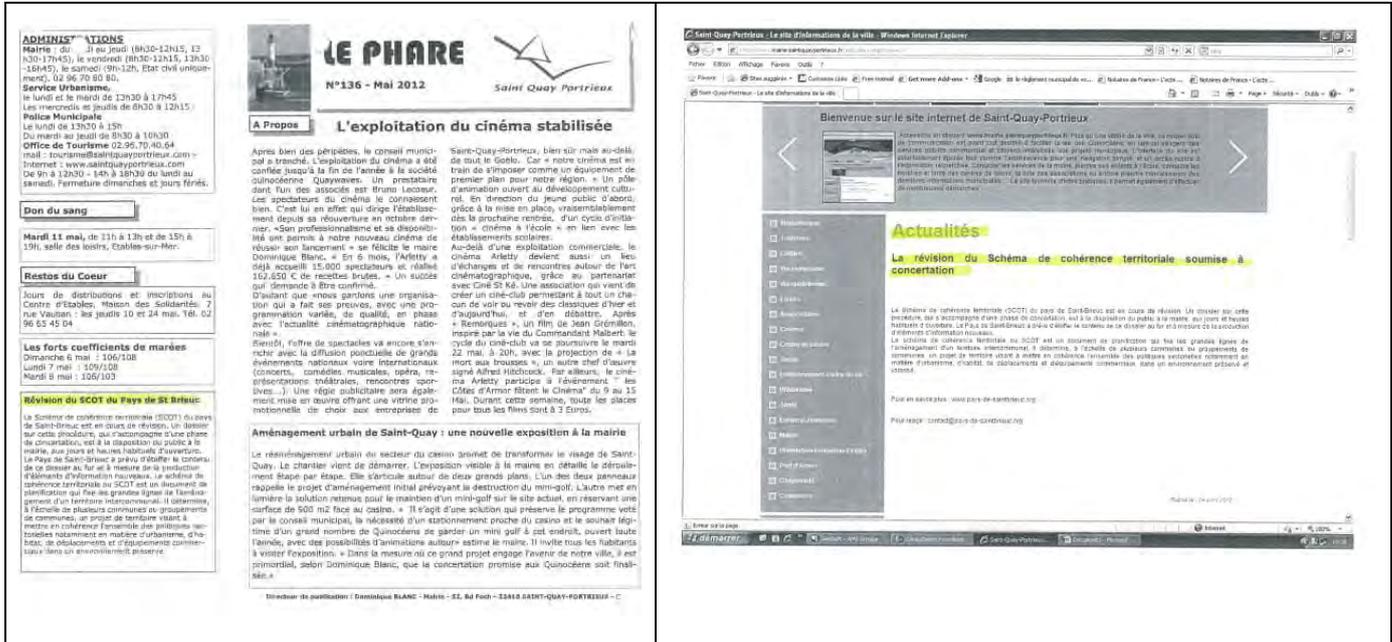
**par courrier** : Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc  
Centre Hemera  
8 rue des Champs de Pies  
CS 40532  
22035 Saint-Brieuc cedex

**par téléphone** : 02.96.58.08.08

**par mail** : [contact@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:contact@pays-de-saintbrieuc.org)

Diagnostic territorial	Etat initial de l'environnement	Projet d'aménagement et de développement durables PADD
<p>2. Diagnostic territorial</p> <p>Version 1 juin 2012</p>	<p>3. Etat initial de l'Environnement</p> <p>Document provisoire Version 1 juin 2012</p>	<p>2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables</p> <p>Document provisoire Version 1 juin 2012</p>

Les envois réguliers de ces différents documents ont fait l'objet de courriers adressés à chaque Maire et précisant les objectifs du dossier de concertation communale et l'importance de sa mise à jour. Par ailleurs, les Mairies ont été invitées à agencer, à leur convenance, un espace de consultation « SCOT » avec table, chaise, présentoir permettant ainsi à toute personne intéressée de prendre connaissance du dossier et des publications du SCOT. Le dossier de concertation communale a été également mis à la disposition du public au siège du Syndicat Mixte du Pays de Saint Briec.



d. Site internet : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

Le Syndicat Mixte dispose, depuis 2005, d'un site internet [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org) accessible au grand public et d'un intranet <http://intranet.pays-de-saintbrieuc.org> accessible aux élus, techniciens et partenaires.

Au fil des années, le site internet et l'intranet ont évolué, dans leurs chartes graphiques comme dans leurs contenus. Depuis 2005, une rubrique « Schéma de Cohérence Territoriale » existe sur le site internet permettant de faire connaître, au plus grand nombre, les réflexions et travaux réalisés dans le cadre de l'élaboration du SCOT 2008 ; l'espace « SCOT » réservé sur l'intranet du Pays de Saint Briec a permis de partager avec les élus et partenaires des documents de travail, données et autres. Cet espace intranet étant plus spécifiquement réservé aux élus et techniciens des communes et EPCI, les modalités de concertation et d'association des personnes concernées via cet outil sont abordées au chapitre III.3 page 31 .



A l'occasion de la prescription de la révision du SCOT, le Syndicat Mixte a étudié la présentation de la rubrique « SCOT » du site internet afin de présenter la démarche de révision tout en conservant, en référence, les éléments et documents du SCOT approuvé en janvier 2008, toujours en vigueur.

La rubrique relative à la révision du SCOT a été organisée en 6 sous rubriques<sup>6</sup> :

- ▶ **la révision du SCOT dès 2011** : expose le contexte législatif et réglementaire de la révision et explique la notion de SCOT version Grenelle
- ▶ **les documents de la révision du SCOT** : liste les différents documents du projet de SCOT (diagnostic de territoire, PADD et DOO) en précisant leurs objectifs, la démarche engagée pour leurs rédactions, leurs contenus... et intègre un lien de téléchargement vers les fichiers concernés ainsi que vers les éditions de La Lettre dans lesquelles le Syndicat Mixte y fait référence.
- ▶ **les étapes de la révision du SCOT** : énonce le calendrier de la procédure et indique la phase à laquelle le projet est arrivé.
- ▶ **la concertation de la révision du SCOT** : explique les modalités de concertation de la population et des autres personnes concernées, regroupe les publications de la révision en intégrant les liens de téléchargement correspondants, annonce et rend compte des réunions publiques, de l'exposition itinérante... et enfin permet par le biais d'un formulaire de s'inscrire aux newsletters.
- ▶ **en savoir plus sur le SCOT** : liste, pour mieux comprendre, les liens utiles notamment vers les sites du Ministère de l'Ecologie du Développement Durable des Transports et du Logement, de la Fédération Nationale des SCOT, de Légifrance (Code l'Urbanisme, Lois de Grenelle...), de la DREAL.
- ▶ **les publications de la révision du SCOT** : reprend l'ensemble des documents, délibérations, études et publications téléchargeables dans le cadre de la révision.

L'information sur la révision du SCOT est également présente dès la page d'accueil du site internet sur laquelle figure les actualités récentes des travaux du Syndicat Mixte du Pays de Saint Briec. On y retrouve les dernières actualités du SCOT, les autres étant consultables dans la rubrique du même nom dans le menu principal du site.

Une vingtaine d'actualités ont été publiées sur le site internet. Il s'agissait d'informer le grand public du lancement de la révision du SCOT, de la publication des lettres d'informations, des versions provisoires des documents du SCOT, également d'annoncer l'exposition itinérante, les réunions publiques et d'en rendre compte ou bien encore de faire un point sur l'avancement des travaux de réflexion et de rédaction du projet de SCOT.

---

<sup>6</sup> *Contenus des rubriques et sous rubriques annexés au présent bilan*



Exemples d'actualités du site internet

La page d'accueil permet également à tout internaute de s'inscrire à la newsletter de la révision du SCOT, via un formulaire renseignant notamment un profil (actif, retraité, sans emploi, particulier, entreprise, association). Une centaine de personnes est ainsi abonnée à l'actualité de la révision.



La rubrique générale du site internet « publications » reprend l'ensemble des publications du Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc et notamment celles du SCOT. Dans cette rubrique, on observe les téléchargements des internautes ainsi on peut noter les données suivantes :

Synthèse du diagnostic publiée en novembre 2012 : .....	279 téléchargements
Diagnostic publié en mars 2013 : .....	107 téléchargements
Etat Initial de l'Environnement publié en mars 2013 : .....	96 téléchargements
Synthèse du PADD publiée en février 2013 : .....	74 téléchargements
PADD publié en mars 2013 : .....	58 téléchargements
DOO publié en juin 2013 : .....	138 téléchargements
Cartes du DOO publiées en juin 2013 : .....	94 téléchargements
Synthèse du DOO publiée en juillet 2013 : .....	85 téléchargements
Diaporama diffusé en réunion publique du 28 novembre 2012 : .....	32 téléchargements
Diaporama diffusé en réunion publique du 18 avril 2013 : .....	33 téléchargements
La Lettre n° 5 (DOO) publiée en juillet 2013 : .....	74 téléchargements
La Lettre n°4 (PADD) publiée en mars 2013 : .....	23 téléchargements
La Lettre n°3 (diagnostic et EIE) publiée en septembre 2012 : .....	85 téléchargements
La Lettre n°2 (diagnostic de territoire) publiée en juillet 2012 : .....	59 téléchargements
La Lettre n°1 (lancement de la révision) publiée en décembre 2011 : .....	155 téléchargements

Plusieurs Communes et EPCI du Pays de Saint Brieuc disposant d'un site internet font le relais de l'information sur le SCOT en proposant, par exemple, du contenu et un lien vers le site internet du pays (rubrique SCOT) dans leurs rubriques « urbanisme » (exemple de la Ville d'Erquy), « économie-emploi » (exemple de Lamballe Communauté) ou « environnement » (exemple du Pays de Moncontour).

A noter que le site internet du Pays de Saint Brieuc > rubrique SCOT est bien référencé<sup>7</sup> sur les moteurs de recherche, particulièrement sur Google, permettant ainsi à l'internaute un accès rapide aux informations qu'il cherche sur le SCOT du Pays de Saint Brieuc.

Par ailleurs, dans un souci de rendre facilement accessible l'information sur la révision du SCOT, un QR Code a été généré permettant ainsi à toute personne intéressée de se connecter au site internet du Pays de Saint Brieuc à partir d'un téléphone mobile ou d'un autre lecteur. Ce pictogramme a, ainsi, été inséré sur les panneaux d'exposition, les lettres d'informations du Schéma de Cohérence Territoriale, affiches des réunions publiques, etc...



#### e. Autres articles d'information locale

D'autres informations sont parues dans la presse ou dans les bulletins d'informations locales. Il s'agit notamment d'actualités publiées à l'occasion du lancement de la révision du SCOT. En effet, fin 2011, le Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc a proposé aux 64 communes et aux 7 EPCI du territoire d'insérer, dans leurs bulletins d'informations locales et sur leurs sites internet, un article expliquant la démarche de révision et sollicitant la contribution de la population.

---

<sup>7</sup> en tapant simplement le mot clé « SCOT » sur google.fr, le site internet du Pays de Saint Brieuc est le 2<sup>ème</sup> résultat obtenu, après le site de wikipedia.org

# DESSINONS L'AVENIR Aménager notre territoire

Le Pays de Saint-Brieuc a lancé en juin 2011 la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être prises en compte par les communes et communautés de communes, notamment au travers des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), ce qui a été fait pour le PLU de Ploufragan approuvé en décembre 2011.

« Les lois Grenelle de l'environnement ont conduit le Pays de Saint-Brieuc à engager la révision de ce schéma, explique Loïc Cauret, président du syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc. Elles ont renforcé le rôle stratégique des SCOT dans la mise en œuvre des objectifs de protection de l'environnement et d'intégration des préoccupations liées aux énergies et au changement climatique. Désormais, le territoire peut se fixer des ambitions en matière de maîtrise de l'énergie et d'émissions de CO<sub>2</sub> ou d'aménagement numérique... Le prochain SCOT devra également prévoir des objectifs chiffrés de consommation économe de l'espace, dans le même esprit que le SCOT en vigueur, qui aborde déjà la question de la densification urbaine... »

## Concrètement, à quoi sert le SCOT ?

- **S** comme SCHEMA... Dessiner l'avenir... pour doter le territoire d'un programme d'aménagement et de développement durable permettant de construire, avec les habitants, un cadre de vie attractif, dynamique et préservé
- **C** comme COHERENCE... Rechercher l'harmonie... une exigence d'écoute à l'égard de chaque catégorie d'habitant, qu'il soit jeune enfant, lycéen, homme, femme, chef d'entreprise, salarié, sportif, artiste, retraité... afin d'imaginer ensemble des réponses aux besoins divers :
  - qui ne soient pas contradictoires mais complémentaires,
  - qui ne soient pas particulières mais globales et facilitant la cohésion,
  - qui ne soient pas désordonnées, mais articulées et cohérentes entre elles.
- **O** comme ORGANISATION... Organiser et savoir s'organiser... pour les 20 ans qui viennent, alors que la population du pays va augmenter. Où et comment accueillir les nouveaux habitants ? Où travailler ? Où et comment acheter ? Comment se déplacer ?

**Apportez votre pierre à l'édifice en contribuant à la révision du SCOT...**  
 Dans le cadre de la concertation autour de la révision du SCOT, le Pays de Saint-Brieuc édite une lettre d'information semestrielle pour informer les habitants. Celle-ci permet à chacun de prendre connaissance des objectifs et motifs de révision du SCOT, du calendrier de la procédure, des bureaux d'étude qui accompagnent les élus dans leur réflexion, et des grands enjeux du territoire, à long terme.  
 Vous trouverez cette lettre d'information sur le site internet du Pays de Saint-Brieuc : <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/>

Et tout cela en préservant la qualité de l'eau, les paysages, l'activité agricole... et en limitant notre contribution au réchauffement climatique.

• **T** comme TERRITOIRE... Faire communauté... sur le pays, avec 198 500 habitants, 64 communes regroupées autour de la baie de Saint-Brieuc, en une communauté d'agglomération et 6 communautés de communes. Territoires divers, urbains, littoraux, ruraux, enjeux multiples, mais défis communs à relever. L'important est, dans la concertation, de faire de cet espace un vrai territoire de projet et de traduire la volonté dans les outils que sont le SCOT et les PLU.

Informations recueillies auprès du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc

## Le calendrier de la révision du SCOT du Pays de Saint-Brieuc

Début des études : octobre 2011  
 Arrêt du projet : avril-mai 2013  
 Enquête publique : septembre-octobre 2013  
 Approbation du SCOT : janvier 2014



Le territoire - mars 2012

## Editorial



Quatre années se sont écoulées depuis les élections municipales de 2008, renouvelées à 40% les élus communautaires. Quatre années de réflexion prenant en compte les besoins de la population de notre territoire. Soucieux de limiter l'incroyable augmentation des dépenses de fonctionnement, afin de permettre la réalisation d'investissements d'intérêt général, le conseil communautaire a défini trois projets, autour de l'entente, le sport et la culture.

- Le futur pôle enfance, près de la piscine, aura quatre objectifs :
- remplacer la halte-garderie actuelle ;
  - agrandir l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (maternel) (ALS-H) ;
  - améliorer les conditions d'accueil du Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) ;
  - regrouper sur un seul site l'ensemble des services communautaires destinés aux enfants de moins de 6 ans afin de créer des passerelles entre eux, et mutualiser des espaces communs.

Un terrain de sports de plein air doit voir le jour sur Quintin à proximité du stade Jean de Bagnieux. La vocation de cet équipement sportif sera de recevoir les élèves des établissements scolaires et les joueurs de rugby. Enfin, même si ce dossier n'est pas encore finalisé, la Communauté s'est engagée à aider l'association du cinéma "Les Rochettes" dans la maîtrise de cet espace culturel. Ces trois projets communautaires sont particulièrement fédérateurs autour de notre petite cité de caractère. Mais Quintin Communauté permet l'existence de bien d'autres services impossibles à développer individuellement, comme le service de repas à domicile pour les personnes âgées, l'école de musique, les centres de loisirs, la piscine, sans oublier les préoccupations d'aménagement du territoire, de développement économique (avec d'activités de la Ville Neuve) et d'environnement (assainissement, déchets ménagers, reconnaissance de la qualité de l'eau).

L'ensemble des actions de Quintin Communauté est présenté dans le budget détaillé pages 4 et 5 de ce bulletin.

Patrick CORNÉC  
 Conseiller municipal à LE FOCEL  
 Vice-président aux finances

**Bulletin d'informations de Quintin Communauté**  
 • Responsable de publication : Françoise Guillou  
 • Rédaction : Guball - Presse 22940 Plainville - Tél. 06 81 58 83 77  
 • Réalisation et impression : Roudenn Grafik - Pleirin Tél. 02 96 58 02 03

## Infos

### Participez à l'avenir de votre territoire



Le Pays de Saint-Brieuc a décidé de reviser son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être prises en compte par les communes et communautés de communes, notamment au travers des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

**S** comme Schéma... Dessiner l'avenir : une ambition des élus du Pays de Saint-Brieuc pour doter le territoire d'un programme d'aménagement et de développement durable permettant de construire, avec les habitants, un cadre de vie attractif, dynamique et préservé.

**C** comme Cohérence... Rechercher l'harmonie : une exigence d'écoute à l'égard de chaque catégorie d'habitant, qu'il soit jeune enfant, lycéen, homme, femme, chef d'entreprise, salarié, sportif, artiste, retraité... afin d'imaginer ensemble des réponses aux besoins divers :
 

- qui ne soient pas contradictoires mais complémentaires,
- qui ne soient pas particulières mais globales et facilitant la cohésion,
- qui ne soient pas désordonnées, mais articulées et cohérentes entre elles.

**O** comme Organisation... Organiser et savoir s'organiser pour les 20 ans qui viennent, alors que la population du pays va augmenter. Où et comment accueillir les nouveaux habitants ? Où travailler ? Où et comment acheter ? Comment se déplacer ? Et tout cela en préservant la

qualité de l'eau, les paysages, l'activité agricole et en limitant notre contribution au réchauffement climatique.

**T** comme Territoire... Faire communauté sur le pays, avec 198 500 habitants, 64 communes regroupées autour de la baie de Saint-Brieuc, en une communauté d'agglomération et 6 communautés de communes. Territoires divers, urbains, littoraux, ruraux, enjeux multiples, mais défis communs à relever. Comment, dans la concertation, faire de cet espace un vrai territoire de projet et comment traduire la volonté dans les outils que sont le SCOT et les PLU ?

Apportez votre pierre à l'édifice en contribuant à la révision du SCOT. Des informations sont disponibles dans votre mairie ou sur le site internet du Pays de Saint-Brieuc : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

**Calendrier de la révision du SCOT du Pays de Saint-Brieuc :**  
 • Début des études : octobre 2011  
 • Arrêt du projet : avril-mai 2013  
 • Enquête publique : septembre - octobre 2013  
 • Approbation du SCOT : janvier 2014

### Des couches lavables à La Farandole



En partenariat avec le Smetral III de Ploufragan, l'équipe de la halte-garderie La Farandole a entamé une expérimentation de couches lavables avec les parents volontaires, jusqu'en juin. La finalité de cette opération s'inscrit dans le sens du développement durable, notamment pour réduire les déchets de nos poussies. « *Naturellement, il faut aussi voir l'impact économique au niveau de la machine à laver, mais nous dresserons un bilan au terme de cette expérimentation* » indique le directeur de La Farandole, Anthony Jarret, qui précise que plusieurs parents ont également opté pour les couches lavables à la maison.

A cet égard, les parents intéressés par cette pratique peuvent contacter Amélie Bebois, chargée de mission "Promotion de la couche lavable" au Smetral, tél. 02 96 76 60 44.  
 Smetral : Syndicat mixte d'études, de BI et de traitement des déchets ménagers sur le zone centrale des Côtes-d'Armor



Site internet CDC Côte de Penthièvre



Site internet Lamballe Communauté

La presse a également publié des articles rendant compte des débats qui ont eu lieu dans les communes ou dans les EPCI lors de l'examen du Projet d'Aménagement et de Développement Durables ou du Document d'Orientation et d'Objectifs. Certains articles parus concernaient plus spécifiquement une problématique soulevée à l'occasion de l'avancée des réflexions sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (friches industrielles, commerciales et tertiaires – photovoltaïque au sol – consommation d'espaces...)

#### f. Les associations agréées de protection de l'environnement

Conformément à l'article L.121-5 du Code de l'Urbanisme, 14 associations agréées de protection de l'environnement<sup>8</sup>, intervenant sur le territoire du Pays de Saint Brieuc, ont été sollicitées, dès le début des réflexions, pour contribuer au projet de révision du SCOT :

- Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor
- Pléneuf Val André pour la qualité de la vie (AVA)
- Fédération des Associations de Protection de l'Environnement et de la Nature des Côtes d'Armor (Côtes d'Armor Nature Environnement)
- Vivarmor Nature
- Association pour la protection des sites d'Erquy
- Société ornithologique d'Armor
- Groupement départemental des lieutenants de l'ouvetrie des Côtes d'Armor
- Eau et Rivières de Bretagne
- Association de la source à la mer
- Fédération des Côtes d'Armor pour la pêche et la protection du milieu aquatique

<sup>8</sup> Liste des associations agréées de protection de l'environnement communiquée par le Préfet des Côtes d'Armor

- Association « Halte aux marées vertes »
- Groupement d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor
- Association de recherche et de protection de l'environnement des cantons de Plouagat et de Chatelaudren (ARPE)
- Association "Mouvement pour l'Environnement et la Raison" (MER)

Les 14 associations ont été destinataires des 5 éditions de [La Lettre](#) et des [newsletters](#). Par ailleurs, le Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc les a saisis, pour avis et observations :

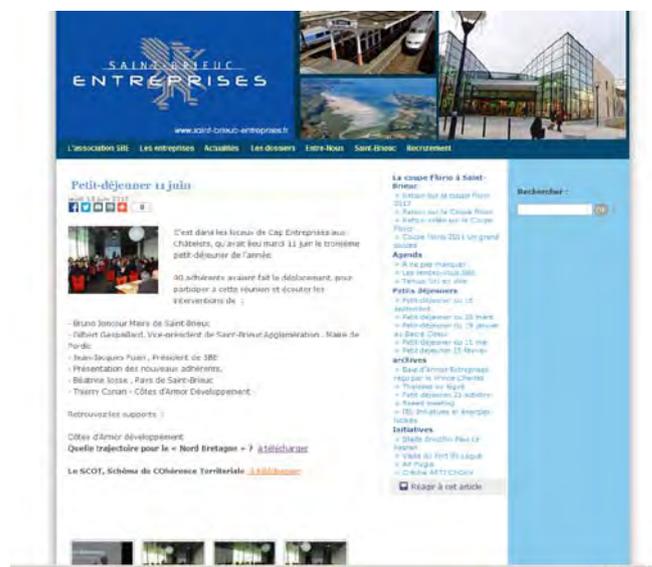
- sur la synthèse du diagnostic de territoire (novembre 2012). Eaux et Rivières de Bretagne a formulé un avis sur le diagnostic de territoire et l'Etat Initial de l'Environnement,
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (janvier 2013). Deux associations : AVA et Eaux et Rivières de Bretagne ont formulé un avis sur le projet de PADD,
- et le projet de Document d'Orientation et d'Objectifs (mai 2013). Trois associations : AVA, Vivarmor Nature et Côtes d'Armor Nature Environnement ont formulé des observations sur le projet de DOO transmis en mai 2013.

Les 14 associations agréées ont également reçu une invitation pour participer aux [réunions publiques](#).

## g. Les associations locales et autres partenaires

D'autres associations locales ont sollicité le Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc pour une présentation de la procédure de révision du SCOT : l'Association Départementale des Secrétaires de Mairie (rencontre du 8 mars 2012) et l'Association Saint-Brieuc Entreprises (rencontre du 11 juin 2013).

Lors d'un petit-déjeuner organisée par l'Association Saint-Brieuc Entreprises, le 11 juin 2013, 90 personnes ont assisté à la présentation du SCOT : Qu'est-ce que le SCOT ? Quels sont les enjeux identifiés et quelles réponses peuvent être apportées par le SCOT ?



Par ailleurs, d'autres associations locales ont été invitées à participer aux débats sur le projet de SCOT, notamment du fait de la concertation auprès des structures membres du [Conseil de Développement](#) et ont pu y contribuer particulièrement sur les thématiques entrant dans leur domaine de compétence, c'est le cas, par exemple, de l'Agence Locale de l'Energie avec laquelle une collaboration étroite a été mise en place pour répondre aux enjeux énergétiques du projet de SCOT.

Cette collaboration avec d'autres partenaires associatifs ou non s'est également traduite par l'envoi des [lettres d'informations](#) et des [newsletters](#) ainsi que par leur participation aux [tables rondes thématiques](#), aux [colloques](#) et [réunions publiques](#).

### III.2. LA CONCERTATION ET L'ASSOCIATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le Conseil de Développement est une association consultative, créée aux côtés de Saint-Brieuc Agglomération et du Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc. Ses réflexions sont guidées par la prise en compte du développement durable, la recherche d'une cohérence globale pour le territoire et l'exploration de la dimension prospective.

Il réunit des hommes et des femmes, issus des secteurs qui animent la vie des habitants : emploi, économie, culture, santé, formation, solidarité... Tous ces acteurs aux compétences diverses sont rassemblés pour s'informer, échanger, débattre et participer aux politiques publiques locales. Ils apportent ainsi leurs suggestions sur de nouveaux projets pour améliorer la vie et le bien être de chacun.

Le Conseil de Développement a été associé dès le début du projet. Le Président du Conseil de Développement (ou son représentant), Membre du [Comité de pilotage](#) a pu ainsi participer directement à la rédaction des différents documents constitutifs du SCOT. Par ailleurs, 5 représentants du Conseil de Développement, dont le Président, siégeant au [comité syndical](#), en tant que Membres associés, ont pu ainsi être tenus informés régulièrement de l'avancement des travaux de la révision.

Une première réunion d'information a été organisée le 14 mars 2012 auprès des Membres du Conseil de Développement, réunis en assemblée plénière. Cette présentation a permis de leur présenter l'objet du SCOT, les motifs de la révision (Grenelle), le déroulement et le calendrier de la procédure de révision et les modalités de la concertation mise en œuvre. L'objectif affiché de la séance était également de déterminer dans quelle mesure et par quels moyens le Conseil de Développement souhaitait s'inscrire dans la démarche de révision du SCOT.

#### **Extrait du compte-rendu de séance** (Conseil de Développement 14.03.2012)

*C'est avec la conviction que la société civile peut apporter son expertise que le Conseil de Développement souhaite s'inscrire dans la démarche. Pour cela, un groupe de travail a été constitué sur la base du volontariat. Ce groupe de travail est en attente du Diagnostic afin d'élaborer une première contribution écrite en retour sur ce document. De même, un retour écrit pourra être réalisé sur le PADD et le DOO. [...]*

*Il sera possible de travailler sur des thématiques, conjointement avec l'évaluation de la Charte. Il est prévu d'axer le travail sur l'énergie, le foncier et la gestion de l'espace urbain, avec une transverse agriculture [...]*

Le 8 octobre 2012, le Syndicat Mixte a présenté au groupe de travail « SCOT » du Conseil de Développement, un point d'étape sur la procédure de révision ainsi que les premières orientations du projet d'aménagement et de développement durables, s'appuyant sur les éléments du diagnostic de territoire.

**Extrait du compte-rendu du groupe de travail** (Conseil de Développement 08.10.2012)

*Le groupe de travail a déjà eu l'occasion de s'approprier le diagnostic, et les scénarios de développement qui avaient été proposés. Il a déjà donc pu formuler des remarques qui ont été communiquées au syndicat mixte du pays, mais qui n'ont pas été formalisée dans un avis :*

*⇒ S'assurer qu'il y ait une répartition territorialisée des objectifs de construction de logements et d'accueil de la population par zones (ou pôles) afin de pouvoir anticiper les services nécessaires (gestion déchets, transports,...)*

*⇒ Importance de « faire évoluer les moyens pour se déplacer » : penser les réseaux de transport en amont de chacune des opérations de nouveaux logements*

*⇒ Penser le maillage des territoires ruraux, en densifiant l'habitat en zones urbaine et rurale*

*⇒ S'assurer que la thématique « algues vertes et qualité de l'eau » soit présente dans les enjeux*

*⇒ Permettre une appropriation du SCOT par l'ensemble des élus du pays : pour vivre, le SCOT se doit d'être pédagogique*

*⇒ Penser la démographie en articulant accroissement et vieillissement de la population, pour optimiser les services existants dans les communes [...]*

*Le Conseil de développement partage les orientations générales qui figurent actuellement dans le PADD (projet d'aménagement et de développement durable). Il souhaite contribuer à l'élaboration du document d'orientations et d'objectifs (DOO) afin leur déclinaison réglementaire. [...]*

Une dernière rencontre avec le groupe de travail « SCOT » du Conseil de Développement, le 25 mars 2013 a permis de présenter les premiers éléments du Document d'Orientation et d'Objectifs et de débattre. Les Membres du groupe de travail ont émis différentes remarques et propositions en fonction des prescriptions et recommandations présentées.

Le Conseil de Développement, impliqué dans la révision du Schéma de Cohérence Territoriale, notamment par les échanges et discussions collectives, a élaboré 3 contributions officielles, adressées au Président du Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc :

- une contribution générale, qui balaie l'ensemble des champs du SCOT révisé, élaborée en avril 2013
- une contribution spécifique relative au document d'aménagement commercial, élaborée en juin 2011
- une contribution spécifique relative au Document d'Orientation et d'Objectifs, élaborée en septembre 2013

Par ailleurs, les Membres siégeant au Conseil de Développement et les structures adhérentes ont été destinataires de « [La lettre](#) », lettre d'information de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale, des [newsletters](#) et d'autres publications (synthèse du diagnostic, version 1 – janvier 2013 du PADD). Ils ont également été invités aux [réunions publiques](#) et [colloques](#) organisés dans le cadre de la révision.

### III.3. LA CONCERTATION ET L'ASSOCIATION DES ÉLUS ET DES TECHNICIENS DES COMMUNES ET DES EPCI

#### a. Réunions

**Diverses réunions** ont été organisées avec les Conseillers municipaux, les Délégués communautaires et les techniciens des communes et des EPCI durant la procédure de révision du SCOT, en plus des réunions du Comité syndical et du Comité de pilotage, chargé d'examiner et de valider le contenu des phases de travail de la révision :

#### ► **Elaboration du diagnostic de territoire :**

**Entretiens menés par le cabinet d'études CITADIA**, en novembre et décembre 2011, avec les Présidents des 7 EPCI du territoire et des personnes ressources.

**Réunion du comité technique de pays**, en novembre 2011, associant les Directeurs des 7 EPCI et les chargés de mission du Syndicat Mixte

**Rencontre avec les services de l'agglomération** en décembre 2011

**Réunions par EPCI**, entre janvier et mars 2012, organisées par le Syndicat Mixte avec les Secrétaires généraux et DGS des communes

La synthèse du diagnostic a été transmise, par courrier, à l'ensemble des Communes et EPCI du territoire, aux Personnes Publiques Associées, aux associations agréées de l'environnement et aux partenaires.

#### ► **Rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables :**

**4 tables rondes thématiques** organisées en juin 2012 associant des experts autour des thématiques « habitat / démographie / équipements et services », « énergie et gaz à effet de serre », « économie / agriculture / consommation d'espace », et « environnement / paysage / trame verte et bleue ».

L'objectif de ces tables rondes était de mener une réflexion commune entre représentants des services, représentants du milieu associatif et des habitants, permettant de dégager et de hiérarchiser des enjeux relatifs à des thématiques ciblées ainsi qu'une première approche de la manière de décliner ces enjeux dans le projet du SCOT.

Lors de la présentation du diagnostic, des questions et des interrogations ont émané de la part des participants concernant le rôle du SCOT et les outils dont celui-ci peut disposer afin de réaliser ses ambitions. Ces questions ont permis d'amorcer la réflexion qui s'est par la suite engagée au sein des différents ateliers de manière plus précise et plus développée.

### **Questions générales des participants** (extraits du compte-rendu du 27 juin 2012)

- Quelle articulation entre avenir des espaces agricoles, la consommation d'espace et les zones humides ? Quels impacts sur l'agriculture lorsqu'il y a extension des zones d'activités ?
- Quelle articulation de la loi Littoral avec le SCOT ? (définition villages-hameaux / espaces proches du rivage / espaces remarquables)
- Question sur la gestion des déchets ménagers et son intégration dans le SCOT et dans l'EIE. Il a été rappelé que cette question doit notamment être appréhendée au regard de la capacité du territoire à accueillir la population
- Quelle méthodologie utilisée pour la réalisation de la TVB (Trame Verte et Bleue) et quelles conséquences en seront tirées dans les PLU ?

### Atelier Habitat – démographie – équipements et services

Forte volonté des acteurs de créer des conditions de développement de l'habitat et d'accueil de la population rompant avec les modes d'urbanisation standards, connus sur la dernière décennie : construire des logements dans un volume suffisant pour accueillir la population nouvelle prise en compte dans les projections démographiques de l'INSEE ; ne pas aggraver les déséquilibres sociodémographiques qui se profilent (spécialisation du littoral dans l'accueil de personnes retraitées, etc.).

### Atelier Energie – gaz à effet de serre

Triple enjeu du SCOT en la matière : réduction des GES, adaptation du territoire au changement climatique, réduction des consommations d'énergie et production locale d'énergie (éolien, bois-énergie, méthanisation). Les acteurs soulèvent la question des transports de marchandises et la nécessité de conserver les lignes ferroviaires dédiées au fret.

En matière d'urbanisme, nécessité de travailler sur les outils permettant de favoriser la performance énergétique. Les futures constructions devront être proches des zones de services/commerces/emplois/transports tout en veillant à ne pas dévitaliser les zones rurales.

### Atelier Economie – agriculture – consommation d'espace

Volonté des acteurs d'avoir une politique engagée et de mettre en place des actions permettant d'optimiser l'utilisation de l'espace par les zones d'activités économiques : éviter les friches, ne pas étendre les zones d'act tant qu'elles ne sont pas totalement occupées, mettre en place des outils / des prescriptions afin d'économiser le foncier.

En matière d'activités agricoles, nécessité de conforter l'agriculture qui « irradie » tout le territoire. Une réflexion entre espaces agricoles et espaces urbains doit être menée.

### Atelier Environnement – paysage – trame verte et bleue

L'objectif de cet atelier était notamment de présenter la démarche d'identification de la trame verte et bleue sur le territoire du Pays de Saint Brieuc et d'ouvrir sur les possibilités de traduction dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale. Le débat se conclut sur le fait qu'il n'y a pas d'écriture figée de la trame verte et bleue, puisque qu'elle se base sur des dynamiques (dynamiques des déplacements, facultés d'adaptation, projets d'aménagement ou de restauration, ...), les connaissances s'affineront dans le futur. Il s'agit, dans le SCOT, d'acquiescer une vision d'ensemble. La traduction relève des outils du code de l'urbanisme (qui demeurent inchangés : zonage, EBC, Loi Paysage, ...).

**4 Réunions de présentation du PADD** dans les EPCI, à destination des Conseillers communautaires, Maires, Adjointes à l'urbanisme et techniciens des EPCI et des communes :

- 24 octobre 2012 : élus de Saint-Brieuc Agglomération
- 24 octobre 2012 : élus des EPCI littoraux du Sud Goëlo et de la Côte de Penthièvre
- 25 octobre 2012 : élus des EPCI ruraux de Quintin Communauté, Centre Armor Puissance 4 et Pays de Moncontour
- 7 novembre 2012 : élus de Lamballe Communauté

#### **5 Réunions de présentation du PADD devant les Conseillers communautaires des EPCI**

- 31 janvier 2013 : Conseil communautaire de la CDC Sud Goëlo
- 12 février 2013 : Conseil communautaire de la CDC du Pays de Moncontour
- 14 février 2013 : Bureau communautaire de Saint-Brieuc Agglomération
- 21 février 2013 : Conseil communautaire de Lamballe Communauté
- 21 février 2013 : Conseil Communautaire de Centre Armor Puissance 4

La majorité des remarques formulées lors de ces rencontres avec les élus concerne les thématiques suivantes : consommation foncière, production et densité de logements, renouvellement urbain et attractivité économique des centres-bourgs et centres-villes.

Après débat en comité syndical du 14 décembre 2012, Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** a fait l'objet d'un **envoi postal** à l'ensemble des Communes et EPCI du territoire afin qu'il puisse être **débatu dans les instances communales et intercommunales**. Il a été également envoyé aux Personnes Publiques Associées, aux associations agréées de l'environnement et aux partenaires. Une vingtaine d'avis ont été transmis au Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc.

#### **➔ Rédaction du Document d'Orientation et d'Objectifs :**

**2 rencontres spécifiques avec les Maires des 15 Communes littorales**, organisées les 18 décembre 2012 et 15 avril 2013 ont permis d'échanger et de proposer des orientations dans le DOO sur les problématiques littorales en tenant compte des recommandations de l'Etat sur ces questions. Plusieurs points sont abordés, en présence du cabinet d'avocat CVS (le 15 avril 2013) qui a apporté des réponses au regard de l'application de la loi Littoral : délimitation des espaces proches du rivage, projets touristiques structurants, identification des villages des communes littorales, densification des hameaux, articulation entre trame verte et bleue et coupures d'urbanisation, extension des campings....

**3 réunions de présentation** du DOO aux Conseillers communautaires, Maires, Adjointes à l'urbanisme et techniciens des EPCI et des Communes :

- le 11 juin 2013 à Lamballe pour élus des Communautés de communes Côte de Penthièvre, Pays de Moncontour, Centre Armor Puissance 4 et Lamballe Communauté
- le 19 juin 2013 à Binic pour les élus de Saint-Brieuc Agglomération et des Communautés de Communes de Quintin Communauté et du Sud Goëlo.

Les principales remarques, formulées lors de ces rencontres, concernent les questions liées à :

- la densité appliquée à l'habitat, notamment au regard des PLH existants,
- la desserte en transports en commun des zones à urbaniser
- la définition de la centralité
- l'adéquation entre innovation architecturale des bâtiments, performance énergétique, isolation par l'extérieur et préservation du patrimoine bâti
- l'implantation des activités tertiaires
- la délimitation des zones d'aménagement commercial ZACOM

**Une réunion spécifique** sollicitée par Quintin Communauté a été organisée le 13 septembre 2013 pour présenter le projet de SCOT aux conseillers communautaires.

**Réunions en mars et avril 2013 des groupes de travail** composés de techniciens experts, chargés d'ajuster, d'enrichir et compléter les orientations du DOO sur les thématiques entrant dans leur domaine de compétences :

- Groupe technique « économie - tourisme - agriculture – commerce » réunissant des techniciens de services urbanisme, des services économiques des EPCI et d'autres experts partenaires : DDTM, CAUE, Chambre d'agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Côtes d'Armor Développement et Agence locale de l'Energie (ALE).
- Groupe technique « habitat – mobilité » réunissant des techniciens de services urbanisme, des services de l'agglomération (aménagement, cadre de vie – territoire et déplacements) et d'autres experts partenaires : DDTM, CAUE, ALE, ADIL, Terre et Baie Habitat, Côtes d'Armor Habitat, EP Foncier de Bretagne, Conseil Général des Côtes d'Armor.
- Groupe technique « littoral » réunissant des techniciens de services urbanisme, et d'autres experts partenaires : DDTM, Chambre de Commerce et d'Industrie, Conseil Général des Côtes d'Armor, CAUE.

**Une rencontre avec les techniciens des bassins-versants** concernés par le SCOT du Pays de Saint Brieuc a été organisée en mai 2013. Cette réunion a permis d'affiner la rédaction du DOO notamment en ce qui concerne les recommandations et prescriptions intégrant les notions telles que : capacités de traitement des stations au regard des projections de développement des communes, analyse des projets d'extension et d'opération nouvelles en matière de paysage et d'environnement (zone humide, assainissement), gestion des eaux pluviales à la parcelle, imperméabilisation des sols, volet « eau » des documents d'urbanisme...

Par ailleurs, le **Document d'Orientations et d'Objectifs**, dans sa version provisoire de mai 2013 validée par le comité de pilotage du 12 avril 2013, a été **transmis pour observations et avis** à l'ensemble des Communes et EPCI du Pays de Saint Brieuc, aux Personnes Publiques Associées, aux associations agréées de l'environnement et aux partenaires. Suite à la **consultation sur le DOO, 35 avis**, examinant toutes les thématiques du SCOT, ont été transmis au Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc.

b. Publication de lettres d'information : « La Lettre »

Le Comité de pilotage, chargé du suivi de la révision du SCOT, a décidé de publier, régulièrement au fil des différentes phases de la procédure, une lettre d'information destinée, prioritairement, à l'ensemble des élus : conseillers municipaux, conseillers généraux et régionaux du territoire ainsi qu'aux techniciens des communes et EPCI. L'objectif principal était d'informer les élus locaux des orientations politiques du projet et de les sensibiliser aux enjeux identifiés dans le SCOT. Chaque lettre a été rédigée autour de thématiques précises (consommations d'espace, énergie, économie, biodiversité...) en s'appuyant sur les étapes de la révision (diagnostic, PADD, DOO).

5 éditions de « La Lettre »<sup>9</sup> ont été publiées entre 2011 et 2013 et distribuées, par voie postale, à plus de 1 500 personnes : élus et techniciens, personnes publiques associées, associations agréées, Conseil de Développement, Commission locale de l'Eau, communes et EPCI et autres partenaires (ALE, ADE, CAD22, CAUE 22, etc...). Par ailleurs, chaque édition a fait l'objet d'une actualité sur le site [internet](#) et [l'intranet](#) du Pays de Saint Brieuc et a été mis en téléchargement permettant ainsi au plus grand nombre d'en prendre également connaissance.

► La Lettre n°1 – 15 décembre 2011 « Le Pays de Saint Brieuc révise son SCOT »

Cette première édition a permis d'informer du lancement de la révision et d'expliquer ses objectifs. Elle a été l'occasion de présenter la procédure de révision et les enjeux auxquels le territoire est confronté.



► La Lettre n°2 – 15 juillet 2012 « du diagnostic aux enjeux »

Le diagnostic de territoire est présenté autour des thématiques suivantes : démographie, habitat et économie.

Elle fait également le point sur les réunions de travail ou colloque organisés dans le cadre de la révision.



<sup>9</sup> Les 5 éditions de La Lettre sont annexées au présent bilan

➤ **La Lettre n°3 – septembre 2012 « du diagnostic aux enjeux »**

La deuxième édition est complétée par cette lettre permettant de faire un zoom sur la biodiversité et sur le profil climat du territoire constituant des éléments majeurs de l'état initial de l'environnement.

Par ailleurs, elle annonce la réunion publique du 28 novembre 2012 à PLEDRAN et informe de la mise à disposition de la synthèse du diagnostic en téléchargement sur le site internet du pays.



➤ **La Lettre n°4 – mars 2013 « le Projet d'Aménagement et de Développement Durables »**

Les 4 axes stratégiques du PADD, débattu en comité syndical du 14 décembre 2012, sont déclinés par orientation tout en rappelant les éléments de diagnostic sur lesquels s'appuie le projet politique du SCOT.

La réunion publique du 18 avril 2013 à HILLION est annoncée ainsi que la mise en téléchargement du PADD sur le site internet du pays.



➤ **La Lettre n°5 – juillet 2013 « le Document d'Orientation et d'Objectifs : des objectifs aux règlements »**

Cette dernière lettre d'informations du SCOT, avant l'arrêt du projet, est entièrement consacrée au Document d'Orientation et d'Objectifs.

A partir des axes stratégiques du PADD, sont reprises les principales prescriptions et recommandations du DOO sur lesquelles les élus sont invités à faire remonter leurs avis.



Il est prévu de publier une sixième édition de La Lettre, en décembre 2013, dont l'objet sera d'expliquer le projet de SCOT arrêté, la procédure de consultation des personnes publiques associées et la procédure d'enquête publique.

c. Intranet : <http://intranet.pays-de-saintbrieuc.org>

Depuis 2005, le Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc dispose, en parallèle au site [internet](#), d'un intranet organisé en espaces de travail collaboratifs, accessibles, en fonction de droits plus ou moins restreints, aux élus municipaux, aux techniciens des 64 communes et des 7 EPCI du territoire ainsi qu'à l'ensemble des partenaires avec lesquels le Syndicat Mixte travaille habituellement, soit 2 288 contacts répartis en différents groupes de travail.

L'intranet est un véritable outil de travail par lequel les élus et techniciens notamment peuvent retrouver l'ensemble des documents : documents provisoires, rapports de synthèse, convocations et comptes-rendus de réunions, études en cours, etc... Ces documents sont consultables et téléchargeables à l'aide d'un code d'accès individuel attribué à chacun au fur et à mesure de leur participation aux réunions.

A l'instar de la rubrique du même nom sur [le site internet](#), l'espace « SCOT », a été réorganisé au lancement de la procédure de révision.

Cet espace de travail est organisé en sous espaces accessibles, selon des droits restreints, aux Membres du Comité de pilotage, des comités techniques, des groupes de travail, du comité et du bureau syndical, aux conseillers municipaux, etc...

L'intérêt de disposer d'un tel outil de travail, dans le cadre d'une procédure de révision telle que celle engagée pour le SCOT, est la possibilité offerte aux membres de disposer, à tout moment et au même endroit, de l'ensemble des documents de travail depuis le démarrage de la procédure jusqu'aux derniers publiés.

L'intranet permet également l'accès au calendrier des réunions et à des actualités qui ne sont pas diffusées sur le site internet grand public.



## d. Newsletters

Par le biais de l'intranet du Pays de Saint Brieuc, le Syndicat Mixte diffuse régulièrement des newsletters. Il s'agit de bulletins d'information dématérialisés transmis par mail à des abonnés.

Dans le cadre de la révision du SCOT, les élus ont décidé la diffusion régulière de newsletter aux abonnés de l'intranet du Pays de Saint Brieuc concernant ainsi plus de 2 200 contacts (personnes et structures). S'agissant d'un abonnement volontaire, environ 1 800 personnes ont ainsi été destinataires de ces lettres électroniques.

L'objectif de la newsletter du SCOT est de transmettre directement, par la boîte mail des élus, techniciens et autres partenaires, des informations sous forme de brèves sur l'avancement des travaux de la révision. Cette diffusion d'actualités permet également de promouvoir le contenu du projet de SCOT et de faciliter l'interaction et l'accès à l'information via de simples liens vers les rubriques concernées du site internet ou vers les documents de la révision.

Dès le début de la révision, l'abonnement à la newsletter du SCOT a été ouvert au [grand public](#)<sup>10</sup> ; ainsi, à partir du [site internet](#) du Pays de Saint Brieuc, toute personne intéressée a pu recevoir sur sa boîte mail, les actualités du projet de SCOT.

Sept newsletters<sup>11</sup> relatives à l'avancement de la procédure de révision du SCOT ont été diffusées

➔ **newsletter n°1** « la révision du SCOT est lancée » du 29 novembre 2011 : fait le point, suite à la décision du Comité syndical d'engager la révision du SCOT, sur le recrutement du cabinet d'études, la première réunion du comité de pilotage et donne le calendrier des travaux.

➔ **newsletter n°2** « Révision du SCOT : les élus partagent leur vision du territoire » du 30 mars 2012 : aborde les premiers éléments du diagnostic de territoire suite aux [réunions du comité de pilotage et aux visites de terrain effectuées](#) avec les cabinets d'études. Elle fait un point également sur la concertation en évoquant notamment la mise à disposition dans les 64 mairies du [dossier de concertation communale](#)<sup>12</sup>.



<sup>10</sup> Voir chapitre « concertation des habitants » - site internet inscription à la newsletter page 22

<sup>11</sup> Les 7 newsletters sont annexées au présent bilan

<sup>12</sup> Voir dossier de concertation communale page 21

- ✦ **newsletter n°3** « Révision du SCOT : première approche du diagnostic » du 27 avril 2012 : fait le point sur les éléments marquants du diagnostic et les enjeux identifiés présentés en comité syndical du 6 avril 2012.
- ✦ **newsletter n°4** « Révision du SCOT : du diagnostic au Projet d'Aménagement et de Développement Durables » du 19 novembre 2012 : met en lien de téléchargement la synthèse du diagnostic et annonce la [réunion publique](#) du 28 novembre 2012 à Plédran.
- ✦ **newsletter n°5** « Révision du SCOT : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables » du 28 février 2013 : explique les orientations du projet politique porté par les élus du Pays de Saint Brieuc en s'appuyant sur les 4 axes stratégiques énoncés dans le PADD. Elle annonce également la [réunion publique](#) du 18 avril 2013 à Hillion.
- ✦ **newsletter n°6** « Révision du SCOT : réunion publique du 18 avril 2013 » du 15 avril 2013 : informe les abonnés de l'organisation de la deuxième [réunion publique](#) et met un lien de téléchargement vers les documents de la révision du SCOT : diagnostic de territoire, état initial de l'environnement, PADD, lettres d'informations du SCOT.
- ✦ **newsletter n°7** « Révision du SCOT : le Document d'Orientation et d'Objectifs » du 26 juillet 2013 : fait le point sur l'écriture des prescriptions et recommandations du DOO et met un lien de téléchargement vers les documents y afférent. Elle annonce également l'[exposition itinérante](#) sur le territoire du 24 juin au 11 octobre 2013.

## e. Colloques thématiques

Dans le cadre de la révision du SCOT, 2 colloques thématiques ont été organisés à destination des élus, techniciens et partenaires :

- « Comment prendre en compte les dimensions climat et énergie dans le SCOT et les PLU ? » - mardi 19 juin 2012 à HILLION
- « Aménagement numérique et documents d'urbanisme locaux : SCOT, PLU et règlement de voirie... » - jeudi 4 avril 2013 à HILLION

L'objectif de ces rencontres, auxquelles la presse était invitée, étaient de sensibiliser les participants aux enjeux et orientations du projet de SCOT autour d'un thème particulier.

### Colloque du 19 juin 2012 sur Climat / Energie :

- ✦ Présentation des principaux éléments du diagnostic SCOT et focus sur le « profil-climat » du Pays de Saint Brieuc
- ✦ Témoignage de l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours sur une démarche prospective originale visant, au travers du SCOT, la réduction par 4 des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.



L'intérêt de présenter la démarche de l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours était d'offrir, pour les réflexions du Pays de Saint Brieuc une traduction « concrète » de l'objectif de réduction des émissions de GES par 4 d'ici à 40 ans, permettant d'engager la réflexion sur les ambitions à fixer dans le Schéma de Cohérence Territoriale.

Ouest France 20/06/12

## Comment appliquer les nouvelles normes énergétiques

À l'espace Palente, une rencontre s'est déroulée, mardi, concernant le schéma de cohérence territoriale (Scot) et le plan local d'urbanisme (Plu). Cette réunion a rassemblé des élus, membres du conseil de développement du pays de Saint-Brieuc, ainsi que des directeurs et le personnel en charge de l'urbanisme. Le thème : Comment prendre en compte les dimensions climat-énergie dans le Scot et le Plu ?

À cette occasion, deux intervenants de l'agglomération de Tours ont apporté leur éclairage après l'étude qu'ils ont menée sur la réduction des gaz à effet de serre à l'horizon 2050. « Leurs travaux

expérimentaux envisageaient la possibilité de diviser par quatre, à l'horizon 2050, les émissions de gaz à effets de serre », explique Christian Urvoy, vice-président en charge du Scot. Les principaux résultats du bilan des émissions de gaz à effets de serre et de la production locale d'énergie sur le pays de Saint-Brieuc permettent déjà de tirer plusieurs conclusions. Parmi celles-ci, on s'aperçoit que le secteur résidentiel constitue le secteur le plus énergivore. « Pour préparer l'avenir, il faudra encore progresser dans ces domaines », a ajouté Gilbert Gaspailard, vice-président du pays de Saint-Brieuc.



Les intervenants (de d à g) Daniel Lange adjoint à l'urbanisme de La Riche et Bénédicte Métais chargée d'études à Tours entourés de plusieurs personnalités présentes à la rencontre SCOT (schéma de cohérence territoriale) et les PLU (plan local d'urbanisme).

Telegramme - Samedi 23/06/12

## Pays de Saint-Brieuc. Le Scot à l'heure du Grenelle

Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) du Pays de Saint-Brieuc doit intégrer un volet Climat-énergie. Mardi, des élus d'Indre-et-Loire sont venus témoigner de leur expérience en la matière.



Roger Rouillé, Gilbert Gaspailard, Christian Urvoy, au fond Françoise Flèche, chargée de mission et les intervenants de la matinée.

À peine adopté, le premier Schéma de cohérence territoriale (Scot) du Pays de Saint-Brieuc est à nouveau sur la table pour intégrer les nouvelles exigences Climat-Énergie, introduites par les lois Grenelle. Mardi matin, à Hillion, les vice-présidents Gilbert Gaspailard, Christian Urvoy et Roger Rouillé avaient invité les maires et adjoints et leurs cadres en charge de l'urbanisme.

### L'exemple de Tours

Ils étaient réunis pour rencontrer Daniel Lange, adjoint au maire de La Riche (37), et Bénédicte Métais, chargée d'études Environnement à l'Agence d'urbanisme de l'Agglo de Tours (37), venus témoigner de leurs travaux expérimentaux et prospectifs engagés pour permettre de diviser par quatre, à l'horizon 2050, les émissions de gaz à

effet de serre sur son territoire. Le bureau du Pays désire intégrer une nouvelle dimension s'appuyant sur les ressources du territoire et dans une approche transversale.

### Au-dessus du Plu

Les vice-présidents ont souligné que le Scot est au-dessus du Plu et qu'il a vocation à aider les élus locaux dans son élaboration, avec des orientations qui

constituent des repères utiles et peuvent être reprises.

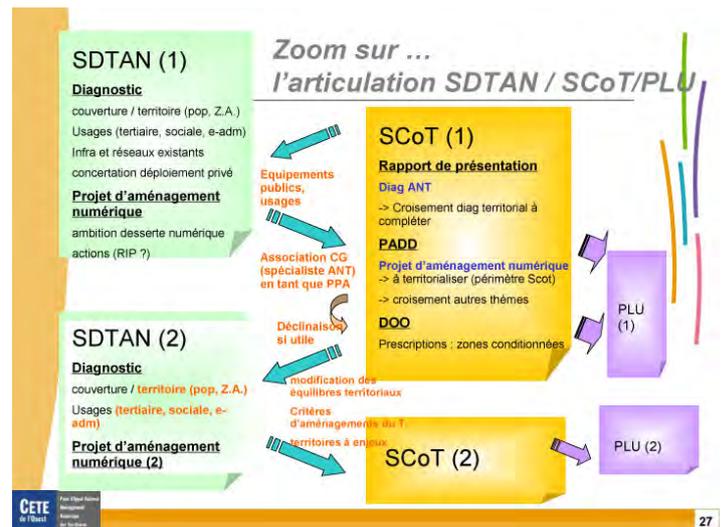
« Le Scot sera vraiment réussi s'il est intégré sans avoir à faire appel à l'obligation réglementaire », a ajouté Gilbert Gaspailard, qui a décidé avec ses collègues d'achever le Scot du Pays de Saint-Brieuc pour une adoption début 2014, avant les municipales et l'arrivée de nouveaux élus. D'autres réunions sur le sujet vont se succéder.

## Colloque du 4 avril 2013 sur Aménagement numérique :

► Présentation des fondamentaux de l'aménagement numérique, des stratégies régionale et départementale et des études d'ingénierie relatives au déploiement du très haut débit

► Intervention du CETE de l'Ouest sur l'aménagement numérique, nouvelle dimension à prendre en compte dans l'aménagement du territoire et à introduire dans les documents d'urbanisme.

L'objectif de cette rencontre était d'apporter des éléments aux élus afin de répondre à l'obligation, fixée par la loi Grenelle 2, de traiter les communications électroniques dans le SCOT et ainsi prendre en compte l'aménagement numérique comme un véritable enjeu d'aménagement du territoire.



## Pays de Saint-Brieuc. L'ambition du numérique

Jeudi, en fin de journée, la municipalité accueillait, salle Palante, le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc autour de Gilbert Gaspaillard, président, et Remy Moulin, vice-président, pour parler du haut débit, l'ambition numérique du Pays.

Pierre Perrot, de la société ON-X, présentait les fondamentaux du très haut débit, comme un enjeu aussi important que celui de l'extension du réseau téléphonique dans les années 1960-1970, car de multiples services et usages nécessiteront à terme le très haut débit, de même que ceux à forts enjeux économiques (attractivité et compétitivité), sociaux et environnementaux.



Les élus des communes du Pays de Saint-Brieuc étaient invités à cette réunion sur le haut débit.

**Le très haut débit pour tous à l'horizon 2022**  
Autant d'enjeux qui nécessitent la mobilisation des collectivités locales qui, seules, permettront le déploiement du très haut débit pour tous, en dehors de zones

d'agglomérations et principales zones d'activités.

À l'échelle de la Bretagne, l'investissement public est estimé à 1,8 M€ sur 20 ans pour couvrir 1 million de foyers, entreprises et services publics, les autres usa-

gers devant être couverts par les réseaux déployés par les opérateurs privés, comme France Télécoms. Tout cela amenant aux réflexions et actions collectives visant à favoriser le développement des services, usages et

infrastructures. Le Pays de Saint-Brieuc s'est engagé depuis quelques années, afin de permettre à tout citoyen du territoire de bénéficier, via la technologie en fibre optique, du très haut débit à l'horizon 2022.

### III.4. LA CONCERTATION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

**Les Personnes Publiques Associées ont été réunies à quatre reprises** pour échanger et travailler sur le projet SCOT :

- 25 avril 2012 : présentation de la démarche de révision du SCOT, diagnostic de territoire et bilan de la mise en œuvre du SCOT 2008.

#### Quelques observations :

*A cette occasion, le Conseil Général des Côtes d'Armor informe les élus que la Maison du Département va réaliser un diagnostic social du Pays de Saint Brieuc sachant que 40% des aides sociales départementales sont attribuées sur le Pays de Saint Brieuc.*

*La Chambre d'Agriculture insiste sur la concurrence qui continue à s'exercer entre activités agricoles, urbanisation et protection des espaces naturels (biodiversité). Les acteurs du monde agricole seront très vigilants sur la consommation des terres agricoles dans le cadre du nouveau SCOT.*

- 28 novembre 2012 : présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

#### Principales observations :

##### Renouvellement urbain

*Les débats ont porté sur la question du renouvellement urbain et la nécessité de mettre en place des outils à disposition des communes pour qu'elles puissent intégrer dans leurs documents d'urbanisme des règles en la matière.*

##### Développement économique

*Les participants abordent la question du schéma d'organisation commerciale.*

*Il est précisé que le SCOT du Pays de Saint Brieuc intégrera un Document d'Aménagement Commercial, document élaboré en concertation avec les Communautés d'agglomération et de communes.*

##### Capital « environnemental » du territoire

*La Chambre d'Agriculture exprime ses craintes de voir être mises « sous cloche » les zones humides dans les documents d'urbanisme.*

*Il est précisé que l'objectif de l'inventaire des zones humides n'a pas pour vocation de "mettre sous cloche" ces zones sensibles, mais de les répertorier, d'évaluer leur intérêt et de mieux les prendre en compte dans les politiques locales d'aménagement du territoire.*

- 28 avril 2013 : présentation des premiers éléments de rédaction du Document d'Orientation et d'Objectifs (axe 1 et 2) :

Principales observations :

Mixité sociale

*Il est souhaité qu'une distinction puisse être établie en fonction du statut de la commune (pôle, hors pôle...). Les dérogations (caractère balnéaire, infaisabilité technique...) font l'objet d'un débat. Il est souhaité que ces possibilités de dérogations soient plus limitées.*

Formes urbaines et économie d'espace

*Le SCOT affiche pour objectif l'utilisation et l'optimisation des dents creuses. La question de la définition de la « dent creuse » est évoquée. D'un commun accord, il est privilégié une définition non quantifiée, illustrée et à apprécier au cas par cas. Afin d'assurer une réelle optimisation de ces dents creuses (densités), pour celles d'une taille relativement importante, l'élaboration d'Orientations d'Aménagement et de Programmation pourraient y être rendues obligatoires.*

Mobilités / Déplacements

*Il est demandé à ce que les critères pour les possibilités d'extension urbaine soient conditionnés par l'existence d'une desserte en transports collectifs. Il est également souhaité que le Pôle d'Echange Multimodal fasse l'objet d'un chapitre spécifique.*

Activités

*Il est souhaité que le SCOT puisse faire figurer en annexe au DOO la liste des ZAE existantes, avec les surfaces disponibles et celles en projet. Pour les ZAE comme pour l'habitat, il est souhaité que le SCOT affiche des objectifs en matière de densification et de desserte par les transports collectifs.*

- 17 mai 2013: présentation des premiers éléments de rédaction du Document d'Orientation et d'Objectifs (axe 3) :

Principales observations :

Identité paysagère du territoire

*Le SCOT affiche l'objectif de valoriser les richesses paysagères du territoire et de préserver le patrimoine bâti. La question de la traduction dans les documents d'urbanisme est posée. S'agit-il de prescrire ou de recommander ? Il est souhaité que des outils soit mis en place pour décliner cette orientation (ex : fiches paysagères).*

Espace littoral

*La délimitation des espaces proches du rivage doit être faite par les communes dans leurs documents d'urbanisme. Il est souhaité que le SCOT privilégie la densification des campings plutôt que leurs extensions au regard de l'évolution des pratiques touristiques.*

Exploitation durable des ressources

*La question de l'implantation d'unités de méthanisation est abordée. La Chambre d'Agriculture souhaite que leur implantation ne soit pas interdite mais favorisée en lien avec les exploitations agricoles.*

Risques

*Le SCOT affiche pour objectif de limiter la vulnérabilité du territoire face aux risques. Le DOO aborde la question des nuisances sonores, il est demandé qu'il soit complété par des orientations relatives à la qualité de l'air.*

*Il est également souhaité que le SCOT insiste sur la nécessité d'étudier la répartition des points d'apport et circuit de collecte au regard des besoins favorisant ainsi davantage le tri des déchets.*

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc a **consulté les personnes publiques associées à chaque étape de la procédure** de révision (diagnostic, PADD et DOO). Leur ont été envoyés, pour **avis et observations**, la synthèse du diagnostic (novembre 2012), les versions provisoires du PADD (janvier 2013) et du DOO (mai 2013).

**Une réunion spécifique de lancement** de la révision s'est tenue le 23 novembre 2011 avec les **services de l'Etat** : DDTM et DREAL pour présenter le projet de révision du SCOT (objectifs, calendrier, étapes, contenu), l'organisation du pilotage et les modalités de concertation.

A noter que la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor ont été associées, en tant que Membres du [Comité de pilotage](#) de la révision du SCOT.

**Un espace de travail réservé** aux Personnes Publiques Associées a été créé sur [l'intranet](#) du Pays de Saint Brieuc leur permettant un accès direct par simple mot de passe aux documents de travail de la révision (documents provisoires du SCOT, comptes-rendus de réunions, notes de synthèses...).

Par ailleurs, les Personnes Publiques Associées ont été conviées aux [colloques thématiques](#) et aux [réunions publiques](#) organisés au cours de la procédure et ont été destinataires des [lettres d'informations](#) du SCOT et des [newsletters](#).

## IV. CONCLUSION

Tous les moyens mentionnés ci-dessus ont été mis en œuvre pour répondre aux objectifs de la concertation et permettre ainsi à la population, aux associations agréées, acteurs locaux et aux élus de recevoir une information régulière sur l'avancement des travaux et le contenu du projet et d'y apporter leurs contributions. Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint Brieuc prend largement en compte ces remarques et propositions.

Suite à de riches échanges entre les élus, les personnes publiques associées, les acteurs locaux et la population, le projet d'aménagement et de développement durables a fixé les orientations générales d'aménagement du territoire, à l'horizon 2030. Le Document d'Orientation et d'Objectifs a fait l'objet d'un important travail d'écriture par le Comité de pilotage. Le choix de reporter l'approbation, en septembre 2014, a permis de donner davantage de temps particulièrement pour la concertation avec les élus et les personnes publiques associées afin d'aboutir à un document d'urbanisme partagé et fondé sur le développement équilibré, durable et solidaire du territoire.

## **V. ANNEXES**

### V.1. DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## DU COMITE SYNDICAL - Séance du 10 juin 2011

L'an deux mille onze et le dix juin à dix-sept heures, le Comité Syndical du Pays de Saint Briec, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par arrêté préfectoral, en séance publique, à PLERIN à la Chambre d'Agriculture, sur convocation légale en date du 20 mai 2011, sous la présidence de Loïc CAURET.

Nom Prénom	Tit/Sup	Signature
Loïc CAURET, Président	Titulaire	<i>Présent</i>
Gilbert GASPAILLARD, 1 <sup>er</sup> Vice Président	Titulaire	<i>Présent</i>
Alain CADEC, 2 <sup>ème</sup> Vice Président	Titulaire	<i>Excusé</i>
Christiane GUERVILLY, 3 <sup>ème</sup> Vice Présidente	Titulaire	<i>Excusée. Pouvoir donné à Roland PINEAU</i>
Christian URVOY, 4 <sup>ème</sup> Vice Président	Titulaire	<i>Excusé</i>
Rémy MOULIN, 5 <sup>ème</sup> Vice Président	Titulaire	<i>Excusé</i>
Jean-Jacques FUAN, 6 <sup>ème</sup> Vice Président	Titulaire	<i>Présent</i>
Roger ROUILLE, 7 <sup>ème</sup> Vice Président	Titulaire	<i>Présent</i>
<b>SAINT BRIEUC AGGLOMERATION</b>	<b>Tit/Sup</b>	<b>Signature</b>
Jean BASSET	Titulaire	<i>Présent – Pouvoir de Jean-Yves LAGADEC</i>
Jean-Luc BERTRAND	Titulaire	<i>Présent</i>
Marc BOIVIN	Titulaire	<i>Présent</i>
Armelle BOTHOREL	Titulaire	<i>Présente</i>
Alain CROCHET	Titulaire	<i>Présent</i>
Yvette DORE	Titulaire	<i>Excusée</i>
Sylvie GUIGNARD	Titulaire	<i>Excusée</i>
Michel HINAULT	Titulaire	<i>Excusé</i>
Martine HUBERT	Titulaire	<i>Présente</i>
Bruno JONCOUR	Titulaire	<i>Excusé</i>
Louis KERBOEUF	Titulaire	<i>Présent</i>
André QUELEN	Titulaire	<i>Excusé</i>
Odile RAULT	Titulaire	<i>Absente</i>
Maryvonne BALLAY	Suppléante	<i>Excusée</i>
Jean BELLEC	Suppléant	<i>Présent</i>
Evelyne BOT	Suppléante	<i>Présente</i>
Philippe FAISANT	Suppléante	<i>Présent</i>
Joël LE BORGNE	Suppléant	<i>Excusé</i>
Françoise MAHE	Suppléante	<i>Absente</i>
Maryse RAOULT	Suppléante	<i>Présente</i>
Frédéric THOMAS	Suppléant	<i>Excusé</i>

<b>CENTRE ARMOR PUISSANCE 4</b>	<b>Tit/Sup</b>	<b>Signature</b>
Daniel DENIS	Titulaire	<i>Présent</i>
Guy JOLLY	Titulaire	<i>Présent</i>
Joseph LE VEE	Titulaire	<i>Excusé</i>
Anne HENRY	Suppléante	<i>Présente</i>
<b>COTE DE PENTHIEVRE</b>	<b>Tit/Sup</b>	<b>Signature</b>
Roland PINEAU	Titulaire	<i>Présent - Pouvoir de Christiane GUERVILLY</i>
Joseph JAFFRES	Titulaire	<i>Présent</i>
Jean-Yves LEBAS	Titulaire	<i>Excusé</i>
Michel CARISSAN	Suppléant	<i>Absent</i>
Pierre PELAN	Suppléant	<i>Présent</i>
<b>LAMBALLE COMMUNAUTE</b>	<b>Tit/Sup</b>	<b>Signature</b>
Jean-Luc BARBO	Titulaire	<i>Présent</i>
Jean-Pierre BRIENS	Titulaire	<i>Présent</i>
Loïc DERON	Titulaire	<i>Présent</i>
Daniel DONET	Titulaire	<i>Excusé</i>
Stéphane DE SALLIER DUPIN	Suppléant	<i>Absent</i>
Alain GALLIOT	Suppléant	<i>Absent</i>
Didier YON	Suppléant	<i>Présent</i>
<b>CDC PAYS DE MONCONTOUR</b>	<b>Tit/Sup</b>	<b>Signature</b>
Jean-Jacques ANDRIEUX	Titulaire	<i>Présent</i>
Georgette BREARD	Titulaire	<i>Absente excusée</i>
Constant RAMEL	Titulaire	<i>Présent</i>
André RAULT	Titulaire	<i>Présent</i>
Alain FRANÇAIS	Suppléant	<i>Absent</i>
Jean-Luc MOREL	Suppléant	<i>Absent</i>
<b>QUINTIN COMMUNAUTE</b>	<b>Tit/Sup</b>	<b>Signature</b>
Yves BRIENS	Titulaire	<i>Excusé</i>
Françoise GUILLOU	Titulaire	<i>Absente</i>
Yves LE GUEN	Titulaire	<i>Présent</i>
Jean-Pierre LE QUILLEUC	Titulaire	<i>Présent</i>

André LENOUVEL	Suppléant	<i>Présent</i>
Jean-Yves LOYER	Suppléant	<i>Absent</i>
<b>CDC SUD GOELO</b>	<b>Tit/Sup</b>	<b>Signature</b>
Dominique BLANC	Titulaire	<i>Excusé</i>
Louis GAUFFENY	Titulaire	<i>Excusé</i>
Marcel PINCEMIN	Titulaire	<i>Présent</i>
Nicolas HEURTEL	Suppléant	<i>Absent</i>
Philippe VIRTHE	Suppléant	<i>Présent</i>
<b>CONSEIL GENERAL</b>	<b>Tit/Sup</b>	<b>Signature</b>
Michel BREMONT	Titulaire	<i>Présent</i>
Jean-Jacques BIZIEN	Titulaire	<i>Absent</i>
Marie-Christine CLERET	Titulaire	<i>Absente excusée</i>
Marc LE FUR	Titulaire	<i>Absent</i>
Gérard LE GUILLOUX	Titulaire	<i>Absent excusé</i>
Jean-Yves LAGADEC	Titulaire	<i>Absent excusé – Pouvoir donné à Jean BASSET</i>
Yannick MORIN	Titulaire	<i>Absent</i>

Christine ORAIN	Titulaire	<i>Présente</i>
Christian PROVOST	Titulaire	<i>Absent excusé</i>
Paule QUEMERE	Titulaire	<i>Absente excusée</i>
Loïc RAOULT	Titulaire	<i>Absent</i>
<b>CHBRE COMMERCE ET INDUSTRIE</b>	<b>Tit/Sup</b>	<b>Signature</b>
Christophe GEFFROY	Titulaire	<i>Présent</i>
Michel LE RAT	Titulaire	<i>Présent</i>
Jean-Pierre FARIAULT	Suppléant	<i>Absent excusé</i>
<b>CHBRE AGRICULTURE</b>	<b>Tit/Sup</b>	<b>Signature</b>
Danièle EVEN	Titulaire	<i>Présente</i>
Joseph PENNORS	Titulaire	<i>Présent</i>
Vacant	Suppléant	-
<b>CHBRE METIERS</b>	<b>Tit/Sup</b>	<b>Signature</b>
Patrick LE PROVOST	Titulaire	<i>Absent excusé</i>
Serge QUINTON	Titulaire	<i>Présent</i>
Vacant	Suppléant	-

<b>Membres associés</b>		
<b>Nom / Prénom</b>	<b>Qualité</b>	
Jacques UGUEN	Président du Conseil de développement	<i>Présent</i>
Erwan HERVE	Membre du Conseil de Développement	<i>Présent</i>
Michel MORIN	Vice Président du Conseil Régional	<i>Présent</i>
Gérard LAHELLEC	Vice Président du Conseil Régional	<i>Absent</i>
Thierry MEURIOT	Conseiller régional	<i>Absent</i>
Gaëlle NIQUE	Conseillère régionale	<i>Absente</i>
<b>Assistaient également</b>		
Jean Charles ORVEILLON	Directeur Syndicat Mixte du Pays de Saint Briec	
Béatrice JOSSE	Syndicat Mixte Pays de Saint Briec	
Rodrigue LE FUR	Syndicat mixte Pays de Saint Briec	
Claire GUIRIMAND	Conseil de développement	

## **DELIBERATION N° 06-2011/06**

### **OBJET : DEFINITION DES MODALITES DE LA CONCERTATION DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article L.122-4, L.300-2, R.122-12 et R.122-13,  
Vu l'arrêté préfectoral en date du 12 septembre 2002 portant création du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Briec,  
Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2002 approuvant le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Briec,  
Vu la délibération n°01-2008/005 approuvant le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Briec  
Considérant que la prescription de la révision de Schéma de Cohérence Territoriale fait l'objet d'une délibération dans la même séance du Comité Syndical,

#### **Exposé :**

Conformément aux articles L.122-4 et L.300-2 du Code de l'Urbanisme, la révision du Schéma de Cohérence Territoriale nécessite de délibérer sur les modalités de la concertation qui permet de favoriser l'expression des habitants pendant toute la durée d'élaboration du projet.

La concertation poursuit les objectifs suivants :

- permettre à tous d'être informé tout au long de la procédure de révision jusqu'à l'arrêt du projet de SCOT par le Comité Syndical
- favoriser l'expression des idées et des points de vue par la mise en place de dispositifs adaptés
- recueillir les observations de tous ceux qui veulent contribuer à l'enrichissement du projet de SCOT
- connaître les aspirations de la population

Au terme de l'élaboration du projet (au moment de l'arrêt par le comité syndical), le bilan de la concertation sera dressé et présenté au Comité Syndical qui en délibèrera.

*Conformément aux statuts du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc (article 7), seuls les délégués de la Communauté d'Agglomération et des Communautés de Communes prennent part au vote s'agissant d'une délibération concernant l'exercice de la compétence « élaboration, approbation, suivi et révision du Schéma de Cohérence Territoriale ».*

**Entendu l'exposé et sur la proposition de Loïc CAURET, les membres du comité syndical décident à l'unanimité :**

► d'approuver les modalités de concertation suivantes :

- des informations seront communiquées à la population par les voies de presse habituelles ainsi que par les bulletins d'information intercommunaux et communaux lorsqu'ils existent
- la population pourra faire valoir toutes contributions écrites par courrier postal ou électronique à Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc
- au moins 2 réunions publiques seront organisées
- un espace d'information dédié à la révision du SCOT sera ouvert sur le site Internet du Pays de Saint-Brieuc
- le Conseil de Développement sera associé à la procédure de révision
- les élus locaux seront régulièrement informés de l'avancement du projet

► de notifier la présente délibération à :

- M. Le Préfet des Côtes d'Armor
- M. le Président du Conseil Régional de Bretagne
- M. le Président du Conseil Général des Côtes d'Armor
- M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie
- M. le Président de la Chambre des Métiers
- M. le Président de la Chambre d'Agriculture
- M. le Président de la Section régional de la conchyliculture
- M. Le Président de Saint-Brieuc Agglomération
- M. le Président de Lamballe Communauté
- M. le Président de la CDC du Sud Goëlo
- M. le Président de la CDC de Quintin
- M. le Président de la CDC de Centre Armor Puissance 4
- M. le Président de la CDC de Moncontour
- Mesdames et Messieurs les Maires du Pays de Saint-Brieuc

► que la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et d'information suivantes (conformément aux articles R.122-12 et R.122-13) :

- un affichage durant un délai d'un mois au siège du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc, dans les communes du Pays de Saint-Brieuc et des Communautés de Communes et d'Agglomération. Mention de cet affichage sera insérée dans un journal diffusé dans le département
- une publication au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc.

Fait et délibéré en séance par les membres présents.  
Pour copie conforme,  
Le Président, Loïc CAURET.

Acte rendu exécutoire par le Président, compte tenu  
de la transmission en Préfecture le 14 juin 2011  
Et de la publication, le 15 juin 2011  
Le Président, Loïc CAURET

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## DU COMITE SYNDICAL - Séance du 18 novembre 2011

L'an deux mille onze et le dix-huit novembre à dix-sept heures, le Comité Syndical du Pays de Saint Brieuc, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance publique, à PLERIN au siège du Syndicat mixte, sur convocation légale en date du 4 novembre 2011, sous la présidence de Loïc CAURET.

Nom Prénom	Tit/Sup	Signature
Loïc CAURET, Président	Titulaire	Présent
Gilbert GASPAILLARD, 1 <sup>er</sup> Vice Président	Titulaire	Absent
Alain CADEC, 2 <sup>ème</sup> Vice Président	Titulaire	Absent
Christiane GUERVILLY, 3 <sup>ème</sup> Vice Présidente	Titulaire	Présente
Christian URVOY, 4 <sup>ème</sup> Vice Président	Titulaire	Présent
Rémy MOULIN, 5 <sup>ème</sup> Vice Président	Titulaire	Absent excusé
Jean-Jacques FUAN, 6 <sup>ème</sup> Vice Président	Titulaire	Présent
Roger ROUILLE, 7 <sup>ème</sup> Vice Président	Titulaire	Présent
SAINT BRIEUC AGGLOMERATION	Tit/Sup	Signature
Jean BASSET	Titulaire	Présent
Jean-Luc BERTRAND	Titulaire	Absent
Marc BOIVIN	Titulaire	Présent
Armelle BOTHOREL	Titulaire	Présente
Alain CROCHET	Titulaire	Présent
Yvette DORE	Titulaire	Présente
Sylvie GUIGNARD	Titulaire	Présente
Michel HINAULT	Titulaire	Absent excusé
Martine HUBERT	Titulaire	Présente
Bruno JONCOUR	Titulaire	Absent excusé
Louis KERBOEUF	Titulaire	Présent
André QUELEN	Titulaire	Absent excusé
Odile RAULT	Titulaire	Présente
Maryvonne BALLAY	Suppléante	Absente excusée
Jean BELLEC	Suppléant	Absent
Evelyne BOT	Suppléante	Présente
Philippe FAISANT	Suppléante	Présent
Joël LE BORGNE	Suppléant	Absent excusé
Françoise MAHE	Suppléante	Absente
Maryse RAOULT	Suppléante	Absente

Frédéric THOMAS	Suppléant	Absent excusé
CENTRE ARMOR PUISSANCE 4	Tit/Sup	Signature
Daniel DENIS	Titulaire	Présent
Guy JOLLY	Titulaire	Absent
Joseph LE VEE	Titulaire	Présent
Anne HENRY	Suppléante	Absente
COTE DE PENTHIEVRE	Tit/Sup	Signature
Roland PINEAU	Titulaire	Présent
Joseph JAFFRES	Titulaire	Présent
Jean-Yves LEBAS	Titulaire	Présent
Michel CARISSAN	Suppléant	Absent
Pierre PELAN	Suppléant	Absent excusé
LAMBALLE COMMUNAUTE	Tit/Sup	Signature
Jean-Luc BARBO	Titulaire	Présent
Jean-Pierre BRIENS	Titulaire	Absent excusé
Loïc DERON	Titulaire	Présent
Daniel DONET	Titulaire	Absent excusé
Stéphane DE SALLIER DUPIN	Suppléant	Absent excusé
Alain GALLIOT	Suppléant	Présent
Didier YON	Suppléant	Absent excusé
CDC PAYS DE MONCONTOUR	Tit/Sup	Signature
Jean-Jacques ANDRIEUX	Titulaire	Présent
Georgette BREARD	Titulaire	Présente
Constant RAMEL	Titulaire	Présent
André RAULT	Titulaire	Présent
Alain FRANÇAIS	Suppléant	Absent excusé
Jean-Luc MOREL	Suppléant	Absent excusé
QUINTIN COMMUNAUTE	Tit/Sup	Signature
Yves BRIENS	Titulaire	Absent
Françoise GUILLOU	Titulaire	Absente

Yves LE GUEN	Titulaire	<i>Présent</i>
Jean-Pierre LE QUILLEUC	Titulaire	<i>Présent</i>
André LENOUEVEL	Suppléant	<i>Présent</i>
Jean-Yves LOYER	Suppléant	<i>Absent</i>
<b>CDC SUD GOELO</b>	<b>Tit/Sup</b>	<b>Signature</b>
Dominique BLANC	Titulaire	<i>Absent excusé</i>
Louis GAUFFENY	Titulaire	<i>Présent</i>
Marcel PINCEMIN	Titulaire	<i>Absent excusé</i>
Nicolas HEURTEL	Suppléant	<i>Absent excusé</i>
Philippe VIRTHE	Suppléant	<i>Présent</i>
<b>CONSEIL GENERAL</b>	<b>Tit/Sup</b>	<b>Signature</b>
Michel BREMONT	Titulaire	<i>Absent excusé</i>
Jean-Jacques BIZIEN	Titulaire	<i>Absent excusé</i>
Marie-Christine CLERET	Titulaire	<i>Absente excusée</i>
Marc LE FUR	Titulaire	<i>Absent</i>
Gérard LE GUILLOUX	Titulaire	<i>Absent</i>
Jean-Yves LAGADEC	Titulaire	<i>Présent</i>

Yannick MORIN	Titulaire	<i>Présent</i>
Christine ORAIN	Titulaire	<i>Absente excusée</i>
Christian PROVOST	Titulaire	<i>Absent excusé</i>
Paule QUEMERE	Titulaire	<i>Absente excusée</i>
Loïc RAOULT	Titulaire	<i>Absent excusé</i>
<b>CHBRE COMMERCE ET INDUSTRIE</b>	<b>Tit/Sup</b>	<b>Signature</b>
Christophe GEFFROY	Titulaire	<i>Absent excusé – pouvoir à Michel LE RAT</i>
Michel LE RAT	Titulaire	<i>Présent – pouvoir de C GEFFROY</i>
Jean-Pierre FARIAULT	Suppléant	<i>Absent</i>
<b>CHBRE AGRICULTURE</b>	<b>Tit/Sup</b>	<b>Signature</b>
Danièle EVEN	Titulaire	<i>Absente excusée</i>
Joseph PENNORS	Titulaire	<i>Présent</i>
Vacant	Suppléant	-
<b>CHBRE METIERS</b>	<b>Tit/Sup</b>	<b>Signature</b>
Erlé BOULAIRE	Titulaire	<i>Absent excusé</i>
Serge QUINTON	Titulaire	<i>Absent excusé</i>
Vacant	Suppléant	-

## DELIBERATION N° 11-2011/01

### OBJET : SCOT : DEFINITION DES MODALITES DE CONCERTATION POUR LA REVISION DU SCOT

Le Comité Syndical a délibéré le 10 juin 2011 pour définir les modalités de la concertation pendant toute la durée d'élaboration du SCOT. Conformément au Code de l'Urbanisme, cette délibération a fait l'objet d'un affichage pendant un délai de 1 mois au siège du Syndicat Mixte du Pays, dans les communes, au siège de Saint-Brieuc Agglomération et dans les Communautés de Communes.

Les discussions intervenues avec les cabinets d'études recrutés pour conduire cette révision laissent penser qu'il serait opportun de compléter cette délibération du 10 juin 2011 relative à la définition des modalités de concertation, afin de préciser davantage les catégories de population visées par cette concertation.

Cette concertation relative à la révision du SCOT, conformément à l'article L 300-2 du code de l'urbanisme, doit viser non seulement les habitants, mais aussi les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole.

La concertation poursuit les objectifs suivants :

- permettre à tous (habitants, associations et plus globalement toutes personnes physiques ou morales, publiques ou privées dont les agriculteurs), d'être informés tout au long de la procédure de révision jusqu'à l'arrêt du projet de SCOT par le Comité Syndical ;
- favoriser l'expression des idées et des points de vue par la mise en place de dispositifs adaptés ;
- recueillir les observations de tous ceux qui veulent contribuer à l'enrichissement du projet de SCOT
- connaître les aspirations des habitants et personnes concernées citées ci-dessus.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article L.122-4, L.300-2, R.122-12 et R.122-13,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 12 septembre 2002 modifié portant création du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2002 approuvant le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc,

Vu la délibération n°01-2008/005 approuvant le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc

Vu la délibération n°06-2011/05 du 10 juin 2011 prescrivant la révision de Schéma de Cohérence Territoriale,

Vu la délibération n°06-2011/06 du 10 juin 2011 approuvant les modalités de concertation dans le cadre de la révision de Schéma de Cohérence Territoriale,

Considérant la nécessité de compléter la délibération n°06-2011/06 du 10 juin 2011 précitée,

*Conformément aux statuts du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc (article 7), seuls les délégués de la Communauté d'Agglomération et des Communautés de Communes prennent part au vote s'agissant d'une délibération concernant l'exercice de la compétence « élaboration, approbation, suivi et révision du Schéma de Cohérence Territoriale ».*

Entendu l'exposé et sur la proposition de Loïc CAURET, Président du Syndicat mixte, les membres du comité syndical autorisés à prendre part au vote, à l'unanimité :

**ARTICLE 1 :** approuvent les compléments ou modifications à apporter à la délibération définissant les modalités de la concertation pendant la révision du SCOT (en caractères gras et en italique dans le texte):

*La concertation relative à la révision du SCOT, conformément à l'article L 300-2 du code de l'urbanisme, visera non seulement les habitants, mais aussi les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole.*

- des informations seront communiquées à la population par les voies de presse habituelles ainsi que par les bulletins d'information intercommunaux et communaux lorsqu'ils existent
- *des panneaux d'exposition seront élaborés et circuleront dans des lieux publics comme par exemple les sièges des communautés de communes ou d'Agglomération ;*
- *les habitants, les associations et plus globalement toute personne physique ou morale, publique ou privée concernée, notamment les agriculteurs pourront faire valoir toutes contributions écrites par courrier postal (1 rue Pierre et Marie Curie, Centre d'Affaires Eleusis 2, 22190 PLERIN) ou électronique (contact@pays-de-saintbrieuc.org) adressé à Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc ;*
- au moins 2 réunions publiques, *annoncées par voie de presse et affichage*, seront organisées ;
- un espace d'information dédié à la révision du SCOT sera ouvert sur le site Internet du Pays de Saint-Brieuc [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)
- *un registre des contributions sera ouvert au siège du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc*
- le Conseil de Développement sera associé à la procédure de révision, *invité aux réunions d'informations organisées à ce propos et consulté expressément sur le diagnostic, le Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) et le document d'objectifs et d'orientations (DOO)*
- les élus locaux, *notamment les maires et conseillers municipaux, ainsi que les agents communaux et intercommunaux concernés*, seront régulièrement informés de l'avancement du projet *par des réunions d'information organisées régulièrement soit au niveau du pays, soit au niveau des communautés de communes, par l'envoi de « newsletters » (cf. base de données du pays sur les adresses électroniques des conseillers municipaux), et par la mise à disposition de documentation sur le SCOT et sa révision dans les mairies.*

**ARTICLE 2 :** décident de notifier la présente délibération à :

- M. Le Préfet des Côtes d'Armor
- M. le Président du Conseil Régional de Bretagne
- M. le Président du Conseil Général des Côtes d'Armor
- M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie
- M. le Président de la Chambre des Métiers
- M. le Président de la Chambre d'Agriculture
- M. le Président de la Section régional de la conchyliculture
- M. Le Président de Saint-Brieuc Agglomération
- M. le Président de Lamballe Communauté
- M. le Président de la CDC du Sud Goëlo
- M. le Président de Quintin Communauté

- M. le Président de la CDC de Centre Armor Puissance 4
- M. le Président de la CDC du Pays de Moncontour
- Mesdames et Messieurs les Maires du Pays de Saint-Brieuc

**ARTICLE 3 :** décident que la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et d'information suivantes (conformément aux articles R.122-12 et R.122-13) :

- un affichage durant un délai d'un mois au siège du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc, dans les communes du Pays de Saint-Brieuc et des Communautés de Communes et d'Agglomération. Mention de cet affichage sera insérée dans un journal diffusé dans le département
- une publication au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc.

**ARTICLE 4 :** Cette délibération complète la délibération n°06-2011/06 en date du 10 juin 2011 transmise en Préfecture le 14 juin 2011 et notifiée le 15 juin 2011.

Fait et délibéré en séance par les membres présents.  
Pour copie conforme,  
Le Président, Loïc CAURET.

Acte rendu exécutoire par le Président, compte tenu  
de la transmission en Préfecture le 28.11.2011  
Et de la publication, le 30.11.2011  
Le Président, Loïc CAURET

## **V. ANNEXES**

### V.2. REUNIONS PUBLIQUES : PARUTIONS DANS LA PRESSE, BULLETIN D'INFORMATIONS LOCALES ET SITE INTERNET

Schéma de COhérence Territoriale



du Pays de Saint-Brieuc

**Mercredi 28 novembre 2012  
à 18 heures 30  
Salle Horizon à PLEDRAN**

# Réunion Publique

**sur la révision du Schéma  
de Cohérence Territoriale  
du Pays de Saint-Brieuc**

Tréveneuc - St Quay Portrieux -  
Plourhan - Etables sur mer -  
Lantic - Binic - Pordic - Plérin -  
St Brieuc - Languieux - Hillion -  
Yffiniac - Plédran - Trégueux -  
St Julien - Ploufragan -  
La Méaugon - St Donan -  
Trémuson - Trémeloir - Plaine  
Haute - St Brandan - Quintin -  
Le Leslay - Le Foeil - St Gildas -  
Le Vieux Bourg - St Bihy -  
Lanfains - La Harmoye -  
Plaintel - Ploeuc sur Lié -  
Le Bodéo - L'Hermitage Lorge -  
St Carrec - Quessoy - Hénon -  
Moncontour - Trédaniel - Plémy  
Langast - Erquy - Plurien -  
Pléneuf Val André - La Bouillie -  
St Alban - Planguenoual -  
Morieux - Andel - Lamballe -  
Hénansal - Quintenic - Noyal -  
St Rieul - Coëtmieux -  
Pommeret - Meslin - Landéhen -  
Bréhand - St Trimoël -  
La Malhoure - Penguily -  
St Glen - Trébry



Credits photos : Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc / OPP / Emmanuel POIRIER

Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc : 02.96.58.08.08 : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

## Aménagement du territoire. Informer le grand public

**Une réunion publique concernant l'aménagement du territoire est organisée, mercredi, à Plédran. Objectif : dévoiler les enjeux locaux au plus grand nombre.**



Assis de gauche à droite : Gilbert Gaspaillard, maire de Pordic, Christian Urvoy, maire de Binic. Debout de gauche à droite : Jean-Charles Orveillon, Sophie Treps et Béatrice Josse du syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc.

Vendredi, à la mairie de Pordic, s'est tenue la préparation de la première réunion publique d'information et d'échange sur le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) du pays de Saint-Brieuc, qui doit se tenir à Plédran, mercredi. Les intervenants seront Christian Urvoy, vice-président en charge du Scot et Gilbert Gaspaillard président du syndicat mixte, Jean Charles Orveillon directeur du syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc, ainsi que Sophie Treps et Béatrice Josse, chargées de mission.

### Un plan pour les quinze prochaines années

Le syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc regroupe sept intercommunalités soit 64 communes. En 2011, il a décidé de réviser le Scot existant, document d'urbanisme qui fixe les orientations du développement et de l'aménagement du territoire pour les quinze prochaines années. Ceci n'est pas sans incidence sur les Plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes, puisqu'elles doivent y intégrer les dispositions du Scot. Cela peut concerner la taille

des lots dans les futurs lotissements, la protection nécessaire des zones humides lors d'un projet d'urbanisation, le pourcentage de logements sociaux à prévoir dans certaines opérations d'habitat...

### Comment accueillir 30.000 habitants de plus ?

Pour l'instant, les discussions concernant la révision du Scot portent sur les orientations générales à donner au projet de territoire : comment accueillir 30.000 habitants supplémentaires

d'ici 2030 sur le Pays de Saint-Brieuc ? Vers quelles formes urbaines s'orienter ? Comment maintenir le développement économique tout en préservant le potentiel de production au travers des terres agricoles ? Quelle place du milieu rural par rapport aux pôles urbains ? Quel littoral veut-on pour demain ? Comment moins consommer d'énergie, alors que les logements sont anciens ? Autant de questions qui seront débattues lors de la réunion publique programmée mercredi, à 18 h 30, à la salle Horizon de Plédran. Tous les habitants des communes du Pays de Saint-Brieuc sont invités à y participer.

## Il va falloir économiser l'énergie et les terrains

Le pays de Saint-Brieuc va réviser son schéma d'aménagement. Il s'appuie sur un état des lieux. En voici les grandes lignes.



Le schéma en cours d'élaboration doit marier le développement du logement, l'activité économique et la préservation de l'environnement (ici, le port du Léguer). Les grandes orientations seront présentées, mercredi prochain, à Plédran.

Le cabinet d'expertise Citadia a croisé une multitude de sources pour « photographier » le territoire sous toutes les coutures. Il vient de publier une synthèse de son rapport.

### Population en hausse

Le pays de Saint-Brieuc compte 195 600 habitants vivant dans 64 communes. Environ 80 % habitent au bord de la mer, 58 % dans l'agglomération briochine. La population augmente fortement depuis le recensement de 1999. C'est le territoire le plus jeune des Côtes-d'Armor, un quart de la population ayant moins de 20 ans. Combien serons-nous en 2030, l'horizon du Schéma de cohérence territoriale (scot) dont on engage la révision ? D'après le scénario le plus plausible, le pays accueillera alors 223 500 habitants. Soit une augmentation de 14 % par rapport à 2008.

### Habitat « vieillot »

Logements anciens, grands, gourmands en énergie... Le parc immobilier apparaît « peu diversifié et parfois inadapté », selon le rapport du cabinet Citadia. On manque de logements sociaux, 82 % de ces habitations étant concentrées dans l'agglomération de Saint-Brieuc. La construction reste modeste. Depuis 1999, on a bâti 1 783 logements en moyenne chaque année, mais seulement 569 d'entre eux accueillent de nouveaux arrivants. Ce faible ratio a différentes explications : hausse du

nombre de familles monoparentales, démolitions de logements anciens...

### Foncier en danger

L'étalement des zones urbaines se poursuit à un rythme effréné le long des axes routiers, autour des bourgs, sur la côte, voire dans de simples hameaux. Entre 2000 et 2010, 142 ha ont disparu chaque année sous le béton, dont les deux tiers étaient auparavant des espaces agricoles. Les différences de prix au mètre carré poussent certains ménages à s'éloigner, ce qui génère davantage de déplacements. Ainsi, près de 2000 actifs résidant sur les territoires limitrophes viennent quotidiennement travailler dans le pays de Saint-Brieuc.

### Équipements et services : tous en ville

Saint-Brieuc d'abord, Lamballe ensuite concentrent la plupart des équipements d'envergure. Qu'il s'agisse de l'enseignement (Saint-Brieuc est devenue une ville universitaire), de la culture (scène nationale), de la santé (hôpital, cliniques, médecins spécialistes)... Tout cela n'est pas une surprise.

### Tassement de l'emploi

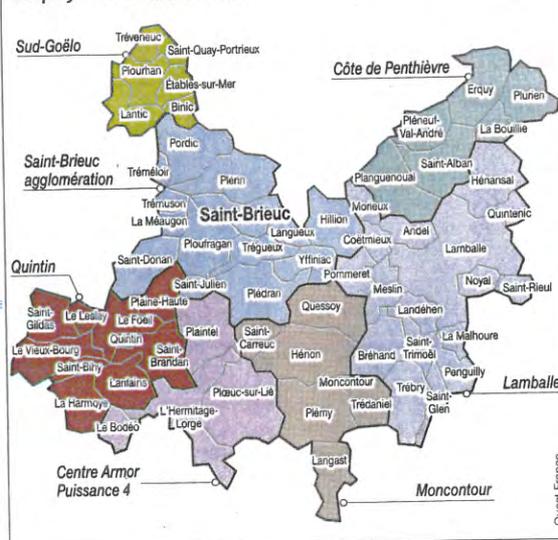
Depuis 2007, le nombre de créations d'emplois s'est stabilisé. Mais le pays de Saint-Brieuc était dynamique auparavant, avec 12 070 nouveaux postes créés entre 1999 et 2008. En proportion, c'est davantage que dans l'ensemble des Côtes-d'Armor. Ces

emplois se trouvent principalement en ville. Saint-Brieuc domine dans le secteur des services, du commerce et de l'administration. L'intérieur du territoire est dominé par l'industrie et l'agriculture, le littoral par le tourisme. Le pays a un atout pour l'avenir : on y recense 120 espaces d'activités, soit 1 670 ha dédiés aux entreprises

dans les différents plans locaux d'urbanisme des communes.

**Mercredi 28 novembre**, réunion publique, à 18 h 30, salle Horizon à Plédran.

### Le pays de Saint-Brieuc



## « On s'adapte au Grenelle de l'environnement »

Trois questions à...



**Gilbert Gaspaillard**, président du pays de Saint-Brieuc.

### C'est juste maintenant que ce travail entre dans le débat public...

Oui. Le plan d'aménagement et de développement durable sera débattu le 14 décembre en comité syndical du pays de Saint-Brieuc. Préalablement, la loi nous fait l'obligation d'une grande réunion publique, c'est ce que nous ferons le 28 novembre, à Plédran.

### Qu'est-ce que le Schéma de cohérence territoriale (Scot) ?

C'est une sorte de plan local d'urbanisme, mais à l'échelle du pays. Lorsqu'il sera approuvé, les communes devront se mettre en adéquation avec ses orientations. Le dernier Scot avait été approuvé en 2008, mais on doit l'adapter au Grenelle. Cela passe par trois étapes. Le diagnostic, la mise à plat des grandes orientations (le plan d'aménagement et de développement durable) – c'est là que nous en sommes – puis les préconisations concrètes. C'est un document opposable, donc à la fin, il y aura une procédure d'enquête publique.

### Peut-on connaître quelques aspects concrets de ce Scot ?

Les orientations sont encore générales. Ce qui se dégage, c'est la logique d'économie du foncier, tant dans le domaine de l'habitat que des infrastructures. On a également une ligne forte sur la trame verte et bleue (la biodiversité) et l'énergie. Les prescriptions concrètes viendront dans la phase suivante, on espère avant la fin du mandat en 2014.

Recueilli par  
**Frédéric BARILLÉ.**

**5 %** Jusqu'à peu, la production énergétique du pays de Saint-Brieuc se limitait au bois de chauffe. Cela a évolué depuis 2002 avec la croissance de l'éolien (+65 %) qui représente 4 % de la production bretonne et couvre 5 % de la consommation finale du territoire, selon les chiffres produits par le cabinet Citadia. Le Scot va tenter d'améliorer ces chiffres.

## D'où viennent les gaz à effet de serre ?

Qui produit des gaz à effet de serre dans le pays de Saint-Brieuc ? Réponse : l'agriculture (32 % des émissions), l'habitat (21 %), les déplacements (19 %), l'industrie (9 %), le tertiaire (9 %), le transport de marchandises (7 %).

Pour l'agriculture, c'est principalement l'élevage qui émet des gaz

à effet de serre, par la fermentation entérique des animaux nourris au fourrage et le stockage des effluents avant épandage. L'habitat prend aussi une grande part sur laquelle il est possible d'agir. Il faut savoir que 88 % des émissions liées aux habitations proviennent de logements construits avant 1990.

## Une cinquantaine d'espèces déjà disparues

Le pays reste un espace riche en biodiversité – 300 espèces d'oiseaux, 500 de papillons... –, mais il a malheureusement déjà beaucoup perdu de ce trésor. Une cinquantaine d'espèces animales ou végétales ont disparu depuis les années cinquante sous la pression de l'étalement urbain et des plantes invasives. Des mesures de protection ont été mises en place, principalement sur le littoral, mais l'espace risque de manquer.

La révision du Scot est essentiellement motivée par le respect des engagements pris lors du Grenelle de l'environnement. Elle doit permettre de sanctuariser les réservoirs de cette biodiversité et de créer des corridors écologiques qui relient ces zones entre elles. C'est ce que



Quatre espèces de papillons sur cinq auraient disparu dans le département.

les élus appellent « la trame verte et bleue ».

F.B.

## Saint-Brieuc

Aménagement du territoire mercredi 28 novembre 2012

# Saint-Brieuc. La population invitée à se prononcer sur l'aménagement du Pays de Saint-Brieuc ce soir



L'avenir du développement du pays de Saint-Brieuc se joue en partie ce soir. Une réunion publique sur la révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Pays de Saint-Brieuc se tiendra en ce mercredi, à 18 h 30 à Plédran, à la salle Horizon. Elle sera animée par Gilbert Gaspaillard, maire de Pordic et président du Pays de Saint-Brieuc, et Christian Urvoy, vice-président du Pays de Saint-Brieuc en charge du SCOT, le cabinet d'étude CITADIA conseils, et fera intervenir des élus « témoins » du territoire sur des thématiques particulières.

Une réunion d'importance puisque la population est appelée à venir en nombre à participer. Ainsi que tous les élus des 64 communes du pays (environ 1200) ont été invités, tout comme le conseil de développement du Pays de Saint-Brieuc représentant la société civile, différentes structures partenaires, associations environnementales etc...

L'objet de la réunion publique est de présenter les enjeux auquel le Pays de Saint-Brieuc devra faire face dans les prochaines années et faire part des premières orientations envisagées dans le cadre du SCOT. Une seconde réunion publique aura lieu d'ici quelques mois pour débattre des dispositions particulières envisagées, une fois les orientations du SCOT définies.

**Menu du restaurant scolaire de janvier 2013** 05-01-2013

Voici le menu du mois de janvier 2013 [ici](#) au format pdf.

**Menu du restaurant scolaire de décembre 2012** 03-12-2012

Voici le menu du mois de décembre 2012 [ici](#) au format pdf.

**Marché de la Saint Nicolas dimanche 2 décembre 2012** 27-11-2012

L'association Saint Nicolas organise le dixième Marché de la Saint Nicolas le dimanche 2 décembre à la salle des sports, de 10h00 à 19h00. Au programme : artisanat, gastronomie, animations diverses, restauration.

Entrée gratuite - Renseignements au 06 60 22 14 41 ou 02 96 62 34 19

L'affiche [ici](#)

**La mairie de Plaine-Haute recrute deux CDD** 11-11-2012

Deux offres de CDD à temps partiel sont proposées par la mairie :

[Animateur des services périscolaires et agent de service au restaurant scolaire](#)  
[Agent de service au restaurant scolaire et agent d'entretien des bâtiments publics](#)

Cliquer sur les liens pour accéder à la fiche descriptive détaillée

Les candidatures doivent être envoyées par courrier à la mairie de Plaine-Haute, 2 route du tronc, 22800 Plaine-Haute, pour le 5 décembre 2012 dernier délai.

**Menu du restaurant scolaire de novembre 2012** 11-11-2012

Voici le menu du mois de novembre 2012 [ici](#) au format pdf.

**Réunion publique sur la révision du SCOT le 28 novembre à Plédran** 08-11-2012

Le syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une réunion publique sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

le mercredi 28 novembre 2012, à 18 heures 30 à PLEDRAN, salle Horizon.

Cette rencontre est destinée à tous les habitants du territoire, acteurs privés et publics, partenaires associatifs.... qui s'intéressent au développement et à l'aménagement du pays de Saint-Brieuc, veulent connaître les grands enjeux auxquels est confronté notre territoire et apporter leur contribution au projet d'aménagement et de développement durables en cours d'élaboration.

Les réflexions sur ce projet sont entamées depuis déjà plusieurs mois. Les sujets abordés dans ce cadre sont nombreux et concernent notamment la maîtrise de la consommation d'espace et de l'étalement urbain, les besoins de logement à satisfaire pour le maintien et l'accueil de nouveaux habitants (+ 30 000 habitants en 2030 selon l'INSEE), les choix en matière de développement économique, commercial et touristique envisagés, les transports et la mobilité à promouvoir, la nécessaire maîtrise de l'énergie, le maintien du potentiel de production agricole du territoire, et la préservation de la biodiversité.... Les élus souhaitent, à ce stade de leurs réflexions, débattre, avec tous les habitants intéressés, des grandes orientations qu'il va falloir retenir pour l'aménagement et le développement du pays de Saint-Brieuc pendant les 15 années à venir.

Venez nombreux !



Pas de changements dans les  de collecte.

pour début janvier 2013 :  
**vendredi 4 : poubelle marron**  
**mercredi 9 : poubelle jaune**  
**vendredi 11 : poubelle marron**

### Partager cet article

[Repost0](#)

Publié par Hillion Infos - dans [Infos diverses](#)  
 23 novembre 2012

## Réunion publique sur la révision du Schéma de cohérence territoriale du Pays de Saint-Brieuc



Le syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une réunion publique sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale :

le **mercredi 28 novembre 2012, à 18h30 à Plédran, salle Horizon.**

Cette rencontre est destinée à **tous les habitants du territoire, acteurs privés et publics, partenaires associatifs...** qui s'intéressent au développement et à l'aménagement du pays de Saint-Brieuc, veulent connaître les grands enjeux auxquels est confronté notre territoire et apporter leur contribution au projet d'aménagement et de développement durables en cours d'élaboration.

Les réflexions sur ce projet sont entamées depuis déjà plusieurs mois. Les sujets abordés dans ce cadre sont nombreux et concernent notamment la **maîtrise de la consommation d'espace et de l'étalement urbain, les besoins de logement à satisfaire pour le maintien et l'accueil de nouveaux habitants (+ 30 000 habitants en 2030 selon l'INSEE), les choix en matière de développement économique, commercial et touristique envisagés, les transports et la mobilité à promouvoir, la nécessaire maîtrise de l'énergie, le maintien du potentiel de production agricole du territoire, et la préservation de la biodiversité...** Les élus souhaitent, à ce stade de leurs réflexions, débattre, avec tous les habitants intéressés, des grandes orientations qu'il va falloir retenir pour l'aménagement et le développement du pays de Saint-Brieuc pendant les 15 années à venir.

### Partager cet article

[Repost0](#)

Publié par Hillion Infos - dans [Infos diverses](#)  
 21 novembre 2012

## Modification simplifiée du POS : concertation zone 8 NAs du Fournil 2

Par délibération du 15 octobre 2012, le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir à l'urbanisation la zone 8 Nas du Fournil 2 afin d'y réaliser un lotissement à usage d'habitations.

Le dossier de concertation est consultable en mairie, aux heures habituelles d'ouverture, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet.

### Partager cet article

[Repost0](#)

Publié par Hillion Infos - dans [Infos diverses](#)

Utilisez notre Reader et

abonnez-vous aux meilleurs articles de ce blog !  
[Créer un blog gratuit sur over-blog.com - Contact - CGU -](#)

## SCOT – SCHÉMA de COHÉRENCE TERRITORIALE

Le syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une réunion publique sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale le mercredi 28 novembre 2012, à 18 heures 30 à Plédran, salle Horizon.

Cette rencontre est destinée à tous les habitants du territoire, acteurs privés et publics, partenaires associatifs... qui s'intéressent au développement et à l'aménagement du pays de Saint-Brieuc, veulent connaître les grands enjeux auxquels est confronté notre territoire et apporter leur contribution au projet d'aménagement et de développement durables en cours d'élaboration.

Les réflexions sur ce projet sont entamées depuis déjà plusieurs mois. Les sujets abordés dans ce cadre sont nombreux et concernent notamment la maîtrise de la consommation d'espace et de l'étalement urbain, les besoins de logement à satisfaire pour le maintien et l'accueil de nouveaux habitants (+ 30 000 habitants en 2030 selon l'INSEE), les choix en matière de développement économique, commercial et touristique envisagés, les transports et la mobilité à promouvoir, la nécessaire maîtrise de l'énergie, le maintien du potentiel de production agricole du territoire, et la préservation de la biodiversité... Les élus souhaitent, à ce stade de leurs réflexions, débattre, avec tous les habitants intéressés, des grandes orientations qu'il va falloir retenir pour l'aménagement et le développement du pays de Saint-Brieuc pendant les 15 années à venir. Venez nombreux ! [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org) Tél. 02 96 58 08 08

## FLORA FC

Aux Albanais qui résident aux abords du stade, merci de bien vouloir ramener en mairie les ballons qui peuvent de temps à autre arriver dans leurs jardins lors des matchs du dimanche.

Au chapitre sportif, à noter le bon début de saison des 3 équipes seniors dans leur championnat respectif. En D1, l'équipe fanion se classe seconde, les équipes B et C sont également installées en 2e position en D3 et D4.

Prochains matchs au stade René Rouget, le dimanche 2 décembre : l'équipe A reçoit Bobital, l'équipe B accueillera Fréhel-Plurien et l'équipe C sera exempte.

Chez les jeunes, le développement de l'école de football (seule labellisée dans le canton) se poursuit avec un effectif de 120 enfants de 6 à 17 ans. À noter la belle 2e place actuelle de l'équipe U15.

Tous les membres du club vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

## LES BOUCHONS D'ESPOIR

L'association « Les Bouchons d'espoir » créée en 2002, collecte tous les BOUCHONS PLASTIQUES et en LIEGE, afin d'aider financièrement les familles des Côtes d'Armor qui doivent supporter de lourdes charges pour les besoins matériels et médicaux de leur enfant handicapé.

Depuis 10 ans, 47600 € ont été distribués dans le Département. Pour obtenir ces fonds, 350 tonnes de bouchons ont été vendues à une usine de recyclage, afin d'être réutilisés dans la fabrication de différents objets. Aujourd'hui, les bouchons sont de plus en plus légers, donc un volume supplémentaire est nécessaire pour obtenir le même tonnage. Pour nous aider, ne les laissez plus sur les bouteilles avant de les déposer dans les centres de tri, apportez les dans nos lieux de collectes.

Tous les bouchons plastiques : alimentaires, cosmétiques, entretiens et les bouchons en liège sont récupérés.

Nous acceptons aussi vos dons d'argent et, en échange un reçu fiscal vous sera expédié.

Pour plus de renseignements, contactez la Présidente Anita PECHEUX au 02-96-26-83-13.

Merci de soutenir les familles qui élèvent un enfant déficient, et d'avoir un regard sur leurs soucis par l'intermédiaire de notre association.

## LA CITÉ DES MÉTIERS

Programme de décembre

Mardi 4 à 9h 30 à Ploufragan, journée découverte « travailler auprès des Personnes Âgées dans la FPT (Fonction Publique Territoriale). Sur inscription.

Mercredi 5 à 14 h à Ploufragan, zoom « les métiers du Tribunal de Grande Instance ».

Lundi 10 à 14 h à Guingamp, atelier « conseils pour une candidature efficace ». Sur inscription.

Mercredi 12 à 14 h à Ploufragan, zoom « Les métiers de l'Agroalimentaire ». Sur inscription.

Jeudi 13 à 18 h à Ploufragan, soirée « Le métier de Journaliste Web et Presse Écrite ».

Jeudi 13 de 20 h 30 à 0 h 30, journée découverte « Visite du site d'impression du journal Ouest-France ». Sur inscription.

Mercredi 19 à 14 h, atelier « C'est quoi la Cité des Métiers ? ». Sur inscription.

Ouest-France / Bretagne / Saint-Brieuc / Pratique le mercredi 28-11-2012 / Réunion publique

## Pratique Réunion publique

Toutes les informations à Saint-Brieuc

Le mercredi 28 novembre 2012

### Schéma de cohérence territoriale du pays de Saint-Brieuc

Réunion publique  
Plédran, Salle Horizon  
Rue Jacques-Prévert

À 18h30

Les habitants des 64 communes du pays de Saint-Brieuc sont invités à débattre des enjeux du territoire et des orientations du SCOT, déclinées ensuite dans les plans locaux d'urbanisme, en matière de logement, de consommation foncière, d'énergie, de protection de la biodiversité, etc.



#### Infos pratiques

##### Renseignements

Tel : 02.96.58.08.08  
Tel 2 : 02.96.58.62.29  
E-Mail : [contact@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:contact@pays-de-saintbrieuc.org)  
[cliquez ici](#)

#### LES AUTRES INFORMATIONS PRÈS DE CHEZ VOUS

Le mercredi 28 novembre 2012

##### Circulation La circulation de to...

Plédran, Rue de la Falaise  
Du vendredi 27 juillet 2012 au lundi 31 décembre 2012

##### Circulation Circulation réglemen...

Plédran,  
Du lundi 22 octobre 2012 au mercredi 12 décembre 2012

##### Circulation et stationnement Circulation réglemen...

Plédran,  
Du lundi 12 novembre 2012 au vendredi 21 décembre 2012

##### Circulation Circulation interdit...

Saint-Quay-Portrieux, Rue du Pont-Griset et rue de la Garenne  
Du mardi 27 novembre 2012 au vendredi 07 décembre 2012

##### Circulation Circulation interdit...

Saint-Quay-Portrieux,  
Du mardi 27 novembre 2012 au jeudi 29 novembre 2012

##### Réunion Réunion

Saint-Brieuc, Centre Saint-Jouan 12, rue Gustave-Eiffel  
Les lundi 17 septembre 2012 et lundi 24 septembre 2012 et lundi 30 septembre 2013 à 20h30

##### Assemblée générale Fnaca

Plaintel, Salle de la Terre Rohan Rue du parc des sports  
Le mercredi 28 novembre 2012 à 15h00

##### Réunion publique Recensement des zones humides

Le Leslay, Salle polyvalente  
Le mercredi 28 novembre 2012 à 18h30

##### Conseil municipal Versement prime 2012...

Étables-sur-Mer, Mairie  
Le mercredi 28 novembre 2012 à 20h30

##### Réunion Réunion

Saint-Brieuc, Centre Saint-Jouan 12; rue Gustave-Eiffel  
Les lundi 26 novembre 2012 et lundi 03 décembre 2012 et lundi 10 décembre 2012 à 20h30

- Novembre 2012 -

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

- Fruits et légumes
- Crèmerie
- Produits locaux
- Pain
- Vrac (céréales, etc.)
- Produits sans gluten

ABONNEMENT  
OUEST-FRANCE

Ouest-France  
en numérique  
offert le premier mois



#### LISTE DES RUBRIQUES

##### Réunions formations cérémonies

- Formation (5)
- Inscription examen (2)
- Réunion (3)
- Réunion publique (1)

##### Vie quotidienne

- Horaires (3)
- Opération solidarité (1)
- Permanence (2)
- Divers Vie quotidienne (1)

#### PUBLICITE

**Ma Maison Bleu Ciel**  
Découvrez le nouveau site d'EDF dédié aux économies d'énergie  
[mamaisonbleucieledf.fr](http://mamaisonbleucieledf.fr)

**OM/PSG SUR CANAL+**  
OFFRE DE BIENVENUE LES CHAINES CANAL+ 24.90€/MOIS PENDANT 1 AN PUIS 39.90€/MOIS n'attendez-plus !

**Toner Services**  
Toutes vos cartouches d'encre pour imprimantes jusqu'à -60%  
profitez-en !

#### Saint-Brieuc : Espace@sso

- Association (340)
- Administration, service public, parapublic (42)
- Etablissement scolaire, universitaire (19)
- Lieu culturel, touristique, de loisir ou sportif (18)
- Syndicat, parti politique (18)
- Organisme consulaire, fédération (3)

#### Loisirs

Annoncer un événement avec infolocale.fr

Consulter l'agenda

OF - 01/12/2012.

F

## Saint-Brieuc

# Seulement 75 ha pour les nouveaux logements

Le pays de Saint-Brieuc - 200 000 habitants - adoptera bientôt un cadre strict afin de préserver les terres. On bétonnera 75 ha par an, contre 114 actuellement.

É-co-no-mies. C'est le maître mot du plan d'aménagements (on l'appelle le Scot) que le pays de Saint-Brieuc met actuellement à jour. Ce schéma devrait être adopté avant les élections de 2014.

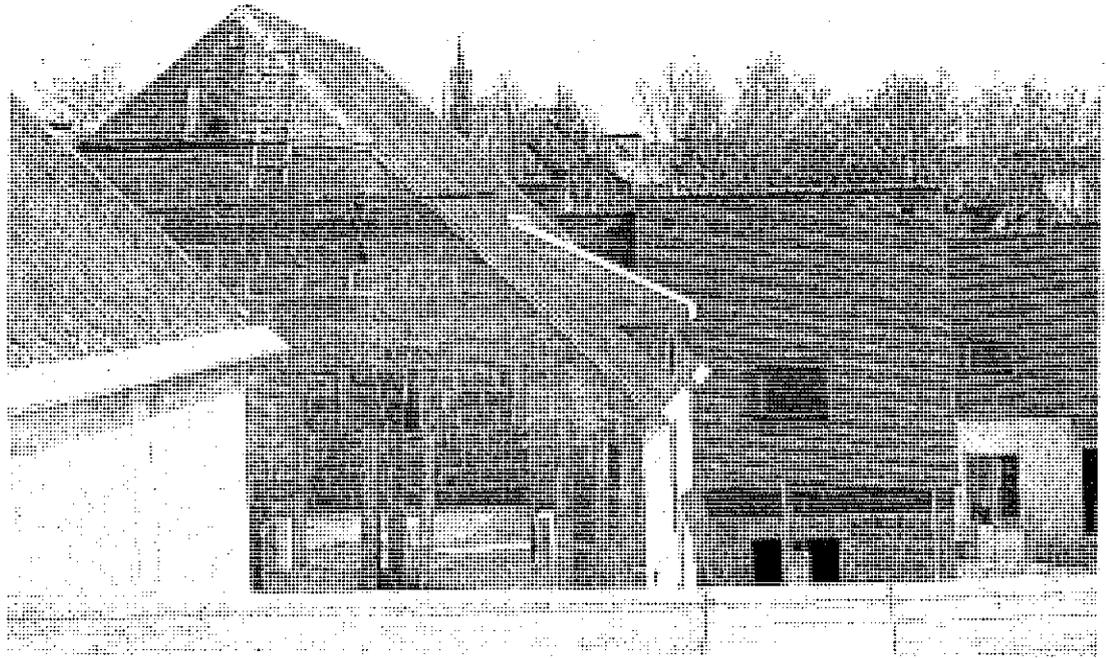
Il sert le document d'urbanisme de référence et, en toute logique, les plans locaux d'urbanisme (Plu) devront se conformer à ses prescriptions. Les grandes orientations de ce futur plan ont été présentées, mercredi soir, lors d'une réunion organisée à Plédran, puis en conseil syndical. Un enjeu majeur se détache : maîtriser la consommation du foncier tout en accueillant 30 000 habitants supplémentaires.

### Trois communes en 30 ans

Sur le pays de Saint-Brieuc, une étude du pays évalue l'espace consommé par l'urbanisation pour l'habitat entre 2000 et 2010, à 1 557 ha. Soit un rythme de 142 ha par an. Pour bien se rendre compte de cette réalité, le cabinet Citadia, qui a mené l'enquête, explique que l'équivalent de trois communes rurales ont ainsi transformées en territoires urbains, ces trente dernières années.

Dans le détail, 959 ha (61,5 %) étaient des espaces agricoles, 575 ha (37 %) des espaces déjà bétonnés et 22 ha (1,5 %) des espaces naturels.

L'objectif fixé dans le nouveau schéma sera ambitieux : il s'agira de se limiter à 75 ha, pour un même résultat de 1 600 à 1 800 habitations. Tout cela en concentrant les efforts



La construction de logements a grignoté beaucoup trop de terres ces dernières décennies.

« dans l'enveloppe urbaine », selon les termes du président du pays, Gilbert Gaspaillard.

### Réduction drastique des surfaces

Pour arriver à ce résultat, on bâtera désormais sa maison individuelle sur des parcelles moins grandes, et les petits collectifs seront privilégiés. En outre, ces chantiers devront d'abord

s'inscrire dans les « dents creuses », ces espaces libres entre d'autres îlots de vie.

Bien sûr, le schéma prend en compte les spécificités des différents territoires qui composent le pays de Saint-Brieuc. Les mêmes règles ne s'appliqueront pas à Moncontour, Quessoy, Quintin ou Lamballe. Les densités souhaitées seront différentes selon les territoires. Si le plan

était adopté, elles iraient de 35 logements par hectares à Saint-Brieuc à 15 dans des secteurs ruraux.

Frédéric BARILLÉ.

Le pays de Saint-Brieuc regroupe les communautés de Sud Goëlo, Quintin, Saint-Brieuc agglomération, Côte de Penthièvre, Lamballe, Plain-Pléuc et Moncontour.

## Pays de Saint-Brieuc. Penser l'aménagement du territoire



*Cette réunion consacrée à la révision du schéma de cohérence territoriale a été très suivie par les élus.*

Les élus de 64 communes du pays étaient invités, mercredi, à une réunion concernant la révision du Scot (schéma de cohérence territoriale du pays de Saint-Brieuc). Cette réunion, qui a eu lieu à la salle Horizon, était animée par M. Gaspaillard et M. Urvoy, en charge du Scot. Outre l'intérêt de revoir certaines orientations du Scot approuvé en 2008, et la prise en compte des réflexions locales en cours, l'objet était de présenter les enjeux auxquels le pays de Saint-Brieuc devra faire face dans les prochaines années et faire part des pre-

mières orientations envisagées. Ces enjeux s'expriment en termes d'aménagement du territoire avec l'accueil de 30.000 habitants supplémentaires d'ici 2030, en consommant moins d'espace, de maîtrise de l'étalement urbain, de problèmes liés à l'énergie et à l'effet de serre et d'impact du développement sur les espaces naturels (notamment ressource en eau). Le vieillissement de la population, l'attractivité du territoire, la mixité sociale et générationnelle sont des sujets qui ont également été abordés.

Schéma de COhérence Territoriale



du Pays de Saint-Brieuc

Jeudi 18 avril 2013  
à 18 heures 30

Espace Palante à HILLION

# Réunion Publique

sur la révision du Schéma  
de Cohérence Territoriale  
du Pays de Saint-Brieuc

Tréveneuc - St Quay Portrieux -  
Plourhan - Etables sur mer -  
Lantic - Binic - Pordic - Plérin -  
St Brieuc - Langueux - Hillion -  
Yffiniac - Plédran - Trégueux -  
St Julien - Ploufragan -  
La Méaugon- St Donan -  
Trémuson - Trémeloir - Plaine  
Haute - St Brandan - Quintin -  
Le Leslay - Le Foeil - St Gildas -  
Le Vieux Bourg - St Bihy -  
Lanfains - La Harmoye -  
Plaintel - Ploec sur Lié -  
Le Bodéo - L'Hermitage Lorge -  
St Carreuc - Quessoy - Hénon -  
Moncontour - Trédaniel - Plémy  
Langast - Erquy - Plurien -  
Pléneuf Val André - La Bouillie -  
St Alban - Planguenoual -  
Morieux - Andel - Lamballe -  
Hénansal - Quintenic - Noyal -  
St Rieul - Coëtmieux -  
Pommeret - Meslin - Landéhen -  
Bréhand - St Trimoël -  
La Malhoure - Penguinilly -  
St Glen - Trébry



Crédits photos : Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc / OPP / Emmanuel POIRIER



www.andel22.com

MENSUEL  
N° 544  
Mars 2013

# Les Brèves d'ANDEL.

de 9h00 à 17h15 réalisation et  
enregistrement de l'émission

\*\*\*\*\*  
**SCOT du Pays de  
Saint-Brieuc**  
**RÉUNION PUBLIQUE**  
**JEUDI 18 AVRIL 2013**



Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une 2<sup>ème</sup> réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT le **jeudi 18 avril 2013 à 18h30, à Hillion, espace Palante.**

À destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, elle a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire, sur lesquelles le Schéma de Cohérence Territoriale et les documents d'urbanisme locaux (PLU notamment) devront s'appuyer pour rédiger leurs prescriptions et préconisations. **Vous êtes invités à venir vous exprimer lors de cette rencontre au regard des éléments qui vous seront présentés.**

\*\*\*\*\*



Le Komagata de 14h à 16h sur inscription, pour les enfants à partir de 6 ans sachant se servir de ciseaux et colle. Les plus jeunes peuvent participer, aidés par des accompagnateurs adultes qui pourront également réaliser leur double page.

Cette exposition est mise à disposition par la Bibliothèque Départementale des Côtes d'Armor.



## Coupages d'électricité

En raison de travaux sur le réseau, une coupure de l'alimentation électrique est prévue, **rue des Granitiers, lundi 15 avril entre 8h et 12h.**

## Travaux de peinture sur pylônes

Des travaux de peinture, nécessaires à l'entretien de la ligne électrique 400kV (Domloup / Plaine-Haute) vont être entrepris sur les pylônes de la commune de Plaintel, du **22 avril au 22 juillet 2013**. L'exécution de ces travaux a été confiée par Réseau de Transport d'Electricité (RTE) à l'entreprise Grama (44). *Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise (M. Dominique Ozenne au 06 22 38 63 28).*

## Révision du schéma de cohérence territoriale

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une 2<sup>ème</sup> réunion publique sur la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) **Jeudi 18 avril à 18h30 Espace Palante à Hillion**

À destination des élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, cette réunion a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire, sur lesquelles le schéma de Cohérence Territoriale et les documents d'urbanisme locaux (PLU notamment) devront s'appuyer pour rédiger leurs prescriptions et préconisations.



## Etat civil

Naissances

• Sarah Missonnier, fille de Jeremy Missonnier et Anne-Anne, née le 22/03/2013 à Hillion

Conseil de développement - Centre Héméra, 8 rue des Champs de Pie, CS 40532, 22000 Saint-Brieuc - 02 96 58 62 26 - [etudes.cd@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:etudes.cd@pays-de-saintbrieuc.org).

**RÉVISION DU SCOT : LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES** - Le projet politique porté par les élus : Pivot du SCOT, le PADD définit les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire pour les 15 années à venir, en se basant sur les éléments marquants du diagnostic. Le PADD fonde une nouvelle organisation territoriale autour de 4 axes stratégiques :

- Axe 1 : Accompagner l'accueil de 30 000 habitants supplémentaires et garantir une qualité de vie aux 225 000 habitants du territoire.
- Axe 2 : Créer les conditions de développement économique valorisant les ressources du territoire.
- Axe 3 : Respecter les équilibres environnementaux du territoire.
- Axe 4 : Des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en œuvre des orientations et objectifs retenus.

**Le PADD : la feuille de route**

Nourri d'une large concertation entre les élus du territoire et l'implication de la société civile, le Projet d'aménagement et de développement durables du SCOT du Pays de Saint-Brieuc se définit comme la feuille de route d'un développement équilibré, durable et solidaire pour construire ensemble le territoire de demain. Le PADD n'est pas un document figé et continue d'être amendé par les élus du territoire, les personnes publiques associées, les partenaires et la population. Il sera arrêté avec l'ensemble des documents du SCOT en juin prochain lors de l'arrêt du SCOT. Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc organise **une 2<sup>ème</sup> réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT le jeudi 18 avril 2013 à 18h30 à Hillion - Espace Palante**. A destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, elle a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire, sur lesquelles le Schéma de Cohérence Territoriale et les documents d'urbanisme locaux (PLU notamment) devront s'appuyer pour rédiger leurs prescriptions et préconisations. Vous êtes invités à venir vous exprimer lors de cette rencontre au regard des éléments qui vous seront présentés. Le site internet [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org) > espace «révision du SCOT» reste le vecteur d'information privilégié sur ces questions.

---

### CONSEIL GÉNÉRAL

---

**LES 15 ET 16 JUIN PROCHAINS, OUVREZ LES PORTES DE VOTRE JARDIN!** En Bretagne, tous les 2 ans, les acteurs du tourisme, de l'environnement et du jardinage se mobilisent pour promouvoir les solutions de jardinage au naturel, c'est-à-

dire sans pesticides ni engrais chimiques. Au cours d'un week-end de juin, des jardins amateurs ouvrent gratuitement leur porte aux visiteurs pour échanger sur les techniques, les savoir-faire, les trucs et astuces de jardinage, dans un cadre convivial. L'objectif est de montrer à chacun qu'un jardin sans pesticide, respectueux de l'environnement et de la santé, accueillant pour la biodiversité, c'est possible ... et ce n'est pas compliqué ! Cette année encore, plus de 100 jardiniers amateurs vont ouvrir la porte de leur jardin dans toute la Bretagne. Pourquoi pas vous ? Pour participer, il n'est pas nécessaire d'avoir un jardin d'exception. Il suffit de jardiner sans produit chimique, de présenter quelques solutions intéressantes pour le jardinier et surtout d'avoir envie de transmettre son expérience. Pour vous inscrire, veuillez télécharger le formulaire d'inscription sur : [www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org](http://www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org) et le retourner complété avec le plan d'accès du jardin ainsi qu'une photo numérique de votre jardin avant le 5 avril, à votre contact départemental, Christine Hamon-Rondo par courrier postal : Conseil Général, DAERN, service espace naturel et paysage, 9 place du Général de Gaulle, 22000 Saint-Brieuc ; ou par mail à [hamonrondochristine@cg22.fr](mailto:hamonrondochristine@cg22.fr).

---

### ASSOCIATIONS

---

**RÉGINA CUISINE** - Prochain cours de cuisine le vendredi 8 mars 2013 à 14h à la salle des fêtes.

**ASSOCIATION ESPOIR BURKINA** invite ses adhérents et ses sympathisants à participer à sa prochaine Assemblée Générale le jeudi 14 mars à 17h, salle de l'Eden, 14 rue Castelnau - Erquy. A cette réunion sera présenté un compte rendu avec photos d'un séjour récent à Ouagadougou dans l'association qu'elle soutient. Plus d'infos : 02 96 63 56 86.

**UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE CÔTE DE PENTHIÈVRE** - Jeudi 14 Mars, à 14h30, à l'Ancre des Mots, à Erquy, Laurent Séjourné, professeur de musique à l'IUFM et l'UBO, animera la conférence «Co - pillages, l'art du plagiat en musique». Adhésions possibles dès 14h : 28€ pour l'année. Consultez notre site, inscrivez-vous, prenez une connaissance détaillée de toutes nos activités : [www.utlcotedepenthievre.fr](http://www.utlcotedepenthievre.fr).

**LE NOUVEL ESSOR D'ERQUY** tiendra son Assemblée Générale Annuelle le samedi 16 mars à 18 heures à la Salle de l'Eden. Venez nombreux.

**L'ASSOCIATION OASIS D'ERQUY** a le plaisir de vous proposer une Journée découverte du QI GONG SANTE vendredi 22 mars, salle des Hôpitaux, de 10h à 12h et de 14h à 16h. André Rousseau, formateur en Qi Gong nous parlera très simplement du «Printemps» selon la méthode chinoise, et des exercices à pratiquer préventivement pour nous permettre de vivre mieux cette saison riche en énergie. Cette journée est ouverte à toutes et à tous. Renseignements et inscriptions au 06 84 07 04 51.



SCOT Réunion 18 avril 2013

Actualité

- Edito
- Agenda
- Vacances de Printemps : inscriptions
- Vente aux enchères
- Festival Pocket Film
- Courir les rues et sa band'
- SCOT Réunion 18 avril 2013

SCOT : Réunion publique le 18 avril à Hillion

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc associe la population à chaque étape de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale. Ainsi, il organise une 2<sup>ème</sup> réunion publique :

**JEUDI 18 AVRIL 2013 à 18H30 à HILLION - espace Palante**

Cette réunion publique portera sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT.

A destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, elle a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire, sur lesquelles le Schéma de Cohérence Territoriale et les documents d'urbanisme locaux (PLU notamment) devront s'appuyer pour rédiger leurs prescriptions et préconisations.

Vous êtes invités à venir vous exprimer lors de cette rencontre au regard des éléments qui vous seront présentés.

Pour plus d'informations, [cliquer ici](#)

Imprimer Ajouter aux Favoris

<http://www.pledran.fr/SCOT-Reunion-18-avril-2013.html>

16/04/2013

**La Lettre de l'AVA**

N° 44 janvier – février 2013

*Association pour la qualité de la vie à Pléneuf-Val-André*  
(Agrément : 6 février 1980)

*Siège social : 19 rue du Gros-Tertre  
22370 Pléneuf-Val-André*

[ava.pleneufvalandre@wanadoo.fr](mailto:ava.pleneufvalandre@wanadoo.fr)  
[www.qualitevie-valandre.com](http://www.qualitevie-valandre.com)

**Éditorial**

*Val 62*

**Tous concernés,**  
*résidents principaux et résidents secondaires, partenaires du développement socio-économiques de notre cité, nous sommes tous concernés par la qualité de la vie, aujourd'hui, demain et à long terme, sur notre territoire communal et sur le territoire de notre Communauté de communes Côte de Penthièvre, nous sommes donc tous concernés par la révision du PLU qui est en cours.*

La qualité de la vie tient à la fois à la qualité du cadre de vie et à la qualité des services publics et privés.  
La vocation statutaire de l'AVA met l'accent sur le cadre de vie et sur la

**Sommaire**

<i>Editorial</i>	1 et 2
<i>La révision du SCOT (suite)</i>	3 et 4
<i>Faire respecter le PLU : le cas du restaurant de la plage des Vallées</i>	5

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc nous prie de diffuser auprès de tous nos sociétaires et de tous nos autres lecteurs l'invitation suivante

**Gilbert GASPAILLARD, Président du Pays de Saint-Brieuc**  
**a le plaisir de vous inviter à la réunion publique**  
**sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**  
**le jeudi 18 avril à l'espace Palante à HILLION**



### Révision du Schéma de cohérence territoriale



Adopté en janvier 2008, le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays de Saint-Brieuc s'applique aux 64 communes du territoire. L'organisation du développement de l'urbanisation, la protection des richesses naturelles, le développement économique, l'évolution et la répartition de l'habitat... sont autant de domaines abordés et développés dans le SCOT actuellement en cours de révision.

Dans le cadre de cette révision, le Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc a prévu une phase de concertation marquée par des réunions publiques dont la deuxième aura lieu

le jeudi 18 avril à Hillion, espace Palante.

Pour en savoir plus : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

Publié le : 03 avril 2013  
Lire la suite

### Eoliennes en mer : un débat public le 25 avril à Saint-Quay-Portrieux

<http://www.mairie-saintquayportrieux.fr/>

16/04/2013

Scooped by Saint Briec Entreprises: l'actualité du territoire de Saint-Briec

## Pays Saint Briec - révision du SCOT réunion publique diagnostic DOO PADD

From [www.pays-de-saintbriec.org](http://www.pays-de-saintbriec.org) - March 23, 5:51 PM

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Briec organise une 2ème réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT le :

**JEUDI 18 AVRIL 2013 à 18H30 à HILLION - espace Palante**

Comment

No comment yet.

Sign up to comment

---

Scooped by Saint Briec Entreprises: l'actualité du territoire de Saint-Briec

## CPDP EOLIEN EN MER SAINT BRIEC

From [www.debatpublic-eoliennesenmer22.org](http://www.debatpublic-eoliennesenmer22.org) - March 23, 5:47 PM

Une nouvelle étape vient d'être franchie vers l'ouverture prochaine du débat public dédié au projet de parc éolien offshore au large de la baie de Saint-Briec, par la validation par la CNDP du dossier du maître d'ouvrage (DMO), de sa synthèse et des modalités d'organisation du débat public.

<http://www.scoop.it/t/saint-briec-entreprises-l-actualite/p/>

Quot France 18/04/2013

## Quintin - Moncontour - Plœuc-sur-Lié

### Quintin

Des slams percutants au collège Le Volozen



Les spectateurs ont écouté avec attention les slams.

Après la première « manche » quintinaise, jeudi, à la MJC (O-F de samedi), les slameurs des classes de troisième du collège Le Volozen (classes des professeurs de français Jean-Yves Gouedard, Régine Dufres et Pascale Moisan) ont poursuivi leurs déclamations dans le foyer de l'établissement, mardi. Parmi les spectateurs : beaucoup de copains, des parents, des profs souvent épatés par la qualité des productions. Les élèves ont osé dire des choses très fortes, très personnelles, parfois

débiles, souvent profondes.

D'après certains, le soir-tire de Goulven Le Gal, le slameur qui a dirigé les élèves, ne serait pas étranger à cette réussite manifeste. Fin de l'aventure Au slam citoyen, vendredi 19 avril, à 20 h, au centre culturel Victor-Hugo de Ploufragan. Entrées libres.

#### ■ Cinéma

Au bout du conte, Jeudi 18 avril, 20 h 30, cinéma Le Rochonien, 14, rue Rochonien. Tarifs : 6 €, réduit 5 €.

Des jeunes de Saint-Nicolas en voyage en Alsace



Les élèves de cinquième du collège Saint-Nicolas, accompagnés par leur professeur d'allemand Didier Rézeaux (à droite), sont partis lundi matin pour une semaine à Weibourg, en Alsace.

#### ■ Quintin multimédia

Ouverture ce jeudi, 13 h 30-16 h, espace multimédia, rue de la Fosse-Merland.

#### ■ MJC du pays de Quintin

Assemblée générale samedi, 20 avril, 10 h, salle des fêtes, La Vieille-Bourg.

#### ■ Trouvé

Un vilain, blanc et orange, de taille moyenne a été retrouvé. Le propriétaire peut se présenter en mains, avec une pièce d'identité et la facture d'achat. Contact : 02 96 74 84 01.

#### ■ Révision du schéma de cohérence territoriale

Réunion publique jeudi 18 avril, 18 h 30, espace Palante, Hillion. Organisateur : Syndicat mixte du pays de Saint-Briec. Réunion publique portant sur le diagnostic, les orientations du PADD et les premières recommandations du D.O.O. À destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, elle a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire. Contact : 02 96 58 08 06, [www.pays-de-saintbriec.org](http://www.pays-de-saintbriec.org)

**Saint-Brieuc. Réunion Publique SCOT du Pays de SAINT-BRIEUC**

Le Pays de Saint-Brieuc révise son Schéma de Cohérence Territoriale, document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux. Les habitants sont invités à venir échanger et débattre pour construire le territoire de demain.

<http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/2f5df55a87776c54617f0697c30ac31/Pays-de-Saint-Brieuc-bretagne-cotes-d-armor-scot-sage-tourisme-energies.html>

Catégorie : Conférence / débat

Dates et horaires : Le 18/04/2013 à 18h30

Lieu : Saint-Brieuc, HILLION - Espace Palante

Tarif : Gratuit

Contact : SCOT du Pays de Saint-Brieuc

Tél : 02.96.58.08.08.

Site : <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/2f5df55a87776c54617f0697c30ac31/Pays-de-Saint-Brieuc-bretagne-cotes-d-armor-scot-sage-tourisme-energies.html>

Le Télégramme 2009 - imprimer

Page 1 sur 1

**Hillion. Réunion Publique SCOT du Pays de SAINT-BRIEUC**

Le Pays de Saint-Brieuc révise son Schéma de Cohérence Territoriale, document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux. Les habitants sont invités à venir échanger et débattre pour construire le territoire de demain.

<http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/2f5df55a87776c54617f0697c30ac31/Pays-de-Saint-Brieuc-bretagne-cotes-d-armor-scot-sage-tourisme-energies.html>

Catégorie : Conférence / débat

Dates et horaires : Le 18/04/2013 à 18h30

Lieu : Hillion, Espace Palante

Tarif : Gratuit

Contact : SCOT du Pays de Saint-Brieuc

Tél : 02.96.58.08.08.

Site : <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/2f5df55a87776c54617f0697c30ac31/Pays-de-Saint-Brieuc-bretagne-cotes-d-armor-scot-sage-tourisme-energies.html>

© Copyright Le Télégramme 2009

## Saint-Brieuc et son pays 11

La Penthièvre du 4 avril 2013

### A noter

#### Yffiniac

**Concours de boules au Sporting** : en pen-ous-pen, échelonné sur 2 mois - Tirage fin avril. Inscriptions dès maintenant au 02 96 72 63 70, Bar Le Sporting, chez Paolo.

**Comité de jumelage** : Du 5 au 14 juillet, Wackersberg Bavière, séjour ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans, mixte, langue allemande non indispensable, 25 places en gîte. Programme : rencontre sportive et amicale ; découverte de la commune, excursion montagne, rafting ; découverte culture Bavaroise. Tarif 220 €. Réservations 02 96 63 91 32, 06 76 46 89 29, [slabliemtu@orange.fr](mailto:slabliemtu@orange.fr), [www.yffiniac.com](http://www.yffiniac.com).

#### Hillion

**Rencontre-débat** : "Comment rénover le parc de logements ?" vendredi 5 avril, à 20h00, salle des Dames. Gratuit.

**Concours de belote** : organisé par les aînés de la presqu'île, vendredi 5 avril, salle de la presqu'île, inscriptions à partir de 13h30.

Le départ du défilé à 15 h, place Palante.

**Carnaval** : samedi 6 avril 2013, organisé par la bibliothèque municipale la farandole d'Hillion, maquillage à partir de 12h00 (gratuit), animations

**Ciné-débat** : vendredi 12 avril "La 4e révolution, vers l'autonomie énergétique" - tout public - 20h00, salle Palante (5€).

**Judo-club d'Hillion Saint-René** : assemblée générale samedi 13 avril, à 19h45, salle de la Presqu'île, place Palante.

**Théâtre** : samedi 13 avril "Et pendant ce temps, Simone veille !" spectacle humoristique par Trisidad ; tout public ; 6 à 19 € ; 20h30, salle Palante. Contact 02 96 32 21 04.

**Révision de schéma de cohérence territoriale** : réunion publique jeudi 18 avril, à 18h30, espace Palante, par le Syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc : diagnostic, orientations du PADD. À destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, pour échanger sur les orientations définies par les élus du territoire. Contact 02 96 58 08 08, [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org).

**Horaires d'ouverture**

Du lundi au vendredi  
de 8h30-12h30 et de 13h30-17h30

11A Rue de l'Eglise  
22150 PLOEUC SUR LIE

Tél : 02.96.42.17.70  
Fax : 02.96.64.26.56  
Mail : [cdc@cap4.com](mailto:cdc@cap4.com)

**Naviguer sur le site**

- [Accueil](#)
- [Contacts](#)
- [Chercher dans le site](#)

**La Communauté**

- [Présentation de la communauté](#)
- [Le conseil communautaire](#)
- [Comptes-rendus de conseils](#)
- [Les commissions](#)
- [Le personnel](#)
- [Bulletins d'information communautaire](#)

**Les communes de CAP 4**

**Les communes**

- [Le Bodéo](#)
- [L'Hermitage Lorge](#)
- [Plaintel](#)
- [Ploeuc sur Lié](#)

**BIENVENUE SUR LE SITE DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CENTRE ARMOR PUISSANCE 4**

Le Bodéo - L'Hermitage Lorge - Plaintel - Ploeuc sur Lié

C'est quand la vie ?

**Vendredi 19 avril**

Ploeuc sur Lié - Salle des fêtes - 20h

**Spectacle musical tout public à partir de 8 ans**

Entrée :  
- 8€ pour les adultes  
- 5€ pour les enfants (-12 ans)

**C'est quand la vie ?**



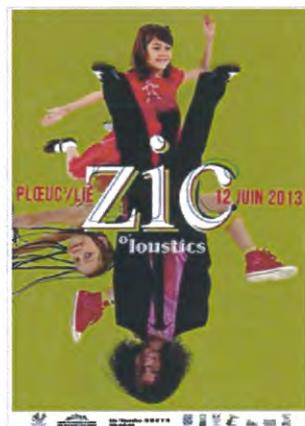
**Festival Zic'O Loustics**

**Mercredi 12 juin à Ploeuc sur lié**

**Festival musical pour les 3-12 ans.**

*Un voyage à travers les sensations rythmiques, tout au long de la journée par la découverte, l'écoute, l'exploration et la création : "Le Corps"*

**Zic O'Loustics : le festival**



**Accès libre au service CyberCap4**

Centre Armor Puissance 4 a le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un accès libre au service CyberCAP4.

**Cyber CAP4**

**Les mercredynamics**

Vous pouvez télécharger les dossiers d'inscriptions : [Les mercredynamics](#)

**Régler vos factures en ligne**

Le paiement en ligne de vos factures est désormais disponible :

- [Régler votre facture ALSH](#)
- [Régler votre facture ordures ménagères](#)
- [Régler votre facture assainissement non collectif](#)
- [Régler votre facture Cyber Cap4](#)
- [Régler votre facture Maison de l'Enfance](#)

**2013 en image**

Partager cette page :

**Recherche**

Chercher dans le site !

Chercher

**ALSH : Vacances d'avril**

Les dossiers d'inscription et les programmes pour les vacances d'avril sont disponibles : [Modalités d'inscription](#)

**Révision du SCOT**

Prochaine réunion publique le 18 avril à 18h30 : Hillion - Espace Palante

<http://www.pays-de-saintbrieuc.org/consulter/actualites.asp?ActuID=31942&ActuStyle=0&LangueID=1&isActu=>

**Jeu : les avez-vous reconnus ?**

Pour jouer au jeu paru dans le dernier bulletin communautaire, cliquez ici : [Bulletin de participation 20 ANS](#)

**Rapport d'activités 2012**

Le rapport d'activités est disponible en téléchargement ci-dessous :

[Rapport d'activités 2012.pdf](#)

**Bulletin n°22**

Vous pouvez télécharger le dernier bulletin d'informations en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Bulletin n22.pdf](#)



**Bienvenue dans mon jardin**



**Fleurissement**

**Amélioration de l'habitat**

pour plus d'informations : [Amélioration de l'habitat](#)



**Prélèvement automatique**



Vous pouvez désormais régler vos factures de redevance d'enlèvement des ordures ménagères et accueils de loisirs par prélèvement automatique.

Formulaires à télécharger ci-dessous et à retourner à l'accueil de la communauté.

[autorisation de prelevement - OM.pdf](#)

[autorisation de prelevement ALSH.pdf](#)

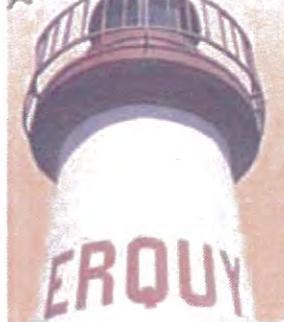
[Site pratique : service public.fr](#)

Pour vous aider dans vos démarches administratives :

<http://www.service-public.fr/>



- Accueil
- Découvrir Erquy
- Economie Locale
- Erquy Pratique
- Espace Administratif
- Vie Municipale
- Sport, Culture, Loisirs
- Vie Associative
- Eaux de Baignade



### Bienvenue à Erquy

Station balnéaire de charme, port de pêche, capitale de la coquille Saint-Jacques, la commune d'Erquy bénéficie de multiples facettes qui lui confèrent une image touristique de caractère :

- Le cap d'Erquy, site naturel protégé, offre une vue imprenable sur la baie.
- Les 12 kms de côtes agrémentées de plages de sable fin, petites criques sauvages ou grandes étendues, sont idéales pour les bains de soleil ou la baignade.
- Le grès rose, véritable richesse naturelle de la baie, extrait et taillé sur place, apporte tout son attrait aux habitations d'Erquy, des maisons de pêcheurs aux villas du bord de mer, des chapelles au château de Bien assis.
- La coquille Saint-Jacques, emblème de la gastronomie locale, produit du terroir réginééen, naturel et raffiné, se pêche d'octobre à avril.

Mais Erquy, c'est aussi de nombreuses activités culturelles et sportives (randonnées, nautisme, courses...) des concerts et des spectacles, des animations de qualité, tout au long de l'année ...

### Flash info

Travaux rue Plaine Garenne et rue des Moulins, d'avril jusqu'à fin juin 2013 au plus tard. **Pour en savoir plus** (voir Cap Magazine 45 - lien pdf).

### Agenda

**Révision du SCOT du pays de Saint-Brieuc**  
**Réunion publique**  
*jeudi 18 avril 2013 à 18h30*  
 HILLION - espace Palante

Réunion d'échange et de débat sur le diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

Pour plus d'information, consulter le site [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

### Nous Contacter

Mairie d'Erquy  
 11, square de l'Hôtel de Ville  
 BP 09 - 22430 Erquy  
 Tél : 02 96 63 64 64  
 Fax : 02 96 63 64 70  
[info@ville-erquy.com](mailto:info@ville-erquy.com)

### Galerie d'Art Municipale d'Erquy

**Association LA PALETTE**  
*Exposition annuelle*

L'association La Palette est une association loi 1901, ouverte à tous, enfants et adultes, débutants ou confirmés, qui a pour but la découverte des arts plastiques et des arts en général. Depuis 19 ans (l'association fut créée en 1994) les adhérents se retrouvent dans des ateliers animés par des professionnels des arts plastiques. Ils y apprennent diverses techniques et approches.

L'exposition annuelle de La Palette permet de présenter les travaux de chacun. Pour les visiteurs, l'exposition est l'occasion d'apprécier les oeuvres pour ce qu'elles sont mais aussi de se rendre compte de l'évolution des artistes en herbe ou confirmés, d'année en année. Pour les adhérents, elle constitue un but. Chacun a à coeur de donner le meilleur de lui-même et d'être prêt à exposer quelques travaux de l'année en cours. Elle est un moment important où il faut parfois dépasser la pudeur de montrer ce que l'on a créé. Pour l'association, cette exposition est aussi un moment



[Accueil](#) [Actualités](#)

## Actualités

### Révision du SCOT



**Prochaine réunion publique le 18 avril à 18h30 à Hillion**

**Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une 2ème réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT le :**

**Jeudi 18 avril 2013 à 18h30 à Hillion - Espace Palente**

A destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, elle a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire, sur lesquelles le Schéma de Cohérence Territoriale et les documents d'urbanisme locaux (*PLU notamment*) devront s'appuyer pour rédiger leurs prescriptions et préconisations.

Vous êtes invités à venir vous exprimer lors de cette rencontre au regard des éléments qui vous seront présentés.

**BIENVENUE SUR  
LE SITE OFFICIEL  
D'ETABLES-SUR-MER**

Rechercher

OK



**Agenda**

- 20/04 > Visite du quartier de La Chapelle
  - 21/04 > Repas dansant
  - 21/04 > Marionnet' IC 2013 - Parc de la Belle Issue
- [> Voir tous les événements](#)

**En 1 clic...**

- > Tagar'infos
- > Infos utiles
- > Les numéros utiles
- > Plan de la commune
- > Les associations

Pour recevoir la lettre d'info  
Entrez votre e-mail

OK



**Téléchargez  
votre magazine  
d'informations  
municipales**

**L'actualité...**



Révision du SCOT : réunion publique ...

[> En savoir +](#)

**Découvrir Etables-sur-Mer**

Côté mairie

Enfance - Jeunesse

Solidarité & Action sociale

Culture, Sports & Associations

Urbanisme, Construction & Environnement



**Mairie d'Etables-sur-Mer**  
1 place Jean Heurtel - 22 680 Etables - sur - mer  
Tel. : 02 96 70 64 18  
[mairie.etablesurmer@wanadoo.fr](mailto:mairie.etablesurmer@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture**  
La mairie est ouverte du lundi au samedi de 8h15 à 12h  
et les lundi, mercredi et vendredi après-midi de 13h15 à 16h45. Fermeture au public les mardi et jeudi après-midi

- > Plan du site
- > Contactez-nous
- > Mentions légales / Crédits
- > Aide à la navigation / Accessibilité



[RETOUR A L'ACCUEIL](#)

Rechercher

DÉCOUVRIR  
ÉTABLES-SUR-MER

CÔTÉ MAIRIE

ENFANCE / JEUNESSE

SOLIDARITÉ &  
ACTION SOCIALE

CULTURE, SPORTS  
& ASSOCIATIONS

URBANISME, CONSTRUCTIONS  
& ENVIRONNEMENT

**Accueil**

Vous êtes ici > Accueil > L'Actualité...

Taille du texte

> L'Actualité...

> Infos utiles

> Newsletter

> Contactez-nous

> Plan du site

> Sites utiles

> Numéros utiles

> Mentions légales

▼ RÉVISION DU SCOT : RÉUNION PUBLIQUE



Révision du SCOT du pays de Saint-Brieuc : réunion publique à Hillion - espace Palante- jeudi 18 avril à 18H30



**Mairie d'Etables-sur-Mer**  
1 place Jean Heurte! - 22 680 Etables - sur - mer  
Tel. : 02 96 70 64 18  
[mairie.etablesurmer@wanadoo.fr](mailto:mairie.etablesurmer@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture**  
La mairie est ouverte du lundi au samedi de 8h15 à 12h et les lundi, mercredi et vendredi après-midi de 13h15 à 16h45. Fermeture au public les mardi et jeudi après-midi

> Plan du site  
> Contactez-nous  
> Mentions légales / Crédits  
> Aide à la navigation / Accessibilité



## Bienvenue

**Informez, échangez, partagez :**  
les trois piliers de ce nouveau blog de la commune d'Hillion que nous vous invitons à découvrir

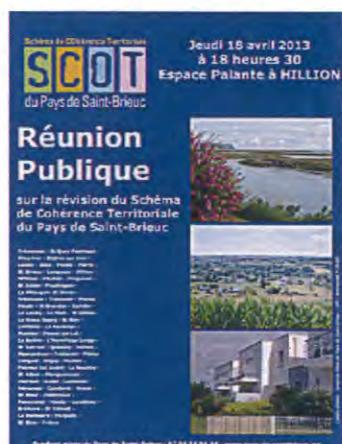


A nous tous de le faire vivre par un contenu diversifié et le plus intéressant possible.  
N'hésitez pas à commenter les articles publiés.  
N'hésitez pas à nous envoyer vos infos, photos à l'adresse suivante :

[contact@mairie-hillion](mailto:contact@mairie-hillion)

Jeudi 4 avril 2013

## Réunion publique sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc



Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une 2ème réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT le : **JEUDI 18 AVRIL 2013 à 18h30**, à HILLION - Espace Palante

A destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, elle a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire, sur lesquelles le Schéma de Cohérence Territoriale et les documents d'urbanisme locaux (PLU notamment) devront s'appuyer pour rédiger leurs prescriptions et préconisations. Vous êtes invités à venir vous exprimer lors de cette rencontre au regard des éléments qui vous seront présentés.

Retrouvez l'intégralité des documents de la révision du SCOT sur le site internet du Pays de Saint Brieuc : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org) > rubrique "Publications"

La population est associée à chaque étape de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale et dispose de plusieurs moyens pour se tenir informée et contribuer aux réflexions en cours :

- consultation du dossier de concertation communale mis à disposition des habitants dans les 64 communes du pays (mairies)
- le site internet du Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)
- la lettre d'information du SCOT diffusée régulièrement auprès des élus et des habitants
- les réunions publiques
- les newsletters : vous inscrire sur le site internet du pays de Saint-Brieuc
- les expositions itinérantes dans les mairies ou aux sièges des communautés de communes et d'agglomération du pays de Saint-Brieuc.

### A noter

en mai : exposition itinérante dans les communes, Communautés de Communes et Communauté d'agglomération du pays de Saint-Brieuc, sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables et le Document d'Orientations et d'Objectifs

Share [Plus](#)

**Partager l'article !** Réunion publique sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc: Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc organ ...

Share

# Révision du SCOT : réunion publique, jeudi 18 avril



## Information du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une 2ème réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT le :

**Jeudi 18 avril 2013 à 18h30  
à Hillion - espace Palante**

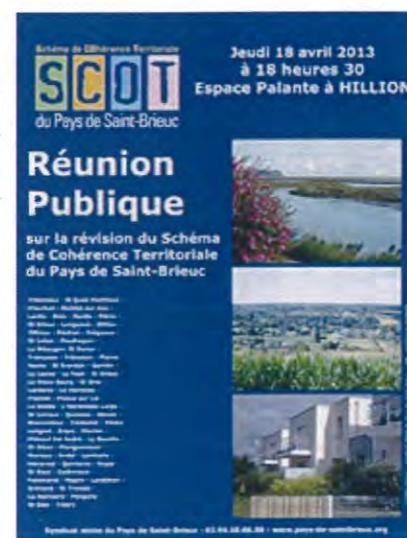
A destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, elle a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire, sur lesquelles le Schéma de Cohérence Territoriale et les documents d'urbanisme locaux (PLU notamment) devront s'appuyer pour rédiger leurs prescriptions et préconisations.

Vous êtes invités à venir vous exprimer lors de cette rencontre au regard des éléments qui vous seront présentés.

Pour en savoir plus sur le Schéma de cohérence territoriale du pays de Saint-Brieuc

## Contact

Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc  
Centre Héméra  
CS 40532  
8 rue des Champs de Pies  
22035 SAINT-BRIEUC  
Tél. 02 96 58 08 08  
Site : <http://www.pays-de-saintbrieuc.org>



**Navigation**

- [Accueil](#)
- [Recherche dans le site](#)
- [La mairie en bref](#)
- [Cimetière](#)

**Vie municipale**

- [La mairie en bref](#)
- [ELECTIONS](#)
- [Le conseil municipal](#)
- [Les commissions](#)
- [Les délégations et représentations](#)
- [Les services municipaux](#)
- [Centre Armor Puissance 4](#)
- [Les compte-rendus de conseils municipaux](#)
- [Bulletins municipaux](#)

**Infos pratiques**

- [Transports](#)
- [Commerçants et artisans](#)
- [Location de salles](#)
- [La mairie en bref](#)
- [eau - assainissement](#)

### Les heures d'ouverture de la mairie

- du Lundi au vendredi: 9H00-12H30 et 13H30-17H00
- le samedi matin de 9H00 à 12H00
- place Louis Morel 22150 PLOEUC SUR LIE
- Téléphone: 02 96 64 22 00
- Fax: 02 96 42 86 83
- Mail : [mairieploec@wanadoo.fr](mailto:mairieploec@wanadoo.fr)

## Réunion publique SCOT

Le Syndicat Mixte du Pays de ST BRIEUC organise une 2ème réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT le :

**Jeudi 18 avril 2013 à 18 h 30, à HILLION (espace Palants).**

A destination de tous les Elus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, elle a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire, sur lesquelles le Schéma de Cohérence Territoriale et les documents d'urbanisme locaux (PLU notamment) devront s'appuyer pour rédiger leurs prescriptions et préconisations.

Vous êtes invités à venir vous exprimer lors de cette rencontre au regard des éléments qui vous seront présentés.

Retrouvez l'intégralité des documents de la révision du SCOT sur le site internet du Pays de ST BRIEUC : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org) > rubrique "publications".

## Communiqué de Ministère de l'Intérieur

**A partir du 1er janvier 2013, les mairies et les préfectures n'auront plus à délivrer les autorisations de sortie du territoire (individuelles et collectives) pour les mineurs qui souhaitent voyager sans leurs parents.**

Un mineur français pourra voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union Européenne, passeport hors Union Européenne).

Certains pays imposent des modalités spécifiques supplémentaires telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Aussi est-il conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site internet du ministère des affaires étrangères, dans la rubrique "conseils aux voyageurs".

## LOTISSEMENT DES ORMES

La Commune de Ploec Sur Lié propose des terrains viabilisés de 450 à 670 m<sup>2</sup>, libres de constructeur, dans un lotissement (secteur calme et arboré), à proximité du bourg et des commerces.

**Prix : 48.30 € TTC le m<sup>2</sup>. - Tél. : 02.96.64.22.00**



## GDS BRETAGNE : déclaration des emplacements de ruchers

Tout apiculteur, amateur comme professionnel, doit OBLIGATOIREMENT faire la déclaration de ses ruchers chaque année, et ce, dès la 1ère ruche. L'objectif de cette déclaration, strictement sanitaire, doit conduire à une meilleure maîtrise sanitaire en apiculture et donc à mieux soutenir les apiculteurs en cas de crise sanitaire grave.

site internet : [mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRucher...](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRucher...)

OU faire une déclaration "papier" : remplir un formulaire CERFA n° 13995\*01 (disponible sur le site internet [vosdroits.service-public.fr/pme/R15642...](http://vosdroits.service-public.fr/pme/R15642...) ou sur demande à votre GDS départemental.



## École de Musique Centre Armor

site : [www.emca3.fr](http://www.emca3.fr)

## Inscriptions écoles publiques (jusqu'au 5 juillet)

Mélanie HÉNAULT, directrice de l'école maternelle et Catherine MOISAN, directrice de l'école primaire "Le Petit Prince" se tiennent à votre disposition pour admettre les nouveaux élèves pour la rentrée 2013.

Possibilité de prendre contact par téléphone :  
- école maternelle : 02.96.42.13.98  
- école primaire : 02.96.42.11.73

## Permanence du Conciliateur

Prochaine permanence : jeudi 2 Mai de 14 h à 17 h en Mairie.

## Communiqué CPAM

Une adresse postale UNIQUE pour tous vos courriers !  
"J'adresse tous mes courriers pour ma CPAM à son adresse postale unique si je dépends du régime général de sécurité sociale" à :

**CPAM des Côtes d'Armor - 106 Boulevard Hoche - 22024 SAINT-BRIEUC cedex 1**

prenez à préciser votre n° de sécurité sociale sur tout courrier adressé à la CPAM. Sans cette information, votre dossier ne peut être traité.

**Tél. 36 46**

## Recensement Militaire



Les jeunes gens (garçons et filles) nés en avril, mai et juin 1997 doivent venir se faire connaître près du secrétariat de la mairie dans le mois anniversaire de leur 16 ans.  
Se munir du livret de famille.

## INFO ÉNERGIE BRETAGNE

Des spécialistes pour des conseils pratiques et GRATUITS sur la

- [Accueil](#)
  - [Plan de \[www.plourhan.fr\]\(http://www.plourhan.fr\)](#)
- [Vivre à Plourhan](#)
  - [Les services à l'enfance](#)
  - [Cap à Cité \(Jeunesse\)](#)
  - [Les services de proximité](#)
  - [La bibliothèque municipale](#)
  - [La vie scolaire](#)
  - [Le pôle périscolaire](#)
- [Commissions](#)
  - [Le pôle Périscolaire](#)
  - [Les travaux](#)
  - [Plan Local d'Urbanisme](#)
- [Localisation](#)
  - [Tourisme](#)
    - [PLOURHAN \(adresses\)](#)
- [Contact](#)
  - [Inscription à la cantine](#)
  - [Inscription à la garderie](#)
- [Actualités](#)
  - [Plourhan s'anime](#)
  - [Plourhan évènements](#)
  - [Plourhan développement](#)
  - [Cérémonies](#)

## La Commune

- [Plourhan](#)
  - [Le conseil municipal](#)
  - [L'équipe](#)
  - [Les délibérations](#)
  - [Les arrêtés municipaux](#)
- [Communications-Avis.](#)
- [Communiqués](#)
- [Publications municipales](#)

## Syndicat des eaux

- [Le SIVU de Plourhan - Lantic](#)
- [La qualité des eaux](#)

## Révision du SCOT



Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une 2ème réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT le :

**JEUDI 18 AVRIL 2013 à 18H30 à HILLION**

**- espace Palante**

A destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, elle a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire, sur lesquelles le

Schéma de Cohérence Territoriale et les documents d'urbanisme locaux (PLU notamment) devront s'appuyer pour rédiger leurs prescriptions et préconisations.

## Rechercher

Rechercher...

[Site officiel - pommeret22.fr](#) [Accueil](#) > [Agenda](#) > [Révision du SCOT \(schéma de cohérence territorial\) : prochaine réunion publique le 18 avril 2013](#)



---

## Révision du SCOT (schéma de cohérence territorial) : prochaine réunion publique le 18 avril 2013

---

**Catégorie :** Réunion / Conférence

**Lieu :** Espace Palante

**Dates :** le 18/04/2013 de 18:30 à 20:30

**Description :**

Le Syndicat mixte du Pays de St-Brieuc organise une seconde réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT le **jeudi 18 avril 2013 à 18 H 30 à HILLION - Espace Palante.**

Vous êtes invités à venir vous exprimer lors de cette rencontre au regard des éléments qui vous seront présentés.

**Adresse** Hillion 22120 - 22120 Hillion





Accueil



## SCOT : réunion publique à Hillion

Judi 18 avril

Le syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une réunion publique, ouverte à tous, dans le cadre de la revision du schéma de cohérence territoriale du Pays de Saint-Brieuc.

18h30, Espace Palante, Hillion

[Retour](#)



accueil charmer  
**délibérations**  
 e-administration  
 formulaires  
**grands projets**  
 la mairie recrute [mairie](#)  
 parking [restauration](#)  
 voirie [école](#)

SERVICES EN LIGNE ▾

NOS PARTENAIRES ▾

PRATIQUE ▾

VOUS ETES ▾

VOS LOISIRS ▾



chargement...

YFFINIAC LA MAIRIE CULTURE ASSOCIATIONS ACTIVITÉS SPORTIVES TOURISME ET ÉCONOMIE ENFANCE & JEUNESSE URBANISME INFOS PRATIQUES

15.04.2013

**SCOT : REUNION PUBLIQUE JEUDI 18 AVRIL A 18H30 A HILLION.**

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une 2ème réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs.

[> en savoir +](#)

02.04.2010

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 19 AVRIL A 19H.**

Le prochain Conseil Municipal aura lieu à la Salle du Belvédère. Nous vous rappelons que chaque citoyen est libre d'y assister.

[> en savoir +](#)

09.04.2013

**SOIREE CABARET BURLESQUE VENDREDI 19 ET SAMEDI 20 AVRIL A 20H15.**

Avec au programme : magie, danses de revues, transformistes comiques, effeuillage burlesque, chippendales.

[> en savoir +](#)

09.04.2013

**FETE DES PLANTES ET VIDE-JARDIN DIMANCHE 21 AVRIL**

2e rendez-vous organisé par l'association Plantes en Folie, en partenariat avec la municipalité.

[> en savoir +](#)

15.04.2013

**FETE DES PLANTES ET VIDE-JARDIN 21 AVRIL ESPLANADE F. MITTERRAND**

Placée sous le signe du développement durable, ce rendez-vous s'inscrit dans le cadre du Printemps du Développement Durable, opération menée par Saint-Brieuc Agglo et relayée sur l'ensemble de l'agglomération.

[> en savoir +](#)

09.04.2013

**PREPAREZ LA VENUE DE IOKO L'ÂNE VOYAGEUR !**

Rendez-vous Vendredi 26 avril de 14h à 15h30 Salle des Goélands...

[> en savoir +](#)

04.03.2013

**RENOV'ACTION : UN PROGRAMME D'AIDE A LA RENOVATION**

Saint-Brieuc Agglo lance un nouveau programme d'aides appelé Renov'action pour vous accompagner pendant toute la durée de votre projet, gratuitement et de façon indépendante.

[> en savoir +](#)

31.01.2013

**LE MICRO CREDIT : UNE SOLUTION EN TEMPS DE CRISE**

Le micro crédit est un crédit de faible montant, destiné aux personnes ne pouvant accéder au système bancaire dit classique.

[> en savoir +](#)

14.01.2013

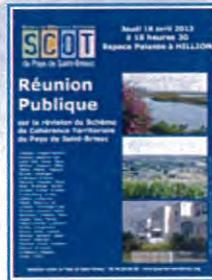
**DES BORNES POUR RECUPERER LES TEXTILES**

Sept bornes au total sont à votre disposition sur la commune pour y déposer vos vêtements usagers.

[> en savoir +](#)

09.04.2013

## ACTUALITÉS



**SCOT : REUNION PUBLIQUE JEUDI 18 AVRIL A 18H30 A HILLION.**

A destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, elle a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire, sur lesquelles le Schéma de Cohérence Territoriale et les documents d'urbanisme locaux (PLU notamment) devront s'appuyer pour rédiger leurs prescriptions et préconisations. Vous êtes invités à venir vous exprimer lors de cette rencontre au regard des éléments qui vous seront présentés.

Retrouvez l'intégralité des documents de la révision du SCOT sur le site internet du Pays de Saint Brieuc : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org) > rubrique "Publications"

## Vos contacts

• **Journaliste** : Jacques Le Bruno - 06 70 33 12 71  
jacques.lebruno@publihebdos.fr

- **Moncontour, Hénon, Quessoy, Plémy, Trédaniel** :  
Michel Watrin - 02.96.32.89.98 ou 06.28 06.02.04  
asterie22@orange.fr
- **Saint-Carreuc** :  
Michel Colin - 06 07 77 25 68 - sclc@wanadoo.fr

Les communes de Bréhand, Saint-Trimoël, Penguily, Saint-Glen, Trébry sont à lire en pages "Pays de Lamballe"

# Pays de

# Moncontour



27

Le Penthièvre du 4 avril 2013

Lire  
en page

**MONCONTOUR**

Loisirs

## Un week-end européen plein d'artistes

## Express

### Travaux rue du champ à l'avoïr

Les voitures ne peuvent plus emprunter la rue du champ à l'avoïr, là où se trouve la résidence d'art. Car il y a des travaux (remplacement des évacuations des eaux par la SEEG et réfection de la chaussée à l'ancienne), et il y en a pour plusieurs semaines. Les automobilistes devront donc quitter la place Penthièvre en faisant demi-tour ou bien emprunter la rue du Temple et passer devant la mairie.

### Impôts stables à Hénon

Le budget primitif 2013 a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal réuni vendredi 29 mars à la mairie de Hénon. Pas d'augmentation des taux d'imposition. Par contre l'eau augmente de 2 % et l'assainissement de 2,5 %.

## A noter

### Moncontour

**Journée des métiers d'arts** : les 5, 6 et 7 avril, présentation des travaux et démonstrations des techniques : travail de l'argile (Julie Runget), filage du verre (Julie Verre), travail de l'ardoise (Romuald), à la Boutique-Atelier, Résidence des Arts, Atelier de Romuald et office de tourisme.

**Messes** : dimanche 7 avril 10h30. 14 avril à Quessoy, 21 avril à Trédaniel, 28 avril à Hénon et dimanche 5 mai 10h30 à Moncontour.

**Révision du schéma de cohérence territoriale pays Saint-Brieuc**. Réunion publique jeudi 18 avril 18h30, espace Palante, Hillion. Tél. 02 96 58 08 08, www.pays-de-saintbrieuc.org.

**Avril** : Samedi 20 dîner concert batterie fanfare Saint-Mathurin au CAC.

## Trédaniel

# Le Gouessant propose de jardiner au naturel

Les magasins de la coopérative du Gouessant de Trédaniel, Quessoy et Yffiniac ont été récompensés du prix régional de la charte « Jardiner au Naturel, ça coule de source ». Franck Héry, responsable du magasin de Quessoy : « **Actuellement les agriculteurs emploient de moins en moins de pesticides. Ils sont extrêmement surveillés, et régulièrement contrôlés.** »

Il souhaite que les jardins en fassent autant : « **Il est nécessaire de guider nos clients jardiniers qui ont tendance à utiliser des produits chimiques en quantité sur des petites surfaces. Nous leur proposons des solutions simples et des produits adaptés.** »



■ Kévin le Huldoux de Trédaniel, Franck Héry de Quessoy et Christophe Lefeuvre d'Yffiniac responsables des magasins du Gouessant.

On parle alors de paillage, compostage, récupération de l'eau de pluie...

### Touche pas à ma taupe

Un dernier conseil de Franck Héry, qui n'a pas eu la tentation de détruire cette taupe capable de parsemer en une nuit la pelouse d'horribles monticules... Si une taupe passe sur une pelouse, « **c'est qu'elle a simplement nettoyé le jardin d'un grand nombre de vers blancs, de vers gris, de larves de tipules. Sachons lui reconnaître le titre d'auxiliaire et profitons du drainage naturel qu'apportent ses galeries. La terre fine des taupinières peut simplement s'étaler ou servir à garnir vos jardinières.** »

## Hénon

# Il y aura un 2<sup>e</sup> astro découverte

## Moncontour

# Combien de chiens dans la vitrine ?

## Yffiniac

# Jean-Claude et Jérôme Even, boulistes de père en fils

**La famille Even connaît les allées de boules par cœur. Une passion qui réunit désormais le père et le fils sur tous les concours.**

Jean-Claude Even et son fils, Jérôme, sont des passionnés de boules bretonnes. Le père, Jean-Claude, a 60 ans. Il habite Cesson. Il totalise aujourd'hui plus de 350 concours gagnés ! Dont un quart en pen eus pen. "J'ai commencé à jouer à la boule bretonne à l'âge de 35 ans. J'ai appris assez vite et les victoires se sont succédées. J'ai joué avec Christophe Piéto pendant sept ans et presque tous les week-ends, on se trouvait dans le dernier carré," se souvient le plâtrier qu'on surnomme Takac.

### Finale à 6 h 30

En équipe avec Christophe, Jean-Claude a gagné en 2003, le concours de Châtelaudren où il y avait 525 doublettes. Un sacré souvenir ! "On a joué notre premier tour à 18 h 30 et la finale à 6 h 30 du matin. On a gagné 762 €, plus les challenges. Et il y avait égale-

ment une loterie, il fallait désigner l'équipe gagnante. J'avais joué notre équipe : comme notre victoire a été une surprise, j'ai tout gagné, un voyage, des maillots de Guingamp dédicacés par les joueurs, des jeux de boules etc. J'ai dû téléphoner à mon patron, pour lui dire que j'allais manquer mon travail. Il m'a répondu, 'tu as bien gagné ta journée'."

### Que de souvenirs

Déjà en 2000, le duo avait accédé à la finale. Il a aussi gagné à Cesson, en doublette sur quatre concours, dans les quatre bars : "j'ai gagné un voyage en Espagne pour 2 personnes, et mon collègue à Jersey pour 2 personnes..." Jean-Claude a aussi joué avec Moreau de Saint-Brieuc ou Roussel, en doublette, triplette, avant de choisir de jouer avec son fils, Jérôme. Jean-Claude a une petite préférence pour le pen eus pen, "c'est un quart de mes victoires."

### Takac et PSG !

Son fils et équipier désormais, s'appelle Jérôme. Et lui



Le duo participait évidemment au concours d'Yffiniac.

aussi à un surnom : on l'appelle PSG. Ce Langueusien est menuisier à Binic. Et il est tombé dans la marmite quand il était petit : il a débuté à 12 ans, a joué son premier concours à ses 16 ans, à Cesson avec son père. "J'ai même séché des cours pour jouer à la boule bretonne," sourit Jérôme qui peut être fier. "J'ai environ une cinquantaine de victoires à mon actif, avec mon père. Je l'ai même battu en pen eus pen. Mais je dois reconnaître qu'il n'est pas facile à battre !".

Le fils préfère lui aussi le pen

eus pen. Désormais, c'est lui qui tire et son père pose. "Il m'a appris les astuces pour gagner, mais il est préférable de jouer avec lui que contre !"

Jérôme a aussi joué au foot à l'âge de 8 ans, à Saint-Brieuc, avec les Réunionnais, à Saint-Lambert et à la Méaugon. Mais il a dû s'arrêter suite à des blessures. Il a aussi la passion des fléchettes. Depuis l'âge de 18 ans, il fait partie du club de Saint-Julien. "Nous sommes qualifiés pour le France, à La Rochelle." Jérôme est aussi papa de deux filles et un garçon. La relève est assurée !

## A noter

### Hillion

**Révision du schéma de cohérence territoriale** : réunion publique jeudi 18 avril, à 18h30, espace Palante, par le Syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc : diagnostic, orientations du PADD. À destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, pour échanger sur les orientations définies par les élus du territoire. Contact 02 96 58 08 08, www.pays-de-saintbrieuc.org.

**Concours de boules** : du 20 avril au 20 mai au Sympatic, en pen eus pen ; inscriptions sur place ou au 02 96 61 53 36, Bar Tabac le Sympatic.

**Exposition** : jusqu'au 2 juin, à la Maison de la Baie, « Immersion totale », plongée photographique dans les eaux de la baie de Saint-Brieuc. Expo extérieure gratuite, intérieure de 2,5 à 4 €.

**Vide-greniers** : mercredi 8 mai, de 9h à 18h, Saint-René, rue des Vergers, 2,50 € le m, vendu par 3, 6 ou 9 maximum par exposant. Entrée gratuite pour les visiteurs ; restauration. Réservations 06 87 16 68 36, videgreniers.st.rene@orange.fr.

**Association J'M la musique** : pour ados et adultes, en atelier collectif le samedi de 13 h 30 à 15 h 30 : apprendre à chanter, poser sa voix, chanter au micro et se produire sur scène ; adultes en atelier collectif le mardi de 14 h 30 à 15 h 30 : chanter ensemble, poser sa voix ; renseignements 06 12 19 00 16.

## Hillion

# L'association Harel de la Noé invite les adhérents



assainissement, circulation interdite ; rue Mathurin-Méheust, travaux d'eau, circulation interdite.

ou, chemin de l'Écluse, quai Surcouf, boulevard de la Mer, giratoire Aghia-Paraskevi, et rue de Genève ;

Jusqu'au mercredi 24 avril, circulation interdite rue Houvenagle pour travaux d'eau.

Georges-Pompidou, stationnement et circulation interdits.

## Infocale

Annoncez vos événements gratuitement sur : [www.infocale.fr](http://www.infocale.fr)

Ouest France du 18/04/2013 page 87 Brieuc

### Vie quotidienne

#### Favec22

Permanence jeudi 18 avril, 14 h 30 à 16 h 30, UDAF, 28, bd Herault.

#### Consommation logement cadre de vie

Permanence ce jeudi, 14 h-15 h 30, centre social Croix-Lambert, rue Guillaume-Appolinaire. Conseils pour états des lieux, charges du logement, DPE diagnostic performance énergétique. Tél. 06 95 21 68 60.

#### Les marées au Légué

Horaires jeudi 18 avril. Coefficient : 37. Pleine mer à 12 h 31 (8,35 m) ; basse mer à 6 h 38 (4,15 m) et 19 h 06 (4,60 m).

#### Révision du schéma de cohérence territoriale pays Saint-Brieuc

Réunion publique ce jeudi, 18 h 30, espace Palante, Hillion. Réunion publique portant sur le diagnostic, les

orientations du PADD et les premières recommandations du D.O.O. À destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, elle a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire. Contact : 02 96 58 08 08, [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

### Loisirs et sports

#### Atelier théâtre

Ce jeudi, 19 h, vendredi 19, 12 h 15, salle des fêtes, 16, rue Saint-Pierre. Spectacle « Prinetemps des talents ». Opération solidarité au profit des Restos du cœur et de l'association Saint-Vincent-de-Paul. Au programme, chansons, sketches, chorégraphies réalisés par les collégiens.

#### Bibliothèque

Jeudi 18 avril. Bibliothèque municipale, centre ville, 02 96 62 55 19, de 13 h 30 à

18 h 30 (espace jeunesse de 16 h 30 à 18 h 30).

#### Ludothèque

Jeudi 18 avril, 9 h à 12 h 15 et 14 h à 18 h 30, 7, rue de la Gare. Contact : 02 96 62 55 32.

#### Musée

Jeudi 18 avril, 10 h à 18 h, cour Francis-Renaud, rue des Lycéens-Martyrs. Galeries permanentes fermées de 12 h à 13 h 30. Personnes sourdes et malentendantes (visite en LSF et boucles magnétiques), aveugles et malvoyants (visite tactile), renseignements auprès du musée. Gratuit. Contact : 02 96 62 55 20, [musee@mairie-saint-brieuc.fr](mailto:musee@mairie-saint-brieuc.fr)

#### Patinoire

Jeudi 18 avril, 20 h 30 à 23 h, 24, rue du Pont-Léon, Langueux. Contact : 02 96 33 03 08.

#### Piscine Aquaval

Jeudi 18 avril, 7 h à 9 h 30,

Aquaval, rue Balzac. Contact : 02 96 77 44 00.

#### Piscine Hélène-Boucher

Jeudi 18 avril, 12 h à 14 h et 18 h 15 à 21 h, 67, rue Théodule-Ribot. Contact : 02 96 78 26 15.

### Spectacles

#### Métamorphose d'après Franz Kafka

Théâtre. C'est à une plongée dans la puissante étrangeté de ce chef-d'œuvre que nous convie le metteur en scène Sylvain Maurice. Il fait le pari d'un théâtre profondément décalé, étrange et drôle à la fois, où le fantastique laisse toute sa part à l'humour. Jeudi 18 avril, 20 h 30, La Passerelle, scène nationale, place de la Résistance. Payant. Contact et réservation : 02 96 68 18 40, [accueil@lapasserelle.info](mailto:accueil@lapasserelle.info), [www.lapasserelle.info](http://www.lapasserelle.info)

### Voir, visiter

#### École maternelle bilingue du Grand-Clos

Organisé par l'association Div Yezh Sant Brieg, en présence d'enseignants et de parents d'élèves volontaires. L'objectif est de faire découvrir à de nouveaux parents la filière bilingue breton-français de l'enseignement public. Samedi 20 avril, 10 h à 13 h, École bilingue publique du Grand Clos. Contact : 02 96 62 53 53, 06 12 49 83 39, [sant-brieg@div-yezh.org](mailto:sant-brieg@div-yezh.org), <http://div-yezh.org/>

#### René le Cam en dédicace

René Le Cam sera présent dans votre librairie pour signer son nouvel ouvrage «Le rocher dans la lande». Samedi 20 avril, 10 h à 12 h, Agora FJC Librairie, 13, rue Saint-Guillaume. Contact : 02 96 33 06 26, [agorastbrieuc@gmail.com](mailto:agorastbrieuc@gmail.com), [www.agorapresse.com](http://www.agorapresse.com)

LES VIEILLES CHAIRS 18 JUIN  
CARHAIX GOUEL AN  
NEIL YOUNG  
ASAF AVIDAN / THE ROOTS  
RAMMSTEIN \* EL  
BENJAMIN BIOLAY / VITALI  
-M- \* SANTANA \*  
TWO DOOR CINEMA CLUB  
PAUL KALKBRENNER  
KENY ARKANA / LOU DOILLOU  
ouest france  
ouest-france.fr  
www.vieilles...



## Grand Prix Guyader

Douarnenez, du 3 au 12 mai

Embarquez avec Erwan Riou sur FENETREA CARDINAL en jouant sur [www.jactiv.ouest-france.fr](http://www.jactiv.ouest-france.fr)



## LA BALAD'IROISE

Dimanche 28 avril  
Tréouergat et Lanrivouaré

Randonnée pédestre et course nature dans la campagne du Pays d'Iroise

Départ Manoir d'Enez Rouz à Tréouergat

Toutes les infos sur :

### Electricité

Vienne Michel  
Électricité générale  
Plomberie - Plaquiste  
Plafond suspendu

Vienne Michel  
• Sous-traitance professionnelle  
• TVA 7 % • 10 ans d'expérience  
Confiez-nous l'achat de vos

2, rue du Cruchet - Carnoac  
22120 QUÉSSOY  
Tél. 06 84 88 47 75

86

Peinture décoration ravalement

Films toujours à l'affiche	Résumés et séances du 18 avril
<p><b>Amour et turbulences</b> Comédie sentimentale de Alexandre Castagnetti avec Nicolas Bedos, Jonathan Cohen, Ludvine Sagnier. France 2012, 1h36.</p> <p><b>Au bout du conte</b> Conte de Agnès Jaoui. Agnès Jaoui, France 2013, 1h52.</p> <p><b>Des gens qui s'embrassent</b> Comédie de Danièle Thompson avec Monica Bellucci, Max Boublil, Kad Merad. France 2013, 1h40.</p> <p><b>Effets secondaires</b> Thriller de Steven Soderbergh avec Jude Law, Rooney Mara. Channing Tatum. E.U 2012, 1h46.</p> <p><b>GI Joe Conspiration</b> Action de Jon M. Chu avec Dwayne Johnson, Channing Tatum, Bruce Willis. E.U 2012.</p>	<p><b>Antoine est avocat à New York.</b> De retour en France pour un entretien d'embauche, il se retrouve dans l'avion assis juste à côté de Julie, son ex petite amie. Ils ne se sont jamais revus mais pendant 7 heures de voyage, ils vont bien être obligés de se parler...</p> <p><b>Tréguenx.</b> Cinéland : 16h30, 21h25.</p> <p>Il était une fois une jeune fille qui rêvait du grand amour, une femme voulant être actrice ; un jeune homme qui croyait davantage en son talent de compositeur qu'en lui-même ; un homme qui ne croyait en rien jusqu'à un jour où une voyante lui donne la date de sa mort...</p> <p><b>Quintin.</b> Le Rochonon : 20h30.</p> <p><b>Ca tombe mal l'enterrement</b> de la femme de Zet pendant que Roni marie sa fille ! Cet événement inattendu aggrave les conflits entre les deux frères que tout sépare déjà. Mais grâce à ces disputes, va naître une grande histoire d'amour... Peut-être deux !</p> <p><b>Tréguenx.</b> Cinéland : 19h45.</p> <p><b>Jon Banks est un psychiatre ambitieux.</b> Il prescrit à une jeune femme un nouveau médicament. Lorsque la police la retrouve couverte de sang, un couteau à la main, la réputation du docteur Banks est compromise...</p> <p><b>Tréguenx.</b> Cinéland : 22h15.</p> <p><b>Joe Colton et Roadblock</b> rejoignent l'équipe d'élite des G.I. JOE pour affronter ensemble leur ennemi mortel : GOBRA, une mystérieuse organisation terroriste. Mais le danger est partout.</p> <p><b>Tréguenx.</b> Cinéland : 22h15.</p>
<p><b>No.</b> Chronique de Pablo Larraín. Avec García Bernal, Alfredo Cas Zegers. Chili - Etats-Unis - Mexique. 1h55.</p> <p><b>Oblivion</b> Science-fiction de Oleg Prousski avec Tom Cruise, Morgan Freeman, Olga Kurylenko. E.U 2013, 2h30.</p> <p><b>Quartier</b> Chronique de Dusi avec Billy Connolly, Tom Courtenay. E.U 2013, 1h38.</p> <p><b>The place beyond the pines</b> Thriller de David Lowery. E.U 2012, 1h46.</p>	

## Yffiniac - Hillion - Trémuson

Ouest-France  
Jeudi 18 avril 2013

### Croix-Bertrand



le loisirs, samedi.

différents endroits, et laissent à désirer », a déclaré le maire. Les travaux, soit par les services, soit par les collectivités, ont été pris en charge. La mise en place des bus est toujours en attente. Il est réclamé plus tôt. Il y a quelques années, à la même réclamation

relayée et appuyée par la mairie, des essais avaient été effectués aux horaires souhaités.

L'expérience a été un échec et cela ne simplifie pas une nouvelle demande. Ainsi, pour l'heure, le taxibus est la seule solution complémentaire à la ligne régulière.

### En mai, chacun fait ce qui lui plaît

Le 1<sup>er</sup> mai, le collectif Téléthon organise un vide-greniers à la salle des fêtes. Le dimanche 5, au même endroit, Yffiniac parrainage propose un fest deiz. Le 8, une cérémonie aux monuments aux morts et le même jour, le comité des fraîches se rassemble pour un pique-nique à Coat-Erbeau. Le 9, la fête des courses à l'hippodrome, le 11, Carib'son

renouvelle son stage de salsa et de kizumba à la salle des fêtes. Du 19 au 29, l'association Yffiniac jumelage accueillera les jeunes bavarois ; le samedi 25, scène ouverte avec chanteurs et musiciens à Coa-Erbeau organisée par Entre-temps. Le vendredi 31, une chorale des élèves de Saint-Aubin chantera à la salle des fêtes.

#### ■ Conseil municipal

Vendredi 19 avril, 19 h, salle du Belvédère, esplanade François-Mitterrand. Travaux : marchés hôtel de ville, adhésion à la démarche de collecte des certificats d'économie d'énergie par le SDE 22...

#### ■ Naissances

Hôpital Yves-Le Foll, le 11 avril : Charlotte Pirou ; le 13 avril : Noa Hamon.

■ Pour paraître dans *Ouest-France*  
Annoncez vos événements gratuitement sur [www.infocale.fr](http://www.infocale.fr)

### Hillion

#### ■ Des mots de notre littoral

Conférence. Par Guy Prigent (ethnologue). Expressions collectées sur la grève en baie de Saint-Brieuc. Vendredi 19 avril, 20 h 30, Espace palante, salle des dunes. Gratuit.

#### ■ Schéma de cohérence territoriale

Réunion publique ce jeudi, 18 h 30, espace Palante. Organisateur : syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc. Contact : 02 96 58 08 08, [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

Une réunion, une manifestation, un spectacle à annoncer ?

Pour paraître dans *Ouest-France* et sur les sites [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr) et [maville.com](http://maville.com)

saisissez votre info sur  
**Infocale.fr**

iban, chapelles, 185 statues, 24 vitraux, barbe des bannières, bas reliefs, hauts reliefs, toponymes. Tous dédiés à la sainte patronne des artilleurs et des cho- par e de icon- e arche te vé- avers mtra- erar- e/29

**Mercredi 3 avril**, à 20h, au cinéma Le Rochonen, conférence animée par Paschale Gaultier et Roger Hui-ban suite à la sortie de leur ouvrage *Sainte-Barbe en Bretagne* (gratuit).

#### ■ Révision du Scot

Réunion publique jeudi 18 avril, 18 h 30, espace Palante, Hillion. Organisateur : syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc. Au programme : diagnostic, orientations du PADD et premières recommandations du DOO. À destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux. Contact : 02 96 58 08 08, [www.pays-de-saint-brieuc.org](http://www.pays-de-saint-brieuc.org)

### Appels d'offres lancés

Ce projet de voirie, ainsi que le projet des murets à réaliser rue Clos-Paillier et aux abords de la salle polyvalente sont inscrits au budget primitif de 2013.

### 1 du budget d'investissement

encore la nouvelle mairie, avec un budget de 1 400 000 €, les travaux d'accessibilité au cimetière compteront 134 000 €. Le conseil municipal a également fait une prévision pour possibilité d'agrandissement du groupe scolaire pour un montant de 115 000 €. Ces budgets ont été votés à l'unanimité.

Le budget assainissement, le budget du parc d'activité de la Ville-Neuve, du transport scolaire et des logements de Carestiemble s'équi-



L'école Sainte-Anne ouvrira à nouveau ses portes en mai.

Vendredi soir, l'équipe pédagogique de Sainte-Anne était réunie pour accueillir les nouvelles familles souhaitant prendre un premier contact avec l'école. Ce fut l'occasion d'échanger avec les futurs parents sur le fonctionnement de l'établissement et sur les projets menés, ainsi que de rassurer les éventuelles appréhensions liées aux premiers pas sur le chemin de l'école.

#### ■ Marcheurs de l'amitié

Samedi 6 avril. Pour l'excursion dans la baie de Paimpol, de l'anse de Launay à Beauport, le rassemblement est prévu à 8 h sur le parking du Pont-Goury, pour le remplissage des 2 cars.

#### ■ Pour paraître dans Ouest-France

Annoncez vos événements gratuitement sur [www.infocale.fr](http://www.infocale.fr)

Mme Sagorin, la directrice annonce les prochaines portes ouvertes qui auront lieu le vendredi 24 mai, de 17h à 19h30 et le samedi 25 mai, de 10h à 12h. \*

École Sainte-Anne, contact : tél. 02 96 42 10 26 ou de visiter le site internet : <http://ecolesainteanneploeuc.jimdo.com>.

### Le Bodéo

#### ■ Réunion pour préparation fête de la musique

Vendredi 5 avril, 20 h, mairie, 10, rue de l'Église. Réunion des volontaires pour préparer la fête de la musique du 21 juin qui aura lieu à Le Bodéo.

### Pas de semaine de quatre jours et demi à la rentrée

Après avoir consulté séparément puis collectivement les enseignants, les parents d'élèves, les transports scolaires et les services municipaux, la commune a pris la décision de ne pas passer à la semaine de quatre jours et demi à la rentrée prochaine.

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a décidé de demander une dérogation auprès de l'inspection académique et du conseil général, pour une application de la réforme des rythmes scolaires en septembre 2014.

### Saint-Carreuc

#### ■ Distillation

Vendredi 5 avril. Inscriptions jeudi 4 avril à 12 h à l'alambic. Contact : Marc Blanchard au 06 07 69 15 45 ou 02 96 31 16 22.

#### ■ Agence postale communale

Fermeture vendredi 5 avril.

### Moncontour

#### ■ Révision du Scot

Réunion publique jeudi 18 avril, 18 h 30, espace Palante, Hillion. Organisateur : syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc. Au programme : diagnostic, premières recommandations du DOO... Contact : tél. 02 96 58 08 08, [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

*Ouest France du 2 avril 2013*  
**Hénon**

### Moto-cross : soleil pour les 350 enduristes



Plus de 350 pilotes ont pris le départ de cette première manche du championnat de Bretagne d'enduro.

Dimanche, c'était l'effervescence au bourg, à l'occasion de la première manche du championnat de Bretagne d'enduro. Pierrick Gibet, président et ses camarades du club Moto verte accueillèrent l'épreuve.

Sous un soleil printanier, même si c'était un neu frisquet, les pilotes

Chaque pilote, suivant sa catégorie a pu jauger ses capacités d'enduristes et celles de sa moto. Certaines étant réfractaires au démarrage : normal, c'était la première épreuve.

**Conférence sur sainte Barbe, mercredi, au Rochonen**

Paschale Gaultier (assise à gauche) et Roger Huiban (debout à gauche) animeront la conférence.

Paschale Gaultier et Roger Huiban, co auteurs de l'ouvrage *Sainte-Barbe en Bretagne* animeront mercredi, à partir de 20h au cinéma Le Rochonen, une conférence organisée par la Maison des jeunes. Sous forme de diaporama les deux écrivains raconteront leur aventure.

Trois années durant, à la recherche des traces laissées par la sainte vénérée depuis des siècles à travers la Bretagne historique. D'innombrables rencontres, des sites remarquables. Pas moins de 3 églises, 29

#### ■ Cinéma

*Boule et Bill*. Lundi 1<sup>er</sup> avril, 15 h, cinéma Le Rochonen. Tarifs : 6 €, réduit 5 €. Contact : <http://www.cinematelerochonen.fr>

#### ■ Braderie

Organisée par la Croix-Rouge : vêtements et chaussures, matériels de puériculture et jouets. Samedi 6, dimanche 7 avril, 10 h, MJC, 2, rue Fosse-Malard.

chapelles, 185 statues, 24 vitraux, des bannières, bas reliefs, hauts reliefs, toponymes. Tous dédiés à la sainte patronne des artilleurs et des pompiers, mais aussi des artificiers, armuriers, couvreurs, maçons, mineurs, charpentiers et plus récemment des constructeurs de tunnels.

**Mercredi 3 avril**, à 20h, au cinéma Le Rochonen, conférence animée par Paschale Gaultier et Roger Huiban suite à la sortie de leur ouvrage *Sainte-Barbe en Bretagne* (gratuit).

#### ■ Révision du Scot

Réunion publique jeudi 18 avril, 18 h 30, espace Palante, Hillion. Organisateur : syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc. Au programme : diagnostic, orientations du PADD et premières recommandations du DOO. À destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux. Contact : 02 96 58 08 08, [www.pays-de-saint-brieuc.org](http://www.pays-de-saint-brieuc.org)

**L'école Sainte-Anne accueillait ses futurs élèves**

L'école Sainte-Anne ouvrira à nouveau ses portes en mai.

Vendredi soir, l'équipe pédagogique de Sainte-Anne était réunie pour accueillir les nouvelles familles souhaitant prendre un premier contact avec l'école. Ce fut l'occasion d'échanger avec les futurs parents sur le fonctionnement de l'établissement et sur les projets menés, ainsi que de rassurer les éventuelles appréhensions liées aux premiers pas sur le chemin de l'école.

#### ■ Marcheurs de l'amitié

Samedi 6 avril. Pour l'excursion dans la baie de Paimpol, de l'anse de Launay à Beauport, le rassemblement est prévu à 8 h sur le parking du Pont-Goury, pour le remplissage des 2 cars.

■ **Pour paraître dans Ovest-France**  
Annoncez vos événements gratuitement sur [www.infocale.fr](http://www.infocale.fr)

Mme Sagorin, la directrice annonce les prochaines portes ouvertes qui auront lieu le vendredi 24 mai, de 17h à 19h30 et le samedi 25 mai, de 10h à 12h. \*

**École Sainte-Anne**, contact : tél. 02 96 42 10 26 ou de visiter le site internet : <http://ecolesainteanneploeuc.jimdo.com>.

**Le Bodéo**

#### ■ Réunion pour préparation fête de la musique

Vendredi 5 avril, 20 h, mairie, 10, rue de l'Église. Réunion des volontaires pour préparer la fête de la musique du 21 juin qui aura lieu à Le Bodéo.



Durant 9 ans, Laurent et Jacqueline Presse (et Gisèle Presse) ont contribué au dynamisme de la commune.

Séquence émotion, le week-end dernier, dans le fournil de Malakoff où de très nombreuses personnes, parmi lesquelles le maire Joseph Le Vée et les collègues de l'Union du commerce, sont venues dire au revoir à Jacqueline et Laurent Presse.

Installé depuis février 2004, le couple de boulangers avait tissé des liens dépassant largement le cadre

**Pas de semaine de quatre jours**

Après avoir consulté séparément puis collectivement les enseignants, les parents d'élèves, les transports scolaires et les services municipaux, la commune a pris la décision de ne pas passer à la semaine de quatre jours et demi à la rentrée prochaine.

**Saint-Carreuc**

#### ■ Distillation

Vendredi 5 avril. Inscriptions jeudi 4 avril à 12 h à l'alambic. Contact : Marc Blanchard au 06 07 69 15 45 ou 02 96 31 16 22.

#### ■ Agence postale communale

Fermeture vendredi 5 avril.

**Hénon****Moto-cross : soleil pour les 35**

**Ouest-france Saint-Brieuc**  
sur **facebook**  
Rejoignez-nous  
en flashant ce code



(optique) ; Marie Prioul (Maréchal et Brilleaud) ; Valérie Le Roch (Coup de cœur) ; Patrick Le Chapelier (bijoutier), trésorier ; Philippe Martin (hôtel

Membres actifs : Philippe Charan- sol (bijoutier) ; Pierre Delourme (Programme Santé) ; Sandy Grange (Cattimini).

Une réunion, une manifestation, un spectacle à annoncer ?

Pour paraître dans Ouest-France et sur les sites ouest-france.fr et maville.com

saisissez votre info sur **infolocale.fr**

## Infocale

Annoncez vos événements gratuitement sur : [www.infolocale.fr](http://www.infolocale.fr)

### Vie quotidienne

#### Association Entour'ages, services d'aide à domicile

Permanence du mardi 2 au samedi 6 avril. Organisme certifié « qualité services à la personne » avec la garantie d'une aide professionnelle à tous les âges de la vie (famille, enfant, personne en situation de vieillissement et/ou de handicap). Bureaux ouverts de 8 h 15 à 20 h sans interruption, du lundi au vendredi, samedi 8 h 30 à 17 h 30. Contact : 02 96 62 15 54, [www.entourages.fr](http://www.entourages.fr)

#### Domicile Action Armor

Horaires du mardi 2 au vendredi 5 avril, 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h. Pour les familles, interventions prises en charge par la CAF et la MSA. Pour les personnes âgées et/ou handicapées, agrément qualité, accompagnement personnalisé y compris à l'extérieur. Contact : 02 96 94 01 49, [domicileaction22@orange.fr](mailto:domicileaction22@orange.fr), [www.domicileaction22.com](http://www.domicileaction22.com)

#### Les marées au Légué

Horaires mardi 2 avril. Coefficients : 68. Pleine mer à 12 h (10,10 m) ; basse mer à 6 h 17 (2,45 m) et 18 h 38 (3,10 m).

#### Réunion

sur les formations diplômantes Bac pro, BTS  
Vendredi 5 avril, lycée

Rabelais, 8, rue Rabelais. Organisateur : Greta des Côtes-d'Armor. Comptabilité, secrétariat, commerce, comptabilité et gestion des organisations, management des unités commerciales, négociation relation client, assistant gestion PME-PMI. Ouvertes aux contrats de professionnalisation, financements régionaux, congé individuel de formation et demandeurs d'emploi. Contact et réservation : 02 96 61 48 54, [greta.cotesarmor@ac-rennes.fr](mailto:greta.cotesarmor@ac-rennes.fr), <http://www.gretacotesarmor.fr>

#### Révision du schéma de cohérence territoriale Pays Saint-Brieuc

Réunion publique jeudi 18 avril, 18 h 30, espace Palante, Hillion. Organisateur : Syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc. Réunion publique portant sur le diagnostic, les orientations du PADD et les premières recommandations du D.O.O. À destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, elle a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire. Contact : 02 96 58 08 08, [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

### Loisirs et sports

#### Ludothèque

Mardi 2 avril, 9 h à 12 h 15 et 14 h à 18 h 30, 7, rue

de la Gare. Contact : 02 96 62 55 32.

#### Bibliothèque

Mardi 2 avril. Bibliothèques municipales : centre-ville, 02 96 62 55 19, de 12 h 30 à 18 h 30 ; Croix-Saint-Lambert, 02 96 01 20 91 et Cesson, tél. 02 96 62 17 47, de 13 h 30 à 18 h 30.

#### Musée

Mardi 2 avril, 10 h à 18 h, cour Francis-Renaud, rue des Lycéens-Martyrs. Galeries permanentes fermées de 12 h à 13 h 30. Personnes sourdes et malentendantes (visite en LSF et boucles magnétiques), aveugles et malvoyantes (visite tactile), renseignements auprès du musée. Gratuit. Contact : 02 96 62 55 20, [musee@mairie-saint-brieuc.fr](mailto:musee@mairie-saint-brieuc.fr)

#### Piscine Aquaval

Mardi 2 avril, 12 h à 14 h 15 et 18 h à 22 h, Aquaval, rue Balzac. Contact : 02 96 77 44 00.

### Spectacles

#### Soirée Zumba

Organisée par l'école La Providence. Animée par Anne-Sophie (professionnelle). L'entrée se fera par la rue de Quintin, fléchage à partir de la gare. Buvette sur place. Samedi 6 avril, 20 h 30, au gymnase du collège Saint-Charles, entrée

par la rue de Quintin. Tarifs : 7 €, 6 € pour les titulaires d'une licence et 3 € pour les enfants.

### Voir, visiter

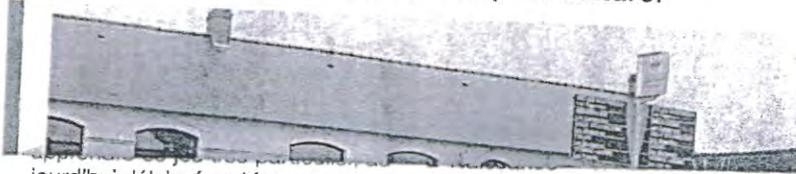
#### Tout savoir sur l'accident vasculaire cérébral

Conférence. Les élus MSA des cantons de Lamballe et Langueux organisent une conférence-débat sur le thème de l'AVC, animée par le Dr Michel Madigand, ancien responsable du service neurologie à l'hôpital Yves Le Foll de Saint-Brieuc. Qu'est ce qu'un AVC ? Quels sont les facteurs de risques ? Quels symptômes ? Jeudi 4 avril, 20 h 30, salle des fêtes, Coëtmeix. Gratuit.

#### Comment construire une maison sans chauffage ?

Conférence. Qu'est-ce que l'architecture bioclimatique ? Comment construire une maison passive ou réaliser une extension économe en chauffage ? Des réponses neutres et concrètes seront apportées lors du parcours Ba'ty Info par un architecte du conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Vendredi 5 avril, 14 h, Chambre de Métiers, Bâtiple, Campus des Métiers (Ploufragan). Gratuit. Réservation : 02 96 76 26 43, [g.boulaire@cma22.fr](mailto:g.boulaire@cma22.fr), [www.batipole.org](http://www.batipole.org)

## Début des travaux le 29 avril au pôle culturel



aujourd'hui délaissé, qui fut ramené sur Aiden Martin.

## Hillion

### 1 200 jeunes footballeurs au tournoi de la Presqu'île



Il y avait beaucoup de monde dimanche, sur et autour des terrains de football de Saint-René, pour le 13<sup>e</sup> tournoi de la Presqu'île.

Dimanche, il fallait beaucoup de persévérance pour trouver à stationner son véhicule autour du stade de Saint-René. L'ASHR y organisait la 13<sup>e</sup> édition du tournoi de football de la Presqu'île. Quelque 1 200 jeunes footballeurs venant des quatre coins des Côtes-d'Armor, mais aussi d'autres départements bretons, avaient répondu à l'invitation du club local. Le tournoi revêtait cette année un éclat particulier, que le soleil est d'ailleurs venu saluer : en 2013 l'ASHR fête ses 50 ans d'existence. Les organisateurs n'ont pas chômé dimanche, puisqu'il a fallu enchaîner les matches de près de 150 équipes (40 U12/U13, 40 U10/U11, 35 U9 et 28 U7/U8).

Le tournoi a été l'occasion pour l'ASHR d'affirmer son implication

dans la lutte contre la mucoviscidose. Sur chaque droit d'entrée au tournoi, le club de football a en effet décidé de reverser 1 € à l'association Languieux Muco.

Le président de Languieux Muco, Dominique Kermeur était présent sur le terrain avec une équipe de bénévoles pour prêter main-forte à l'ASHR.

■ **Naissance**  
Kailly Toulgoat.

■ **Révision du Scot**

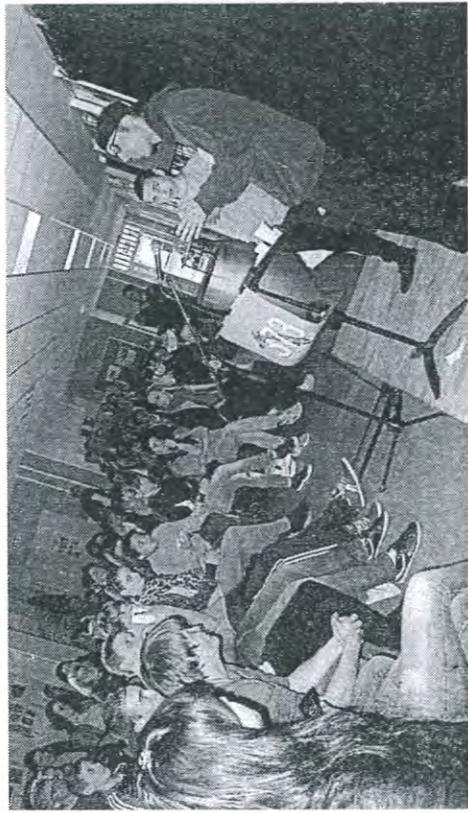
Réunion publique jeudi 18 avril, 18 h 30, espace Palante. Organisateur : syndicat mixte du pays de Saint-Briéuc. Contact : 02 96 58 08 08, [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

# Quintin - Moncontour - Plœuc-sur-Lié

Ouest France 18/04/2013

## Quintin

Des slams percutants au collège Le Volozen



Les spectateurs ont écouté avec attention les slams.

Après la première « manche » quintinaise, jeudi, à la MJC (O-F de samedi), les slameurs des classes de troisième du collège Le Volozen (classes des professeurs de français Jean-Yves Gouédard, Régine Dufros et Pascale Moisan) ont poursuivi leurs déclamations dans le foyer de l'établissement, mardi. Parmi les spectateurs : beaucoup de copains, des parents, des profs souvent épatés par la qualité des productions. Les élèves ont osé dire des choses très fortes, très personnelles, parfois

### ■ Cinéma

Au bout du conte. Jeudi 18 avril, 20 h 30, cinéma le Rochonen, 14, rue Rochonen. Tarifs : 6 €, réduit 5 €.

Des jeunes de Saint-Nicolas en voyage en Alsace



Les élèves de cinquième du collège Saint-Nicolas, accompagnés par leur professeur d'allemand Didier Rézeaux (à droite), sont partis lundi matin pour une semaine à Wolbourg, en Alsace.

### ■ Quintin multimédia

Ouverture ce jeudi, 13 h 30-16 h, espace multimédia, rue de la Fosse-Malard.

### ■ MJC du pays de Quintin

Assemblée générale samedi 20 avril, 10 h, salle des fêtes, Le Vieux-Bourg.

### ■ Trouvé

Un vélo neuf, blanc et orange, de taille moyenne a été retrouvé. Le propriétaire peut se présenter en main, avec une pièce d'identité et la facture d'achat. Contact : 02 96 74 84 01.

### ■ Révision du schéma de cohérence territoriale

Réunion publique jeudi 18 avril, 18 h 30, espace Palante, Hillion. Organisateur : Syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc. Réunion publique portant sur le diagnostic, les orientations du PADD et les premières recommandations du D.O.O. À destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, elle a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire. Contact : 02 96 58 08 08, www.pays-de-saintbrieuc.org

Les élèves de CM2 ont découvert



C'est avec les élèves de CM2 des écoles de Quintin qu'ont pris fin, mardi, les trois journées de découverte. Il accueillera 150 élèves de sixième à la rentrée.

### ■ Les 50 ans du concile Vatican II

Dimanche 21 avril, 14 h, salles Notre-Dame, 2, rue de Bel-Air, Plaintel. L'abbé Jean Massart, oronné prêtre l'année où a commencé le concile, animera cet après-midi et répondra aux questions.

### ■ Réunion MCR équipe n° 2

Vendredi 19 avril, 14 h 30, accueil maison paroissiale, square Blanchet.

### ■ Naissance

Hôpital Yves-Le Foll, samedi 13 avril, Nolann Prigent.

## Trédaniel

Rendez-vous ensoleillé à la ferme à La Ville-Loye

## Plémy

L'école publique découvre la danse traditionnelle

## Hénon

Les équipes de badminton se dis

Conférence sur sainte Barbe, mercredi, au Rochonen



Paschale Gaultier (assise à gauche) et Roger Huiban (debout à gauche) animeront la conférence.

Paschale Gaultier et Roger Huiban, co auteurs de l'ouvrage *Sainte-Barbe en Bretagne* animeront mercredi, à partir de 20h au cinéma Le Rochonen, une conférence organisée par la Maison des jeunes. Sous forme de diaporama les deux écrivains raconteront leur aventure.

Trois années durant, à la recherche des traces laissées par la sainte vénérée depuis des siècles à travers la Bretagne historique. D'innombrables rencontres, des sites remarquables. Pas moins de 3 églises, 29

chapelles, 185 statues, 24 vitraux, des bannières, bas reliefs, hauts reliefs, toponymes. Tous dédiés à la sainte patronne des artilleurs et des pompiers, mais aussi des artificiers, armuriers, couvreurs, maçons, mineurs, charpentiers et plus récemment des constructeurs de tunnels.

**Mercredi 3 avril**, à 20h, au cinéma Le Rochonen, conférence animée par Paschale Gaultier et Roger Huiban suite à la sortie de leur ouvrage *Sainte-Barbe en Bretagne* (gratuit).

#### ■ Révision du Scot

Réunion publique jeudi 18 avril, 18 h 30, espace Palante, Hillion. Organisateur : syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc. Au programme : diagnostic, orientations du PADD et premières recommandations du DOO. A destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux. Contact : 02 96 58 08 08, [www.pays-de-saint-brieuc.org](http://www.pays-de-saint-brieuc.org)

#### ■ Cinéma

*Boule et Bill*. Lundi 1<sup>er</sup> avril, 15 h, cinéma le Rochonen. Tarifs : 6 €, réduit 5 €. Contact : <http://www.cinemalerochonen.fr>

#### ■ Braderie

Organisée par la Croix-Rouge : vêtements et chaussures, matériels de puériculture et jouets. Samedi 6, dimanche 7 avril, 10 h, MJC, 2, rue Fosse-Malard.

## Plœuc-sur-Lié

L'école Sainte-Anne accueillait ses futurs élèves



L'école Sainte-Anne ouvrira à nouveau ses portes en mai.

Vendredi soir, l'équipe pédagogique de Sainte-Anne était réunie pour accueillir les nouvelles familles souhaitant prendre un premier contact avec l'école. Ce fut l'occasion d'échanger avec les futurs parents sur le fonctionnement de l'établissement et sur les projets menés, ainsi que de rassurer les éventuelles appréhensions liées aux premiers pas sur le chemin de l'école.

#### ■ Marcheurs de l'amitié

Samedi 6 avril. Pour l'excursion dans la baie de Paimpol, de l'anse de Launay à Beaufort, le rassemblement est prévu à 8 h sur le parking du Pont-Goury, pour le remplissage des 2 cars.

**Pour paraître dans Ouest-France**  
Annoncez vos événements gratuitement sur [www.infolocale.fr](http://www.infolocale.fr)

Durant 9 ans, Laurent et Jacqueline Presse et Gisèle Presse) ont contribué au dynamisme

Séquence émotion, le week-end dernier, dans le fourmil de Malakoff où de très nombreuses personnes, parmi lesquelles le maire Joseph Le Vée et les collègues de l'Union du commerce, sont venues dire au revoir à Jacqueline et Laurent Presse.

Installé depuis février 2004, le couple de boulangers avait tissé des liens dépassant largement le cadre

## Pas de semaine de quatre jours

Après avoir consulté séparément puis collectivement les enseignants, les parents d'élèves, les transports scolaires et les services municipaux, la commune a pris la décision de ne pas passer à la semaine de quatre jours et demi à la rentrée prochaine.

## Saint-Carreuc

#### ■ Distillation

Vendredi 5 avril. Inscriptions jeudi 4 avril à 12 h à l'alambic. Contact : Marc Blanchard au 06 07 69 15 45 ou 02 96 31 16 22.

#### ■ Agence postale communale

Fermeture vendredi 5 avril.

## Hénon

Moto-cross : soleil pour les 34



Travaux de voirie : les appels d'offres lancés

Ouest France du 2 avril 2013

## Saint-Brandan

Conseil municipal : les subventions ont été votées

## **V. ANNEXES**

### **V.3. EXPOSITION ITINERANTE : PARUTIONS DANS LA PRESSE, BULLETIN D'INFORMATIONS LOCALES ET SITE INTERNET**



Le Schéma de Cohérence Territoriale, parlons-en...

**Le SCoT...**

**Un outil prospectif ...**

Réviser un SCoT, c'est avant tout s'interroger sur le développement du territoire à horizon 2030. C'est donc fixer les grands principes d'aménagement et d'urbanisme dans le respect du développement durable.

**... et réglementaire**

Des prescriptions et des recommandations, que les documents d'urbanisme (PLU\*) devront intégrer, vont être élaborées afin de mettre en oeuvre un projet de territoire durable.

\*Plan Local d'Urbanisme

**En savoir +**

La concertation occupe une place importante dans la révision du SCoT du Pays de Saint-Brieuc. Vous êtes conviés à donner votre avis, au travers les modalités suivantes :

- Exposition publique évolutive à travers des panneaux d'information
- Organisation au minimum de 2 réunions publiques (en phase PADD\*\* et en phase DOO\*\*\*)
- Articles dédiés au SCoT dans la lettre du SCoT et sur le site internet du Pays de Saint-Brieuc

\*\*Projet d'Aménagement et de Développement Durable  
\*\*\*Document d'Orientations et d'Objectifs.

**Les principales étapes de la révision du SCoT**



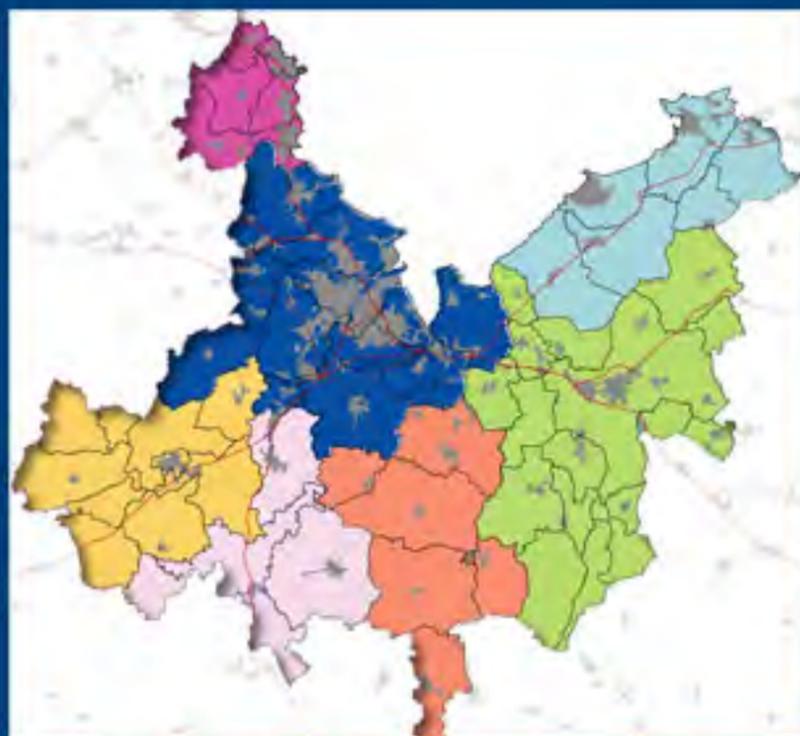
Un territoire multipolaire structuré autour de la ville centre de Saint-Brieuc et de l'agglomération considérée comme le 4ème pôle urbain de Bretagne.

**Et le grenelle de l'environnement ?**

Les Lois dites « Grenelle » imposent au SCoT d'œuvrer pour :

- la promotion d'un équilibre entre les espaces
- la gestion économe de l'espace
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- la protection des milieux naturels et des paysages
- la préservation de la biodiversité
- la rationalisation des déplacements

**> Il s'agit d'aménager le territoire de manière à assurer aux populations résidentes et futures des conditions d'habitat, d'emploi, de services et de transports répondant à la diversité de leurs besoins et à la capacité d'accueil du territoire.**



**L'organisation de la démarche sur le Pays**

Le syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc est la structure en charge de la révision du SCoT. Le projet de territoire s'élabore avec les élus des 7 intercommunalités qui composent le Pays :

- Saint-Brieuc Agglomération
- Lamballe Communauté
- Quintin Communauté
- Communauté de communes Centre Armor Puissance 4
- Communauté de communes de la Côte de Penthièvre
- Communauté de communes du Pays de Moncontour
- Communauté de communes Sud Goëlo

## Le Schéma de Cohérence Territoriale : éléments de diagnostic.

## Le Pays de Saint-Brieuc aujourd'hui

- Une croissance démographique soutenue :  
195 000 habitants en 2008  
30 000 habitants supplémentaires en 2030
- 53% des habitants vivent en secteur urbain  
20% en secteur littoral  
27% en secteur rural
- Un vieillissement de la population général mais plus marqué sur le littoral
- 1800 logements construits tous les ans pour une consommation d'espace annuelle de 115 ha
- Des logements souvent anciens, énergivores et utilisant des énergies fossiles

> Besoins en termes d'habitat à l'horizon 2030  
**1800 logements par an dont :**  
1200 pour répondre aux besoins de la population actuelle et  
600 pour accueillir la population nouvelle

- Des emplois majoritairement localisés dans les pôles urbains avec une spécialisation selon les territoires du Pays de Saint-Brieuc : administratifs et commerciaux sur l'agglomération, industriels et agricoles en arrière-pays, davantage en lien avec le tourisme sur le littoral...
- Suscitant des déplacements motorisés domicile - travail importants....
- Une implantation significative des commerces en périphérie, questionnant l'avenir des centres villes et centres bourgs...
- Un secteur agricole en mutation, base d'une industrie agro-alimentaire génératrice d'emplois mais néanmoins fragilisée
- Des projets majeurs à moyen terme : pôle d'échange multimodal en gare de Saint-Brieuc pour accompagner la Ligne à Grande Vitesse (2017), pôle de santé privé à Plérin, parc éolien offshore en Baie de Saint-Brieuc, rocade de déplacements de l'agglomération briochine...
- Une activité touristique significative mais dont les impacts sont difficilement mesurables...
- Une consommation foncière qui s'élève à 155 ha tous les ans

> **115 ha consommés par l'habitat**  
**20 ha consommés par les activités économiques**  
**20 ha consommés par les équipements, les infrastructures...**

## Le saviez-vous ?

En Bretagne, le rythme annuel de consommation d'espace est 2 fois supérieur à celui de la croissance démographique (source DREAL, charte « vers une gestion économe de l'espace en Bretagne »)



## Le Schéma de Cohérence Territoriale : éléments de diagnostic.

### Un territoire riche en « biodiversité »

■ Les milieux naturels sont diversifiés, certains accueillent des espèces rares et protégées

■ 300 espèces d'oiseaux, 500 de papillons et 800 espèces végétales vivent sur le Pays de Saint-Brieuc

■ Soumis à des pressions fortes : que sont l'urbanisation, les infrastructures de déplacements, les activités humaines, l'étalement urbain

■ Le réseau hydrographique est dense mais ponctué d'obstacles défavorables à la biodiversité

### L'eau... une ressource naturelle sous pression

■ L'urbanisation, les activités industrielles et agricoles sont autant de facteurs qui ont un impact sur la qualité de l'eau.

■ Les indicateurs biologiques témoignent d'une qualité moyenne des cours d'eau du territoire et de phénomènes d'eutrophisation (dû au phos-

phore) présents sur les retenues d'eau du bassin versant.

■ Les zones humides ont subi des destructions et sont devenues moins efficaces : du fait de l'urbanisation, du drainage, de mise en culture...

### Le profil climat

Le « profil climat » du territoire indique que :

■ 41 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent des activités productives du territoire

■ 16 % des autres activités (tertiaire et fret)

■ Et 40 % de notre manière « d'habiter le territoire » : l'habitat (21 %) et nos déplacements (19%). C'est sur ces deux points que le SCOT entend agir !

- Des habitations individuelles « énergivores », mal isolées et utilisant des énergies fossiles comme mode de chauffage ;
- Trop de déplacements effectués en voiture individuelle (loin devant les transports en commun) : moins de 10 % des véhicules sont occupés par 2 personnes et plus...
- Fragilité du territoire en matière d'approvisionnement électrique... d'où une nécessaire maîtrise des consommations en électricité et une production d'énergies renouvelables à développer

### Le saviez-vous ?

Elaboré sur un territoire quasi semblable à celui du SCOT, le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Baie de Saint-Brieuc est un document qui fixe les objectifs d'utilisation et de protection de l'eau et des milieux aquatiques.



[Accueil](#) [Actualités](#)

## Actualités

### Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc : construire ensemble le territoire de demain



#### Une expo pour mieux comprendre

Le Pays de Saint-Brieuc révisé actuellement son **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**, un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux (*PLU et cartes communales notamment*).

Penser l'aménagement du territoire pour les 15 années à venir nécessite d'abord de bien le connaître. Tout au long de l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale, il est nécessaire de disposer d'une vision précise et détaillée du territoire, c'est l'objet du diagnostic de territoire.

**Forte croissance démographique et nouveaux besoins en logements, consommation de l'espace et maîtrise de l'étalement urbain, dynamisme économique et attractivité du territoire, préservation de la biodiversité, des paysages et des ressources naturelles...** Au travers de ce diagnostic, se dessinent les enjeux prioritaires auxquels le SCOT va devoir répondre. Ces éléments marquants ont servi de base à la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, projet politique porté par les élus du territoire fondé sur 4 axes stratégiques :

- Accompagner l'accueil de 30 000 habitants supplémentaires d'ici et garantir une qualité de vie aux 225 000 habitants du territoire
- Créer les conditions de développement économique valorisant les ressources du territoire
- Respecter les équilibres environnementaux du territoire

- Des outils et une gouvernance comme garantissant la mise en oeuvre des orientations et objectifs retenus.

Les habitants du Pays de Saint-Brieuc sont invités à prendre connaissance des éléments marquants du diagnostic en découvrant une des expositions itinérantes, du 18 mars au 5 avril 2013, au siège de la Communauté de Communes Côtes de Penthièvre - Rue Christian de la Villéon - 22400 SAINT-ALBAN.

La population est associée à chaque étape de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale et dispose de plusieurs moyens pour se tenir informée et contribuer aux réflexions en cours

- le site Internet du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc : [www.pays-de-saint-brieuc.org](http://www.pays-de-saint-brieuc.org)
- la lettre d'information du SCOT diffusée régulièrement auprès des élus et des habitants (*disponible en mairie*)
- les réunions publiques
- les newsletters - possibilité de s'inscrire à la newsletter du SCOT sur le site Internet du Syndicat Mixte
- les expositions itinérantes dans les mairies ou aux sièges des communautés de communes et d'agglomération du Pays de Saint-Brieuc.

#### **A noter :**

- 18 avril 2013 à 18h30 à Hillion (*Espace Palante*) : prochaine réunion publique pour échanger et débattre sur le diagnostic, le PADD et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs
- en mai : exposition itinérante sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables et le Document d'Orientations et d'Objectifs.

#### **En savoir plus :**

- **Par téléphone** : 02.96.58.08.08
- **Par Internet** : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)
- **Par courriel** : [contact@pays-de-saint-brieuc.org](mailto:contact@pays-de-saint-brieuc.org)
- **Par courrier** : Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc - Centre Hemera - 8 Rue des Champs de Pies - CS 40532 - 22035 SAINT-BRIEUC



[Accueil](#) > [Actualités](#)

## Actualités

### Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc : construire ensemble le territoire de demain



#### Une expo pour mieux comprendre

Le Pays de Saint-Brieuc révisé actuellement son **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**, un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux (PLU et cartes communales notamment).

Les habitants du Pays de Saint-Brieuc sont invités à prendre connaissance des éléments marquants du diagnostic en découvrant une des expositions itinérantes qui circulera sur le territoire de la communauté du Pays de Moncontour du 18 au 1<sup>er</sup> mars :

Maire de HENON : du 18 au 19 février 2013

Mairie de QUESSOY : du 20 au 21 février 2013

Mairie de SAINT-CARREUC : du 22 au 23 février 2013

Mairie de TREDANIEL : du 25 au 26 février 2013

Mairie de PLEMY : du 27 février au 1<sup>er</sup> mars 2013

La population est associée à chaque étape de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale et dispose de plusieurs moyens pour se tenir informée et contribuer aux réflexions en cours :

- consultation du dossier de concertation communale mis à disposition des habitants dans les 64 communes du pays
- le site internet du Syndicat Mixte du Pays de Saint Briec : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)
- la lettre d'information du SCOT diffusée régulièrement auprès des élus et des habitants (disponible en mairie)
- les réunions publiques
- les newsletters – possibilité de s'inscrire à la newsletter du SCOT sur le site internet du Syndicat Mixte
- les expositions itinérantes dans les mairies ou aux sièges des communautés de communes et d'agglomération du pays de Saint-Briec.

**A noter :**

- 18 avril 2013 à 18H30 à HILLION (espace Palante) prochaine réunion publique pour échanger et débattre sur le diagnostic, le PADD et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs
- en mai : exposition itinérante sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables et le Document d'Orientations et d'Objectifs

**En savoir plus :**

- Par téléphone 02.96.58.08.08
- Par internet [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)
- Par courriel [contact@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:contact@pays-de-saintbrieuc.org)
- Par courrier SM du Pays de Saint Briec  
Centre Hemera  
8 rue des Champs de Pies  
CS 40532 22035 SAINT-BRIEUC

**Schéma de Cohérence Territoriale**  
**SCOT**  
**du Pays de Saint-Briec**

**Le Schéma de Cohérence Territoriale : éléments de diagnostic.**

**Un territoire riche en « biodiversité »**

- Les milieux naturels sont diversifiés, certains accueillent des espèces rares et protégées
- 300 espèces d'oiseaux, 500 de papillons et 200 espèces végétales vivent sur le Pays de Saint-Briec
- Soumis à des pressions fortes : que sont l'urbanisation, les infrastructures de déplacements, les activités humaines, l'étalement urbain

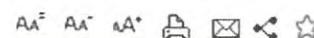
**Le profil climat**

Le « profil climat » du territoire indique que :

- 41 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent des activités productives du territoire
- 16 % des autres activités (tertiaire et fret)
- Et 40 % de notre manière « d'habiter le territoire » : l'habitat (2)



## Actualités



### Exposition Piscine Goëlys



#### Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc : construire ensemble le territoire de demain

*Exposition visible du 04 au 14 mars 2013,*

*à la piscine Goëlys à Binic, aux heures d'ouverture de cette dernière.*

#### Une expo pour mieux comprendre

Le Pays de Saint-Brieuc révisé actuellement son **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**, un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux (PLU et cartes communales notamment).

Penser l'aménagement du territoire pour les 15 années à venir nécessite d'abord de bien le connaître. Tout au long de l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale, il est nécessaire de disposer d'une vision précise et détaillée du territoire, c'est l'objet du diagnostic de territoire.

**Forte croissance démographique et nouveaux besoins en logements, consommation de l'espace et maîtrise de l'étalement urbain, dynamisme économique et attractivité du territoire, préservation de la biodiversité, des paysages et des ressources naturelles...**Au travers de ce diagnostic, se dessinent les enjeux prioritaires auxquels le SCOT va devoir répondre. Ces éléments marquants ont servi de base à la rédaction du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables**, projet politique porté par les élus du territoire fondé sur 4 axes stratégiques :

ð Axe 1 : Accompagner l'accueil de 30 000 habitants supplémentaires d'ici et garantir une qualité de vie aux 225 000 habitants du territoire

ð Axe 2 : Créer les conditions de développement économique valorisant les ressources du territoire

ð Axe 3 : Respecter les équilibres environnementaux du territoire

ð Axe 4 : Des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en œuvre des orientations et objectifs retenus

**A noter :**

- 18 avril 2013 à 18H30 à HILLION (espace Palante) prochaine réunion publique pour échanger et débattre sur le diagnostic, le PADD et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs
- en mai : exposition itinérante sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables et le Document d'Orientations et d'Objectifs

**En savoir plus :**

Par téléphone 02.96.58.08.08

Par internet [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

Par courriel [contact@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:contact@pays-de-saintbrieuc.org)

**LA STRUCTURE**

[Historique](#)  
[Présentation](#)  
[Compétences](#)  
[Services, agents](#)  
[Conseil communautaire](#)  
[Actualité Communautaire](#)

**ENTREPRENDRE**

[Interlocuteurs](#)  
[Parcs d'Activités](#)  
[Ateliers Relais](#)

**PRÉSERVER**

[Collecte des ordures ménagères](#)  
[Contrat Restauration Rivières](#)  
[Plan de gestion de la forêt](#)  
[Service Public d'Assainissement Non Collectif](#)

**VIVRE**

[Manifestations & Animations](#)  
[Vie Locale](#)  
[Programme Local de l'Habitat \(PLH\)](#)  
[Maison des solidarités](#)



## Exposition piscine Goëlys

### Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint Briec : construire ensemble le territoire de demain

Exposition visible du 04 au 14 mars 2013,  
à la piscine Goëlys à Binic, aux heures d'ouverture de cette dernière.

#### | Une expo pour mieux comprendre

Le Pays de Saint-Briec révisé actuellement son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux (PLU et cartes communales notamment).

Penser l'aménagement du territoire pour les 15 années à venir nécessite d'abord de bien le connaître. Tout au long de l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale, il est nécessaire de disposer d'une vision précise et détaillée du territoire, c'est l'objet du diagnostic de territoire.

Forte croissance démographique et nouveaux besoins en logements, consommation de l'espace et maîtrise de l'étalement urbain, dynamisme économique et attractivité du territoire, préservation de la biodiversité, des paysages et des ressources naturelles...Au travers de ce diagnostic, se dessinent les enjeux prioritaires auxquels le SCOT va devoir répondre. Ces éléments marquants ont servi de base à la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, projet politique porté par les élus du territoire fondé sur 4 axes stratégiques :

ð Axe 1 : Accompagner l'accueil de 30 000 habitants supplémentaires d'ici et garantir une qualité de vie aux 225 000 habitants du territoire

ð Axe 2 : Créer les conditions de développement économique valorisant les ressources du territoire

ð Axe 3 : Respecter les équilibres environnementaux du territoire

ð Axe 4 : Des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en œuvre des orientations et objectifs retenus

#### | A noter :

- 18 avril 2013 à 18H30 à HILLION (espace Palante) prochaine réunion publique pour échanger et débattre sur le diagnostic, le PADD et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs

- en mai : exposition itinérante sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables et le Document d'Orientations et d'Objectifs

#### | En savoir plus :

Par téléphone 02.96.58.08.08

Par internet [www.pays-de-saintbriec.org](http://www.pays-de-saintbriec.org)

Par courriel [contact@pays-de-saintbriec.org](mailto:contact@pays-de-saintbriec.org)

## A lire aussi...

[05.04.2013](#)

[JOURS FÉRIÉS AU MOIS DE MAI](#)

[08.03.2013](#)

[Exposition piscine Goëlys](#)

[21.02.2013](#)

[Soirée ZEN](#)

[29.01.2013](#)

[Horaires et Activités Vacances Février 2013 du 23/02/2013 au 10/03/2013](#)

[21.01.2013](#)

[Fermeture Technique du 4 au 10 Février 2013](#)

[Toutes les actualités](#)

## **Erquy. Exposition sur le SCOT du Pays de Saint-Brieuc**

**P**enser l'aménagement du territoire pour les 15 années à venir nécessite d'abord de bien le connaître, c'est l'objet du diagnostic de territoire. Les habitants du Pays de Saint Brieuc sont invités à prendre connaissance du diagnostic en découvrant l'exposition itinérante sur les 64 communes du pays.

› <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/cb964464223dcd9bc9cf1acd0308da03/Pays-Saint-Brieuc-revision-du-SCOT-PADD-exposition-concertation.html>

**Catégorie :** Exposition

**Dates et horaires :** Du 18/03/2013 au 05/04/2013 de 09h00 à 18h00

**Lieu :** Erquy, siège de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre à SAINT-ALBAN.

**Tarif :** : Gratuit

**Contact :** SCOT du Pays de Saint-Brieuc

**Tél. :** 02.96.58.08.08.

**Site :** <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/cb964464223dcd9bc9cf1acd0308da03/Pays-Saint-Brieuc-revision-du-SCOT-PADD-exposition-concertation.html>

© Copyright Le Télégramme 2009

## **Pléneuf-Val-André. Exposition sur le SCOT du Pays de Saint-Brieuc**

**P**enser l'aménagement du territoire pour les 15 années à venir nécessite d'abord de bien le connaître, c'est l'objet du diagnostic de territoire. Les habitants du Pays de Saint Brieuc sont invités à prendre connaissance du diagnostic en découvrant l'exposition itinérante sur les 64 communes du pays.

› <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/cb964464223dcd9bc9cf1acd0308da03/Pays-Saint-Brieuc-revision-du-SCOT-PADD-exposition-concertation.html>

**Catégorie :** Exposition

**Dates et horaires :** Du 18/03/2013 au 05/04/2013 de 09h00 à 18h00

**Lieu :** Pléneuf-Val-André, siège de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre à SAINT-ALBAN.

**Tarif :** : Gratuit

**Contact :** SCOT du Pays de Saint-Brieuc

**Tél. :** 02.96.58.08.08.

**Site :** <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/cb964464223dcd9bc9cf1acd0308da03/Pays-Saint-Brieuc-revision-du-SCOT-PADD-exposition-concertation.html>

© Copyright Le Télégramme 2009

## **Quintin. Exposition sur le SCOT du Pays de Saint-Brieuc**

**P**enser l'aménagement du territoire pour les 15 années à venir nécessite d'abord de bien le connaître, c'est l'objet du diagnostic de territoire. Les habitants du Pays de Saint Brieuc sont invités à prendre connaissance du diagnostic en découvrant l'exposition itinérante sur les 64 communes du pays.

› <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/cb964464223dcd9bc9cf1acd0308da03/Pays-Saint-Brieuc-revision-du-SCOT-PADD-exposition-concertation.html>

**Catégorie :** Exposition

**Dates et horaires :** Du 18/03/2013 au 02/04/2013 de 09h00 à 18h00

**Lieu :** Quintin, siège de Quintin Communauté.

**Tarif :** : Gratuit

**Contact :** SCOT du Pays de Saint-Brieuc

**Tél. :** 02.96.58.08.08.

**Site :** <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/cb964464223dcd9bc9cf1acd0308da03/Pays-Saint-Brieuc-revision-du-SCOT-PADD-exposition-concertation.html>

© Copyright Le Télégramme 2009

## **Saint-Alban. Exposition sur le SCOT du Pays de Saint-Brieuc**

**P**enser l'aménagement du territoire pour les 15 années à venir nécessite d'abord de bien le connaître, c'est l'objet du diagnostic de territoire. Les habitants du Pays de Saint Brieuc sont invités à prendre connaissance du diagnostic en découvrant l'exposition itinérante sur les 64 communes du pays.

> <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/cb964464223dcd9bc9cf1acd0308da03/Pays-Saint-Brieuc-revision-du-SCOT-PADD-exposition-concertation.html>

**Catégorie :** Exposition

**Dates et horaires :** Du 18/03/2013 au 05/04/2013 de 09h00 à 18h00

**Lieu :** Saint-Alban, siège de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre.

**Tarif :** : Gratuit

**Contact :** SCOT du Pays de Saint-Brieuc

**Tél. :** 02.96.58.08.08.

**Site :** <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/cb964464223dcd9bc9cf1acd0308da03/Pays-Saint-Brieuc-revision-du-SCOT-PADD-exposition-concertation.html>

© Copyright Le Télégramme 2009

## **Binic. Exposition sur le SCOT du Pays de Saint-Brieuc**

**P**enser l'aménagement du territoire pour les 15 années à venir nécessite d'abord de bien le connaître, c'est l'objet du diagnostic de territoire. Les habitants du Pays de Saint Brieuc sont invités à prendre connaissance du diagnostic en découvrant l'exposition itinérante sur les 64 communes du pays.

› <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/cb964464223dcd9bc9cf1acd0308da03/Pays-Saint-Brieuc-revision-du-SCOT-PADD-exposition-concertation.html>

**Catégorie :** Exposition

**Dates et horaires :** Du 04/03/2013 au 16/03/2013 de 09h00 à 18h00

**Lieu :** Binic, hall d'exposition de la Piscine Goëlys.

**Tarif :** : Gratuit

**Contact :** SCOT du Pays de Saint-Brieuc

**Tél. :** 02.96.58.08.08.

**Site :** <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/cb964464223dcd9bc9cf1acd0308da03/Pays-Saint-Brieuc-revision-du-SCOT-PADD-exposition-concertation.html>

© Copyright Le Télégramme 2009

## **Saint-Brieuc.** Exposition sur le SCOT du Pays de Saint-Brieuc

**P**enser l'aménagement du territoire pour les 15 années à venir nécessite d'abord de bien le connaître, c'est l'objet du diagnostic de territoire. Les habitants du Pays de Saint Brieuc sont invités à prendre connaissance du diagnostic en découvrant l'exposition itinérante sur les 64 communes du pays.

> <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/cb964464223dcd9bc9cf1acd0308da03/Pays-Saint-Brieuc-revision-du-SCOT-PADD-exposition-concertation.html>

**Catégorie :** Exposition

**Dates et horaires :** Du 25/02/2013 au 15/03/2013 de 09h00 à 18h00

**Lieu :** Saint-Brieuc, au siège de Saint-Brieuc Agglomération - place de la Résistance.

**Tarif :** : Gratuit

**Contact :** SCOT du Pays de Saint-Brieuc

**Tél. :** 02.96.58.08.08.

**Site :** <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/cb964464223dcd9bc9cf1acd0308da03/Pays-Saint-Brieuc-revision-du-SCOT-PADD-exposition-concertation.html>

© Copyright Le Télégramme 2009

## **Quessoy. Exposition sur le SCOT du Pays de Saint-Brieuc**

**P**enser l'aménagement du territoire pour les 15 années à venir nécessite d'abord de bien le connaître, c'est l'objet du diagnostic de territoire. Les habitants du Pays de Saint Brieuc sont invités à prendre connaissance du diagnostic en découvrant l'exposition itinérante sur les 64 communes du pays.

› <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/cb964464223dcd9bc9cf1acd0308da03/Pays-Saint-Brieuc-revision-du-SCOT-PADD-exposition-concertation.html>

**Catégorie :** Exposition

**Dates et horaires :** Du 21/02/2013 au 01/03/2013 de 09h00 à 18h00

**Lieu :** Quessoy, du 18 février au 1er mars : sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Moncontour dans les mairies de Hénon, Quessoy, Saint-Carreuc, Trédaniel et Plémy.

**Tarif :** : Gratuit

**Contact :** SCOT du Pays de Saint-Brieuc

**Tél. :** 02.96.58.08.08.

**Site :** <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/cb964464223dcd9bc9cf1acd0308da03/Pays-Saint-Brieuc-revision-du-SCOT-PADD-exposition-concertation.html>

© Copyright Le Télégramme 2009

> > Le SCOT

---

## Le SCOT

Publiée le 22/07/2013

**Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint Brieuc : construire ensemble le territoire de demain**

### Comprendre le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

**Le Pays de Saint-Brieuc révisé actuellement son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux (PLU et cartes communales notamment).**

Forte croissance démographique et nouveaux besoins en logements, consommation de l'espace et maîtrise de l'étalement urbain, dynamisme économique et attractivité du territoire, préservation de la biodiversité, des paysages et des ressources naturelles...

Au travers du diagnostic du territoire, se dessinent les enjeux prioritaires auxquels le SCOT va devoir répondre. Ces éléments marquants ont servi de base à la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), projet politique porté par les élus du territoire fondé sur 4 axes stratégiques :

**Axe 1** : Accompagner l'accueil de 30 000 habitants supplémentaires d'ici et garantir une qualité de vie aux 225 000 habitants du territoire

**Axe 2** : Créer les conditions de développement économique valorisant les ressources du territoire

**Axe 3** : Respecter les équilibres environnementaux du territoire

**Axe 4** : Mettre en place des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en œuvre des orientations et objectifs retenus

Nourri d'une large concertation entre les élus du territoire et l'implication de la société civile, le Projet d'aménagement et de développement durables du SCOT du Pays de Saint-Brieuc se définit comme la feuille de route d'un développement équilibré, durable et solidaire pour construire ensemble le territoire de demain.

Les habitants du Pays de Saint Brieuc sont invités à prendre connaissance des orientations stratégiques du SCOT en découvrant une des expositions itinérantes, **au siège de Saint-Brieuc Agglomération (3, place de la Résistance 22000 Saint-Brieuc) du 19 juillet au 19 août 2013**

La population est associée à chaque étape de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale et dispose de plusieurs moyens pour se tenir informée et contribuer aux réflexions en cours :

- consultation du dossier de concertation communale mis à disposition des habitants dans les 64 communes du pays
- le site internet du Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)
- la lettre d'information du SCOT diffusée régulièrement auprès des élus et des habitants (disponible en mairie)
- les réunions publiques
- les newsletters – possibilité de s'inscrire à la newsletter du SCOT sur le site internet du Syndicat Mixte
- les expositions itinérantes dans les mairies ou aux sièges des communautés de communes et d'agglomération du pays de Saint-Brieuc.



# Schéma de COhérence Territoriale SCoT du Pays de Saint-Brieuc

Le Schéma de Cohérence Territoriale : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

## Qu'est-ce que le PADD?

### Véritable clé de voûte du SCoT

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) formalise les enjeux émergeant du diagnostic et les traduit en orientations générales d'aménagement et d'urbanisme pour l'ensemble du territoire du SCoT.

- C'est le projet politique du Pays, explicité de manière simple.
- Il doit demeurer général et ne pas rentrer dans un détail "à la parcelle".
- Il sera traduit ultérieurement dans les orientations du Document d'Orientations et d'Objectifs, seul document prescriptif du SCoT.

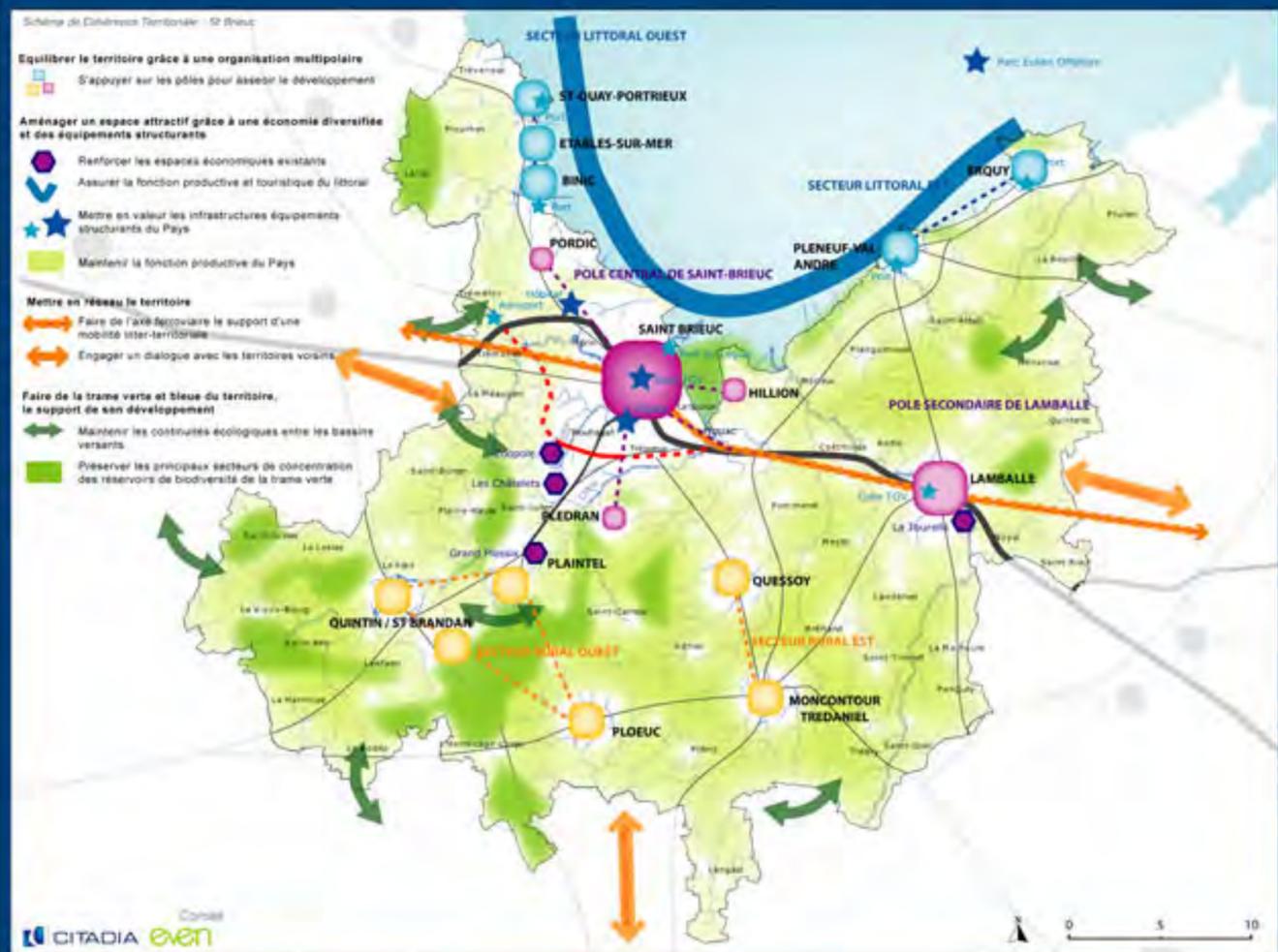
## Un PADD grenellisé

Le PADD fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, de développement commercial, économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques.

Le PADD du Pays de Saint-Brieuc s'articule autour de quatre axes stratégiques :

**Axe n°1** Accompagner le développement démographique du territoire et garantir une vie de qualité aux 225 000 habitants prévus en 2030

**Axe n°2** Créer les conditions d'un développement économique valorisant les ressources du territoire



**Axe n°3** Respecter les équilibres environnementaux du territoire

**Axe n°4** Mettre en place des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en oeuvre des orientations et des objectifs retenus





## Le Schéma de Cohérence Territoriale : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

### Axe n°1 Accompagner le développement démographique du territoire et garantir une vie de qualité aux 225 000 habitants prévus en 2030

#### CONFIRMER LE RÔLE DES POLES COMME ELEMENT STRUCTURANT DU DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- En affirmant le rôle central de la ville de Saint-Brieuc et de son agglomération
- En confirmant le rôle des pôles secondaires
- En permettant le développement de l'ensemble des communes rurales du territoire

#### REpondre AUX BESOINS EN LOGEMENTS DES RESIDENTS ET DES NOUVEAUX ARRIVANTS

- En proposant une offre de logements équilibrée sur l'ensemble des communes du territoire
- En favorisant la réalisation de logements adaptés aux besoins

#### PROMOUVOIR DES NOUVELLES FORMES URBAINES ET RESIDENTIELLES ECONOMES EN ESPACE

- En affirmant le renouvellement urbain comme mode développement prioritaire
- En limitant l'extension urbaine
- En encourageant la densification de l'urbanisation
- En favorisant un urbanisme durable et respectueux du site

#### REORGANISER LES MOBILITES DANS UNE LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- En organisant déplacements et services selon la logique des pôles identifiés dans le SCOT
- En se basant sur les points de mobilité et en encourageant l'inter modalité
- En recherchant les alternatives au « tout voiture » dans les projets d'aménagement
- En prenant en compte les projets d'infrastructures nécessaires au développement économique du territoire
- En s'inscrivant dans les démarches départementale et régionale d'accès au Très Haut Débit

### Axe n°3 Respecter les équilibres environnementaux du territoire

#### PRESERVER LES RICHESSES ECOLOGIQUES DU TERRITOIRE

- En affirmant la protection des espaces à forte valeur écologique au regard de la biodiversité (réservoirs de biodiversité)
- En favorisant les continuités écologiques et en garantissant leur fonctionnalité
- En garantissant la plurifonctionnalité de la trame verte et bleue tout en préservant sa vocation écologique

#### RESPECTER L'IDENTITE PAYSAGERE DU TERRITOIRE

- En valorisant les paysages du Pays de Saint-Brieuc
- En préservant le patrimoine bâti
- En favorisant la bonne intégration paysagère des projets

#### PROTEGER ET VALORISER L'ESPACE LITTORAL

- En tenant compte de la capacité d'accueil du territoire
- En limitant l'extension de l'urbanisation dans les espaces proches du rivage
- En interdisant toute construction dans la bande des 100 mètres
- En identifiant les principaux espaces remarquables
- En permettant le développement des villages
- En identifiant les coupures d'urbanisation
- En permettant l'évolution de l'hôtellerie de plein air et en encadrant le stationnement des caravanes

#### PROMOUVOIR UNE EXPLOITATION DURABLE DES RESSOURCES

- En limitant les besoins en énergie et les émissions de gaz à effets de serre
- En maîtrisant l'impact des activités humaines sur les milieux aquatiques (dans le respect des orientations du SAGE)
- En limitant les impacts de l'exploitation du sous-sol

#### LIMITER LA VULNERABILITE DU TERRITOIRE FACE AUX RISQUES

- En limitant l'accroissement des pressions foncières dans les zones à risques
- En tenant compte des nuisances sonores dans les projets d'aménagement
- En adaptant la collecte, le traitement, la valorisation et le stockage des déchets ménagers

### Axe n° 2 Créer les conditions d'un développement économique valorisant les ressources du territoire

#### REVITALISER LA FONCTION ECONOMIQUE DES CENTRES-BOURGS ET LES CENTRES VILLES

#### PERMETTRE L'ACCUEIL ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES SUR DES ZONES D'ACTIVITES QUALITATIVES ET ECONOMES EN ESPACE

- En optimisant le foncier (bâti / non bâti) dans les zones d'activités existantes
- En se fondant sur une localisation privilégiée des espaces d'activités
- En promouvant une qualité urbaine, paysagère et durable des espaces d'activités
- En apportant un soin particulier aux espaces situés en entrées de ville
- En endiguant le développement des zones d'activités en linéaire le long des axes routiers structurants

#### ASSURER LE MAINTIEN ET L'ADAPTATION DE LA FONCTION PRODUCTIVE AGRICOLE DU TERRITOIRE

- En protégeant les espaces agricoles de la pression de l'urbanisation
- En encourageant le développement durable de l'agriculture
- En assurant la fonction productive du littoral
- En permettant la diversification économique au sein des exploitations agricoles
- En préservant le potentiel touristique en lien avec l'espace agricole

#### VALORISER LA FONCTION ECONOMIQUE DE L'ESPACE MARITIME ET LITTORAL TOUT EN ASSURANT SA PRESERVATION

- En permettant le développement d'équipements touristiques structurants, en proximité du littoral
- En permettant le développement portuaire (ports de pêche, de plaisance, de commerce)
- En permettant le maintien et le développement des zones mytilicoles (et ostréicoles)

### Axe n°4 Mettre en place des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en oeuvre des orientations et des objectifs retenus

#### DEVELOPPER LES COOPERATIONS TERRITORIALES POUR ACCROITRE L'ATTRACTIVITE DU PAYS

#### ASSURER LE SUIVI ET LA MISE EN OEUVRE DU SCOT DU PAYS DE SAINT-BRIEUC

#### REFLECHIR A LA MISE EN PLACE D'OUTILS COMMUNS POUR METTRE EN OEUVRE LES ORIENTATIONS DU SCOT





[Accueil](#) [Actualités](#)

## Actualités

### Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc : construire ensemble le territoire de demain



#### Comprendre le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Le Pays de Saint-Brieuc révisé actuellement son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), du document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux (*PLU et cartes communales notamment*).

Forte croissance démographique et nouveaux besoins en logements, consommation de l'espace et maîtrise de l'étalement urbain, dynamisme économique et attractivité du territoire, préservation de la biodiversité, des paysages et des ressources naturelles...

Au travers du diagnostic du territoire, se dessinent les enjeux prioritaires auxquels le SCOT va devoir répondre. Ces éléments marquants ont servi de base à la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), projet politique porté par les élus du territoire fondé sur 4 axes stratégiques :

- Axe 1 : Accompagner le développement démographique du territoire et garantir une vie de qualité aux 225 000 habitants prévus en 2030
- Axe 2 : Créer les conditions d'un développement économique valorisant les ressources du territoire
- Axe 3 : Respecter les équilibres environnementaux du territoire

- Axe 4 : Mettre en place des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en oeuvre des orientations et objectifs retenus

Nourri d'une large concertation entre les élus du territoire et l'implication de la société civile, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du SCOT du Pays de Saint-Brieuc se définit comme la feuille de route d'un développement équilibré, durable et solidaire pour construire ensemble le territoire de demain.

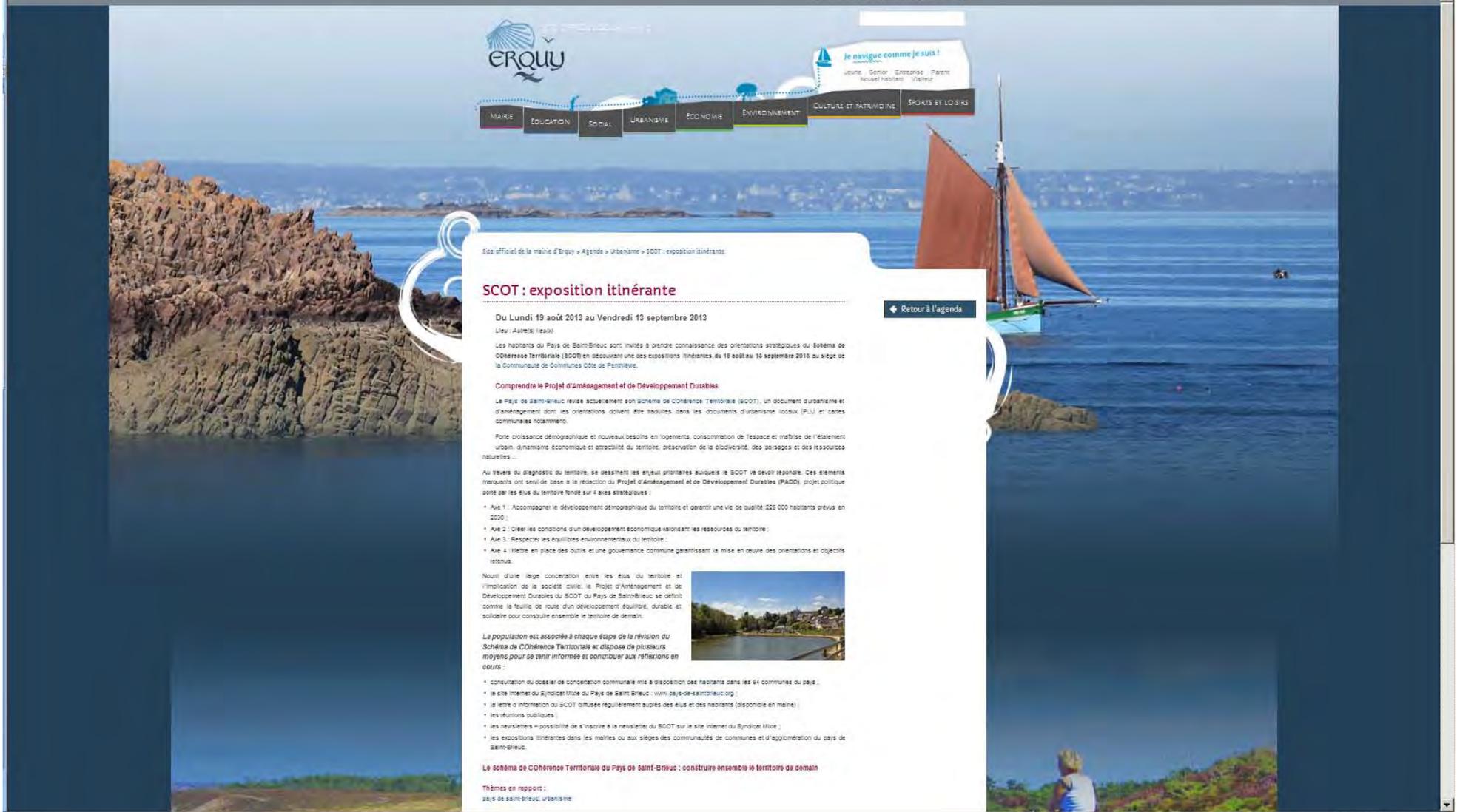
Les habitants du Pays de Saint-Brieuc sont invités à prendre connaissance des orientations stratégiques du SCOT en découvrant une des expositions itinérantes, du 19 août au 13 septembre 2013 au siège de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre - Rue Christian de la Villéon à Saint-Alban.

La population est associée à chaque étape de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale et dispose de plusieurs moyens pour se tenir informée et contribuer aux réflexions en cours :

- consultation du dossier de concertation communale mis à disposition des habitants dans les 64 communes du pays
- le site internet du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)
- la lettre d'information du SCOT diffusée régulièrement auprès des élus et des habitants (*disponible en mairie*)
- les réunions publiques
- les newsletters - possibilité de s'inscrire à la newsletter du SCOT sur le site internet du Syndicat Mixte
- les expositions itinérantes dans les mairies ou aux sièges des communautés de communes et d'agglomération du Pays de Saint-Brieuc.

Pour plus de renseignements :

- Par courrier : Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc - Centre Hemera - 8 Rue des Champs de Pies - CS 40532 - 22035 Saint-Brieuc Cedex
- Par téléphone : 02.96.58.08.08
- Par e-mail : [contact@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:contact@pays-de-saintbrieuc.org)



**ERQUY**

Je navigue comme je suis!

Jeune | Senior | Entreprise | Parent  
Nouvel habitant | Vendeur

MAIRIE | EDUCATION | SOCIAL | URBANISME | ECONOMIE | ENVIRONNEMENT | CULTURE ET PATRIMOINE | SPORTS ET LOISIRS

Site officiel de la mairie d'Erquy » Agenda » urbanisme » SCOT : exposition itinérante

## SCOT : exposition itinérante

Du Lundi 19 août 2013 au Vendredi 13 septembre 2013

Lieu : Autelès (Erquy)

Les habitants du Pays de Saint-Brieuc sont invités à prendre connaissance des orientations stratégiques du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en observant une des expositions itinérantes du 19 août au 13 septembre 2013 au siège de la Communauté de Communes Côte de Pennefret.

### Comprendre le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Le Pays de Saint-Brieuc revise actuellement son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux (PLU) et cartes communales notamment.

Fonts : croissance démographique et nouveaux besoins en logements, consommation de l'espace et maîtrise de l'étalement urbain, dynamisme économique et attractivité du territoire, préservation de la biodiversité, des paysages et des ressources naturelles ...

Au travers du diagnostic du territoire, se dessinent les enjeux prioritaires auxquels le SCOT va devoir répondre. Ces éléments marquants ont servi de base à la rédaction du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, projet politique porté par les élus du territoire fondé sur 4 axes stratégiques :

- Axe 1 : Accompagner le développement démographique du territoire et garantir une vie de qualité 225 000 habitants prévus en 2030 ;
- Axe 2 : Créer les conditions d'un développement économique valorisant les ressources du territoire ;
- Axe 3 : Respecter les équilibres environnementaux du territoire ;
- Axe 4 : Mettre en place des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en œuvre des orientations et objectifs retenus.

Nourri d'une large concertation entre les élus du territoire et l'implication de la société civile, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** du SCOT du Pays de Saint-Brieuc se définit comme la feuille de route d'un développement équilibré, durable et solidaire pour construire ensemble le territoire de demain.

La population est associée à chaque étape de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale et dispose de plusieurs moyens pour se tenir informée et contribuer aux réflexions en cours :

- consultation du dossier de concertation communale mis à disposition des habitants dans les 64 communes du pays ;
- le site Internet du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org) ;
- la lettre d'information du SCOT diffusée régulièrement auprès des élus et des habitants (disponible en ligne) ;
- les réunions publiques ;
- les newsletters – possibilité de s'inscrire à la newsletter du SCOT sur le site Internet du Syndicat Mixte ;
- les expositions itinérantes dans les mairies ou aux sièges des communautés de communes et d'agglomération du pays de Saint-Brieuc.

**Le schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc : construire ensemble le territoire de demain**

Thèmes en rapport :  
pays de saint-brieuc, urbanisme

[Retour à l'agenda](#)



[Accueil](#) > [Actualités](#)

## Actualités

### 2ème expo sur le SCOT



**Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint Briec : construire ensemble le territoire de demain**

---

#### À télécharger :

- [actualitour 2 exposition Pays Moncontour.doc](#)





- Accueil
- La Communauté
- Découvrir
- Vivre
- Entreprendre sur le territoire
- Liens
- Contacts

Accueil

## révision du scot

Le Pays de Saint-Brieuc révisé actuellement son **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**, un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux (PLU et cartes communales notamment).

Les habitants du Pays de Saint Brieuc sont invités à prendre connaissance des orientations stratégiques du SCOT en découvrant une des expositions itinérantes, du 17 septembre au 11 octobre 2011. Sur Quintin Communauté, l'exposition sera consultable à la MJC et à Ophéa aux horaires d'ouverture habituels.

- **MJC du Pays de Quintin : du 17 au 30 septembre**
- **Espace aquatique Ophéa : du 1<sup>er</sup> au 11 octobre**

## Flash info

- ▶ Le comité d'entraide vous propose ses différents services d'aide à la personne. N'hésitez à pas vous informer en cliquant [sur ce lien](#).
- ▶ Un article indiquant le **montant de la redevance annuelle** et les catégories d'usager redevable vient d'être mis en ligne. Nous vous invitons à [le consulter](#).

## A pied, à vélo ou à cheval : découvrez la Bretagne autrement !



[Télécharger](#) les nouvelles fiches randonnée du territoire

### Infos pratiques

**Quintin Communauté**

2, Rue St-Eutrope

BP 153

22800 QUINTIN

Tél : 02.96.79.62.55

Fax : 02.96.79.63.11

[accueil@quintin-communaute.fr](mailto:accueil@quintin-communaute.fr)

### Accès rapide

[Paiement](#) en ligne

[Horaires de la Piscine](#)

[Horaires](#) des déchetteries

[Menus des portages](#)

[Programme Le Rochonen](#)

[Service Public.fr](#)

[Trans'Com](#)

[Vente aux enchères](#)

### Dernières actualités

▶ [révision du scot](#)

▶ [Flash info](#)

▶ [A pied, à vélo ou à cheval - découvrez la Bretagne autrement !](#)

# Plaine-Haute

## Actualités

JUIN 2010 A SEPTEMBRE 2013



[Les axes du Couleur Café](#)

### Actualités

Localisation

Histoire

Tourisme

Vie pratique

Vie sauvage

Archives [avril 2008 à juin 2009](#) [Août 2009 - mai 2010](#)

Bulletin municipal de septembre 2013 01-10-2013

Le bulletin de septembre 2013 est disponible en ligne [ici](#) au format pdf. Vous pouvez accéder aux bulletins disponibles en allant sur [cette page](#).

Menu du restaurant scolaire d'octobre 2013 01-10-2013

Le menu du mois d'octobre 2013 est disponible [ici](#) au format pdf.

Entretien des rivières 15-09-2013

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Saint-Brieuc-Quintin-Binic recherche de nouveaux bénévoles !

La nouvelle saison de chantiers d'entretien de rivières s'annonce. Aussi, si vous êtes désireux de venir entretenir les rivières et ruisseaux du territoire de l'AAAPMA de Saint-Brieuc-Quintin-Binic, n'hésitez pas à contacter l'association au 02.96.42.99.68 ou par mail : [aapma.stbrieuc@wanadoo.fr](mailto:aapma.stbrieuc@wanadoo.fr).

Venez ainsi rejoindre les nombreuses personnes dévouées à l'entretien du milieu.

Schéma de cohérence territoriale du pays de St Brieuc 15-09-2013

Des expositions itinérantes sont organisées pour prendre connaissance des orientations stratégiques du SCOT à la MJC du Pays de Quintin du 17 au 30 septembre et à l'espace aquatique Ophéa de Quintin du 1er au 11 octobre. Pour plus d'informations, téléchargez le pdf [ici](#).

[contact médi](#)

[Aide aux accidents du sport d'été de Quintin](#)



Adresse électronique ou téléphone

Mot de passe



Connexion

Garder ma session active

[Mot de passe oublié ?](#)

16:20 - mardi, 23 juillet 2013

**Vous avez (1) message !**

Ouvrir message



### Saint-Brieuc Agglomération

1 177 J'aime · 44 personnes en parlent

J'aime



**Services publics**

Bienvenue sur la page officielle de Saint-Brieuc Agglomération. Cliquez sur J'aime pour suivre toute l'actualité de l'agglomération briochine.

À propos



Photos

Mentions J'aime

1 177



Twitter



Vidéos

À la une

**Saint-Brieuc Agglomération** a partagé la photo de Bruno sroka.  
il y a 21 heures

I just arrived back home! It feels that something is missing... I believe it is the rush and action!  
I am going to be working on the text and pictures for tomorrows website update. Come over and discover more info about the crossing!

#ki... [Afficher la suite](#)



J'aime · Commenter · Partager

Jérôme Marciano aime ça.

**Saint-Brieuc Agglomération** il l'a fait ! bruno SROKA, licencié au centre nautique de PLERIN, a rejoint l'Irlande depuis la Bretagne en kitesurf en moins de 17 heures ! Plus de 400 km sur un kitesurf sans s'arrêter !  
il y a 20 heures

**Saint-Brieuc Agglomération** a partagé la photo de Bruno sroka.  
19 juillet

Mentions J'aime

[Afficher tout](#)



**Centre Nautique de Plérin**  
Enseignement sportif · Centre sportif

J'aime



**Baie de Saint-Brieuc . Bretagne**  
Informations touristiques

J'aime



**Festival BULLES à CROQUER Saint-Brieuc**  
Attractions/Choses à faire

J'aime



**Le Télégramme Saint-Brieuc**  
Media/Actualités/Édition

J'aime



**The 1969 Club**  
Musicien/Groupe

J'aime

**Saint-Brieuc Agglomération** a partagé la photo de Solène Sba Community-Manager.  
il y a 22 heures

Du 22 juillet au 19 août, au siège de Saint-Brieuc Agglo, une deuxième exposition sur le diagnostic du SCOT :

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint Brieuc : construire ensemble le territoire de demain  
[Comprendre le Projet ... Afficher la suite](#)



J'aime · Commenter · Partager

Jérôme Marciano et HopSaut Jude Mullin aiment ça.



Publié sur *Sud Goëlo - Communauté de communes* (<http://www.sudgoelo.fr>)

[Accueil](#) > [Actualités](#) > Exposition SCOT

## Exposition SCOT



**Promouvoir:**

0

**Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint Briec : construire ensemble le territoire de demain.**

Les habitants du Pays de Saint Briec sont invités à prendre connaissance des orientations stratégiques du SCOT en découvrant une des expositions itinérantes **du 19 août au 13 septembre 2013 à la Communauté de Communes du Sud Goëlo, 22 rue Pasteur, à Étables-sur-Mer.**

### Comprendre le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Le Pays de Saint-Briec révisé actuellement son **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**, un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux (PLU et cartes communales notamment).

**Forte croissance démographique et nouveaux besoins en logements, consommation de l'espace et maîtrise de l'étalement urbain, dynamisme économique et attractivité du territoire, préservation de la biodiversité, des paysages et des ressources naturelles...**

Au travers du diagnostic du territoire, se dessinent les enjeux prioritaires auxquels le SCOT va devoir répondre. Ces éléments marquants ont servi de base à la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), projet politique porté par les élus du territoire fondé sur 4 axes stratégiques :

- Axe 1 : Accompagner le développement démographique du territoire et garantir une vie de qualité 225 000 habitants prévus en 2030
- Axe 2 : Créer les conditions d'un développement économique valorisant les ressources du territoire
- Axe 3 : Respecter les équilibres environnementaux du territoire
- Axe 4 : Mettre en place des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en œuvre des orientations et objectifs retenus

Nourri d'une large concertation entre les élus du territoire et l'implication de la société civile, le Projet d'aménagement et de développement durables du SCOT du Pays de Saint-Brieuc se définit comme la feuille de route d'un développement équilibré, durable et solidaire pour construire ensemble le territoire de demain.

La population est associée à chaque étape de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale et dispose de plusieurs moyens pour se tenir informée et contribuer aux réflexions en cours :

- consultation du dossier de concertation communale mis à disposition des habitants dans les 64 communes du pays
- le site internet du Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)
- la lettre d'information du SCOT diffusée régulièrement auprès des élus et des habitants (disponible en mairie)
- les réunions publiques
- les newsletters – possibilité de s'inscrire à la newsletter du SCOT sur le site internet du Syndicat Mixte
- les expositions itinérantes dans les mairies ou aux sièges des communautés de communes et d'agglomération du pays de Saint-Brieuc.

## Contacts



The infographic features the SCOT logo (S in green, C in blue, O in light blue, T in pink) and the text 'Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc' and 'www.pays-de-saintbrieuc.org'. A QR code is located in the top right. Three contact methods are listed in yellow boxes: 'par courrier' with the address 'Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc, Centre Hemera, 8 rue des Champs de Pies, CS 40532, 22035 Saint-Brieuc cedex'; 'par téléphone' with the number '02.96.58.08.08'; and 'par mail' with the email 'contact@pays-de-saintbrieuc.org'.

[précédent](#)

---

URL source: <http://www.sudgoelo.fr/actualites/exposition-scot>

orientations du SCOT consultables à la CDC Sud Goëlo ! - Tréveneur - Site officiel de la comun - Windows Internet Explorer

http://www.treveneur.fr/evnement/81839/orientations-scot-consultables-cdc-sud-goelo

Favorites orientations du SCOT consultables à la CDC Sud Goëlo...

Ce site Web souhaite exécuter le module complémentaire « Adobe Flash Player » publié par « Adobe Systems Incorporated ». Cliquez ici si vous faites confiance à ce site et à ce module pour l'autoriser à s'exécuter...

Site officiel - treveneur.fr Aller au contenu | Aller au menu | Accessibilité | Version Mobile | Mode texte | Espace Membre



Associations | Commerces | Comptes rendus | Bulletin municipal | Tribune

Rechercher

Accueil > Agenda > Orientations du SCOT consultables à la CDC Sud Goëlo !

orientations du SCOT consultables à la CDC Sud Goëlo !

Catégorie : Exposition

Lieu : CDC Sud Goëlo  
Dates : du 21/08/2013 au 13/09/2013

**Description :**  
Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint Brieuc : construire ensemble le territoire de demain

Les habitants du Pays de Saint Brieuc sont invités à prendre connaissance des orientations stratégiques du SCOT en découvrant une des expositions itinérantes du 19 août au 13 septembre 2013 à la Communauté de communes du Sud Goëlo, 22 rue Pasteur, à Etables-sur-Mer.

ð Comprendre le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Le Pays de Saint-Brieuc révisé actuellement son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux (PLU et cartes communales notamment).

**Forte croissance démographique et nouveaux besoins en logements, consommation de l'espace et maîtrise de l'étalement urbain, dynamisme économique et attractivité du territoire, préservation de la biodiversité, des paysages et des ressources naturelles...**

Au travers du diagnostic du territoire, se dessinent les enjeux prioritaires auxquels le SCOT va devoir répondre. Ces éléments marquants ont servi de base à la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), projet politique porté par les élus du territoire fondé sur 4 axes stratégiques :

- ð Axe 1 : Accompagner le développement démographique du territoire et garantir une vie de qualité 225 000 habitants prévus en 2030
- ð Axe 2 : Créer les conditions d'un développement économique valorisant les ressources du territoire
- ð Axe 3 : Respecter les équilibres environnementaux du territoire
- ð Axe 4 : Mettre en place des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en œuvre des orientations et objectifs retenus

Nourri d'une large concertation entre les élus du territoire et l'implication de la société civile, le Projet d'aménagement et de développement durables du SCOT du Pays de Saint-Brieuc se définit comme la feuille de route d'un développement équilibré, durable et solidaire pour construire ensemble le territoire de demain.

La population est associée à chaque étape de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale et dispose de plusieurs moyens pour se tenir informée et contribuer aux réflexions en cours :

- consultation du dossier de concertation communale mis à disposition des habitants dans les 64 communes du pays
- le site internet du Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)
- la lettre d'information du SCOT diffusée régulièrement auprès des élus et des habitants (disponible en mairie)
- les réunions publiques
- les newsletters - possibilité de s'inscrire à la newsletter du SCOT sur le site internet du Syndicat Mixte
- les expositions itinérantes dans les mairies ou aux sièges des communautés de communes et d'agglomération du pays de Saint-Brieuc.

**EN UN CLIC**

- Sortir en Sud Goëlo
- Services d'aides ménagères
- Marchés publics conclus en 2012
- Interdiction de brulage en plein air des déchets

**CONTRIBUTION**

→ Ajouter un événement

**EVÈNEMENTS À VENIR**

Come Bach Ensemble  
le 19/10/2013 à 20:30

**LIENS**

- CDC Sud Goëlo
- Mairie de Saint-Quay-Portrieux
- Raid Goëlox
- Mairie de Binic
- Le Télégramme

→ Tous les liens externes

**SERVICES MUNICIPAUX**

- Conseil municipal
- Comptes rendus
- Services municipaux
- Demarches administratives
- Action sociale
- Bulletin municipal
- Antenne multimedia
- Intercommunalité
- Demarches en ligne
- Tarifs municipaux
- PLU Plan Local d'Urbanisme

**Demarches en ligne**

**VIE PRATIQUE**

- Commerces
- Associations
- Tourisme
- Numéros utiles
- Plan de ville
- Ecole maternelle & primaire
- Salles municipales
- Bibliothèque municipale
- Infirmières
- Marchés locaux
- Déchetterie et collecte
- Hébergement
- Touristique
- Sport et loisirs

**TOURISME**

- Sortir en Sud Goëlo

**ENTREPRENDRE**

- Marchés publics
- Artisans

Internet 75%

**FORFAIT 2H & SMS/MMS ILLIMITÉS** **3€99 /mois SANS ENGAGEMENT** **COMMANDEZ** **B.YOU**  
En France métropolitaine. Conditions sur le site

**Sorties**

Ex : Concert, théâtre, festival, ... Saint-Brieuc Tous les événements

Accueil Sorties Sortir Saint-Brieuc Voir visiter Exposition Révision du schéma de cohérence territoriale : le Padd

**Révision du schéma de cohérence territoriale : le Padd**

Voir visiter Exposition J'aime



Accompagner le développement démographique et garantir une qualité de vie aux 225000 habitants prévus en 2030, Créer les conditions de développement économique valorisant les ressources, Respecter les équilibres environnementaux : une exposition pour comprendre les orientations stratégiques du PADD.

**Infos pratiques**

- Du samedi 27 juillet 2013 au lundi 19 août 2013 02 96 58 08 08
- De 09h00 à 17h00 [Renseignements](#)
- siège de Saint-Brieuc Agglomération**  
place de la Résistance  
22000 Saint-Brieuc  
[Voir la carte](#)
- Tarif : Gratuit

**Newsletter maville**

Abonnez-vous à la newsletter de Saint-Brieuc

Votre e-mail

**Toutes les destinations au départ de Nantes > J'y vais !**

Prix T.T.C. comme à conditions et tout réseau de disponibilités

**Produits**

799 au lieu de 199€

FUJIFILM

Tous les produits

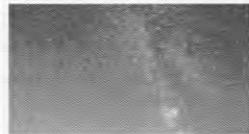
**Actualité de vos sorties**



**Lamballe. La collégiale se dévoile lors de visites guidées**



**Saint-Brieuc. De drôles de « Zamoureuses » ce vendredi soir au...**



**La Méaugon. La Nuit des étoiles ce vendredi et samedi**

Toute l'actualité de vos sorties

**Vous aimerez aussi**

**Sculpture, Alexandrine Lemétayer**  
Pléneuf-val-andré - Du 16/12/2013 au 22/12/2013 - Exposition

**Photo et fleurs stabilisées, Mme...**  
Pléneuf-val-andré - Du 25/11/2013 au 03/12/2013 - Exposition

**Peinture, Olivier Filleul**  
Pléneuf-val-andré - Du 14/11/2013 au 24/11/2013 - Exposition

**Peinture, Alice Roy**  
Pléneuf-val-andré - Du 04/11/2013 au 13/11/2013 - Exposition

**Peinture, Marie-Pierre Jan**  
Pléneuf-val-andré - Du 28/10/2013 au 03/11/2013 - Exposition

Tout l'agenda

## EXPOSITION SUR LE SCOT DU PAYS DE SAINT-BRIEUC.

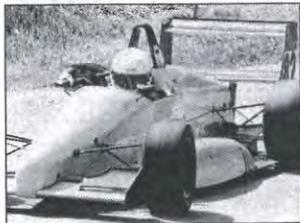
À partir d'aujourd'hui et jusqu'à vendredi, de 8 h à 18 h, dans le hall de la mairie. Accompagner le développement démographique, garantir une qualité de vie aux 225.000 habitants prévus en 2030. Créer les conditions de développement économique valorisant les ressources. Respecter les équilibres environnementaux. Une exposition pour comprendre les orientations stratégiques du PADD. Organisation : Syndicat mixte Scot du Pays de Saint-Brieuc. Contact : tél. 02.96.58.08.08.

## FERMETURE DE LA MAIRIE.

Les samedis 3, 10 et 17 août, de 9 h à 12 h, fermeture de la mairie, en raison des congés d'été. Contact : tél.

## LA HARMOYE

### Course de côte. Prochaine course le 18 août



Un des bolides qui participera à la huitième édition de la course de côte.

Devant le succès obtenu l'an dernier, par la septième course de côte de La Harmoye, les membres des

0 2 . 9 6 . 4 2 . 3 0 . 0 3 ,  
mairie@quessoy.com.

## SAINT-CARREUC

### Le Télégramme

Vous êtes retraité, étudiant,  
indépendant, salarié,  
femme au foyer, agriculteur...

### vous cherchez un complément de revenus ?

La livraison de journaux à domicile  
peut vous intéresser à

### SAINT-CARREUC

Activité possible de 1 à 7 jours par semaine

**06.77.67.14.56**

Du lundi au vendredi (heures de bureau)

## Noces d'or. Les époux Bougeard se redisent « oui »

Un demi-siècle après, Marie-France et André Bougeard se sont de nouveau dit « oui » devant le maire. La scène s'est déroulée samedi après-midi, en mairie de Quessoy, sous le regard de leur famille proche et de leurs amis.

Mariés le 16 juillet 1963 à Maroué, les deux actuels correspondants du Télégramme ont eu trois filles dans les années suivantes : Elizabeth, Dominique et Servane, qui leur ont ensuite donné six petits-enfants ; Julie, Ségo-lène, Rafaël, Alexis, Maëlys et Hugo (par ordre de naissance).

« Ces cinquante années de mariage sont passées sans que je ne m'en aperçoive vraiment », s'étonne presque André. « Il y a bien sûr eu de l'amour, des hauts et des bas. Mais je crois que notre secret aura été de beaucoup s'écouter mutuellement et de savoir perdre une partie de soi pour prendre une partie de l'autre ».

### « Le mariage, pour la vie »

« Nous avons eu la volonté de continuer ensemble. Car au risque de paraître vieux jeu, dans notre



Marie-France et André Bougeard, entourés de leurs filles et de quelques-uns de leurs petits-enfants, ont fêté leurs noces d'or samedi.

esprit, le mariage, c'est pour la vie », poursuit l'ancien directeur du personnel de Néolait, qui tout au long de sa vie professionnelle a successivement embrassé les métiers d'ébéniste, ouvrier charpentier, ouvrier agricole, employé de bureau, représentant ou encore comptable.

Ancienne institutrice, Marie-France a elle aussi connu plusieurs professions : distribution de journaux, aide aux personnes âgées, secrétariat, en même temps qu'une activité associative dense (notamment au sein des associations de parents d'élèves). Depuis seize ans, l'un et l'autre

sont des piliers de notre journal en tant que correspondants du Télégramme, aujourd'hui pour les communes de Quessoy et Hénou. Mais les lecteurs de Moncontour, Bréhand, Saint-Trimoël, Trébry, Saint-Glen, Pengilly ou Plédran ont également eu le plaisir de les lire les années passées.

## CORLAY

### Travaux. Le chantier de Concordia se termine

Samedi, Roger Turmel, maire, les membres du conseil et le public étaient invités à participer à la réception des travaux effectués sur le site de la fontaine de Saint-Alain et du lavoir y attenant. Cette rénovation a été assurée par 11 jeunes volontaires de 9 nations



## Timéa tout sourire. Vide-greniers perturbé par la pluie



Prévu dans l'enceinte du bourg, dimanche, le vide-greniers organisé par l'association Timéa tout sourire a dû être déplacé et se retrouver dans la salle des sports. Une soixantaine d'exposants avaient étalé leurs produits. De nombreux chineurs ont fouillé, à la recherche de l'objet tant désiré. Les affaires ont connu une bonne collecte, et les vendeurs y ont trouvé leur compte.

## TRÉDANIEL

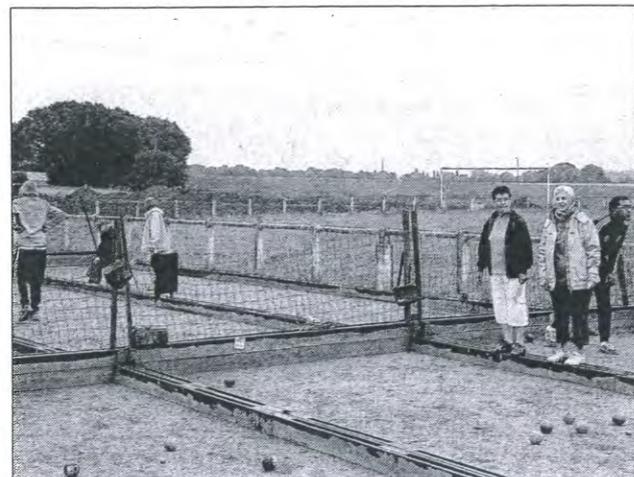
### EXPOSITION SUR LE SCOT DU PAYS DE SAINT-BRIEUC.

Du lundi 12 août au vendredi 16 août, de 8 h à 18 h, à la mairie. Accompagner le développement démographique, garantir une qualité de vie aux 225.000 habitants prévus en

2030 ; créer les conditions de développement économique valorisant les ressources ; respecter les équilibres environnementaux. Une exposition pour comprendre les orientations stratégiques du Padd. Gratuit. Contact : tél. 02.96.58.08.08.

*le Télégramme du 30 juillet 2013*  
LA HARMOYE

## Boules. Une bonne participation au concours des jeunes



## ALSH. Le badminton fait des adeptes

L'ALSH a mis dans son programme d'activités de la semaine, une animation découverte du badminton. Les excellents résultats du club hénonais donnent envie à de nombreux enfants de savoir bien se servir d'une raquette afin de pouvoir évoluer dans une équipe. Mercredi matin, Anne Flore, Jean Baptiste et Marie ont travaillé avec un groupe de bonne vingtaine d'enfants à la salle omnisports. D'autres séances seront mises en place pour continuer le développement.



## HÉNON

## Tour de la commune. De nombreux sportifs

Dimanche, tout ce que compte Hénon de sportifs de la marche, du VTT et du cyclotourisme s'est retrouvé pour une matinée de balade, appelée le Tour de la commune. Au total, on comptait plus de 70 sportifs, qui ont arpenté les routes et chemins de la commune. La matinée s'est terminée autour du verre de l'amitié, offert par la mairie. Prochain rendez-vous le samedi 10 août, pour une grande journée de débroussaillage pour le défi de l'Armel.



## MONCONTOUR

## Fête médiévale. Lancement officiel

Samedi, Olivier Pellan, président de l'association de la Fête médiévale, avait réuni les personnes qui contribuent depuis plusieurs mois à la préparation de cette grande manifestation qui aura lieu dimanche, dans la cité, à partir de 10 h 30. Le président a remercié vivement la région Bretagne, le conseil



La compétition s'est déroulée sur sept terrains répartis dans la commune.

Vendredi, le club Beau-Rivage organisait son traditionnel concours de boules du mois d'août, ouvert aux adhérents des clubs voisins sur invitation.

Pour la compétition en quadrettes, tirées au chapeau, 56 joueurs se sont rencontrés. Ils étaient 76 convives lors du repas grillades. Les parties se sont déroulées dans sept jeux, ceux de la mairie et les jeux couverts aux ateliers

municipaux. Malgré quelques gouttes de pluie, le jeu s'est déroulé dans de bonnes conditions et une ambiance conviviale et détendue.

#### Les résultats

Voici les résultats : 1. Michel Rault, Jean Heurtel, Marie-France Bozec, Eugène Bougeard ; 2. Jean Cariou, Francis Domrault, Simone Heurtault, René Lochet.

#### CHAPELLE SAINT-MAURICE.

Pour les 30 ans de l'association de la chapelle, samedi, repas grillades. Tarif : 10 €, sur place avec réservation pour mercredi auprès de Christiane Riou, tél. 02.96.32.72.28 ; G. Blanchard, tél. 02.96.32.76.01 ; F. Piton, tél. 02.96.32.76.87 ou H. Corbel, tél. 02.96.32.73.81.

**ÉGLISE SAINT-GOBRIEN.** Mercredi 28 août, Sébastien Lemar-

chand (guitare). Des concerts au chapeau à 21 h, entrée gratuite, avec possibilité de visiter l'église à 20 h. Tarif : 3 € par personne à partir de 14 ans.

**ÉGLISE SAINT GOBRIEN.** Visites commentées des fresques classées (XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup>) mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche, à 16 h 30 (3 €). Rendez-vous à la mairie, bureau du tourisme.

### SAINT-ALBAN

#### AUJOURD'HUI

Correspondance locale : vieuvilleb@club-internet.fr  
Élus : permanence d'André Gomet, maire de 10 à 12 h.  
Cybercommune : sur rendez-vous au 06.72.67.12.01.

**MARCHÉ À LA FERME.** Rendez-vous mercredi, entre 17 h et 20 h à la ferme du Pourpray pour le dernier marché de la saison. Sur place, produits fermiers et d'artisanat, nombreuses animations et paniers garnis à gagner.

**POTEAUX INCENDIE.** Mercredi

et jeudi, de 9 h à 16 h, la Lyonnaise des eaux va procéder aux contrôles de débits et de pressions sur la totalité des appareils de lutte contre l'incendie. Ces essais peuvent entraîner des phénomènes passagers d'eau sale et de baisses de pression. Contact : tél. 09.77.40.84.08.

**EXPOSITION SUR LE SCOT DU PAYS DE SAINT-BRIEUC.** Jusqu'au vendredi 13 septembre exposition au siège de la communauté de communes Côte de Penthièvre aux heures d'ouverture des bureaux. Gratuit. contact : tél. 02.96.58.08.08.

## Cap armor. Le programme de la semaine

Activités quotidiennes sportives et culturelles à la carte. Cette semaine, entre autre, football des plages, sunset VTT, danse bretonne, kayak, sunset kayak, tournoi de badminton, tennis de table...

Animations « été-loisirs », activités quotidiennes (sauf le

week-end), ouvertes aux enfants de 9 à 12 ans. Cette semaine : poney games, football des plages, volley, catamaran, tir à l'arc, golf, etc.

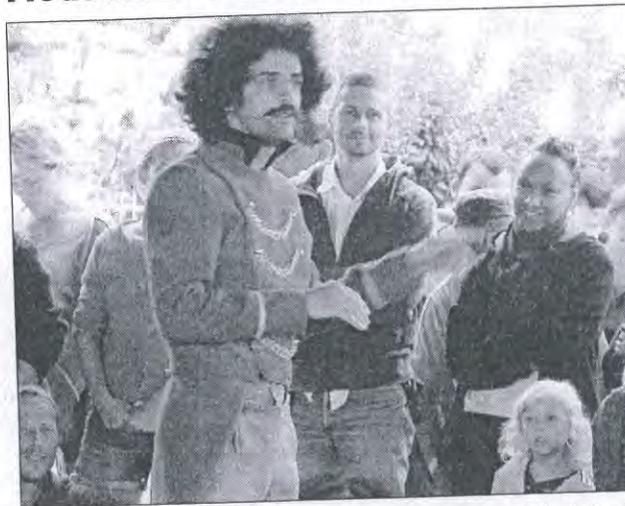
Permanence, inscriptions, vente de tickets pour ces activités, tous les jours (sauf le samedi), de 11 h à 12 h, et le dimanche,

de 10 h à 12 h, au chalet Cap Armor, boulevard de la mer.

Aujourd'hui, itinéraire d'un Grand Site : le Cap d'Erquy, cheminement au cœur de ce cap, site classé Natura 2000. Escalades après escales, toutes les particularités naturelles, culturelles, historiques et géologiques

du cap seront dévoilées pour qu'à l'issue du voyage, le Grand Site du Cap d'Erquy n'ait plus de secrets pour les participants. Tous publics. Gratuit. Durée de deux heures trente. Rendez-vous à 10 h au stationnement nouvelle aire du Cap d'Erquy.

## Place aux mômes. Mathieu Moustache a mis l'ambiance



Place aux Mômes, ce rendez-vous hebdomadaire, a reçu, vendredi dernier, Mathieu Moustache, qui s'est mis « dans tous ses états » pour épater la galerie. Petits et grands lui ont fait un accueil à la hauteur de son spectacle. Longiligne, à la tignasse dense et la moustache tout aussi fournie, cet énergumène de tous poils a, pendant près d'une heure, mis l'ambiance. Alliant l'art du cirque avec des numéros originaux de jonglage, la danse et la contorsion, il a prouvé que, même en s'exprimant en espagnol, la communication par la gestuelle et le rire, est internationale.

**Vous avez une tablette ?  
Téléchargez l'application « Le Télégramme »**

## Société de chasse. Succès du cochon grillé

La société de chasse locale a mobilisé près de soixante bénévoles en journée de jeudi pour organiser, sur le terrain des sports des Hôpitaux, le traditionnel cochon grillé. Une manifestation conviviale au cours de laquelle près de 700 convives ont pu déguster six cochons cuits à la broche. Cette rencontre était aussi agrémentée, l'après-midi, d'une kermesse

avec quelques stands. Pascal Pelan, d'Erquy, s'est adjugé le panier garni qui pesait 20,318 kg.

Au tir à la carabine, le premier prix est revenu à Valentin Caruel, devant Christophe Bourges. François Béranger s'est imposé au jeu du tourniquet quant à l'andouille, attachée à 4,37 m, elle a été gagnée par M. Scrivin.

#### AUJOURD'HUI

Élus : permanences de Christiane Guesnet, sur rendez-vous, de 14 h à 16 h.

Déchèterie de La Ville-Es-Mares : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Office de tourisme : de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 19 h.

Secours catholique : permanence vestiaire de 14 h 30 à 17 h 30, au local derrière l'église.

Armor Ciné : à 17 h, projection débat autour du film de Jacques Losay sur l'affaire du naufrage du Bugaled Breiz. Participation de Michel Douce (armateur), Jacques Losay (réalisateur) et Dominique Launay (maquettiste). Tarif : 3 €. À 21 h, « Insaisissables ».

**CRÉE.** Visite guidée et commentée des différentes étapes de la criée et du port d'Erquy. Une occasion de découvrir le parcours du poisson de son débarquement aux étals des poissonniers. Tous publics. Payant. Durée : deux heures. Réservation obligatoire. Rendez-vous à 6 h 30, devant la grille d'entrée du parking de la criée, au port (Erquy).

**AMICALE DES PLAISANCIERS RHOËGINÉENS.** Soirée grillades, vendredi, à partir de 19 h, sur le parking de la Maison de la Mer. Ouvert aux adhérents, leurs familles et amis. Prévoir le pique-nique.

Le Télégramme - 19.08.2013

## > Infos-service

**COLLECTE DE SANG.** Les donateurs de sang sont attendus nombreux, à Lamballe, le mardi 10 septembre, de 15 h à 19 h, et le mercredi 11 septembre, de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h. à 18 h ; d'octobre à décembre, du mardi au samedi, de 14 h à 17 h. Tarif plein, 3 € ; réduit, 1 € et 2 €. Contact : tél. 02.96.31.19.99 e-mail musee.m.meheut@wanadoo.fr

**EXPOSITION (1).** « En mer avec Méheut et Creston », jusqu'au samedi 28 décembre, au musée Mathurin Méheut, place du Martray. Une exposition sur le thème de la mer qui croise les regards de ces deux contemporains attachés à la Bretagne. Horaires : jusqu'à fin septembre, du mardi au samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h

**EXPOSITION (2).** Exposition sur le Scot du Pays de Saint-Brieuc, jusqu'au dimanche 27 octobre de 8 h à 18 h, dans le but d'accompagner le développement démographique, de garantir une qualité de vie aux 225.000 habitants prévus en 2030 et comprendre les orientations stratégiques du PADD. Gratuit. Contact : tél. 02.96.58.08.08.

## POMMERET

**AGENCE POSTALE.** L'agence postale de la ville sera fermée exceptionnellement toute la journée de samedi.

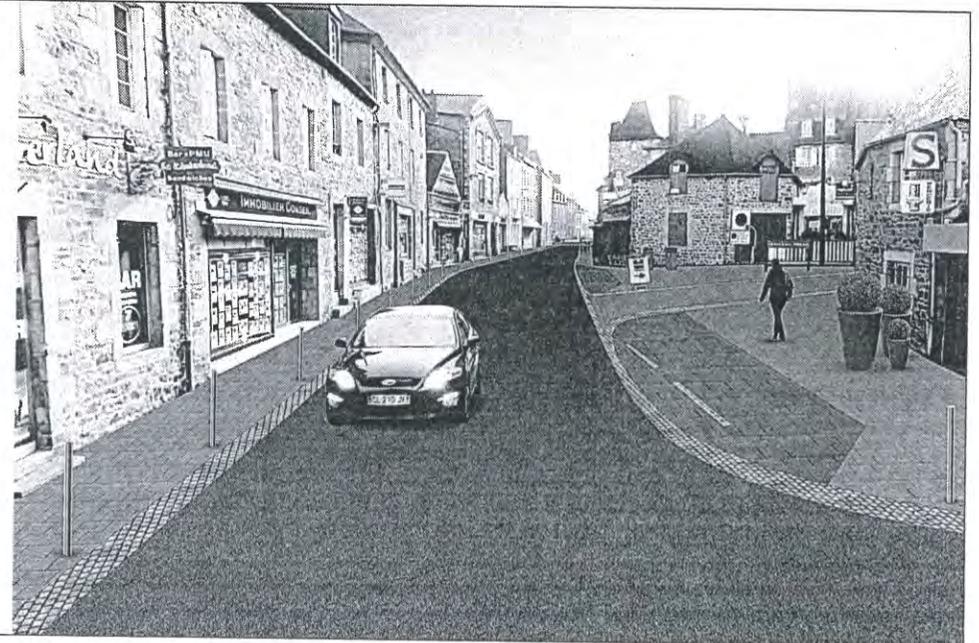
**ANNONCEZ VOS LOISIRS AVEC LE TÉLÉGRAMME.** Pour toutes vos annonces à caractère de loisirs et d'animations (concerts, randonnées, vide-greniers, fêtes d'école, etc.), vous disposez aussi d'une adresse web avec Le Télégramme : agenda.letelegramme.fr/publier. D'usage très simple, ce site gratuit vous permet d'accéder à un formulaire en ligne d'une page où vous pou-

vez saisir très facilement les données de votre événement (lieu, date, heure, tarifs, etc.). Dès votre envoi, votre animation sera automatiquement diffusée sur notre site internet letelegramme.fr. Cette annonce parviendra également à votre correspondant local qui pourra la diffuser dans les colonnes du journal. D'un simple clic, vous pourrez en plus imprimer gratuitement un prospectus de votre annonce à l'issue de votre saisie pour pouvoir en garder un exemplaire. Alors n'hésitez pas, connectez-vous sur agenda.letelegramme.fr/publier

# Lamballe 2016. Les travaux reprennent demain

Après une pause estivale, les travaux qui entrent dans le cadre de Lamballe 2016 vont reprendre dès demain. Ils concernent essentiellement la rue Villedeneu.

*Ci-contre, une reconstitution par ordinateur de la rue Villedeneu, ainsi qu'une partie de la rue des Augustins, concernées par cette nouvelle tranche des travaux.*



Dans le cadre du programme d'aménagement du centre-ville, les travaux de la première phase vont redémarrer dès demain et se poursuivre jusqu'à la fin octobre. Après la place du Martray, la rue Bario et l'entrée des rues Calmette et du Four, dont les travaux ont été réalisés entre avril et fin juin dernier, ce sera au tour des rues de la Villedeneu et des Augustins. La première étape des travaux, qui

s'étirera jusqu'à mi-octobre, concernera les trottoirs des deux rues qui seront mis au même niveau que la chaussée, dans un style équivalent à ce qui a été réalisé rue Bario. La seconde étape durera deux semaines environ, jusqu'à fin octobre, et concernera les voiries des rues Villedeneu et des Augustins, ainsi que le trottoir de la rue des Augustins, côté Papeterie Herculët.

**Des perturbations à prévoir**  
Durant ces deux mois de travaux, des perturbations sont à prévoir. La rue Villedeneu sera interdite à la circulation et un itinéraire de déviation va être mis en place. Le marché du jeudi est maintenu place du Marché et déplacé de la rue Villedeneu à la place du Champ-de-Foire. Un arrêt du Distribus sera également déplacé dans la rue du Val, en face du Crédit agricole.

Néanmoins, La ville de Lamballe insiste sur le fait que la place du Marché, ainsi que tous ces commerces seront accessibles durant toute la durée des travaux.

**> Pratique**  
Renseignements auprès de la direction des services techniques, tél. 02.96.50.59.37. [www.lamballe2016.fr](http://www.lamballe2016.fr)



Ouest-France / Bretagne / Saint-Brieuc / Binic / Sortir le mercredi 04-09-2013 / Exposition

## Sortir Exposition

Toutes les sorties à Binic

Du lundi 26 août 2013 au vendredi 13 septembre 2013

### Révision du schéma de cohérence territoriale : le Padd

#### Exposition

Étales-sur-Mer, Communauté communes sud Goëlo  
22, rue Pasteur

De 09h00 à 17h00

Accompagner le développement démographique et garantir une qualité de vie aux 225 000 habitants prévus en 2030, créer les conditions de développement économique valorisant les ressources, respecter les équilibres environnementaux : une exposition pour comprendre les orientations stratégiques du PADD.



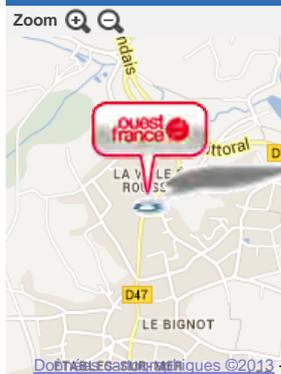
web

www.pays-de-saintbrieuc.org



SCOT du Pays de Saint-Brieuc

#### Localisation



#### Infos pratiques

Gratuit

Renseignements

Tel : 02.96.58.08.08  
[cliquez ici](#)

#### LES AUTRES SORTIES PRÈS DE CHEZ VOUS

Le mercredi 04 septembre 2013

Après-midi dansant Cours de danse bretonnes confirmés et débutants

Hillion, Salle des Dunes

Le mercredi 04 septembre 2013 à 15h00

Cinéma À l'affiche

Saint-Quay-Portrieux, Cinéma Arletty Place Barat

Le mercredi 04 septembre 2013

Conférence Université du Temps Libre Lanvollon-Plouha

Plouha, L'Hermine

Le mercredi 04 septembre 2013 de 09h00 à 12h00

Exposition Tableaux réalisés par les détenus lors d'un stage sur la BD

Saint-Brieuc, Saint Brieuc 16, rue de la Tullaye

Du vendredi 12 octobre 2012 au samedi 09 novembre 2013 de 14h00 à 16h00

Exposition Exposition photo sur New-York

- Septembre 2013 - Octobre 2013

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

ABONNEMENT  
OUEST-FRANCE

Ouest-France  
en numérique  
offre le premier mois



Binic : Espace@ssso

Association (33)

Lieu culturel, touristique,  
de loisir ou sportif (4)

Etablissement scolaire,  
universitaire (1)

Office de tourisme,  
syndicat d'initiative (1)

Syndicat, parti politique (1)



**Essayez,  
le 1<sup>er</sup> mois est offert !**  
Offre à durée libre

ouest france

J'EN PROFITE

#### LISTE DES RUBRIQUES

Loisirs et sports

Divers Loisirs et sports (1)

#### PUBLICITE



NOUVEAU CANAL+ SERIES

Rendez-vous dès le 21 septembre pour découvrir votre nouvelle chaîne CANAL+ SERIES !

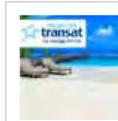
profitez-en vite !



Carrefour Voyages

www.voyages.carrefour.fr  
Spécialiste voyages pas chers.  
Séjours d'été en Croatie, Grèce ..

pour réserver, cliquez ici



Vacances Transat :

Le spécialiste des Grands Voyages.  
Réservez en ligne, frais de dossier  
Offerts !

j'en profite

**LEROYMERLIN**  
...et vos envies prennent Vie!

**ON FAIT  
-EQUIPE  
TOU L'ETE**

DANS VOTRE MAGASIN  
DU 19 JUIN AU 5 AOÛT

Découvrir toutes  
nos bonnes affaires >

Le Télégramme - Agenda - Exposition sur le SCOT du Pays de Saint-Brieuc - Windows Internet Explorer

http://www.letelegramme.fr/agenda/exposition\_saint\_brieuc

Le Télégramme - Agenda - Exposition sur le SCOT du Pays de Saint-Brieuc

Bonjour paysbrieuc | Mon compte | Se déconnecter

# Le Télégramme

[L'ESSENTIEL](#) | [MES COMMUNES](#) | [BRETAGNE](#) | [MONDE-FRANCE](#) | [ECONOMIE](#) | [SPORTS](#) | [LOISIRS](#) | [EN IMAGES](#) | [ANNONCES](#)

[AGENDA](#) | [CINEMA](#) | [MUSIQUE](#) | [MULTIMEDIA](#) | [RECETTES](#) | [VIDEOS](#)

Dimanche 7 octobre 2013 17°C

Rechercher dans tout le site

## AGENDA

### Quintin. Exposition sur le SCOT du Pays de Saint-Brieuc

Accompagner le développement démographique, garantir une qualité de vie aux 225000 habitants prévus en 2030  
 Créer les conditions de développement économique valorisant les ressources  
 Respecter les équilibres environnementaux  
 Une exposition pour comprendre les orientations stratégiques du PADD  
<http://www.pays-de-saintbrieuc.org>

Catégorie Exposition  
 Dates et horaires Du 10/09/2013 au 11/10/2013 de 08h00 à 18h00  
 Lieu Quintin, à la Maison de Quintin  
 Tarif : Gratuit  
 Contact Tél. 02 96 58 08 00  
 Site <http://www.pays-de-saintbrieuc.org>  
[Retour](#)

[Distribuer cet agenda](#)

[Twitter](#) | [Recommander](#) | [Envoyer](#)

### Billetterie

- + BLACK STROBE  
 le 11/10/2013, St Brieuc [Reserver](#)
- + LES CHEMINS DE BACH, AMANDINE BOYER  
 le 11/10/2013, Guingamp [Reserver](#)
- + CHRISTOPHE ALEVEQUE  
 le 12/10/2013, Plancouët [Reserver](#)
- + ERIC ANTOINE  
 le 12/10/2013, St Brieuc [Reserver](#)
- + LE PROCES DE MONTEVERDI  
 le 12/10/2013, Lannion [Reserver](#)



### Abonnements et services

[S'abonner au Télégramme](#)  
[Acheter mon accès abonné](#)  
[Télécharger le journal](#)  
[S'inscrire à la newsletter](#)

### Rejoignez-nous sur Facebook


[Devenez Fan du Télégramme](#)

### Rejoignez-nous sur Twitter


[@letelegramme](#)

### Sélection Shopping

[Mode](#) | [Décor](#) | [High Tech](#) | [Promos](#)



## ÉTABLES-SUR-MER

### Scot. Une deuxième exposition sur le Padd jusqu'au 13 septembre



*Les élus des communes du Sud-Goëlo ont été invités à découvrir l'exposition, sachant que le Scot sera arrêté définitivement en novembre, mais ne sera approuvé qu'après les élections municipales de mars.*

Jusqu'au 13 septembre, les locaux de la communauté de communes du Sud-Goëlo accueillent la deuxième exposition relative à la révision du Schéma de cohérence territoriale (Scot) du Pays de Saint-Brieuc et au Projet d'aménagement et de développement durable (Padd). Sept communautés de communes, dont le Sud-Goëlo, sont concernées par la réglementation, qui devra être appliquée dans les Plans locaux d'urbanisme (Plu).

#### **Augmenter la capacité en consommant moins**

Il indique les lignes directrices de l'évolution de l'urbanisme dans son aspect démographique. Il faut « augmenter la capacité en ne consommant pas plus d'espaces et notamment de terres agricoles », précise Christian Urvoy, président de la commission au Pays de Saint-Brieuc et maire de Binic. La révi-

sion du Plu de la commune diminue de presque de moitié les zones constructibles. Ce Padd concerne également les équipements, notamment « les extensions des zones d'activités commerciales qui seront délimitées parcelle par parcelle ». Celles-ci seront créées avec des règles et des destinations précises, qui concerneront notamment les zones des Islandais, à Étables ; Kertugal, à Saint-Quay-Portrieux, ou les Pré-Calans, à Binic. « Le futur du territoire du Sud-Goëlo sera conditionné par les décisions prises aujourd'hui », précise Loïc Raoult, président de la communauté de communes.

La troisième et dernière sera consacrée au Document d'orientation et objectifs (DOO), qui contiendra l'ensemble des prescriptions et réglementation. Le coût total de ce Scot « grenellisé » est d'environ 300.000 €.

## Étables-sur-Mer

# Développement du territoire : une exposition au Sud-Goëlo

Le schéma de cohérence territoriale (Scot) du pays de Saint-Brieuc fait « exposition d'étape » à la communauté de communes jusqu'au 13 septembre.

### Le Scot c'est quoi ?

Un document, pour la gestion du territoire, en cours de réalisation. L'objectif du Scot est de mettre en cohérence l'ensemble des politiques notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé, pour les 15 années à venir. En fin d'année, la réalisation du document d'orientations et d'objectifs (DOO) sera la dernière étape. Un choix politique de gestion de l'espace qu'il est bon de découvrir, car il induira les prescriptions des plans locaux d'urbanisme, ceux des six communes du Sud Goëlo, rattachées au pays de Saint-Brieuc.

### Pourquoi cette exposition ?

« C'est comme un temps fort », précisait Christian Urvoy, élu délégué au comité syndical du pays de



*Autour du président Loïc Raoult, de nombreux élus du Sud-Goëlo sont venus prendre connaissance de l'exposition, commentée par Christian Urvoy, délégué au syndicat du pays de Saint-Brieuc.*

Saint-Brieuc qui « invite tous les élus et les concitoyens à venir consulter l'exposition. » Cela permet aussi de découvrir le travail effectué par les élus du territoire.

L'étude de la démographie, le choix de ne plus consommer de la terre agricole pour l'urbanisation, et de limiter les zones d'activité commerciale, en particulier sur les grandes

surfaces. Les Zac vont être délimitées à la parcelle par le Scot, les Plans locaux d'urbanisme ne pourront aller contre.

**Jusqu'au 13 septembre**, exposition rue Pasteur, aux heures d'ouverture de la communauté de communes, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

## V. ANNEXES

### V.4. SITE INTERNET DU PAYS DE SAINT BRIEUC : RUBRIQUES ET ACTUALITES

Le pays
L'animation
Le scot
Le sage
Le pays touristique
Actualités
Subventions
Publications

accueil

intranet

contact

accessibilité



**PAYS de SAINT-BRIEUC**

OK

Publications ▶

- Urbanisme
- Eau
- Energie
- Tourisme
- Economie

Je me connecte à l'intranet !

**Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc**

Centre HEMERA  
CS 40532  
8 rue des Champs de Pies  
22035 SAINT BRIEUC  
Tél : 02 96 58 08 08

Plan d'accès

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

emploi SAGE éolien  
SCOT subventions  
Vir'Volt Conseil  
de développement  
cafés de pays algues  
vertes PLU Ecowatt  
tourisme et handicap  
Grenelle Pays  
touristique

**Nos actualités**

- ➔ Le tableau de bord économique du pays de Saint-Brieuc du 4ème trimestre 2012 est publié
- ➔ Révision du SCOT : au cœur du Document d'Orientations et d'Objectifs D.O.O.
- ➔ Parc éolien en Baie de Saint-Brieuc : publication du cahier d'acteurs du Pays de Saint-Brieuc
- ➔ SAGE: procédure d'enquête publique/ date et lieux de permanences
- ➔ Révision du SCOT : exposition itinérante "comprendre le Projet d'Aménagement et de Développement Durables"
- ➔ Tourisme : les Cafés de pays dévoilent leurs animations culturelles de juillet et août 2013

[Lire les autres actualités](#)

Découvrez notre territoire en quelques clics !



[LE PAYS]
[ANIMATION]
[LE SCOT]
[LE SAGE]
[PAYS TOURISTIQUE]
[ACTUALITES]
[SUBVENTIONS]
[PUBLICATIONS]

Copyright Pays de Saint BRIEUC 2006 - Mentions légales - Plan du site

## → La révision du Schéma de Cohérence Territoriale dès 2011

Le contexte législatif et réglementaire a évolué depuis l'approbation du SCOT en 2008. La loi Grenelle 2 « verdit » et renforce les documents d'urbanisme. Promulguée le 12 juillet 2010, la loi portant Engagement National pour l'Environnement dite « Grenelle 2 » a largement modifié le Code de l'Urbanisme pour l'adapter aux principaux enjeux de développement durable.

Les documents d'urbanisme et de planification doivent désormais déterminer les conditions qui permettront de promouvoir un modèle de développement économe en ressources foncières et énergétiques, mieux articulé avec les politiques d'habitat, de développement commercial et de transports tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Les réflexions locales en cours (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Document d'Aménagement Commercial...) ainsi que les interrogations soulevées à l'occasion de la mise en œuvre du SCOT au sein des PLU des communes ont conduit à envisager la révision du document en vigueur, dès 2011. Les membres du Comité Syndical du Pays de Saint-Brieuc ont décidé, par délibération du 10 juin 2011, d'engager la procédure de révision du SCOT.

[> télécharger la délibération du 10 juin 2011 prescrivant la révision du SCOT](#) 

Le groupement, constitué des cabinets d'études : CITADIA Conseil (urbanisme et aménagement), EVEN Conseil (évaluation et performance environnementale), BIOTOPE (expertise écologique), le cabinet d'avocats Cornet-Vincent-Ségurel (expertise juridique) et Energie Demain (planification énergétique), a été retenu pour accompagner le Pays de Saint-Brieuc dans sa réflexion.



## → Le SCOT version Grenelle

Le SCOT voit son contenu modifié : en effet, le **rapport de présentation** doit désormais contenir une **analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** au cours des dix années précédant l'approbation du schéma.

Le **Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)**, qui remplace le Document d'Orientations Générales des SCOT antérieurs aux lois Grenelle, doit :

- contenir des éléments relatifs aux modalités de protection des espaces nécessaires au maintien de la biodiversité, et à la préservation ou à la remise en bon état des continuités écologiques
- indiquer également les objectifs chiffrés de consommation économe de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain, qui peuvent être ventilés par secteur géographique
- définir des conditions permettant de favoriser le développement de l'urbanisation prioritaire dans les secteurs desservis par les transports collectifs ainsi que celles permettant le désenclavement par transport collectif des secteurs urbanisés qui le nécessitent
- fixer les objectifs et principes de la politique de l'habitat au regard, notamment, de la mixité sociale
- fixer les grandes orientations de la politique des transports et de déplacements, et définir des grands projets d'équipements et de dessertes par les transports collectifs
- déterminer les objectifs relatifs à l'équipement commercial et artisanal et aux localisations préférentielles des commerces afin de répondre aux exigences d'aménagement du territoire, notamment par l'intermédiaire d'un Document d'Aménagement Commercial (DAC).

[> réagissez !](#) 

## → Le diagnostic de territoire

Les travaux concernant le diagnostic de territoire dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale ont abouti. Celui-ci met en évidence les grands enjeux auxquels le territoire du Pays de Saint-Brieuc sera confronté demain. Cette étude diagnostique a nourri les réflexions des élus et leur a permis de jeter les bases d'un projet de territoire présenté aux habitants lors de la [réunion publique du 28 novembre 2012](#).

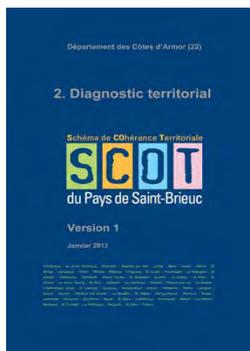
Les élus doivent s'accorder sur la manière de prévoir les conditions d'un modèle de développement du territoire économe en ressources foncières et énergétiques, mieux articulé avec les politiques d'habitat, de développement commercial et de transports tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

> téléchargez les documents du diagnostic de territoire en cliquant sur les liens ci-dessous :

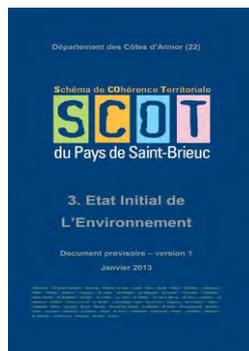
[Synthèse du diagnostic - 3.46 Mo](#)



[Diagnostic de territoire - 5.37 Mo](#)



[Etat Initial de l'environnement - 8.25 Mo](#)



Pour comprendre le diagnostic de territoire et l'état initial de l'environnemental :

> [consulter La Lettre du SCOT n°2 "Du diagnostic aux enjeux : démographie - habitat - économie" - juillet 2012](#)

> [consulter La Lettre du SCOT n°3 "Du diagnostic aux enjeux : biodiversité - climat - énergie" - septembre 2012](#)

## → Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

**Pivot du SCOT, le PADD définit les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire pour les 15 années à venir, en se basant sur les éléments marquants du diagnostic.**

Nourri d'une large concertation entre les élus du territoire et l'implication de la société civile, le Projet d'aménagement et de développement durables du SCOT du Pays de Saint-Brieuc se définit comme la feuille de route d'un développement équilibré, durable et solidaire pour construire ensemble le territoire de demain. Ce projet de territoire a été présenté aux habitants lors de la [réunion publique du 28 novembre 2012](#).

Le PADD n'est pas un document figé et continue d'être amendé par les élus du territoire, les personnes publiques associées, les partenaires et la population. Il sera arrêté avec l'ensemble des documents du SCOT en octobre prochain.

Le PADD fonde une nouvelle organisation territoriale autour de **4 axes stratégiques** :

- Axe 1 : Accompagner le développement démographique du territoire et garantir une vie de qualité aux 225 000 habitants prévus en 2030
- Axe 2 : Créer les conditions d'un développement économique valorisant les ressources du territoire
- Axe 3 : Respecter les équilibres environnementaux du territoire
- Axe 4 : Mettre en place des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en œuvre des orientations et objectifs retenus

> téléchargez les documents du Projet d'Aménagement et de Développement Durables en cliquant sur les liens ci-dessous :

[Synthèse du P.A.D.D. - 1.68 Mo](#)



[Le P.A.D.D. - 1.68 Mo](#)



[Carte du P.A.D.D. 985 Ko](#)



Pour comprendre le projet d'aménagement et de développement durables :

> [consulter La Lettre du SCOT n°4 "le P.A.D.D." - mars 2013](#)

L'écriture du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), dernière étape stratégique avant l'arrêt du Schéma de Cohérence Territoriale, doit permettre de répondre aux enjeux identifiés dans le PADD, en les traduisant en recommandations et règles prescriptives. Ces orientations vont s'imposer aux documents d'urbanisme locaux : POS, PLU et cartes communales mais aussi aux Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), Plans de Déplacements Urbains (PDU), aux Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), à certaines opérations foncières et d'aménagement et aux autorisations d'exploitation commerciale.

Depuis le mois d'avril, un important travail d'écriture a été réalisé par le comité de pilotage du SCOT; les premiers éléments du D.O.O. ont été expliqués et débattus lors de [la réunion publique, organisée le 18 avril dernier à Hillion.](#)

> téléchargez les documents du Document d'Orientations et d'Objectifs en cliquant sur les liens ci-dessous :

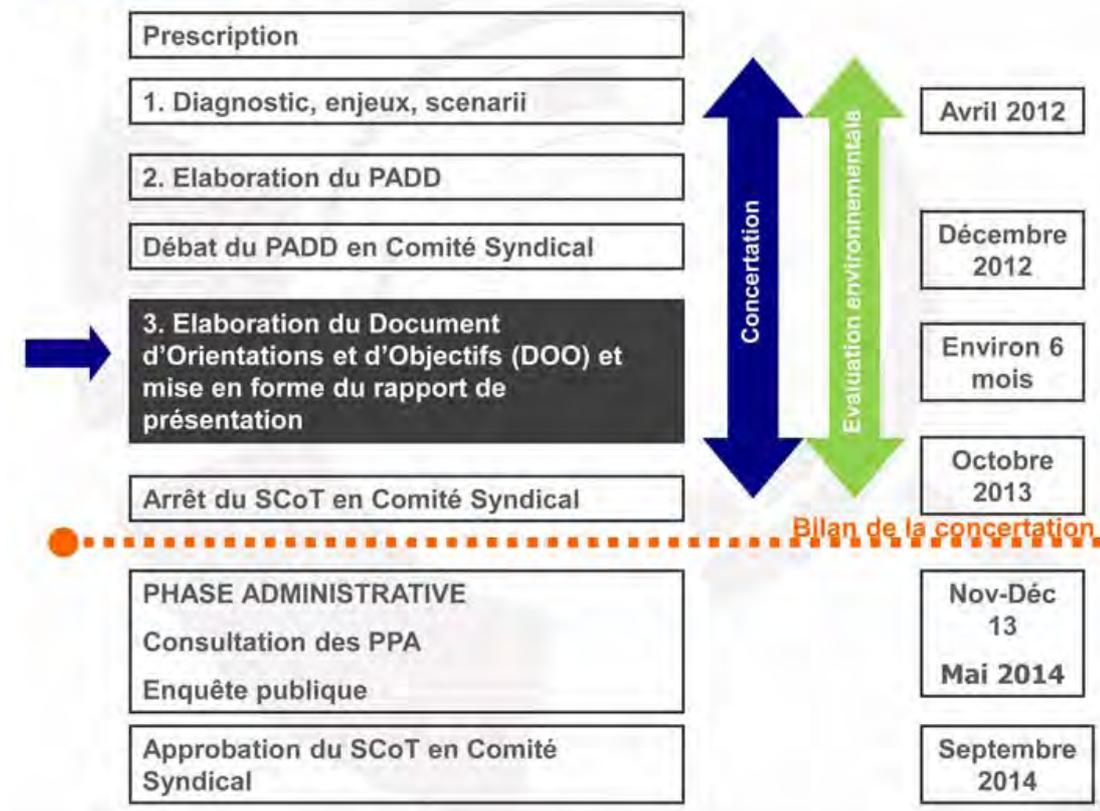


Pour comprendre le projet d'aménagement et de développement durables :

> [consulter La Lettre du SCOT n°5 "Le Document d'Orientations et d'Objectifs : des objectifs aux règlements" - juillet 2013](#)

➔ Les étapes et le calendrier de la révision du SCOT

► **Avancement**



## → Une nécessaire concertation de la population

En application de l'article L300.2 du Code de l'Urbanisme, le SCOT est soumis à une concertation publique tout au long de sa révision, des premières études jusqu'à l'arrêt du projet par le comité syndical du Pays de Saint-Brieuc.

La concertation vise à :

- permettre à tous d'être informés tout au long de la procédure
- favoriser l'expression des idées et des points de vue
- recueillir les observations de tous ceux qui veulent contribuer à l'enrichissement du projet SCOT
- connaître les aspirations de la population vis-à-vis de l'avenir du territoire

Le comité syndical du Pays de Saint-Brieuc, lors de sa réunion du 10 juin 2011, a décidé d'approuver les modalités de concertation suivantes :

- ▶ des informations seront communiquées à la population par les voies de presse habituelles ainsi que par les bulletins d'informations communaux et intercommunaux
- ▶ la population pourra faire valoir toutes contributions écrites par courrier postal ou électronique adressé à Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc
- ▶ au moins deux réunions publiques seront organisées
- ▶ un espace d'informations dédié à la révision du SCOT sera ouvert sur le site internet du Pays de Saint-Brieuc
- ▶ le Conseil de Développement sera associé à la procédure de révision
- ▶ les élus locaux seront régulièrement informés de l'avancement du projet

[> télécharger la délibération du 18 novembre 2011 relatives aux modalités de concertation dans le cadre de la révision](#)

 [contactez-nous et réagissez](#)

## → Une lettre d'information de la révision du SCOT

Dans le cadre de la concertation autour de la révision du SCOT, le Pays de Saint-Brieuc publie régulièrement des lettres d'information destinées à la population.

La dernière publication : La Lettre n°5 "le Document d'orientations et d'objectifs : des objectifs aux règlements" - juillet 2013 explique le projet de D.O.O. en reprenant les principales prescriptions et recommandations envisagées dans le cadre de la révision du SCOT.

[> téléchargez les lettres d'informations de la révision du SCOT](#)



## → Des newsletter

Pour informer de l'actualité de la révision du SCOT : avancement du projet et événements, des newsletter sont envoyées aux élus municipaux, aux membres du Conseil de Développement, aux autres partenaires ainsi qu'aux habitants qui le souhaitent via une liste de diffusion à laquelle ils peuvent s'inscrire à tout moment.



## → Des réunions publiques

- ▶ **Le 28 novembre 2012 à PLEDRAN salle Horizon : présentation du diagnostic et débat sur le PADD**

Gilbert GASPAILLARD, Président du Syndicat Mixte et Christian URVOY, Vice-président en charge du SCOT, ont accueilli près de 200 personnes, élus, habitants, techniciens. Les élus ont souhaité, à ce stade de leurs réflexions, débattre, avec la population, des grandes orientations à retenir pour l'aménagement et le développement du territoire pendant les 15 années à venir.

Les sujets abordés lors de cette réunion publique ont été nombreux : maîtrise de la consommation d'espace et étalement urbain, besoins en logement pour le maintien et l'accueil de nouveaux habitants, choix envisagés en matière de développement économique, commercial et touristique, transports et mobilité, maîtrise de l'énergie, maintien du potentiel de production agricole du territoire, et préservation de la biodiversité....

[> en savoir plus sur la réunion publique du 28 novembre 2012 sur le PADD](#)



- ▶ **Le 18 avril 2013 à 18H30 à HILLION espace Palante : diagnostic, PADD et Document d'orientations et d'objectifs**

deuxième réunion publique a réuni près de 180 personnes. Co-présidé par Gilbert GASPAILLARD, Président du Syndicat Mixte et par Christian URVOY, Vice-président en charge du SCOT, elle a notamment permis aux participants de prendre connaissance des premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT.

[> en savoir plus sur la réunion publique du 18 avril 2013 sur le D.O.O.](#)



## ➔ Des expositions itinérantes

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc organise des expositions itinérantes sur le territoire afin d'informer les habitants sur les éléments marquants de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale.

### ▶ Une première exposition : comprendre le diagnostic de territoire et l'évaluation environnementale

Penser l'aménagement du territoire pour les 15 années à venir nécessite d'abord de bien le connaître. Tout au long de l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale, il est nécessaire de disposer d'une vision précise et détaillée du territoire, c'est l'objet du diagnostic de territoire. Au travers de ce diagnostic, se dessinent les enjeux prioritaires auxquels le SCOT va devoir répondre.

Les habitants du Pays de Saint-Brieuc ont été invités à prendre connaissance des éléments marquants du diagnostic de territoire et de l'évaluation environnementale en découvrant une des expositions itinérantes qui a circulé sur l'ensemble du territoire du 4 février au 5 avril 2013 dans les mairies ou aux sièges des communautés de communes et d'agglomération du pays de Saint-Brieuc.



### ▶ Une deuxième exposition : comprendre le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Forte croissance démographique et nouveaux besoins en logements, consommation de l'espace et maîtrise de l'étalement urbain, dynamisme économique et attractivité du territoire, préservation de la biodiversité, des paysages et des ressources naturelles... autant d'enjeux qui ont servis de base à la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), projet politique porté par les élus du territoire fondé sur 4 axes stratégiques.

Nourri d'une large concertation entre les élus du territoire et l'implication de la société civile, le Projet d'aménagement et de développement durables du SCOT du Pays de Saint-Brieuc se définit comme la feuille de route d'un développement équilibré, durable et solidaire pour construire ensemble le territoire de demain.

Cette deuxième exposition itinérante présente au grand public ces orientations stratégiques du 24 juin au 11 octobre 2013.

[> en savoir plus sur l'exposition "Comprendre le Projet d'Aménagement et de Développement Durables"](#)



**SCOT**  
du Pays de Saint-Brieuc

Le Schéma de Cohérence Territoriale, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

**Qu'est-ce que le PADD ?**

Véritable cdi de votre territoire

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) définit les orientations stratégiques de développement et les modalités de mise en œuvre de ces orientations pour l'ensemble du territoire du SCOT.

Il est le projet politique du Pays, exprimé de manière concrète.

Il doit répondre prioritairement aux enjeux du Développement Durable et de l'Équilibre du territoire.

**Un PADD grenettisé**

Le PADD fixe les objectifs des politiques publiques d'aménagement, de développement, de logement, de transports, de services, de culture, de tourisme, de patrimoine et de santé de votre territoire, en prenant en compte les enjeux nationaux, de cohésion sociale, de lutte contre l'échec scolaire, de préservation et de qualité de l'environnement, de développement durable.

**Objectifs**

- 1. Aménager le territoire de manière équilibrée et garantir une vie de qualité aux 225 000 habitants actuels en 2020.
- 2. Créer les conditions d'un développement économique soutenable sur l'ensemble du territoire.
- 3. Améliorer le bien-être de tous et assurer la cohésion sociale et la solidarité.
- 4. Préserver les ressources naturelles et assurer la qualité de l'environnement.
- 5. Mettre en place des outils et des gouvernements locaux favorisant la mise en œuvre des orientations et leur efficacité.



**SCOT**  
du Pays de Saint-Brieuc

Le Schéma de Cohérence Territoriale, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

**1. Aménager le territoire de manière équilibrée et garantir une vie de qualité aux 225 000 habitants actuels en 2020.**

Le SCOT vise à garantir une vie de qualité aux 225 000 habitants actuels en 2020. Pour cela, il définit des orientations stratégiques de développement et des modalités de mise en œuvre de ces orientations pour l'ensemble du territoire.

**2. Créer les conditions d'un développement économique soutenable sur l'ensemble du territoire.**

Le SCOT vise à créer les conditions d'un développement économique soutenable sur l'ensemble du territoire. Pour cela, il définit des orientations stratégiques de développement et des modalités de mise en œuvre de ces orientations pour l'ensemble du territoire.

**3. Améliorer le bien-être de tous et assurer la cohésion sociale et la solidarité.**

Le SCOT vise à améliorer le bien-être de tous et assurer la cohésion sociale et la solidarité. Pour cela, il définit des orientations stratégiques de développement et des modalités de mise en œuvre de ces orientations pour l'ensemble du territoire.

**4. Préserver les ressources naturelles et assurer la qualité de l'environnement.**

Le SCOT vise à préserver les ressources naturelles et assurer la qualité de l'environnement. Pour cela, il définit des orientations stratégiques de développement et des modalités de mise en œuvre de ces orientations pour l'ensemble du territoire.

**5. Mettre en place des outils et des gouvernements locaux favorisant la mise en œuvre des orientations et leur efficacité.**

Le SCOT vise à mettre en place des outils et des gouvernements locaux favorisant la mise en œuvre des orientations et leur efficacité. Pour cela, il définit des orientations stratégiques de développement et des modalités de mise en œuvre de ces orientations pour l'ensemble du territoire.



→ **En savoir plus sur le SCOT**

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

Le site du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement

[www.fedescot.org](http://www.fedescot.org)

Le site de la Fédération Nationale des SCOT

[www.gridauh.fr](http://www.gridauh.fr)

Groupement de recherche sur les institutions et le droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat

[www.certu.fr](http://www.certu.fr)

Le centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

[www.dguhc-logement.fr](http://www.dguhc-logement.fr)

Délégation de compétences pour la gestion du financement du logement

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

Vous y retrouverez notamment les Lois GRENELLE, le code de l'urbanisme...

[www.legrenelle-environnement.fr](http://www.legrenelle-environnement.fr)

<http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr>

Le site de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Bretagne

<http://www.fnau.org/>

Le site de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme intéressant pour toutes les informations qu'il dispense, notamment les liens utiles.

Rechercher OK

> Publications > SCOT : révision

Publications

Rechercher OK

Publications

Délibérations

SCOT : révision

SCOT : document approuvé

SCOT : études complémentaires

SCOT : documents d'informations

Animation : opération Vir/Volt

Animation : développement éolien

SAGE : Dossier d'enquête publique

SAGE : documents généraux

SAGE : documents validés

SAGE : zones humides

SAGE : plan de lutte contre les algues vertes

Le Tourisme et le pays touristique

Tourisme : observatoire

Le Pays de Saint Briec

Marchés publics du Pays de Saint Briec

Conseil de développement

Contractualisation : états d'avancement

Contractualisation : dispositifs 2006-2012

Contractualisation : dispositifs 2000-2006

Développement économique et emploi

Développement économique : ODESCA

Développement économique : agriculture et agro-alimentaire

Cartes du Pays de Saint Briec

Assises territoriales de Bretagne

Outils d'aménagement

Publications

Délibérations

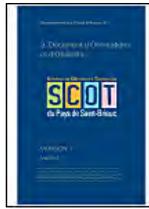
SCOT : révision

SCOT : documents approuvés en 2008

SCOT : études complémentaires

SCOT : documents d'informations

DOO - Version 1 - Mai 2013.pdf



[ Télécharger ] 2.41 Mo

cartes-ANNEXES-DOO.pdf



[ Télécharger ] 1.07 Mo

Synthèse DOO juin 2013.pdf



[ Télécharger ] 3.39 Mo

diaporama CITADIA réunion publique 18.04.2013.pdf



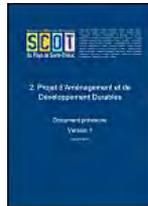
[ Télécharger ] 432 Ko

diaporama SM présentation schémas cartes réunion publique 18.04.2013.pdf



[ Télécharger ] 3.02 Mo

PADD SCOT version 1 janvier 2013.pdf



[ Télécharger ] 1.68 Mo

Synthèse du PADD SCOT du Pays de Saint-Brieuc.pdf.pdf



[ Télécharger ] 2.44 Mo

Carte PADD janv 2013.pdf



[ Télécharger ] 985 Ko

synthèse-diag-version-V5.pdf



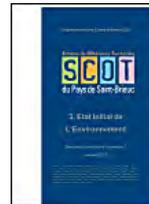
[ Télécharger ] 3.46 Mo

Diagnostic SCOT janv 2013.pdf



[ Télécharger ] 5.37 Mo

Etat initial de l'environnement sept\_2012.pdf



[ Télécharger ] 8.25 Mo

La lettre du SCOT n°5 \_ juillet 2013.pdf



[ Télécharger ] 682 Ko

La lettre du SCOT n°4 mars 2013.pdf



[ Télécharger ] 614 Ko

La lettre du SCOT n°3 septembre 2012.pdf



[ Télécharger ] 1.08 Mo

La lettre du SCOT n°2 juillet 2012.pdf



[ Télécharger ] 1.45 Mo

La lettre du SCOT n°1 décembre 2011.pdf



[ Télécharger ] 949 Ko

réunion publique révision SCOT 28.11.2012.pdf



[ Télécharger ] 2.62 Mo

Ouest France 2012.11.22 Révision SCOT.pdf



[ Télécharger ] 1.80 Mo

CS du 18 novembre 2011 - délibération modifiant les modalités de concertation de la révision du SCOT



[ Télécharger ] 1000 x 1000 px 175 Ko

Comité Syndical 10 juin 2011 \_ délibération de prescription de la révision du SCOT.pdf



[ Télécharger ] 1.73 Mo

Comité Syndical du 10 juin 2011

- Animation : opération VirVolt ▶
- Animation : développement éolien ▶
- SAGE: dossier d'enquête publique ▶
- SAGE : documents généraux ▶
- SAGE: délibérations de la CLE ▶
- SAGE : documents validés ▶
- SAGE : zones humides ▶
- SAGE : plan de lutte contre les algues vertes ▶
- SAGE: Suivi du Plan Algues Vertes ▶
- Le Tourisme et pays touristique ▶
  - Le Pays de Saint Brieuc ▶
- Marchés publics du Pays de Saint Brieuc ▶
  - Conseil de développement ▶
  - Contractualisation : états d'avancement ▶
  - Contractualisation : dispositifs 2006-2012 ▶
  - Contractualisation : dispositifs 2000 - 2006 ▶
  - Développement économique et emploi ▶
  - Développement économique : agriculture et agro-alimentaire ▶
  - Cartes du Pays de Saint Brieuc ▶
    - Urbanisme
    - Eau
    - Energie
    - Tourisme
    - Economie

Je me connecte à l'intranet !

**Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc**  
 Centre HEMERA  
 CS 40532  
 8 rue des Champs de Pies  
 22035 SAINT BRIEUC  
 Tél : 02 96 58 08 08

[Plan d'accès](#)

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

emploi SAGE éolien  
 SCOT subventions  
 Vir'Volt Conseil de développement  
 cafés de pays algues vertes  
 PLU Ecowatt  
 tourisme et handicap  
 Grenelle Pays touristique

\_ délibération approbation du cahier des charges pour le lancement de l'appel d'offre pour la révision du SCOT.pdf



[ **Télécharger** ]  
146 Ko

Comité Syndical du 10 juin 2011 \_ délibération définissant la concertation pour la révision du SCOT.pdf



[ **Télécharger** ]  
1.80 Mo

Le pays
L'animation
Le scot
Le sage
Le pays touristique
Actualités
Subventions
Publications

accueil
intranet
contact
accessibilité



OK

Pages < 6 / 29 >

Actualités ▾

### Révision du SCOT : les ateliers thématiques

Mercredi 27 juin, toute la journée, se sont tenus les Ateliers du SCOT dans le cadre des travaux autour de la révision du schéma de cohérence territoriale du Pays de Saint-Brieuc.

Les techniciens et experts étaient invités à participer à 4 tables rondes autour des thématiques suivantes :

- Habitat, démographie, équipements et services
- Energie et gaz à effet de serre
- Economie, agriculture, et consommation d'espace
- Environnement, paysage et trame verte et bleue.

Après avoir pris connaissance du diagnostic de territoire, la soixantaine de participants a évoqué et a débattu des grands enjeux territoriaux pour le pays de Saint-Brieuc, dans le but d'amorcer le travail autour du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du SCOT.

Les élus vont désormais se saisir de cet apport technique pour affiner les scénarios de développement envisagé pour le territoire et écrire leur projet.

[> en savoir plus sur la révision du SCOT](#)



Une soixantaine de participants répartis en 4 ateliers thématiques

**Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc**

Centre HEMERA  
CS 40532  
8 rue des Champs de Pies  
22035 SAINT BRIEUC  
Tél : 02 96 58 08 08

[Plan d'accès](#)

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

► **SAGE : consultation sur la révision du SDAGE Loire Bretagne 2015**

Du 1<sup>er</sup> novembre 2012 au 30 avril 2013, les habitants et les acteurs de l'eau du bassin Loire-Bretagne sont consultés sur la politique de l'eau. Pourquoi ? Sur quoi ? Comment participer ?

► **SCOT : publication de la Lettre d'information n° 3 de la révision du SCOT de septembre 2012**

Dans le cadre de la concertation autour de la révision du SCOT, le Pays de Saint-Brieuc propose une lettre d'information destinée à la population.

► **SCOT : publication de la Lettre d'information n° 2 de la révision du SCOT du 15 juillet 2012**

Dans le cadre de la concertation autour de la révision du SCOT, le Pays de Saint-Brieuc propose une lettre d'information à parution semestrielle, destinée à la population.

► **Tourisme : campagne de fleurissement 2012 : palmarès du pays touristique**

Dans le cadre de la **campagne de fleurissement**, le Pays touristique de Saint Brieuc a organisé le passage du jury de Pays, pour effectuer la **présélection départementale**, du mercredi 4 au mercredi 11 juillet 2012.

► **Révision du SCOT : les ateliers thématiques**

Mercredi 27 juin, toute la journée, se sont tenus les Ateliers du SCOT dans le cadre des travaux autour de la révision du schéma de cohérence territoriale du Pays de Saint-Brieuc.

Pages < 6 / 29 >

[LE PAYS] [ANIMATION] [LE SCOT] [LE SAGE] [PAYS TOURISTIQUE] [ACTUALITES] [SUBVENTIONS] [PUBLICATIONS]

Copyright Pays de Saint BRIEUC 2006 - [Mentions légales](#) - [Plan du site](#)

Le pays
L'animation
Le scot
Le sage
Le pays touristique
Actualités
Subventions
Publications

accueil
intranet
contact
accessibilité

OK

**Actualités**

## Conseil de développement : contribution à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale

**Comment vivront les 225 000 habitants du pays de Saint-Briec en 2030 ? Dans quel habitat ? Comment se déplaceront-ils (ou pas) pour aller travailler ? Comment le territoire sera-t-il structuré ?**

Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) vise à répondre à ces questions, en organisant l'aménagement et le développement du territoire pour les années à venir. Elaboré par les élus du syndicat mixte du pays de Saint-Briec, ce SCOT est en cours de révision.

Le Conseil de développement, association consultative du territoire, est associé à cette révision et vient de finaliser sa contribution. Il profite de cette occasion pour proposer quelques pistes pour améliorer la vie sur le territoire, et anticiper les évolutions.

- **Quel habitat demain ?**

La densification de l'habitat est une nécessité, pour préserver les espaces naturels, les espaces agricoles et économiser la ressource foncière. Il s'agit d'inventer de nouvelles formes urbaines, capables de répondre aux exigences individuelles (calme, espaces personnels, stationnement), collectives (facilités pour le tri des déchets, les capacités de traitement épuratoires) et environnementales (adéquation avec les paysages,...)

- **Pour se déplacer... ou pas !**

Le Conseil de développement propose d'organiser les déplacements autour d'aires de mobilité, où les usagers pourraient déposer leur vélo en toute sécurité, prendre un bus ou louer une voiture, monter dans le train, ou encore consulter sur une borne la météo, et les horaires de la prochain navette ! Les arrivants en gare de Saint-Briec, eux, pourraient récupérer leur panier de produits bio, et aller à pied à la salle de réunion connectée en visioconférence avec le monde entier !

Le territoire dispose par ailleurs d'infrastructures ferroviaires qui ne sont plus utilisées. Pourquoi pas un tram-train, entre le port du Légué, le lycée Chaptal, la zone des Châtelets puis Quintin ?

- **Pour le développement économique et commercial**

Pour rester attractives, les zones d'activités du territoire doivent gagner en qualité ! Le SCOT pourrait inciter à la création d' « éco-zones d'activités », avec des constructions plus denses, productrices d'énergie, des parkings en herbe, et accessibles en transport en commun...

Télécharger les contributions du Conseil de développement :

[Contribution à la révision du SCOT \(2013\)](#)

[Contribution au document d'aménagement commercial \(2011\)](#)

**Syndicat Mixte du Pays de Saint-Briec**

Centre HEMERA  
CS 40532  
8 rue des Champs de Pies  
22035 SAINT BRIEUC  
Tél : 02 96 58 08 08

Plan d'accès

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

Pages 2 / 29

▶ **Tourisme : les Cafés de pays doivent leurs animations culturelles de juillet et août 2013**

Le Café de Pays est un lieu de promotion des richesses de la culture locale et régionale. Tout au long de l'année, des animations culturelles sont organisées par le cafetier, en lien avec des associations ou des artistes locaux ou régionaux.

▶ **Vir'Volt ma maison : un coup de pouce technique et financier aux travaux d'économie d'énergie**

Initiée en 2008 sur le Pays de Saint-Briec, l'opération Vir'volt a permis de réaliser des tests d'économies d'électricité auprès de différentes catégories d'usagers. Le chauffage électrique des maisons particulières s'avère porteur de substantielles économies d'énergie. L'opération Vir'volt se déploie donc à présent pendant trois ans sur l'ensemble du Pays de Saint-Briec, auprès des propriétaires de maison individuelle chauffée à l'électricité, sous le nom de « Vir'volt-maison ».

▶ **Révision du SCOT : les premières recommandations du DOO présentées en réunion publique le 18 avril 2013**

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Briec a organisé une 2ème réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT le 18 avril dernier à HILLION.

📄 **Conseil de développement : contribution à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale**

Comment vivront les 225 000 habitants du pays de Saint-Briec en 2030 ? Dans quel habitat ? Comment se déplaceront-ils (ou pas) pour aller travailler ? Comment le territoire sera-t-il structuré ?

▶ **Révision du SCOT : prochaine réunion publique le 18 avril à 18H30 à HILLION**

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Briec organise une 2ème réunion publique sur le diagnostic, les



Rechercher

**Actualités**

**SCOT: Territoires et biodiversité: Des enjeux aux conséquences pour les SCOT et PLU...**

**SCOT: Territoires et biodiversité: Des enjeux aux conséquences pour les SCOT et PLU...**

- Publications ▶
- Urbanisme
  - Eau
  - Energie
  - Tourisme
  - Economie

A l'occasion de la préparation de la révision du SCOT, le Pays de Saint-Briec engage des réflexions sur les nouveaux enjeux qui devront être pris en compte dans le SCOT et les PLU. Depuis les lois Grenelle, la biodiversité constitue une problématique obligatoire à aborder dans les documents d'urbanisme. Ceci passera notamment par la constitution de trames vertes et bleues et le maintien de liaisons écologiques.

A l'occasion de la préparation de la révision du SCOT, le Pays de Saint-Briec engage des réflexions sur les nouveaux enjeux qui devront être pris en compte dans le SCOT et les PLU. Depuis les lois Grenelle, la biodiversité constitue une problématique obligatoire à aborder dans les documents d'urbanisme. Ceci passera notamment par la constitution de trames vertes et bleues et le maintien de liaisons écologiques.

Je me connecte à l'intranet !

Le **lundi 23 mai**, à l'amphithéâtre du véhipôle de Ploufragan, une **réunion d'information sur la biodiversité** aura lieu, afin de bien appréhender cette thématique et de préparer les futures révisions.

**Tourisme : les aides aux porteurs de projet en 2011**

- L'intervention de *Claude SAUNIER*, Sénateur Maire honoraire de Saint-Briec, abordera les enjeux auxquels il faudra faire face, que ce soit à l'échelle mondiale ou locale.
- *Jérémy ALLAIN*, Directeur de l'association Vivarmor Nature, rappellera les richesses naturelles du Pays de Saint-Briec et abordera la biodiversité notamment sous son aspect économique.

En 2011, différents dispositifs d'aides financières publiques existent pour soutenir et accompagner les porteurs de projets publics et privés : aides au conseil, à l'investissement, ou encore au développement, .... Ces aides sont listées ci-dessous. N'hésitez pas à contacter le Pays Touristique pour obtenir plus de renseignements.

**Syndicat Mixte du Pays de Saint-Briec**  
 Centre HEMERA  
 CS 40532  
 8 rue des Champs de Pies  
 22035 SAINT BRIEUC  
 Tél : 02 96 58 08 08

Consulter le programme :  
[- invitation réunion d'information biodiversité](#)

**Tourisme : 21 hébergements Etape Rando Bretagne en Pays de Saint-Briec**

Plan d'accès

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

L'étape Rando Bretagne est un accueil recommandé pour les touristes à pied, à vélo, à cheval.

emploi SAGE éolien  
 SCOT subventions  
 Vir'Volt Conseil de développement  
 cafés de pays algues vertes PLU Ecowatt  
 tourisme et handicap Grenelle Pays touristique

Des hébergements à la nuitée, tous labels confondus, gîtes d'étape ou de groupe, hôtels, campings, chambres d'hôtes, auberges de jeunesse..., situés à proximité des grands itinéraires de randonnées bretons (à moins de 2 kms des itinéraires pédestres et moins de 5 kms des itinéraires équestres et à vélo), se sont engagés pour offrir des équipements et services adaptés aux touristes à pied, à vélo et à cheval : local de stockage des vélos, prairies ou boxes pour les chevaux, aire de nettoyage, lingerie, transport des bagages, restauration appropriée, information sur les itinéraires, documentation touristique....

**Conseil de développement : Mesurer le développement durable... oui, mais comment ?**

De plus en plus de collectivités, d'entreprises, d'associations affirment aujourd'hui s'inscrire dans le développement durable. Les

Le pays
L'animation
Le scot
Le sage
Le pays touristique
Actualités
Subventions
Publications

accueil
intranet
contact
accessibilité



Actualités

Publications

Urbanisme

Eau

Energie

Tourisme

Economie

Je me connecte à l'intranet !

**Syndicat Mixte du Pays de Saint-Briec**  
 Centre HEMERA  
 CS 40532  
 8 rue des Champs de Pies  
 22035 SAINT BRIEUC  
 Tél : 02 96 58 08 08

Plan d'accès

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

emploi  
SAGE  
SCOT  
Vir'Volt  
Conseil  
de  
développement  
cafés de pays  
algues  
vertes  
PLU  
Ecowatt  
tourisme et handicap  
Grenelle  
Pays  
touristique

Pages
< 9 / 29 >

SCOT: lancement de la procédure de révision

Les élus du Pays de Saint-Briec ont décidé d'engager la révision du SCOT approuvé en 2008 lors de la réunion du comité syndical du 10 juin dernier.

Energie : Appel à projets de Saint-Briec Agglomération "Energie Innovation"

Pour la troisième année consécutive, Saint-Briec Agglo lance son « Appel à projets Innovation – Energie » à destination des Entreprises artisanales, industrielles, agricoles ou de services et des Associations de l'agglomération.

SCOT: Territoires et biodiversité: "du global au local", des enjeux aux conséquences pour les SCOT et PLU...

Le lundi 23 mai, à l'amphithéâtre du vélipôle de Ploufragan, ce sont plus de soixante personnes (élus, techniciens, représentants d'associations...) qui ont répondu présents à la réunion d'information sur la biodiversité, suite à l'invitation du Pays de Saint-Briec.

Conseil de développement : les évolutions des services à la population

Imaginez un lieu, proche de chez vous, où vous pourriez vous rendre à pied ; un lieu où vous pourriez à la fois faire vos démarches administratives et acheter votre prochain billet de train. Une personne pourrait répondre à vos questions concernant votre dernier relevé de l'assurance maladie, et vous informer de vos droits au logement. Pratique, non ?  
Ce lieu n'existe pas encore ; pourtant, il n'est pas impossible que demain il se mette en place, dans les mairies, ou dans des galeries marchandes par exemple. C'est en tout cas ce que suggère le Conseil de développement.

Conseil de développement : lancement de l'évaluation de la charte de développement

Il y a 10 ans, les élus avaient validé un projet pour le pays de Saint-Briec ; ce projet, inscrit dans une charte de développement, prévoyait de développer le tourisme, de

Rechercher
OK

Actualités
>

Publications
>

Urbanisme
>

Eau
>

Energie
>

Tourisme
>

Economie
>

SCOT: Territoires et biodiversité: "du global au local", des enjeux aux conséquences pour les SCOT et PLU...
>

Le lundi 23 mai, à l'amphithéâtre du vélipôle de Ploufragan, ce sont plus de soixante personnes (élus, techniciens, représentants d'associations...) qui ont répondu présents à la réunion d'information sur la biodiversité, suite à l'invitation du Pays de Saint-Briec.



**Les interventions ont permis de nous alerter sur les enjeux mondiaux et leurs conséquences pour le Pays de Saint-Briec.**

A l'image de son rapport parlementaire, « biodiversité, l'autre choc l'autre chance » **Claude SAUNIER**, Sénateur Maire honoraire de Saint-Briec, a mis l'accent sur cette crise sans précédent, ses causes humaines et ses conséquences sur la vie de nos territoires. Le modèle de développement actuel, conduit à une impasse à laquelle il faudra faire face, que ce soit à l'échelle mondiale ou locale. **La biodiversité est aussi une chance pour le futur, mais cette richesse difficile à appréhender, est très fragile.** Or si nous voulons continuer à bénéficier des services que la biodiversité nous offre chaque jour, il convient de bousculer nos manières d'aménager et nos repères culturels, ce qui ne sera pas le plus facile.

**La biodiversité est aussi un véritable enjeu local**, c'est ce que nous a présenté **Jérémy ALLAIN**, Directeur de l'association Vivarmor Nature, grâce à des illustrations concrètes. Avec l'exemple de la baie de Saint-Briec, il a montré que de multiples pans de notre économie (pêche, conchyliculture, tourisme,...) dépendent des chaînes alimentaires et des espaces naturels de la baie. En plus de tous les services de production ou culturels, le simple fonctionnement des écosystèmes présents sur le Pays de Saint-Briec, permet chaque année un service de régulation (cycle de l'eau, climat, érosion, pollinisation, lutte contre les maladies) évalué à plus de 5 millions d'euros. Avec l'exemple des amphibiens, il a mis en relation la perte de biodiversité avec les aménagements. En France, ce sont 230 ha/jours de terres agro-naturelles qui sont artificialisées. Pourtant, la disparition des habitats, leur fractionnement ou leur pollution conduisent à la dégradation de la fonctionnalité des écosystèmes et de leur richesse.

Le SCOT n'a pas la vocation de régler l'ensemble des problèmes mais y contribue par l'évolution des manières d'aménager le territoire. Celle-ci passera par la construction d'**une meilleure connaissance** commune, grâce à la mobilisation des compétences là où elles sont et la constitution de partenariats. Un chemin important a été parcouru depuis le début des réflexions sur le **SCOT**. Sa révision devra, pour répondre aux enjeux actuels, le faire aller véritablement plus loin. Il **intégrera** de nouvelles thématiques, telles que **la biodiversité** ou le réchauffement climatique **de manière transversale mais aussi avec des réponses spécifiques**. La protection de la biodiversité passera par une évolution des façons d'aménager et notamment par la constitution de trames vertes et bleues et le maintien de liaisons écologiques.

149

Le pays
L'animation
Le scot
Le sage
Le pays touristique
Actualités
Subventions
Publications

accueil
intranet
contact
accessibilité

Actualités

Publications

Urbanisme

Eau

Energie

Tourisme

Economie

Je me connecte à l'intranet !

**Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc**

Centre HEMERA  
CS 40532  
8 rue des Champs de Pies  
22035 SAINT BRIEUC  
Tél : 02 96 58 08 08

**Plan d'accès**

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

### SCOT: lancement de la procédure de révision

Les élus du Pays de Saint-Brieuc ont décidé d'engager la révision du SCOT approuvé en 2008 lors de la réunion du comité syndical du 10 juin dernier.

[> Télécharger la délibération correspondante](#)

Contact : Béatrice JOSSE - b.josse@pays-de-saintbrieuc.org - 02.96.58.08.08

Pages 9 / 29

SCOT: lancement de la procédure de révision

Les élus du Pays de Saint-Brieuc ont décidé d'engager la révision du SCOT approuvé en 2008 lors de la réunion du comité syndical du 10 juin dernier.

Energie : Appel à projets de Saint-Brieuc Agglomération "Energie Innovation"

Pour la troisième année consécutive, Saint-Brieuc Agglo lance son « Appel à projets Innovation – Energie » à destination des Entreprises artisanales, industrielles, agricoles ou de services et des Associations de l'agglomération.

SCOT: Territoires et biodiversité: "du global au local", des enjeux aux conséquences pour les SCOT et PLU...

Le lundi 23 mai, à l'amphithéâtre du vèhipôle de Ploufragan, ce sont plus de soixante personnes (élus, techniciens, représentants d'associations...) qui ont répondu présents à la réunion d'information sur la biodiversité, suite à l'invitation du Pays de Saint-Brieuc.

Conseil de développement : les évolutions des services à la population

Imaginez un lieu, proche de chez vous, où vous pourriez vous rendre à pied ; un lieu où vous pourriez à la fois faire vos démarches administratives et acheter votre prochain billet de train. Une personne pourrait répondre à vos questions concernant votre dernier relevé de l'assurance maladie, et vous informer de vos droits au logement. Pratique, non ?

Ce lieu n'existe pas encore ; pourtant, il n'est pas impossible que demain il se mette en place, dans les mairies, ou dans des galeries marchandes par exemple. C'est en tout cas ce que suggère le Conseil de développement.

Conseil de développement : lancement de l'évaluation de la charte de développement

Il y a 10 ans, les élus avaient validé un projet pour le pays de Saint-Brieuc ; ce projet, inscrit dans une charte de développement, prévoyait de développer le tourisme, de

emploi SAGE éolien  
SCOT subventions  
Vir'Volt Conseil de développement  
cafés de pays algues vertes PLU Ecowatt  
tourisme et handicap  
Grenelle Pays touristique

Le pays
L'animation
Le scot
Le sage
Le pays touristique
Actualités
Subventions
Publications

accueil

intranet

contact

accessibilité



Actualités

Publications

Urbanisme

Eau

Energie

Tourisme

Economie

### Révision du SCOT et concertation publique : délibération du 18 novembre 2011

Le Comité Syndical a délibéré le 10 juin 2011 pour définir les modalités de la concertation pendant toute la durée d'élaboration du SCOT. Conformément au Code de l'Urbanisme, cette délibération a fait l'objet d'un affichage pendant un délai de 1 mois au siège du Syndicat Mixte du Pays, dans les communes, au siège de Saint-Brieuc Agglomération et dans les Communautés de Communes.

Les discussions intervenues avec les cabinets d'études recrutés pour conduire cette révision laissent penser qu'il serait opportun de compléter cette délibération du 10 juin 2011 relative à la définition des modalités de concertation, afin de préciser davantage les catégories de population visées par cette concertation.

La concertation poursuit les objectifs suivants :

- permettre à tous (habitants, associations et plus globalement toutes personnes physiques ou morales, publiques ou privées dont les agriculteurs), d'être informés tout au long de la procédure de révision jusqu'à l'arrêt du projet de SCOT par le Comité Syndical ;
- favoriser l'expression des idées et des points de vue par la mise en place de dispositifs adaptés ;
- recueillir les observations de tous ceux qui veulent contribuer à l'enrichissement du projet de SCOT
- connaître les aspirations des habitants et personnes concernées citées ci-dessus.

**La concertation relative à la révision du SCOT, conformément à l'article L 300-2 du code de l'urbanisme, visera non seulement les habitants, mais aussi les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole.**

- des informations seront communiquées à la population par les voies de presse habituelles ainsi que par les bulletins d'information intercommunaux et communaux lorsqu'ils existent
- **des panneaux d'exposition seront élaborés et circuleront dans des lieux publics comme par exemple les sièges des communautés de communes ou d'Agglomération ;**
- **les habitants, les associations et plus globalement toute personne physique ou morale, publique ou privée concernée, notamment les agriculteurs pourront faire valoir toutes contributions écrites par courrier postal (1 rue Pierre et Marie Curie, Centre d'Affaires Eleusis 2, 22190 PLERIN) ou électronique contact@pays-de-saintbrieuc.org adressé à Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc ;**
- au moins 2 réunions publiques, **annoncées par voie de presse et affichage**, seront organisées ;
- un espace d'information dédié à la révision du SCOT sera ouvert sur le site Internet du Pays de Saint-Brieuc [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)
- **un registre des contributions sera ouvert au siège du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc**
- le Conseil de Développement sera associé à la procédure de révision, **invité aux réunions d'informations organisées à ce propos et consulté expressément sur le diagnostic, le Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) et le document d'objectifs et d'orientations (DOO)**
- les élus locaux, **notamment les maires et conseillers municipaux, ainsi que les agents communaux et intercommunaux concernés**, seront régulièrement informés de l'avancement du projet **par des réunions d'information organisées régulièrement soit au niveau du pays, soit au niveau des communautés de communes, par l'envoi de « newsletters » (cf. base de données du pays sur les adresses électroniques des conseillers municipaux), et par la mise à disposition de documentation sur le SCOT et sa révision dans les mairies.**

Je me connecte à l'intranet !

**Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc**

Centre HEMERA  
CS 40532  
8 rue des Champs de Pies  
22035 SAINT BRIEUC  
Tél : 02 96 58 08 08

**Plan d'accès**

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

emploi **SAGE** éolien  
**SCOT** subventions  
**Vir'Volt** Conseil de développement  
cafés de pays algues  
vertes **PLU** Ecowatt  
tourisme et handicap  
Grenelle **Pays** touristique

Pages 8 / 29

**Révision du SCOT et concertation publique : délibération du 18 novembre 2011**

Le Comité Syndical a délibéré le 10 juin 2011 pour définir les modalités de la concertation pendant toute la durée d'élaboration du SCOT. Conformément au Code de l'Urbanisme, cette délibération a fait l'objet d'un affichage pendant un délai de 1 mois au siège du Syndicat Mixte du Pays, dans les communes, au siège de Saint-Brieuc Agglomération et dans les Communautés de Communes.

**Finances : les Membres du comité syndical adoptent à l'unanimité le budget primitif 2012**

Suite au débat d'orientation budgétaire, le 18 novembre dernier, les Membres du comité syndical ont voté le 15 décembre 2011, à l'unanimité, le budget primitif 2012, qui s'élève à 1 374 184 € en fonctionnement et 753 986 € en investissement.

**Conseil de développement : Contribution à la réflexion sur l'aménagement commercial dans le pays de Saint-Brieuc**

Dans le cadre de la révision de son Schéma de cohérence territoriale (SCOT), le syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc a engagé une réflexion sur l'aménagement commercial. Le Conseil de développement, conscient de l'importance de cette thématique pour le territoire, a décidé d'y contribuer.

**Tourisme : un prêt participatif pour la rénovation hôtelière (PPRH)**

Un prêt à taux zéro va être mis en place, dès le mois d'octobre, pour financer la mise aux normes des établissements hôteliers (hôtels-bureaux et hôtels-restaurants franchisés ou indépendants), notamment pour répondre à la réforme des classements hôteliers.

**Tourisme : campagne de fleurissement 2011 : palmarès du pays touristique**

Dans le cadre de la **campagne de fleurissement**, le Pays touristique de Saint Brieuc a organisé le passage du jury de Pays, pour effectuer la **présélection départementale**, du mardi 28 Juin

Le pays
L'animation
Le scot
Le sage
Le pays touristique
Actualités
Subventions
Publications

accueil
intranet
contact
accessibilité



OK

Actualités ▾

Publications ▶

Urbanisme

Eau

Energie

Tourisme

Economie

Je me connecte à l'intranet !

**Syndicat Mixte du Pays de Saint-Briec**

Centre HEMERA  
CS 40532  
8 rue des Champs de Pies  
22035 SAINT BRIEUC  
Tél : 02 96 58 08 08

Plan d'accès

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

emploi SAGE éolien

SCOT subventions

Vir'Volt Conseil de développement

cafés de pays algues vertes PLU Ecowatt

tourisme et handicap Grenelle Pays touristique

## SCOT : la 1ère Lettre de la révision du SCOT est publiée

Dans le cadre de la concertation autour de la révision du SCOT, le Pays de Saint-Briec propose une lettre d'information à parution semestrielle, destinée à la population.

Celle-ci permettra à chacun de prendre connaissance des objectifs et motifs de révision du SCOT, du calendrier de la procédure, des bureaux d'étude qui accompagnent les élus dans leur réflexion et des grands enjeux du territoire, à long terme.

[> téléchargez la lettre n°1](#) 📎

Pages < 7 / 29 >

▶ Révision du SCOT : échanges autour des dimensions climat - énergie

Dans le cadre de la révision de son SCOT, le Syndicat Mixte a organisé, le mardi 19 juin dernier, à l'attention des élus, des techniciens des collectivités et de ses partenaires, une matinée consacrée à l'énergie et au climat intitulée : « Comment prendre en compte les dimensions Climat-énergie dans le SCOT et les PLU ? ».

▶ Le tableau de bord économique du pays de Saint-Briec du 4ème trimestre 2011 est publié

Ce tableau de bord économique est établi par Côtes d'Armor Développement en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et Côtes d'Armor Tourisme.

▶ Pays de Saint-Briec : modification des statuts du Syndicat Mixte

L'arrêté préfectoral portant modification des statuts du Syndicat Mixte du pays de Saint-Briec a été publié le 30 janvier 2012. Le Syndicat Mixte devient un syndicat mixte fermé regroupant uniquement des établissements publics de coopération intercommunale.

▶ SCOT : la 1ère Lettre de la révision du SCOT est publiée

Dans le cadre de la concertation autour de la révision du SCOT, le Pays de Saint-Briec propose une lettre d'information à parution semestrielle, destinée à la population.

▶ Le tableau de bord économique du pays de Saint-Briec du 2ème trimestre 2011 est publié

Ce tableau de bord économique est établi par Côtes d'Armor Développement en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et Côtes d'Armor Tourisme.

Pages < 7 / 29 >

[LE PAYS] [ANIMATION] [LE SCOT] [LE SAGE] [PAYS TOURISTIQUE] [ACTUALITES] [SUBVENTIONS] [PUBLICATIONS]

Copyright Pays de Saint BRIEUC 2006 - Mentions légales - Plan du site

Le pays
L'animation
Le scot
Le sage
Le pays touristique
Actualités
Subventions
Publications

accueil
intranet
contact
accessibilité



### Actualités

Publications

- Urbanisme
- Eau
- Energie
- Tourisme
- Economie

Je me connecte à l'intranet !

**Syndicat Mixte du Pays de Saint-Briec**

Centre HEMERA  
CS 40532  
8 rue des Champs de Pies  
22035 SAINT BRIEUC  
Tél : 02 96 58 08 08

Plan d'accès

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

emploi **SAGE** éolien

**SCOT** subventions

Vir'Volt Conseil de développement

cafés de pays algues vertes PLU Ecowatt

tourisme et handicap

Grenelle **Pays touristique**

## Révision du SCOT : échanges autour des dimensions climat - énergie

Dans le cadre de la révision de son SCOT, le Syndicat Mixte a organisé, le mardi 19 juin dernier, à l'attention des élus, des techniciens des collectivités et de ses partenaires, une matinée consacrée à l'énergie et au climat intitulée : « Comment prendre en compte les dimensions Climat-énergie dans le SCOT et les PLU ? ».

Après une brève présentation des principaux éléments du diagnostic SCOT par le Cabinet Citadia (en charge d'accompagner le syndicat mixte dans la démarche de révision du SCOT), les 90 participants ont pris connaissance du profil-climat élaboré à l'échelle du Pays de Saint Briec : bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) par secteurs d'activité, bilan de la production d'énergie d'origine renouvelable et principaux enjeux pour le territoire...

La matinée s'est poursuivie par le témoignage de l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours, au travers des interventions de M. Daniel LANGE, élu à la commune de La Riche et Bénédicte METAIS, chargée d'études à l'agence, qui a engagé une démarche expérimentale innovante de traduction des objectifs de réduction par 4 des émissions de GES, à horizon 2050, dans une démarche prospective SCOT...

Les échanges qui s'en sont suivis ont été riches, permettant d'ouvrir les débats quant à la manière de traduire sur notre territoire et dans notre SCOT les préoccupations Climat-énergie.

[> en savoir plus sur la révision du SCOT](#)



Bénédicte Métais, Chargé d'études à l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours  
et Daniel Langé, élu à la commune de La Riche

Pages < 7 / 29 >

Révision du SCOT : échanges autour des dimensions climat - énergie

Dans le cadre de la révision de son SCOT, le Syndicat Mixte a organisé, le mardi 19 juin dernier, à l'attention des élus, des techniciens des collectivités et de ses partenaires, une matinée consacrée à l'énergie et au climat intitulée : « Comment prendre en compte les dimensions Climat-énergie dans le SCOT et les PLU ? ».

Le tableau de bord économique du pays de Saint-Briec du 4ème trimestre 2011 est publié

Ce tableau de bord économique est établi par Côtes d'Armor Développement en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et Côtes d'Armor Tourisme.

Pays de Saint-Briec : modification des statuts du Syndicat Mixte

L'arrêté préfectoral portant modification des statuts du Syndicat Mixte du pays de Saint-Briec a été publié le 30 janvier 2012. Le Syndicat Mixte devient un syndicat mixte fermé regroupant uniquement des établissements publics de coopération intercommunale.

SCOT : la 1ère Lettre de la révision du SCOT est publiée

Dans le cadre de la concertation autour de la révision du SCOT, le Pays de Saint-Briec propose une lettre d'information à parution semestrielle, destinée à la population.

Le tableau de bord économique du pays de Saint-Briec du 2ème trimestre 2011 est publié

Ce tableau de bord économique est établi par Côtes d'Armor Développement en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et Côtes d'Armor Tourisme.

Pages < 7 / 29 >

[LE PAYS] [ANIMATION] [LE SCOT] [LE SAGE] [PAYS TOURISTIQUE] [ACTUALITES] [SUBVENTIONS] [PUBLICATIONS]

Copyright Pays de Saint BRIEUC 2006 - Mentions légales - Plan du site

Le pays
L'animation
Le scot
Le sage
Le pays touristique
Actualités
Subventions
Publications

[accueil](#)
 [intranet](#)
 [contact](#)
 [accessibilité](#)



OK

**Actualités**

## SCOT : publication de la Lettre d'information n° 2 de la révision du SCOT du 15 juillet 2012

Dans le cadre de la concertation autour de la révision du SCOT, le Pays de Saint-Brieuc propose une lettre d'information à parution semestrielle, destinée à la population.

Le processus de révision du Schéma de Cohérence Territoriale est désormais bien engagé. Plusieurs réunions ont permis aux élus en charge du suivi de de dossier de prendre connaissance de l'évolution du profil du 'Pays de Saint-Brieuc', sur la base des travaux réalisés par le groupement de cabinets d'étude, piloté par CITADIA Conseils.

Le comité syndical a pris acte des résultats du diagnostic lors de sa séance du 6 avril dernier. Cette phase est en effet pleinement nécessaire pour être amené à réaliser des choix pertinents pour orienter le devenir du territoire dans les 15 prochaines années.

L'objet de cette lettre est de présenter les principaux éléments du diagnostic qui ont interpellé les élus, tant au niveau de la démographie, de l'habitat, que de l'économie. Dès septembre, une synthèse concernant l'impact de nos choix énergétiques, de nos déplacements, sur notre environnement, ainsi que les problématiques spécifiques au littoral seront présentées dans notre prochaine édition

[> téléchargez la Lettre du SCOT n°2 - juillet 2012](#)

Pages < 6 / 29 >

▶ SAGE: consultation sur la révision du SDAGE Loire Bretagne 2015

Du 1<sup>er</sup> novembre 2012 au 30 avril 2013, les habitants et les acteurs de l'eau du bassin Loire-Bretagne sont consultés sur la politique de l'eau. Pourquoi ? Sur quoi ? Comment participer ?

▶ SCOT : publication de la Lettre d'information n° 3 de la révision du SCOT de septembre 2012

Dans le cadre de la concertation autour de la révision du SCOT, le Pays de Saint-Brieuc propose une lettre d'information destinée à la population.

▶ SCOT : publication de la Lettre d'information n° 2 de la révision du SCOT du 15 juillet 2012

Dans le cadre de la concertation autour de la révision du SCOT, le Pays de Saint-Brieuc propose une lettre d'information à parution semestrielle, destinée à la population.

▶ Tourisme : campagne de fleurissement 2012 : palmarès du pays touristique

Dans le cadre de la campagne de fleurissement, le Pays touristique de Saint Brieuc a organisé le passage du jury de Pays, pour effectuer la présélection départementale, du mercredi 4 au mercredi 11 juillet 2012.

▶ Révision du SCOT : les ateliers thématiques

Mercredi 27 juin, toute la journée, se sont tenus les Ateliers du SCOT dans le cadre des travaux autour de la révision du schéma de cohérence territoriale du Pays de Saint-Brieuc.

Pages < 6 / 29 >

[LE PAYS] [ANIMATION] [LE SCOT] [LE SAGE] [PAYS TOURISTIQUE] [ACTUALITES] [SUBVENTIONS] [PUBLICATIONS]

Copyright Pays de Saint BRIEUC 2006 - [Mentions légales](#) - [Plan du site](#)

Le pays
L'animation
Le scot
Le sage
Le pays touristique
Actualités
Subventions
Publications

accueil

intranet

contact

accessibilité



OK

**Actualités**

Publications

Urbanisme

Eau

Energie

Tourisme

Economie

Je me connecte à l'intranet !

**Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc**

Centre HEMERA  
CS 40532  
8 rue des Champs de Pies  
22035 SAINT BRIEUC  
Tél : 02 96 58 08 08

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

emploi

SAGE éolien

SCOT subventions

Vir'Volt Conseil de développement

cafés de pays algues vertes PLU

Ecowatt tourisme et handicap

Grenelle Pays touristique

Pages < 6 / 29 >

► SAGE: consultation sur la révision du SDAGE Loire Bretagne 2015

Du 1<sup>er</sup> novembre 2012 au 30 avril 2013, les habitants et les acteurs de l'eau du bassin Loire-Bretagne sont consultés sur la politique de l'eau. Pourquoi ? Sur quoi ? Comment participer ?

📄 SCOT : publication de la Lettre d'information n° 3 de la révision du SCOT de septembre 2012

Dans le cadre de la concertation autour de la révision du SCOT, le Pays de Saint-Brieuc propose une lettre d'information destinée à la population.

► SCOT : publication de la Lettre d'information n° 2 de la révision du SCOT du 15 juillet 2012

Dans le cadre de la concertation autour de la révision du SCOT, le Pays de Saint-Brieuc propose une lettre d'information à parution semestrielle, destinée à la population.

► Tourisme : campagne de fleurissement 2012 : palmarès du pays touristique

Dans le cadre de la campagne de fleurissement, le Pays touristique de Saint Brieuc a organisé le passage du jury de Pays, pour effectuer la présélection départementale, du mercredi 4 au mercredi 11 juillet 2012.

► Révision du SCOT : les ateliers thématiques

Mercredi 27 juin, toute la journée, se sont tenus les Ateliers du SCOT dans le cadre des travaux autour de la révision du schéma de cohérence territoriale du Pays de Saint-Brieuc.

Pages < 6 / 29 >

[LE PAYS] [ANIMATION] [LE SCOT] [LE SAGE] [PAYS TOURISTIQUE] [ACTUALITES] [SUBVENTIONS] [PUBLICATIONS]

Le pays
L'animation
Le scot
Le sage
Le pays touristique
Actualités
Subventions
Publications

accueil
intranet
contact
accessibilité



Actualités

Publications

Urbanisme

Eau

Energie

Tourisme

Economie

Je me connecte à l'intranet !

Syndicat Mixte  
du Pays de Saint-Brieuc

Centre HEMERA  
CS 40532  
8 rue des Champs de Pies  
22035 SAINT BRIEUC  
Tél : 02 96 58 08 08

Plan d'accès

Je souhaite m'inscrire  
à la newsletter !

emploi SAGE éolien

SCOT subventions

Vir'Volt Conseil de développement

cafés de pays algues vertes PLU

tourisme et handicap

Grenelle Pays touristique

## Révision du SCOT : synthèse du diagnostic de territoire

Les travaux concernant le diagnostic de territoire dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale ont abouti, et la synthèse est désormais disponible en cliquant sous le lien ci-dessous :



Celle-ci met en évidence les grands enjeux auxquels le territoire du Pays de Saint-Brieuc sera confronté demain.

Cette étude diagnostique a nourri les réflexions des élus et leur a permis de jeter les bases d'un projet de territoire, toujours en cours de discussion et désormais à présenter aux habitants fin novembre 2012.

Les élus doivent s'accorder sur la manière de prévoir les conditions d'un modèle de développement du territoire économe en ressources foncières et énergétiques, mieux articulé avec les politiques d'habitat, de développement commercial et de transports tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

La totalité de cette étude, produite par les cabinets en charge de la révision du SCOT aux côtés des élus du Pays de Saint-Brieuc, sera téléchargeable prochainement.

[> en savoir plus sur la révision du SCOT](#)

Pages < 4 / 29 >

Aménagement et urbanisme : signature de la Charte "vers une gestion économe du foncier en Bretagne"

Tous les acteurs du foncier, dont le syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc au titre du SCOT, se sont retrouvés le 7 janvier à Rennes, lors du colloque organisé à l'initiative du Préfet de région et du Président du Conseil Régional de Bretagne, pour signer la charte régionale "vers une gestion économe du foncier en Bretagne".

Révision du SCOT : synthèse du diagnostic de territoire

Les travaux concernant le diagnostic de territoire dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale ont abouti, et la synthèse est désormais disponible en cliquant sous le lien ci-dessous :

SAGE : Plan Opérationnel d'Investissement 2013

Comme en 2012, le Conseil Régional de Bretagne réaffirme son engagement de développer les principes d'une gestion intégrée et durable des ressources en eau par bassin versant en s'appuyant sur les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) à travers les Plan Opérationnels d'Investissement.

Le tableau de bord économique du pays de Saint-Brieuc établi au 30 juin 2012, est publié

Ce tableau de bord économique est établi par Côtes d'Armor Développement en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et Côtes d'Armor Tourisme.

Conseil de développement : à quoi ça sert d'écouter les jeunes ?

Le Conseil de développement publie un nouveau cahier, Paroles de jeunes - Regards d'adultes.

Pages < 4 / 29 >

[LE PAYS] [ANIMATION] [LE SCOT] [LE SAGE] [PAYS TOURISTIQUE] [ACTUALITES] [SUBVENTIONS] [PUBLICATIONS]

Copyright Pays de Saint BRIEUC 2006 - Mentions légales - Plan du site

Rechercher  OK

- Actualités**
- Publications
- Urbanisme
  - Eau
  - Energie
  - Tourisme
  - Economie

Je me connecte à l'intranet !

Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc  
 Centre HEMERA  
 CS 40532  
 8 rue des Champs de Pies  
 22035 SAINT BRIEUC  
 Tél : 02 96 58 08 08

Plan d'accès

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

emploi SAGE éolien  
 SCOT subventions  
 Vir'Volt Conseil de développement  
 cafés de pays algues  
 vertes PLU Ecowatt  
 tourisme et handicap  
 Grenelle Pays touristique

**Révision du SCOT : 200 personnes ont assisté à la réunion publique sur le PADD**

La réunion publique de présentation du projet 'politique' du SCOT a eu lieu mercredi 28 novembre à PLEDRAN. Gilbert GASPAILLARD, Président du Syndicat Mixte et Christian URVOY, Vice-président en charge du SCOT, ont accueilli près de 200 personnes, élus, habitants, techniciens.



Outre la présentation réalisée par le cabinet d'études CITADIA, 3 élus membres du comité de pilotage SCOT ont témoigné sur des thématiques dont ils ont la charge dans leur communauté ou au Pays de Saint-Brieuc :

→ **Maryse RAOULT, Maire de Plédran et Vice-présidente de Saint-Brieuc Agglomération**, sur les questions ayant trait à l'habitat, les formes urbaines, et le logement social.

La façon de concevoir l'urbanisation dans les communes est en train d'évoluer : il faut rompre avec des façons de faire trop consommatrices d'espace, et se réapproprié les centres-bourgs, les espaces disponibles au sein de l'enveloppe urbaine. A Plédran, des logements sociaux, auparavant concentrés à un endroit, ont été, lors d'une opération de renouvellement urbain, ventilés sur tout le territoire de la commune. Cette expérience est positive dans le sens où les tensions de voisinage ont disparu, grâce cette mixité sociale.



→ **Roger ROUILLE, Vice-Président de Lamballe Communauté et Vice-président du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc**, sur les questions ayant trait à l'énergie, et à la problématique du changement climatique.

La commission Energie du syndicat mixte, aux côtés de l'agence Locale de l'Energie, a travaillé sur les pistes d'actions possibles pour tenter de diminuer l'empreinte écologique du territoire, puisque cela devient une nécessité au regard des générations futures :

- réfléchir au développement des énergies renouvelables (petit éolien notamment, réseaux de chaleur quand cela est possible...),
- privilégier le renouvellement urbain en matière d'habitat plutôt que de consommer des terres agricoles,
- travailler et inciter à la performance énergétique des constructions neuves, et favoriser les innovations architecturales qui sont sources de gain énergétique (toitures végétalisées, formes compactes...),
- maîtriser les déplacements motorisés individuels, très émetteurs de gaz à effet de serre...

Autant de pistes concrètes qui peuvent être traduites au sein du SCOT. Certaines actions plus larges sont menées sur le territoire : l'opération "Virvol" auprès des particuliers, et prochainement le déploiement de l'opération de maîtrise de la demande en électricité, qui permettra d'apporter un soutien financier aux projets individuels d'amélioration des performances énergétiques dans l'habitat etc....

**Conseil de développement : à quoi ça sert d'écouter les jeunes ?**

Le Conseil de développement publie un nouveau cahier, Paroles de jeunes - Regards d'adultes.

**SAGE : charte jardinerie**

Le jeudi 24 janvier 2013, pour la troisième année consécutive, s'est tenue la remise des prix mettant à l'honneur les jardinerie les plus engagées dans le jardinage au naturel. Elle a eu lieu durant le Carrefour des gestions locales de l'eau qui, cette année, a réuni plus de 7000 visiteurs.

**Révision du SCOT : 200 personnes ont assisté à la réunion publique sur le PADD**

La réunion publique de présentation du projet 'politique' du SCOT a eu lieu mercredi 28 novembre à PLEDRAN. Gilbert GASPAILLARD, Président du Syndicat Mixte et Christian URVOY, Vice-président en charge du SCOT, ont accueilli près de 200 personnes, élus, habitants, techniciens.

**SAGE: Appel à Manifestation d'Intérêt : aides aux projets de valorisation des produits agricoles**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Lutte contre les Algues Vertes (2011-2015), la charte de territoire de la Baie de Saint-Brieuc, signée en octobre 2011 avec les acteurs locaux, contient un 'volet économique' prévoyant la réalisation d'actions en faveur de la valorisation des produits issus des exploitations engagées dans le Plan.

**Gilbert GASPAILLARD, Maire de Pordic a été élu Président du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc**

Vendredi 26 octobre dernier, les Membres du comité syndical ont élu, à l'unanimité, Gilbert Gaspailard, Président du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc. Il succède à Loïc CAURET, Maire de Lamballe et Président de Lamballe Communauté, qui a présidé le Syndicat Mixte, depuis sa création, en septembre 2002.



→ Jean-Luc BARBO, Vice-Président de Lamballe Communauté et Vice-président du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc, sur les questions de biodiversité.

La diversité du vivant doit être protégée du fait des services qu'elle rend à l'homme :

- les pollinisateurs et, souvent cité, le cas des abeilles, sans qui nous aurions peu de fruits et de légumes à consommer
- les zones humides, avec leur rôle en matière de traitement naturel de la qualité de l'eau.

La lande de la Poterie à Lamballe est un exemple d'espace riche en biodiversité, notamment par la présence d'amphibiens. L'implication de la collectivité pour entretenir et maîtriser les espèces végétales qui s'y trouvent est importante et nécessaire.

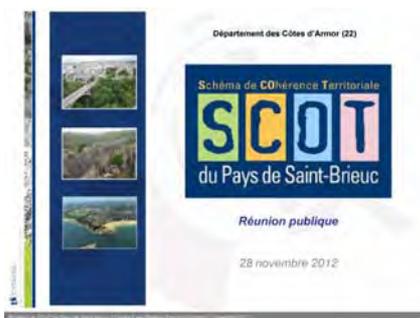
Il faut parfois peu d'aménagements pour stopper la perte de biodiversité : des passages aménagés pour les poissons migrateurs (anguilles, aloses...) au niveau de barrages, c'est ce qu'on appelle « restaurer la continuité écologique ».

La principale menace pour la loutre, espèce présente sur notre territoire, est l'écrasement par les véhicules sur les routes, les infrastructures étant des obstacles au déplacement et au cycle de vie des espèces animales...



Certains travaux de révision du SCOT sont mis en accès libre sur notre site : n'hésitez pas à les consulter !

[> en savoir plus sur la révision du SCOT](#)



[> téléchargez le diaporama présenté par Citadia](#)

Le pays
L'animation
Le scot
Le sage
Le pays touristique
Actualités
Subventions
Publications

accueil
intranet
contact
accessibilité



Publications ▶

- Urbanisme
- Eau
- Energie
- Tourisme
- Economie

Je me connecte à l'intranet !

**Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc**

Centre HEMERA  
CS 40532  
8 rue des Champs de Pies  
22035 SAINT BRIEUC  
Tél : 02 96 58 08 08

**Plan d'accès**

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

emploi **SAGE** éolien

**SCOT** subventions

**Vir'Volt** Conseil de développement

cafés de pays algues vertes PLU Ecowatt

tourisme et handicap

Grenelle **Pays** touristique

## Révision du SCOT : le débat sur le PADD a eu lieu le 14 décembre, la concertation se poursuit

Lors de la réunion publique à Plédran le 28 novembre, le cabinet Citadia, mandaté par le syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc pour suivre la révision du SCOT, a présenté les grandes lignes du projet politique du SCOT : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables pour le territoire.

Fort des réflexions et remarques faites, par le public et par les personnes publiques associées, les élus du Pays de Saint-Brieuc ont affiné leurs propositions et leur vision des choses et ont débattu du projet de PADD lors du comité syndical du 14 décembre dernier.

Le PADD se structure autour de l'idée forte d'accompagner le développement démographique du territoire (il est prévu d'accueillir 30 000 habitants supplémentaires d'ici 2030), afin de garantir une qualité de vie aux 225 000 habitants.

Ce phénomène doit s'accompagner d'un développement économique valorisant les ressources du territoire, dans le respect des équilibres fondamentaux de ce territoire. Un des principaux enjeux est la maîtrise de la consommation foncière : plus d'habitants, davantage de logements, donc de nouvelles formes urbaines à inventer pour ne pas accentuer l'étalement urbain, qui grignote les terres agricoles.

Les élus souhaitent également conforter la place du Pays de Saint-Brieuc au sein de l'espace régional, et réfléchir à sa structuration, qui l'affirmerait comme le 4ème pôle aggloméré de la Bretagne.

> [consulter le compte rendu des débats sur le PADD du SCOT du Pays de Saint-Brieuc - comité syndical du 14.12.2012](#)

Certains travaux de révision du SCOT sont mis en accès libre sur notre site : n'hésitez pas à les consulter !

> [en savoir plus sur la révision du SCOT](#)

Pages < 3 / 29 >

▶ **Vir'volt ma maison : réduisez votre facture d'électricité et améliorez votre confort**

Soutenu par les communautés du Pays de Saint Brieuc, Vir'volt ma maison est le nouveau dispositif local pour encourager les propriétaires de maison chauffée à l'électricité à réaliser des travaux de rénovation thermique.

▶ **Conseil de développement : préparation du futur contrat de pays 2014 - 2020**

Dans le cadre de la nouvelle politique territoriale régionale, les acteurs locaux ont été appelés à se mobiliser pour réfléchir et construire la stratégie qu'ils souhaitent mettre en oeuvre pour les prochaines années. Il s'agit en quelque sorte d'élaborer un projet de territoire pour la période qui s'ouvre jusqu'en 2020.

▶ **Conseil de développement : appel à citoyens motivés !**

Vous habitez ou travaillez sur le bassin de Saint-Brieuc ? Vous êtes intéressés par la vie locale ? **Le Conseil de développement est fait pour vous !**

▶ **Révision du SCOT : une expo pour mieux comprendre**

Le Pays de Saint-Brieuc révisé actuellement son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux (PLU et cartes communales notamment).

▶ **Révision du SCOT : le débat sur le PADD a eu lieu le 14 décembre, la concertation se poursuit**

Lors de la réunion publique à Plédran le 28 novembre, le cabinet Citadia, mandaté par le syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc pour suivre la révision du SCOT, a présenté les grandes lignes du projet politique du SCOT : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables pour le territoire.

Pages < 3 / 29 >

[LE PAYS] [ANIMATION] [LE SCOT] [LE SAGE] [PAYS TOURISTIQUE] [ACTUALITES] [SUBVENTIONS] [PUBLICATIONS]

Copyright Pays de Saint BRIEUC 2006 - [Mentions légales](#) - [Plan du site](#)

Le pays
L'animation
Le scot
Le sage
Le pays touristique
Actualités
Subventions
Publications

accueil
intranet
contact
accessibilité



OK

Pages < 4 / 29 >

Publications ▶

- Urbanisme
- Eau
- Energie
- Tourisme
- Economie

Je me connecte à l'intranet !

**Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc**

Centre HEMERA  
CS 40532  
8 rue des Champs de Pies  
22035 SAINT BRIEUC  
Tél : 02 96 58 08 08

[Plan d'accès](#)

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

emploi **SAGE** éolien  
SCOT subventions  
Vir'Volt Conseil de développement  
cafés de pays algues vertes PLU Ecowatt  
tourisme et handicap Grenelle Pays touristique

## Aménagement et urbanisme : signature de la Charte "vers une gestion économe du foncier en Bretagne"

Tous les acteurs du foncier, dont le syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc au titre du SCOT, se sont retrouvés le 7 janvier à Rennes, lors du colloque organisé à l'initiative du Préfet de région et du Président du Conseil Régional de Bretagne, pour signer la charte régionale "vers une gestion économe du foncier en Bretagne".

Cette charte vise à mieux maîtriser la consommation d'espace en Bretagne. Face à la croissance démographique et économique bretonne, et à l'attractivité de la région, la mise en œuvre de stratégies foncières adaptées aux différents territoires constitue un enjeu essentiel pour un aménagement durable de l'espace.

Il s'agit au travers de cette charte de faire évoluer les pratiques et favoriser les échanges afin de poursuivre la dynamique engagée pour la gestion économe du foncier. Avec des surfaces artificialisées qui ont doublées en 20 ans, la maîtrise de la consommation d'espace devient un enjeu majeur.



Comment élaborer une stratégie foncière adaptée à son territoire?

A l'appui d'outils d'aide à la décision réalisés par l'établissement public Foncier de Bretagne, l'objectif est de sensibiliser les élus aux enjeux de la gestion foncière, d'autant que les perspectives d'évolution d'une population passant de 3,1 millions en 2007 à 3,8 à l'horizon 2040 ne peuvent en effet qu'accentuer les tensions.

Cette question est un des sujets d'étude majeur dans le cadre de la révision du SCOT du Pays de Saint-Brieuc actuellement en cours.

[> en savoir plus sur la révision du SCOT](#)

**Aménagement et urbanisme : signature de la Charte "vers une gestion économe du foncier en Bretagne"**

Tous les acteurs du foncier, dont le syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc au titre du SCOT, se sont retrouvés le 7 janvier à Rennes, lors du colloque organisé à l'initiative du Préfet de région et du Président du Conseil Régional de Bretagne, pour signer la charte régionale "vers une gestion économe du foncier en Bretagne".

▶ Révision du SCOT : synthèse du diagnostic de territoire

Les travaux concernant le diagnostic de territoire dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale ont abouti, et la synthèse est désormais disponible en cliquant sous le lien ci-dessous :

▶ SAGE : Plan Opérationnel d'Investissement 2013

Comme en 2012, le Conseil Régional de Bretagne réaffirme son engagement de développer les principes d'une gestion intégrée et durable des ressources en eau par bassin versant en s'appuyant sur les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) à travers les Plan Opérationnels d'Investissement.

▶ Le tableau de bord économique du pays de Saint-Brieuc établi au 30 juin 2012, est publié

Ce tableau de bord économique est établi par Côtes d'Armor Développement en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et Côtes d'Armor Tourisme.

▶ Conseil de développement : à quoi ça sert d'écouter les jeunes ?

Le Conseil de développement publie un nouveau cahier, Paroles de jeunes - Regards d'adultes.

Pages < 4 / 29 >

[LE PAYS] [ANIMATION] [LE SCOT] [LE SAGE] [PAYS TOURISTIQUE] [ACTUALITES] [SUBVENTIONS] [PUBLICATIONS]

Copyright Pays de Saint BRIEUC 2006 - Mentions légales - Plan du site

Le pays
L'animation
Le scot
Le sage
Le pays touristique
Actualités
Subventions
Publications

accueil
intranet
contact
accessibilité



Publications ▶

- Urbanisme
- Eau
- Energie
- Tourisme
- Economie

Je me connecte à l'intranet !

**Syndicat Mixte du Pays de Saint-Briec**

Centre HEMERA  
CS 40532  
8 rue des Champs de Pies  
22035 SAINT BRIEUC  
Tél : 02 96 58 08 08

Plan d'accès

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

emploi **SAGE** éolien  
**SCOT** subventions  
**Vir'Volt** Conseil de développement  
cafés de pays algues vertes  
PLU **Ecowatt**  
tourisme et handicap  
Grenelle **Pays** touristique

## Révision du SCOT : une expo pour mieux comprendre

**Le Pays de Saint-Briec révisé actuellement son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux (PLU et cartes communales notamment).**

➔ **Le Schéma de Cohérence territoriale du Pays de Saint Briec : construire ensemble le territoire de demain**

Penser l'aménagement du territoire pour les 15 années à venir nécessite d'abord de bien le connaître. Tout au long de l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale, il est nécessaire de disposer d'une vision précise et détaillée du territoire, c'est l'objet du diagnostic de territoire.

Forte croissance démographique et nouveaux besoins en logements, consommation de l'espace et maîtrise de l'étalement urbain, dynamisme économique et attractivité du territoire, préservation de la biodiversité, des paysages et des ressources naturelles...Au travers de ce diagnostic, se dessinent les enjeux prioritaires auxquels le SCOT va devoir répondre.

Ces éléments marquants ont servi de base à la rédaction du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables, projet politique porté par les élus du territoire fondé sur 4 axes stratégiques :**

- ➔ Axe 1 : Accompagner l'accueil de 30 000 habitants supplémentaires d'ici 2030 et garantir une qualité de vie aux 225 000 habitants du territoire
- ➔ Axe 2 : Créer les conditions de développement économique valorisant les ressources du territoire
- ➔ Axe 3 : Respecter les équilibres environnementaux du territoire
- ➔ Axe 4 : Des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en œuvre des orientations et objectifs retenus

Les habitants du Pays de Saint Briec sont invités à prendre connaissance des éléments marquants du diagnostic en découvrant une des expositions itinérantes qui circulera sur l'ensemble du territoire du 4 février au 5 avril 2013 :

- ➔ du 4 au 15 février : au siège de Centre Armor Puissance 4 (Ploeuc sur Lié) et dans les mairies de Ploeuc sur Lié et Plaintel
- ➔ du 4 au 22 février : au siège de Lamballe Communauté (Lamballe)
- ➔ du 18 février au 1er mars : sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Moncontour dans les mairies de Hénon, Quessoy, Saint-Carreuc, Trédaniel et Plémy
- ➔ du 25 février au 15 mars : au siège de Saint-Briec Agglomération
- ➔ du 4 au 16 mars : dans la hall d'exposition de la [piscine Goëlys](#) de la Communauté de communes Sud Goëlo (Binic)
- ➔ du 18 mars au 5 avril : au siège de la Communauté de Communes Côte de Penhièvre (Saint-Alban)
- ➔ du 18 mars au 2 avril : sur le territoire de Quintin Communauté
- ➔ le 4 avril : l'exposition s'invite au colloque organisé par le Syndicat Mixte sur le thème de l'aménagement numérique et le très haut débit.

La population est associée à chaque étape de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale et dispose de plusieurs moyens pour se tenir informée et contribuer aux réflexions en cours :

- consultation du dossier de concertation communale mis à disposition des habitants dans les 64 communes du pays (mairies)
- le site internet du Syndicat Mixte du Pays de Saint Briec : [www.pays-de-saintbriec.org](http://www.pays-de-saintbriec.org)
- la lettre d'information du SCOT diffusée régulièrement auprès des élus et des habitants (disponible en mairie)
- les réunions publiques
- les newsletters : [vous inscrire](#)
- les expositions itinérantes dans les mairies ou aux sièges des communautés de communes et d'agglomération du pays de Saint-Briec.

Pages &lt; 3 / 29 &gt;

▶ **Vir'volt ma maison : réduisez votre facture d'électricité et améliorez votre confort**

Soutenu par les communautés du Pays de Saint Briec, Vir'volt ma maison est le nouveau dispositif local pour encourager les propriétaires de maison chauffée à l'électricité à réaliser des travaux de rénovation thermique.

▶ **Conseil de développement : préparation du futur contrat de pays 2014 - 2020**

Dans le cadre de la nouvelle politique territoriale régionale, les acteurs locaux ont été appelés à se mobiliser pour réfléchir et construire la stratégie qu'ils souhaitent mettre en œuvre pour les prochaines années. Il s'agit en quelque sorte d'élaborer un projet de territoire pour la période qui s'ouvre jusqu'en 2020.

▶ **Conseil de développement : appel à citoyens motivés !**

Vous habitez ou travaillez sur le bassin de Saint-Briec ? Vous êtes intéressés par la vie locale ? **Le Conseil de développement est fait pour vous !**

**41 Révision du SCOT : une expo pour mieux comprendre**

Le Pays de Saint-Briec révisé actuellement son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux (PLU et cartes communales notamment).

▶ **Révision du SCOT : le débat sur le PADD a eu lieu le 14 décembre, la concertation se poursuit**

Lors de la réunion publique à Plédran le 28 novembre, le cabinet Citadia, mandaté par le syndicat mixte du Pays de Saint-Briec pour suivre la révision du SCOT, a présenté les grandes lignes du projet politique du SCOT : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables pour le territoire.



► **A noter :**

- le 18 avril 2013 à 18H30 à HILLION - espace Palante : prochaine réunion publique pour échanger et débattre sur le diagnostic, le PADD et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs

- en mai : exposition itinérante sur tout le territoire sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables et le Document d'Orientations et d'Objectifs

Pages < 3 / 29 >

[LE PAYS] [ANIMATION] [LE SCOT] [LE SAGE] [PAYS TOURISTIQUE] [ACTUALITES] [SUBVENTIONS] [PUBLICATIONS]

Copyright Pays de Saint BRIEUC 2006 - Mentions légales - Plan du site



Rechercher  OK

- Actualités**
- Publications
  - Urbanisme
  - Eau
  - Energie
  - Tourisme
  - Economie

Je me connecte à l'intranet !

**Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc**  
 Centre HEMERA  
 CS 40532  
 8 rue des Champs de Pies  
 22035 SAINT BRIEUC  
 Tél : 02 96 58 08 08

Plan d'accès

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

emploi SAGE éolien  
 SCOT subventions  
 Vir'Volt Conseil de  
 développement de  
 cafés de pays algues  
 vertes PLU Ecowatt  
 tourisme et handicap  
 Grenelle Pays  
 touristique

**Révision du SCOT : prochaine réunion publique le 18 avril à 18H30 à HILLION**

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une 2ème réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT le :

**JEUDI 18 AVRIL 2013 à 18H30  
 à HILLION - espace Palante**

A destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, elle a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire, sur lesquelles le Schéma de Cohérence Territoriale et les documents d'urbanisme locaux (PLU notamment) devront s'appuyer pour rédiger leurs prescriptions et préconisations.

Vous êtes invités à venir vous exprimer lors de cette rencontre au regard des éléments qui vous seront présentés.

[Retrouvez l'intégralité des documents de la révision du SCOT dans la rubrique "Publications"](#)



La population est associée à chaque étape de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale et dispose de plusieurs moyens pour se tenir informée et contribuer aux réflexions en cours :

- consultation du dossier de concertation communale mis à disposition des habitants dans les 64 communes du pays (mairies)
- le site internet du Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)
- la lettre d'information du SCOT diffusée régulièrement auprès des élus et des habitants (disponible en mairie)
- les réunions publiques
- les newsletters : [vous inscrire](#)
- les expositions itinérantes dans les mairies ou aux sièges des communautés de communes et d'agglomération du pays de Saint-Brieuc.

[> en savoir plus sur la concertation du SCOT](#)

**À noter :**

- **en mai** : exposition itinérante dans les communes, Communautés de Communes et Communauté d'agglomération du pays de Saint-Brieuc, sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables et le Document d'Orientations et d'Objectifs

**Tourisme : les Cafés de pays dévoilent leurs animations culturelles de juillet et août 2013**

Le Café de Pays est un lieu de promotion des richesses de la culture locale et régionale. Tout au long de l'année, des animations culturelles sont organisées par le cafetier, en lien avec des associations ou des artistes locaux ou régionaux.

**Vir'Volt ma maison : un coup de pouce technique et financier aux travaux d'économie d'énergie**

Initiée en 2008 sur le Pays de Saint-Brieuc, l'opération Vir'volt a permis de réaliser des tests d'économies d'électricité auprès de différentes catégories d'usagers. Le chauffage électrique des maisons particulières s'avère porteur de substantielles économies d'énergie. L'opération Vir'volt se déploie donc à présent pendant trois ans sur l'ensemble du Pays de Saint-Brieuc, auprès des propriétaires de maison individuelle chauffée à l'électricité, sous le nom de « Vir'volt-maison ».

**Révision du SCOT : les premières recommandations du DOO présentées en réunion publique le 18 avril 2013**

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc a organisé une 2ème réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT le 18 avril dernier à HILLION.

**Conseil de développement : contribution à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale**

Comment vivront les 225 000 habitants du pays de Saint-Brieuc en 2030 ? Dans quel habitat ? Comment se déplaceront-ils (ou pas) pour aller travailler ? Comment le territoire sera-t-il structuré ?

**Révision du SCOT : prochaine réunion publique le 18 avril à 18H30 à HILLION**

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une 2ème réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT le :

Le pays
L'animation
Le scot
Le sage
Le pays touristique
Actualités
Subventions
Publications

accueil
intranet
contact
accessibilité

OK

Publications ▶

Urbanisme

Eau

Energie

Tourisme

Economie

Je me connecte à l'intranet !

Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc

Centre HEMERA  
CS 40532

8 rue des Champs de Pies  
22035 SAINT BRIEUC

Tél : 02 96 58 08 08

Plan d'accès

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

emploi SAGE éolien

SCOT subventions

Vir'Volt Conseil de développement

cafés de pays algues vertes PLU Ecowatt

tourisme et handicap Grenelle Pays touristique

## Révision du SCOT : les premières recommandations du DOO présentées en réunion publique le 18 avril 2013

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc a organisé une 2ème réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT le 18 avril dernier à HILLION.

A destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, cette deuxième réunion publique a réuni près de 180 personnes. Co-présidé par Gilbert GASPAILLARD, Président du Syndicat Mixte et par Christian URVOY, Vice-président en charge du SCOT, elle a notamment permis aux participants de prendre connaissance des premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT.

Le cabinet d'études CITADIA a rappelé, en introduction, les orientations du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables**. Projet ambitieux et répondant aux enjeux du Grenelle de l'environnement, il fonde une nouvelle organisation territoriale autour de **4 axes stratégiques** :

- Accompagner le développement démographique du territoire et garantir une qualité de vie aux 225 000 habitants prévus en 2030
- Créer les conditions d'un développement économique valorisant les ressources du territoire
- Respecter les équilibres environnementaux du territoire
- Mettre en place des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en œuvre des orientations et objectifs retenus

Le cabinet d'études a ensuite présenté les premiers éléments du **Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)**. Suite à la réalisation du diagnostic de territoire et du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) est le troisième et dernier document constitutif du SCOT qui définit les prescriptions "réglementaires" et les recommandations à respecter dans les documents d'urbanisme.

Le DOO doit définir les conditions permettant d'atteindre les objectifs fixés par les orientations stratégiques du PADD et notamment :

- définir les modalités de protection des espaces nécessaires au maintien de la biodiversité et à la préservation des continuités écologiques
- arrêter des objectifs chiffrés de consommation économe de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain, qui peuvent être ventilés par secteur géographique
- préciser les conditions permettant de favoriser le développement de l'urbanisation prioritaire dans les secteurs desservis par les transports collectifs ainsi que celles permettant le désenclavement par transport collectif des secteurs urbanisés qui le nécessitent.
- définir les grands projets d'équipements et de services
- préciser les objectifs d'offre de nouveaux logements, répartis [...] par commune

La rencontre a également été animée par l'intervention d'Henri LE PESQ, Directeur du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement CAUE 22 qui a exposé quelques concepts novateurs en matière de densification de l'urbanisation (par exemple : démarche BIMBY "Build In My Back Yard", construire au fond de mon jardin), de représentation du pavillonnaire, de son rapport au paysage et à l'espace public.

[> consulter les documents diffusés lors de la réunion publique](#)

[> Retrouvez l'intégralité des documents de la révision du SCOT dans la rubrique "Publications"](#)

Pages < 2 / 29 >

▶ **Tourisme : les Cafés de pays doivent leurs animations culturelles de juillet et août 2013**

Le Café de Pays est un lieu de promotion des richesses de la culture locale et régionale. Tout au long de l'année, des animations culturelles sont organisées par le cafetier, en lien avec des associations ou des artistes locaux ou régionaux.

▶ **Vir'Volt ma maison : un coup de pouce technique et financier aux travaux d'économie d'énergie**

Initiée en 2008 sur le Pays de Saint-Brieuc, l'opération Vir'volt a permis de réaliser des tests d'économies d'électricité auprès de différentes catégories d'usagers. Le chauffage électrique des maisons particulières s'avère porteur de substantielles économies d'énergie. L'opération Vir'volt se déploie donc à présent pendant trois ans sur l'ensemble du Pays de Saint-Brieuc, auprès des propriétaires de maison individuelle chauffée à l'électricité, sous le nom de « Vir'volt-maison ».

▶ **Révision du SCOT : les premières recommandations du DOO présentées en réunion publique le 18 avril 2013**

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc a organisé une 2ème réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT le 18 avril dernier à HILLION.

▶ **Conseil de développement : contribution à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale**

Comment vivront les 225 000 habitants du pays de Saint-Brieuc en 2030 ? Dans quel habitat ? Comment se déplaceront-ils (ou pas) pour aller travailler ? Comment le territoire sera-t-il structuré ?

▶ **Révision du SCOT : publication de la Lettre d'information n° 4 - mars 2013**

Dans le cadre de la concertation autour de la révision du SCOT, le Pays de Saint-Brieuc propose une lettre

Le pays | L'animation | Le scot | Le sage | Le pays touristique | Actualités | Subventions | Publications

accueil | intranet | contact | accessibilité



Rechercher  OK

- Publications ▶
- Urbanisme
  - Eau
  - Energie
  - Tourisme
  - Economie

Je me connecte à l'intranet !

**Syndicat Mixte du Pays de Saint-Briec**  
 Centre HEMERA  
 CS 40532  
 8 rue des Champs de Pies  
 22035 SAINT BRIEUC  
 Tél : 02 96 58 08 08

Plan d'accès

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

emploi **SAGE** éolien  
**SCOT** subventions  
 Vir'Volt Conseil de développement  
 cafés de pays algues vertes PLU Ecowatt  
 tourisme et handicap  
 Grenelle Pays touristique

Pages 1 / 29 >

## Révision du SCOT : exposition itinérante "comprendre le Projet d'Aménagement et de Développement Durables"

Le Pays de Saint-Briec révisé actuellement son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux (PLU et cartes communales notamment).

### Le Schéma de Cohérence territoriale du Pays de Saint Briec : construire ensemble le territoire de demain

Forte croissance démographique et nouveaux besoins en logements, consommation de l'espace et maîtrise de l'étalement urbain, dynamisme économique et attractivité du territoire, préservation de la biodiversité, des paysages et des ressources naturelles... Au travers du diagnostic de territoire, se dessinent les enjeux prioritaires auxquels le SCOT va devoir répondre.

Ces éléments marquants ont servi de base à la rédaction du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables, projet politique porté par les élus du territoire fondé sur 4 axes stratégiques :**

- ➔ Axe 1 : Accompagner le développement démographique du territoire et garantir une vie de qualité aux 225 000 habitants prévus en 2030
- ➔ Axe 2 : Créer les conditions d'un développement économique valorisant les ressources du territoire
- ➔ Axe 3 : Respecter les équilibres environnementaux du territoire
- ➔ Axe 4 : Mettre en place des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en œuvre des orientations et objectifs retenus



Nourri d'une large concertation entre les élus du territoire et l'implication de la société civile, le Projet d'aménagement et de développement durables du SCOT du Pays de Saint-Briec se définit comme la feuille de route d'un développement équilibré, durable et solidaire pour construire ensemble le territoire de demain.

Les habitants du Pays de Saint Briec sont invités à prendre connaissance des éléments marquants du diagnostic et des orientations stratégiques du P.A.D.D. en découvrant l'une des expositions itinérantes qui circulera sur l'ensemble du territoire du 24 juin au 11 octobre 2013 :

- ➔ du 24 juin au 19 juillet : au siège de Centre Armor Puissance 4 (Ploec sur Lié) et dans les mairies de Ploec sur Lié et Plaintel
- ➔ du 24 juin au 19 juillet : au siège de Lamballe Communauté (Lamballe)
- ➔ du 22 juillet au 16 août : sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Moncontour dans les mairies de Hénon, Quessoy, Saint-Carreuc, Trédaniel et Plémy
- ➔ du 22 juillet au 16 août : au siège de Saint-Briec Agglomération
- ➔ du 19 août au 13 septembre : sur le territoire de la Communauté de communes Sud Goëlo
- ➔ du 19 août au 13 septembre : au siège de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre (Saint-Alban)
- ➔ du 16 septembre au 11 octobre : sur le territoire de Quintin Communauté
- ➔ jusqu'à l'approbation du SCOT : au siège du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Briec

La population est associée à chaque étape de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale et dispose de plusieurs moyens pour se tenir informée et contribuer aux réflexions en cours :

- consultation du dossier de concertation communale mis à disposition des habitants dans les 64 communes du pays (mairies)
- le site internet du Syndicat Mixte du Pays de Saint Briec : [www.pays-de-saintbriec.org](http://www.pays-de-saintbriec.org)

### Révision du SCOT : au cœur du Document d'Orientations et d'Objectifs D.O.O.

Suite à une large concertation entre les élus, les personnes publiques associées et la population, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) avait pour objectif d'identifier les enjeux émergeant du diagnostic et de les formaliser en orientations générales d'aménagement du territoire, pour les 15 années à venir.

### Parc éolien en Baie de Saint-Briec : publication du cahier d'acteurs du Pays de Saint-Briec

Le syndicat mixte du Pays de Saint-Briec a souhaité apporter sa contribution dans le cadre du débat public organisé sur le projet de parc éolien offshore en baie de Saint-Briec.

### SAGE: procédure d'enquête publique/ date et lieux de permanences

La Commission Locale de l'Eau, réunie le 7 juin 2013, a validé les pièces constitutives du dossier d'enquête publique du SAGE de la Baie de Saint Briec.

### Révision du SCOT : exposition itinérante "comprendre le Projet d'Aménagement et de Développement Durables"

Le Pays de Saint-Briec révisé actuellement son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux (PLU et cartes communales notamment).

### Le tableau de bord économique du pays de Saint-Briec du 4ème trimestre 2012 est publié

Ce tableau de bord économique est établi par Côtes d'Armor Développement en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

- la lettre d'information du SCOT diffusée régulièrement auprès des élus et des habitants (disponible en mairie)
- les réunions publiques
- les newsletters : [vous inscrire](#)
- les expositions itinérantes dans les mairies ou aux sièges des communautés de communes et d'agglomération du pays de Saint-Briec.



SCOT  
du Pays de Saint-Briec

www.pays-de-saintbriec.org

par courrier Syndicat Mixte du Pays de Saint-Briec  
Centre Hemera  
8 rue des Champs de Pies  
CS 40532  
22035 Saint-Briec cedex

par téléphone 02.96.58.08.08

par mail [contact@pays-de-saintbriec.org](mailto:contact@pays-de-saintbriec.org)

Pages 1 / 29

[\[LE PAYS\]](#) [\[ANIMATION\]](#) [\[LE SCOT\]](#) [\[LE SAGE\]](#) [\[PAYS TOURISTIQUE\]](#) [\[ACTUALITES\]](#) [\[SUBVENTIONS\]](#) [\[PUBLICATIONS\]](#)Copyright Pays de Saint BRIEUC 2006 - [Mentions légales](#) - [Plan du site](#)

Rechercher  OK

- Publications >
- Urbanisme
  - Eau
  - Energie
  - Tourisme
  - Economie

Je me connecte à l'intranet !

**Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc**  
 Centre HEMERA  
 CS 40532  
 8 rue des Champs de Pies  
 22035 SAINT BRIEUC  
 Tél : 02 96 58 08 08

Plan d'accès

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

emploi SAGE éolien  
 SCOT subventions  
 Vir'Volt Conseil de développement  
 cafés de pays algues vertes  
 PLU Ecowatt  
 tourisme et handicap  
 Grenelle Pays touristique

## Révision du SCOT : au coeur du Document d'orientations et d'Objectifs D.O.O.

Suite à une large concertation entre les élus, les personnes publiques associées et la population, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) avait pour objectif d'identifier les enjeux émergents du diagnostic et de les formaliser en orientations générales d'aménagement du territoire, pour les 15 années à venir.

Aujourd'hui, l'écriture du Document d'orientations et d'Objectifs (DOO), dernière étape stratégique avant l'arrêt du Schéma de Cohérence Territoriale, doit permettre de répondre à ces enjeux, en les traduisant en recommandations et règles prescriptives.

Ces orientations vont s'imposer aux documents d'urbanisme locaux : POS, PLU et cartes communales mais aussi aux Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), Plans de Déplacements Urbains (PDU), aux Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), à certaines opérations foncières et d'aménagement et aux autorisations d'exploitation commerciale.

Depuis le mois d'avril, un important travail d'écriture a été réalisé par le comité de pilotage du SCOT; les premiers éléments du D.O.O. ont été expliqués et débattus lors de la réunion publique, organisée le 18 avril dernier à Hillion.

Aboutissement de ce long travail de préparation, le SCOT du Pays de Saint Brieuc se veut un projet politique ambitieux et doit être la traduction d'un engagement collectif. C'est pourquoi, le 17 mai dernier, après avoir débattu des orientations du D.O.O, le comité syndical a décidé de reporter l'approbation du SCOT en septembre 2014. Ce nouveau calendrier va donner davantage de temps pour la concertation avec les élus afin d'aboutir à un document d'urbanisme partagé et fondé sur le développement équilibré, durable et solidaire de notre territoire.

> [téléchargez La lettre du SCOT n°5 - juillet 2013 "Le D.O.O. : des objectifs aux règlements"](#)

### Révision du SCOT : au coeur du Document d'orientations et d'Objectifs D.O.O.

Suite à une large concertation entre les élus, les personnes publiques associées et la population, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) avait pour objectif d'identifier les enjeux émergents du diagnostic et de les formaliser en orientations générales d'aménagement du territoire, pour les 15 années à venir.

### Parc éolien en Baie de Saint-Brieuc : publication du cahier d'acteurs du Pays de Saint-Brieuc

Le syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc a souhaité apporter sa contribution dans le cadre du débat public organisé sur le projet de parc éolien offshore en baie de Saint-Brieuc.

### SAGE: procédure d'enquête publique/ date et lieux de permanences

La Commission Locale de l'Eau, réunie le 7 juin 2013, a validé les pièces constitutives du dossier d'enquête publique du SAGE de la Baie de Saint Brieuc.

### Révision du SCOT : exposition itinérante "comprendre le Projet d'Aménagement et de Développement Durables"

Le Pays de Saint-Brieuc révisé actuellement son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être traduites dans les documents d'urbanisme locaux (PLU et cartes communales notamment).

### Le tableau de bord économique du pays de Saint-Brieuc du 4ème trimestre 2012 est publié

Ce tableau de bord économique est établi par Côtes d'Armor Développement en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.



Le pays
L'animation
Le scot
Le sage
Le pays touristique
Actualités
Subventions
Publications

accueil
intranet
contact
accessibilité



OK

Pages 1 / 30

Publications ▶

- Urbanisme
- Eau
- Energie
- Tourisme
- Economie

Je me connecte à l'intranet !

**Syndicat Mixte du Pays de Saint-Briec**

Centre HEMERA  
CS 40532  
8 rue des Champs de Pies  
22035 SAINT BRIEUC  
Tél : 02 96 58 08 08

Plan d'accès

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

emploi **SAGE** éolien  
**SCOT** subventions  
**Vir'Volt** Conseil de développement  
cafés de pays algues  
vertes PLU Ecowatt  
tourisme et handicap  
Grenelle **Pays** touristique

## Révision du SCOT : projet soumis à l'arrêt du Comité Syndical fin novembre 2013

Deux ans et demi : c'est le temps qu'auront pris les travaux de révision du SCOT, qui devrait être « arrêté » le 29 novembre prochain.

Le résultat de ce travail est la formalisation de plusieurs documents : un rapport de présentation, détaillant les choix retenus par les élus en termes de vision du Pays de Saint-Briec à 15 ans, le diagnostic du territoire, l'évaluation environnementale des choix opérés, l'Etat Initial de l'Environnement, mais surtout le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), projet politique du SCOT, et le DOO, Document d'Orientation et d'Objectifs, document majeur qui a vocation à être traduit dans les documents d'urbanisme locaux ( PLU, carte communale).

Après l'arrêt, le projet de SCOT est transmis officiellement aux Personnes Publiques Associées et autres personnes prévues par le code de l'urbanisme, qui disposent de 3 mois pour rendre leur avis (sans quoi il sera réputé d'office favorable). L'enquête publique (d'une durée de 1 mois) aura lieu au cours du 1er semestre 2014, l'occasion pour chaque personne ( publique ou morale) de prendre connaissance du projet de SCOT et de formuler ses remarques sur les registres prévus à cet effet ou lors des permanences des commissaires enquêteurs.

**et après...**

Le SCOT deviendra en 2014, après son « approbation » fin 2014, le document de référence pour l'ensemble des politiques locales d'aménagement et d'urbanisme, à l'échelle des 64 communes du Pays de Saint-Briec. L'objectif sera, par la suite, de le faire vivre, et d'accompagner les communes (et EPCI) pour une prise en compte optimale des objectifs et des orientations du SCOT.

▶ **Révision du SCOT : projet soumis à l'arrêt du Comité Syndical fin novembre 2013**

Deux ans et demi : c'est le temps qu'auront pris les travaux de révision du SCOT, qui devrait être « arrêté » le 29 novembre prochain.

▶ **Conseil de développement : les soirées-débats du Conseil de développement**

**Quelle place pour les citoyen-nés dans le débat public ?**

A l'approche des élections, la question de la place des citoyen-nés dans le débat public se pose. Le citoyen vote. Mais que se passe-t-il entre deux élections ?

▶ **Tourisme : La Destination touristique de Bretagne « Baie de Saint-Briec-Les Caps » s'organise.**

Le 11 octobre dernier, les acteurs touristiques de la destination touristique de Bretagne « Baie de Saint-Briec les Caps » se sont réunis au Palais des Congrès de Saint Briec. Ils ont ainsi répondu présents à l'invitation commune lancée par la région Bretagne et le Pays de Saint-Briec autour de la mise en place de cette destination.

▶ **Révision du SCOT : au coeur du Document d'Orientations et d'Objectifs D.O.O.**

Suite à une large concertation entre les élus, les personnes publiques associées et la population, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) avait pour objectif d'identifier les enjeux émergeant du diagnostic et de les formaliser en orientations générales d'aménagement du territoire, pour les 15 années à venir.

▶ **Appel à projet « Fête de la Bretagne 2014 »**

une Bretagne créative, festive, solidaire. En 2014, cet événement désormais exporté au-delà des frontières régionales, voire nationales, se tiendra du 15 au 18 mai 2014.

C'est dans ce contexte que la Région lance dès maintenant un appel à projet visant à soutenir l'organisation d'événements festifs et en lien avec les cultures de Bretagne

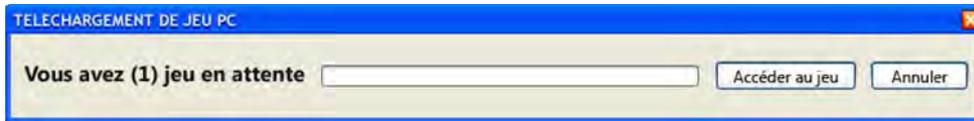
169



scot



Web Images Maps Shopping Actualités Plus ▾ Outils de recherche



Environ 25 100 000 résultats (0,20 secondes)

[Schéma de cohérence territoriale - Wikipédia](#)[fr.wikipedia.org/wiki/Schéma\\_de\\_cohérence\\_territoriale](http://fr.wikipedia.org/wiki/Schéma_de_cohérence_territoriale) ▾

En France, le schéma de cohérence territoriale ou **SCOT** est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de ...

[Présentation du SCOT - Les textes qui s'imposent au SCOT](#)

[Pays de Saint Brieuc - bretagne côtes d'armor scot sage tourisme ...](#)[www.pays-de-saintbrieuc.org/](http://www.pays-de-saintbrieuc.org/) ▾

Etude sur les zones potentielles de développement éolienVir'Volt : opération pilote de maîtrise de la demande en électricitéLa démarche EcowattLe ...

[pays saint brieuc - scot schéma de cohérence territoriale plan local ...](#)[www.pays-de-saintbrieuc.org/.../pays-saint-brieuc-scot-schema-de-coher...](http://www.pays-de-saintbrieuc.org/.../pays-saint-brieuc-scot-schema-de-coher...) ▾

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc. Adopté en janvier 2008, le **SCOT** du Pays de Saint-Brieuc s'applique aux 64 communes du ...

[pays saint brieuc - scot schéma cohérence territoriale démarche ...](#)[www.pays-de-saintbrieuc.org/.../pays-saint-brieuc-scot-schema-coherenc...](http://www.pays-de-saintbrieuc.org/.../pays-saint-brieuc-scot-schema-coherenc...) ▾

Le **SCOT** du Pays de Saint Brieuc a été approuvé par le comité syndical du 25 janvier 2008. Les documents d'urbanisme locaux et les schémas doivent ...

[Publications-SCOT : documents d'informations - Saint-Brieuc](#)[www.pays-de-saintbrieuc.org/.../Publications-SCOT-documents-d-inform...](http://www.pays-de-saintbrieuc.org/.../Publications-SCOT-documents-d-inform...) ▾

Cliquez pour agrandir. accueil · intranet · contact · accessibilité · Présentation du paysLe projet de développementLe territoire Le Syndicat mixte Le Conseil de ...

[pays saint brieuc - révision du scot schéma cohérence territoriale](#)[www.pays-de-saintbrieuc.org/.../pays-saint-brieuc-revision-du-scot-sche...](http://www.pays-de-saintbrieuc.org/.../pays-saint-brieuc-revision-du-scot-sche...) ▾

Le contexte législatif et réglementaire a évolué depuis l'approbation du **SCOT** en 2008. La loi Grenelle 2 « verdit » et renforce les documents d'urbanisme.

[Révision du SCOT du Pays de Rennes | Audiar](#)[www.audiar.org/scot](http://www.audiar.org/scot) ▾

Le Syndicat Mixte du **SCoT** du Pays de Rennes a engagé en 2012 la révision du **SCoT**. Les ambitions de ce nouveau projet ont été précisées. Il s'agit dans le ...

[Démarche « SCOT - Grenelle » - Ministère du Développement durable](#)[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr) ▾

La démarche « **SCoT** - Grenelle » est une démarche d'accompagnement des thèmes nouveaux impulsés par le Grenelle de l'environnement dans les **SCOT**.

[Actualités correspondant à scot](#)[Le Quesnoy: le SCOT Sambre-Avesnois met d'accord opposition et majorité... contre lui](#)

La Voix du Nord - il y a 2 jours

Ce fameux **SCOT**, voilà des années qu'on en parle. Cinq précisément, depuis que les élus du territoire Sambre-Avesnois se sont attelés au ...

[SCot de Lorient: Accueil](#)[www.scot-lorient.fr/](http://www.scot-lorient.fr/) ▾

Intégrer les pratiques des espaces publics et de nature dans l'aménagement de nos villes et bourgs,,Intégrer les pratiques des espaces publics et de nature ...

[Scot-Trégor](#)[www.scot-tregor.com/](http://www.scot-tregor.com/) ▾

INTRODUCTION. DIAGNOSTIC. ETAT INITIAL. P.A.D.D.. D.O.O..  
TELECHARGEMENT. Introduction. Diagnostic prospectif. Etat initial de l'environnement.

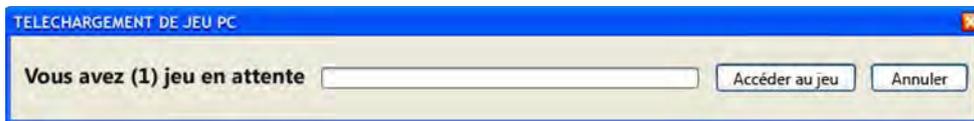
Recherches associées à **scot**[scot définition](#) [scot roannais](#)[scott](#) [scot rovaltain](#)[scot lauragais](#) [scot biterrois](#)[scot orange](#) [scot douaisis](#)

Recherche Images Maps Play YouTube Actualités Gmail Drive Plus ▾

Connexion 

Google

Web Images Maps Shopping Plus ▾ Outils de recherche



Environ 28 900 résultats (0,20 secondes)

[pays saint brieuc - scot schéma de cohérence territoriale plan local ...](#)

[www.pays-de-saintbrieuc.org/.../pays-saint-brieuc-scot-schema-de-coher...](http://www.pays-de-saintbrieuc.org/.../pays-saint-brieuc-scot-schema-de-coher...) ▼  
Adopté en janvier 2008, le **SCOT du Pays de Saint-Brieuc** s'applique aux 64 communes du territoire. L'organisation du développement de l'urbanisation, ...

[Le SCOT et les communes - Pays de Saint Brieuc](#)

[www.pays-de-saintbrieuc.org/.../pays-saint-brieuc-scot-schema-coherenc...](http://www.pays-de-saintbrieuc.org/.../pays-saint-brieuc-scot-schema-coherenc...) ▼  
Le **SCOT du Pays de Saint Brieuc** a été approuvé par le comité syndical du 25 janvier 2008. Les documents d'urbanisme locaux et les schémas doivent ...

[Publications-SCOT : documents d'informations - Pays de Saint Brieuc](#)

[www.pays-de-saintbrieuc.org/.../Publications-SCOT-documents-d-inform...](http://www.pays-de-saintbrieuc.org/.../Publications-SCOT-documents-d-inform...) ▼  
Délibération d'approbation du SCOT - 25 janvier 2008.pdf. [ Télécharger ]. 70 Ko.  
Deliberation Prescription de l'elaboration du **SCOT Pays Saint Brieuc** ...

[pays saint brieuc - révision du scot schéma cohérence territoriale](#)

[www.pays-de-saintbrieuc.org/.../pays-saint-brieuc-revision-du-scot-sche...](http://www.pays-de-saintbrieuc.org/.../pays-saint-brieuc-revision-du-scot-sche...) ▼  
Le contexte législatif et réglementaire a évolué depuis l'approbation du **SCOT** en 2008. La loi Grenelle 2 « verdit » et renforce les documents d'urbanisme.

[Pays de Saint Brieuc - bretagne côtes d'armor scot sage tourisme ...](#)

[www.pays-de-saintbrieuc.org/](http://www.pays-de-saintbrieuc.org/) ▼  
Tourisme : les Cafés de **pays** dévoilent leurs animations culturelles d'octobre ·  
Révision du **SCOT** : au coeur du Document d'Orientations et d'Objectifs D.O.O. ...

[SCOT - Pays de Saint Brieuc](#)

[www.pays-de-saintbrieuc.org/.../Publications-SCOT-documents-approuv...](http://www.pays-de-saintbrieuc.org/.../Publications-SCOT-documents-approuv...) ▼  
**SCOT** : révision · **SCOT** : document approuvé · **SCOT** : études complémentaires ·  
**SCOT** : documents d'informations · Animation : opération Vir'Volt · Animation ...

[Publications-SCOT : révision - Pays de Saint Brieuc](#)

[www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/.../Publications-SCOT-revision.htm...](http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/.../Publications-SCOT-revision.htm...) ▼  
1.68 Mo. Synthèse du PADD **SCOT du Pays de Saint-Brieuc**.pdf.pdf. [ Télécharger ].  
2.44 Mo. Carte PADD janv 2013.pdf. [ Télécharger ]. 985 Ko ...

[pays saint brieuc - scot schéma cohérence territoriale](#)

[www.pays-de-saintbrieuc.org/.../pays-saint-brieuc-scot-schema-coherenc...](http://www.pays-de-saintbrieuc.org/.../pays-saint-brieuc-scot-schema-coherenc...) ▼  
Le périmètre du **SCOT** est identique à celui du **Pays de Saint-Brieuc** : 64 communes, regroupées au sein de 7 EPCI (Etablissements Publics de Coopération ...

[Pays Saint Brieuc - SCOT - PLU - révision](#)

[www.pays-de-saintbrieuc.org/.../Pays-Saint-Brieuc-SCOT-PLU-revision...](http://www.pays-de-saintbrieuc.org/.../Pays-Saint-Brieuc-SCOT-PLU-revision...) ▼  
Dans le cadre de la concertation autour de la révision du **SCOT**, le **Pays de Saint-Brieuc** propose une lettre d'information à parution semestrielle, destinée à la ...

[pays saint brieuc - scot schéma de cohérence territoriale](#)

[www.pays-de-saintbrieuc.org/.../pays-saint-brieuc-scot-schema-de-coher...](http://www.pays-de-saintbrieuc.org/.../pays-saint-brieuc-scot-schema-de-coher...) ▼  
Le site du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement. [www.fedescot.org](http://www.fedescot.org). Le site de la Fédération Nationale des **SCOT**.

Goooooooooooooogle >  
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 [Suivant](#)

Aide Envoyer des commentaires Confidentialité et conditions d'utilisation

WEB IMAGES VIDÉOS CARTES ACTUALITÉS PLUS



scot pays saint brieuc



28 400 RÉSULTATS Affiner par langue ▼ Affiner par pays ▼

### [Pays de Saint Brieuc - bretagne côtes d'armor scot sage tourisme ...](#)

[www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

Nos actualités. Tourisme : les Cafés de **pays** dévoilent leurs animations culturelles d'octobre; Révision du **SCOT** : au cœur du Document d'Orientations et d'...

### [pays saint brieuc - scot schéma de cohérence territoriale plan ...](#)

[www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/8136c7cca629cc81972c...](http://www.pays-de-saintbrieuc.org/c/214/p/8136c7cca629cc81972c...)

Le Schéma de Cohérence Territoriale du **Pays de Saint-Brieuc**. Adopté en janvier 2008, le **SCOT** du **Pays de Saint-Brieuc** s'applique aux 64 communes du territoire.

### [Saint-Brieuc Agglomération : Accueil](#)

[www.saintbrieuc-agglo.fr/fr/scot.php](http://www.saintbrieuc-agglo.fr/fr/scot.php)

Programme Rénov'action mardi 01 octobre 2013. **Saint-Brieuc** Agglo a mis en place un programme d'aides "Rénov'action" pour vous accompagner dans vos projets de ...

### [SCOT du Pays de Saint-Brieuc](#)

[www.qualitevie-valandre.com/DOG%20PVA%2011.pdf](http://www.qualitevie-valandre.com/DOG%20PVA%2011.pdf) · Fichier PDF

**SCOT** du **Pays de Saint-Brieuc** Relevé des dispositions du Document d'Orientations Générales (DOG) concernant la commune de Pléneuf-Val-André

### [Saint-Brieuc Agglomération : Le SCOT](#)

[www.saintbrieuc-agglo.fr/fr/detail-dune-actualite/actualites/...](http://www.saintbrieuc-agglo.fr/fr/detail-dune-actualite/actualites/...)

Le Schéma de Cohérence Territoriale du **Pays de Saint Brieuc** : construire ensemble le territoire de demain . Comprendre le Projet d'Aménagement et de ...

### [TREGUEUX - URBANISME - Le Plan Local d'Urbanisme](#)

[www.tregueux.org/Revision-du-SCOT.html](http://www.tregueux.org/Revision-du-SCOT.html)

Le **Pays de Saint-Brieuc** a décidé en juin 2011 de réviser son Schéma de Cohérence Territoriale (**SCOT**), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les ...

### [Le SCOT du Pays de Saint-Brieuc - \[APFP - Association de Promotion ...](#)

[www.pays.asso.fr/IMG/pdf/Presentation\\_Pays\\_de\\_Saint-Brieuc.pdf](http://www.pays.asso.fr/IMG/pdf/Presentation_Pays_de_Saint-Brieuc.pdf) · Fichier PDF

[www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org) Jean-Charles ORVEILLON 21 février 2011 Le **SCOT** du **Pays de Saint-Brieuc**

### [Communauté de Communes Côte de Penthièvre - Révision du SCOT](#)

[www.cdc-cote-penthièvre.fr/.../pays\\_de\\_saint\\_brieuc/revision\\_du\\_scot](http://www.cdc-cote-penthièvre.fr/.../pays_de_saint_brieuc/revision_du_scot)

Le **Pays de Saint-Brieuc** a décidé en juin 2011 de réviser son Schéma de Cohérence Territoriale (**SCOT**), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les ...

### [SCOT : exposition itinérante | Site officiel de la mairie d'Erquy](#)

[www.ville-erquy.com/2013-08-19-scot-exposition-itinerante](http://www.ville-erquy.com/2013-08-19-scot-exposition-itinerante)

Du Lundi 19 août 2013 au Vendredi 13 septembre 2013. Lieu : Autre(s) lieu(x) Les habitants du **Pays de Saint-Brieuc** sont invités à prendre connaissance des ...

### [Ville de Lamballe - Shéma de cohérence Territoriale](#)

[www.pays-moncontour.com/accueil\\_lamballe/economie\\_\\_urbanisme/...](http://www.pays-moncontour.com/accueil_lamballe/economie__urbanisme/...)

Le **SCOT**. Le **SCOT** du **Pays de Saint-Brieuc** a pour objectif de conforter l'organisation existante entre Lamballe et son territoire. Le territoire de Lamballe ...

1 2 3 4 5 Suivant

En utilisant ce site, vous autorisez les cookies à des fins d'analyse, de pertinence et de publicité

[En savoir plus](#)

Annonces

#### [5 Hôtels à Saint-Brieuc](#)

[Booking.com/Saint-Brieuc-Hotels](#)

Réservez votre Hôtel à **Saint-Brieuc**. Réservez en ligne, payez à l'hôtel

#### [Des Hôtels à Saint-Brieuc](#)

[www.ciao.fr/Saint\\_Brieuc](http://www.ciao.fr/Saint_Brieuc)

Des Hôtels de Rêve en France ici. Profitez de Large Discounts ici.

[Votre annonce ici »](#)

© 2013 Microsoft | Confidentialité et cookies | Légal | Annonceurs | À propos de nos annonces |

Contenu illicite | Aide | [Votre avis sur bing](#)

## V. ANNEXES

### V.6. « LA LETTRE » LETTRES D'INFORMATIONS DE LA REVISION DU SCOT

# La lettre

## Le Pays de Saint-Brieuc révisé son SCOT !

Le syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc a approuvé son SCOT en janvier **2008**. Au delà des exigences réglementaires, les élus du pays de Saint-Brieuc ont souhaité qu'il soit **novateur**. En matière de **limitation de la consommation d'espace**, des prescriptions ont été faites dans le but de préserver les surfaces affectées à l'agriculture. Une attention particulière a été portée à la **préservation des zones humides**. Les élus ont également cherché à favoriser la **construction de logements sociaux** sur le territoire.

Les communes du Pays de Saint-Brieuc ont été invitées à décliner les orientations du SCOT au sein de leur document d'urbanisme (PLU ou carte communale), avec l'aide du groupe d'élus en charge de la mise en œuvre du SCOT et des techniciens du syndicat mixte.

Les **lois Grenelle** de l'environnement ont conduit le pays de Saint-Brieuc à engager la **révision** de ce schéma. Elles ont renforcé le rôle stratégique des SCOT dans la mise en œuvre des objectifs de protection de l'environnement et d'intégration des préoccupations liées aux énergies et au changement climatique.

Désormais, le territoire peut se fixer des ambitions en matière de maîtrise de l'énergie et d'émissions de CO<sup>2</sup> ou d'aménagement numérique... Le prochain SCOT devra également prévoir des **objectifs chiffrés de consommation économe de l'espace**, dans le même esprit que le SCOT en vigueur, qui aborde déjà la question de la densification urbaine... Il devra tenir compte de démarches qui seront probablement abouties d'ici là : le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE de la Baie de Saint-Brieuc), Document d'Aménagement Commercial (DAC)...

Dans les 5 prochains mois, le Pays et ses partenaires auront à travailler sur une actualisation du diagnostic de territoire, et sur la définition de propositions de scénarios de développement préfigurant le **projet d'aménagement à retenir pour les 10-15 années à venir**.

Les élus du Pays de Saint-Brieuc souhaitent que l'ensemble des assemblées territoriales, conseils municipaux, communautaires ou d'agglomération mais également les représentants de la société civile soient informés de l'avancée des travaux et concertés tout au long de la démarche de révision du SCOT.

**Loïc CAURET**

Président du syndicat mixte du  
Pays de Saint-Brieuc

**Christian URVOY**

Vice-président en charge du SCOT



### Dans ce numéro

Qui élabore le SCOT ? .....	2
Les enjeux du territoire .....	2
Préserver la biodiversité .....	3
Consommation de l'espace.....	3
Du SCOT au PLU.....	3
Calendrier de la révision .....	4
Comment participer ?.....	4
Contacts.....	4

## Les enjeux du territoire

Comment organiser un **développement équilibré et solidaire** du territoire ?

Comment limiter le **grignotage des terres agricoles** ?

Comment favoriser le développement des **énergies renouvelables** ?

Quelles **formes urbaines** pour demain ?

Comment renforcer le **commerce de centre-bourg** ?

Comment favoriser les déplacements en **transports collectifs** ?

Quels **besoins en logements** au regard des prévisions de croissance de la population ? où les localiser ?

Comment **réduire les émissions de CO2** sur notre territoire ?

Comment protéger nos **ressources naturelles** notamment l'eau ?

Comment éviter une **fracture numérique** entre les territoires ?

Où localiser les **services aux publics et les équipements** ?

Quelle gestion intégrée du **littoral** pour éviter les conflits d'usage et les pressions sur ce territoire convoité ?



## Le Pays de Saint-Brieuc en chiffres

Un vaste territoire, aux multiples facettes : le milieu rural, avec son réseau de communes, les pôles agglomérés de Saint-Brieuc et Lamballe, et la façade littorale de part et d'autre de la baie de Saint-Brieuc.

202 611 habitants en 2008 dont 58% sur l'Agglomération, 13% sur Lamballe Communauté et 29% sur les 5 autres communautés de communes

+ 13 600 habitants en 10 ans

116 536 hectares soit 173 habitants au km<sup>2</sup>.

1 500 logements nouveaux en 2010 dont 50 % sur l'Agglomération.

## Qui élabore le SCOT ?

Le SCOT est élaboré par les Elus du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc issus des 64 communes qui composent le territoire.

En fin de procédure, c'est le Comité Syndical qui arrête le SCOT puis l'approuve.

A l'image des documents d'urbanisme communaux (Plans

Locaux d'Urbanisme ou cartes communales), le SCOT est élaboré en étroite collaboration avec les différents partenaires (services de l'Etat, Région, Département, chambres consulaires, associations de protection de l'environnement, conseil de développement...), et avec l'aide de bureaux d'études.



## La préservation de la biodiversité : un enjeu du SCOT

Les constats en matière de biodiversité sont inquiétants : les milieux naturels se réduisent, se banalisent, se fragmentent. Les écosystèmes perdent petit à petit leur fonctionnalité, empêchant le déroulement normal des cycles de vie de la faune et de la flore. La Bretagne est particulièrement concernée; on estime que la destruction des habitats va deux fois plus vite ici qu'ailleurs en France.

Les dispositions de la loi Grenelle 2 visent à lutter contre ces phénomènes et instaurent une trame verte et bleue, déclinée au niveau national et régional (au sein des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique).

Localement, le SCOT du Pays de Saint-Brieuc mais également les PLU devront déterminer les conditions qui permettent d'assurer la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques.



*« 50 espèces animales ou végétales ont disparu sur le Pays de Saint-Brieuc depuis 50 ans » (source: VIVARMOR)*

## Consommation de l'espace, maîtrise de l'étalement urbain : des priorités affirmées

La gestion économe du foncier constitue un enjeu majeur du développement de la Bretagne. A l'image de territoires voisins, la pression foncière est croissante sur le pays de Saint-Brieuc et l'artificialisation des terres augmente d'année en année. En Bretagne, c'est l'équivalent de la superficie nécessaire à une centaine d'exploitations agricoles de 50 hectares qui s'urbanise chaque année.

Les conséquences sur l'agriculture, la qualité de l'eau, les risques naturels ne sont plus à démontrer !

La loi « Grenelle 2 » impose désormais au SCOT de s'en préoccuper en arrêtant des objectifs chiffrés de consommation économe de l'espace. Et en inventant de nouvelles formes urbaines pour l'habitat, les activités économiques et toutes les autres activités humaines.



*« Sur le Pays de Saint-Brieuc, en 20 ans, les surfaces artificialisées par habitant (en m<sup>2</sup>) ont augmenté de 64% » (source: CAD22, laboratoire COSTEL, étude 1985-2005)*

## Les PLU doivent être compatibles avec les orientations du SCOT.

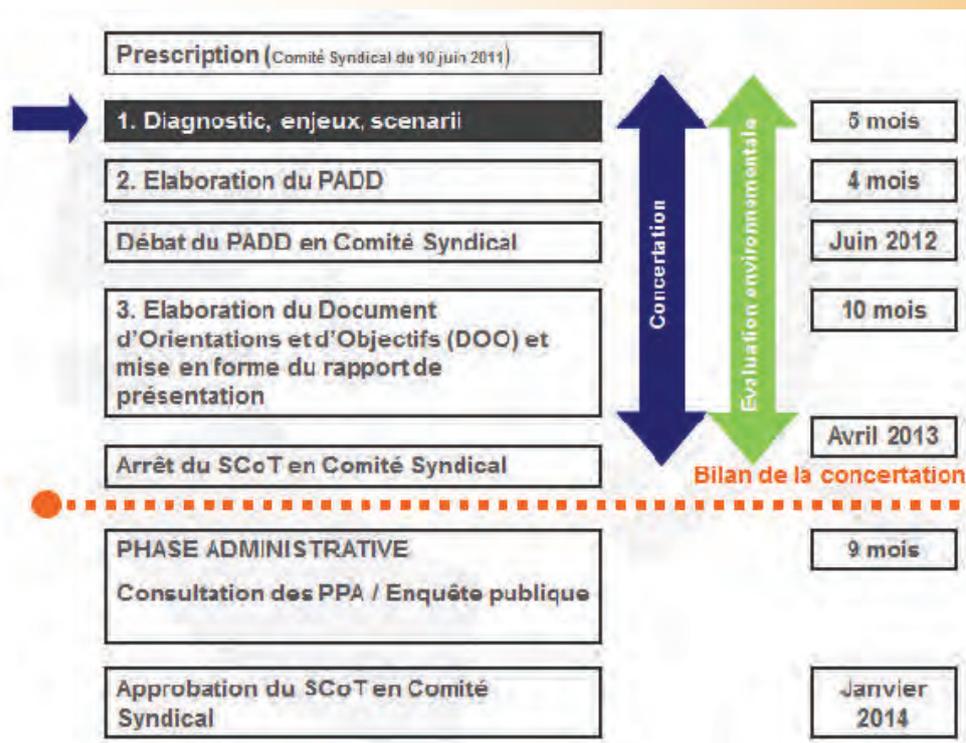
Les orientations du SCOT s'imposent aux PLU, cartes communales et autres documents ou opérations d'aménagement (ZAC, lotissements lorsqu'ils font plus de 5 000 m<sup>2</sup> de SHON) dans un **rapport de compatibilité**.

### Les communes gardent leur marge de manœuvre...

- le SCOT fixe des objectifs et définit des orientations dans les domaines de l'habitat, de l'environnement, du développement économique, des transports... (liste fixée par la Loi)
- chaque commune traduit ces orientations dans son PLU en les adaptant au contexte communal

Les communes disposent de 3 ans, à compter de l'entrée en vigueur du SCOT, pour rendre leur PLU compatible.

# Le Calendrier de la révision du SCOT



## Les bureaux d'études qui accompagnent la démarche de révision

Le syndicat mixte du Pays de Pays de Saint-Brieuc a retenu en septembre le groupement de Cabinets d'Etudes composé de **CITADIA** (mandataire, urbanistes), **EVEN Conseil** (évaluation environnementale), **BIOTOPE** (biodiversité), **ENERGIES DEMAIN** (énergie / climat) et du Cabinet d'avocats **CVS** pour accompagner le territoire dans la révision du SCOT.

Le 2 novembre dernier, la 1<sup>ère</sup> réunion du comité de pilotage politique a été l'occasion de cadrer la démarche et de valider le calendrier d'étude. La visite de terrain proposée l'après-midi aux techniciens des cabinets d'étude leur a permis d'appréhender certains secteurs à enjeux, au regard de l'aménagement, de l'environnement, de l'habitat et de prendre conscience de la diversité du territoire.

## Comment participer ?

La participation des habitants, des associations est possible tout au long du projet.

Le Pays de St-Brieuc a prévu de communiquer régulièrement des informations par les voies de presse habituelles et bulletins d'information intercommunaux et communaux.

Toute personne pourra faire valoir sa contribution écrite par courrier postal ou électronique au Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc.

Au moins 2 réunions publiques seront organisées, et un espace d'information dédié à la révision du SCOT sera ouvert sur le site Internet du pays :

[WWW.PAYS-DE-SAINTBRIEUC.ORG](http://WWW.PAYS-DE-SAINTBRIEUC.ORG)

Le Conseil de Développement, composé de représentants de la société civile, sera associé à la procédure de révision, et consulté expressément sur le diagnostic, le Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) et le document d'orientations et d'objectifs (DOO) du SCOT.

Enfin, les élus locaux, notamment les maires et conseillers municipaux, ainsi que les agents communaux et intercommunaux concernés, seront régulièrement informés de l'avancement du projet par des réunions d'information, par l'envoi de « newsletters » et par la mise à disposition de documentation sur le SCOT et sa révision dans les mairies.

## Exprimez-vous !

### Contacts :

Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc  
Eleusis 2 - 1 rue Pierre et Marie Curie  
22190 PLERIN  
02.96.58.08.08  
[www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)  
[contact@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:contact@pays-de-saintbrieuc.org)

### Mission SCOT :

Béatrice JOSSE : [b.josse@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:b.josse@pays-de-saintbrieuc.org)  
Sophie TREPS : [s.treps@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:s.treps@pays-de-saintbrieuc.org)  
Françoise FLOC'H : [mission@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:mission@pays-de-saintbrieuc.org)

**Directeur de la publication :** Loïc CAURET, Président

**Responsable de la Rédaction :** mission SCOT - CITADIA

**Crédits photos :** SM Pays de Saint Brieuc / Aérophotographie Quessoy



# La lettre

## Révision du SCOT : du diagnostic...

Le processus de révision du Schéma de Cohérence Territoriale est désormais bien engagé. Plusieurs réunions ont permis aux élus en charge du suivi de ce dossier de prendre connaissance de l'évolution du profil du 'Pays de Saint-Brieuc', sur la base des travaux réalisés par le groupement de cabinets d'étude, piloté par CITADIA Conseils. Le comité syndical a pris acte des résultats du diagnostic lors de sa séance du 6 avril dernier. Cette phase est en effet pleinement nécessaire pour réaliser des choix pertinents quant à l'avenir du territoire dans les 15 prochaines années.

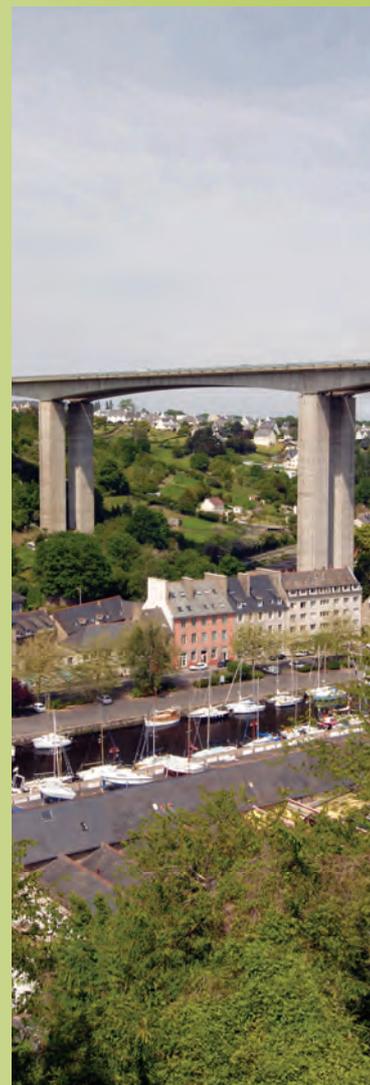
Les bureaux d'études réalisent également l'état initial de l'environnement (E.I.E.), c'est-à-dire une analyse objective de la situation environnementale locale. Elle permettra de mesurer les incidences des choix retenus dans le SCOT sur l'environnement.

Désormais, ce diagnostic doit être partagé avec les élus et les partenaires. L'objet de cette lettre est d'en présenter une synthèse sous l'angle de la démographie, de l'habitat et de l'économie au sens large. Dès septembre, elle devrait être complétée par un aperçu du profil climat du territoire, par les aspects paysagers et environnementaux et l'état de la biodiversité.

## ... aux enjeux

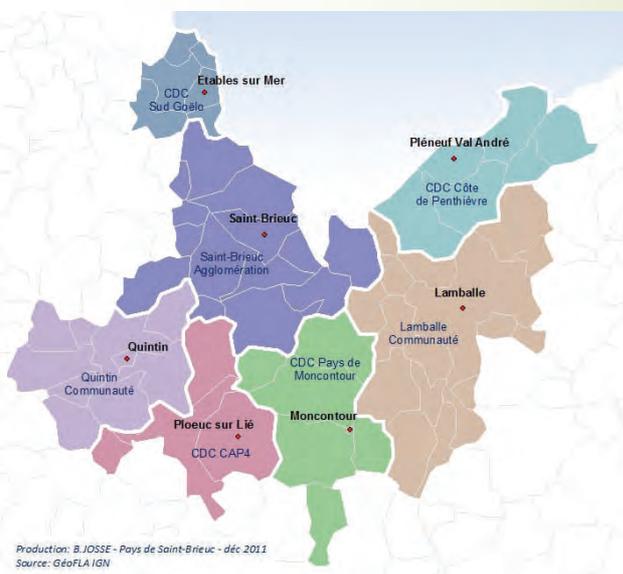
Au travers de ce diagnostic, se dessinent déjà les enjeux prioritaires auxquels le SCOT va devoir répondre. Ils seront affinés dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.) dont l'élaboration va maintenant débuter. Il conviendra ensuite de procéder à l'écriture du Document d'Orientations et d'Objectifs (D.O.O.) dès la fin 2012.

Celui-ci déclinera les orientations et prescriptions dont les communes, au travers de leurs documents d'urbanisme locaux, devront se saisir afin de les décliner localement.



### Dans ce numéro

Démographie .....	2
Marché de l'habitat .....	2
Economie .....	3
Séminaire du 19 juin .....	4
Ateliers thématiques .....	4
Contacts.....	4



# Une forte croissance démographique

En 2008, le Pays de Saint-Brieuc comptabilise 195 681 habitants, soit 14 674 de plus qu'en 1999. Le territoire connaît une forte croissance démographique, due principalement à un solde migratoire important (1,1%), même si le solde naturel reste légèrement positif (+0,2%). Avec un quart de sa population ayant moins de 20 ans, le Pays de Saint-Brieuc demeure un pays jeune. Néanmoins, il vieillit, la part des plus de 60 ans augmentant.

Cet accroissement de population bénéficie principalement au territoire de Saint-Brieuc Agglomération qui accueille 5803 habitants de plus durant la période considérée, même si le taux de croissance moyen annuel sur

les autres territoires est très significatif (+1%). Bénéficiant d'une proximité immédiate avec l'agglomération briochine, le Sud Goëlo connaît un développement démographique plus important que la Côte de Penthièvre. Les communes multi-polarisées entre Lamballe et Saint-Brieuc connaissent le même sort.

Autre constat marquant sur le secteur : les ménages sont de plus en plus nombreux mais de plus en plus petits (2,3 personnes par ménage en 2008), du fait du vieillissement de la population, du nombre croissant de familles monoparentales, du « desserrement des ménages »...

## Chiffres Clés

- 195 681 habitants en 2008 (population municipale)

- 223 548 habitants en 2030 (scénario central) soit plus de 14% de croissance par rapport à 2008 (projection Omphale - outil INSEE)

- En moyenne 142 hectares consommés par an par l'habitat

# De nouveaux besoins en logements

Ces tendances démographiques font émerger de nouveaux besoins, notamment en logements locatifs et logements de taille modeste. Le parc de logements n'est pas forcément toujours adapté aux besoins (logements trop grands...). Le parc résidentiel est également ancien, et par conséquent, souvent énergivore.

Depuis 1999, sur une moyenne de 1783 logements produits annuellement, seuls 569 logements permettent d'accueillir de nouveaux habitants, les 1214 autres contribuant à maintenir la population (pour accompagner le phénomène de décohabitation des ménages, de vieillissement de la population et de démolition/reconstruction, entre autres...) sur le territoire. La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement, et du Logement) fixe, quant à elle, à 2000 par an le nombre de logements nécessaires sur notre territoire.

La quasi-totalité de l'offre de logements sociaux est concentrée sur la Communauté d'Agglomération de Saint-Brieuc (83 % des locataires sociaux du territoire). Le détail des chiffres par territoire laisse entrevoir de fortes disparités.

Enfin, le pavillon individuel reste la forme urbaine la plus répandue et plébiscitée par les habitants, tandis que les logements collectifs sont comparativement moins représentés.

L'attractivité du territoire entraîne une artificialisation des terres très significative. La consommation foncière moyenne rapportée à l'habitant (750 m<sup>2</sup>) est d'ailleurs plus importante que celle relevée pour la Bretagne (623 m<sup>2</sup>) et qui est déjà plus élevée que la consommation nationale. Au regard de son cadre de vie remarquable, le Pays connaît une forte pression foncière (inégalement selon les intercommunalités), et une consommation des terres soutenue.

On estime à 142 hectares par an, en moyenne, les surfaces consommées par l'habitat.

*On constate un déficit de construction malgré les efforts des collectivités.*



# Qui se traduisent en enjeux :

- . Comment développer la mixité sociale au sein des bourgs et des quartiers en ville ?
- . Comment attirer de jeunes actifs et où les loger ?
- . Comment diversifier l'offre en logements pour répondre aux besoins des personnes seules, des personnes bénéficiant de revenus modestes, pour permettre aux salariés de loger à proximité de leur travail...?
- . Comment favoriser la mixité générationnelle au sein des quartiers d'habitation ?
- . Comment inciter à moins consommer d'espace tout en produisant davantage de logements sur les communes ?

L'analyse de ces données permet de considérer les conditions du maintien et de l'accueil de la population, comme un enjeu majeur, à l'échelle du Pays de Saint-Brieuc.

Les élus vont également être questionnés sur les équilibres géographiques en matière de répartition de l'habitat à privilégier. Il faudra garder à l'esprit l'ensemble des risques identifiés, notamment en matière de résidentialisation de certaines communes (communes 'dortoirs'), de déplacements domicile – travail toujours plus importants, de perte de dynamisme commercial de certains bourgs...

# Un dynamisme économique, source d'attractivité du territoire

Depuis 1999, le pays de Saint-Brieuc a connu un dynamisme économique important, même si, depuis 2008, le nombre de créations **d'emplois** s'est stabilisé. La nature des emplois est différente selon les territoires : l'agglomération concentrant les emplois administratifs et commerciaux ; un arrière-pays dominé par les emplois industriels et agricoles, et un littoral qui bénéficie du tourisme (commerce) et permet le développement d'activités spécifiques.

Les zones d'activités sont très présentes sur le territoire : on estime à 1730 hectares la superficie potentiellement dédiée aux entreprises dans les Plans Locaux d'Urbanisme (en juin 2011), sur zones d'activités majoritairement et sur mono-site. Leur localisation à proximité des pôles urbains et le long des axes routiers structurants (RN 12, RD 700, ...) impacte fortement le paysage du territoire. Un nécessaire équilibre devra être trouvé avec **l'activité agricole**, dont le maintien est conditionné par la préservation des terres agricoles. L'agriculture, base de l'industrie agro-alimentaire, subit des mutations importantes : concentration des exploitations, difficulté de transmission

des exploitations, adaptation nécessaire aux normes...

Des inquiétudes existent quant au devenir de ce secteur en lien avec la situation de l'agroalimentaire sur le pays de Saint-Brieuc (qui représente plus de 48 % des emplois industriels).

La réflexion en cours autour d'un



Document d'Aménagement Commercial a conduit le pays de Saint-Brieuc à se pencher sur sa situation commerciale. Une augmentation des surfaces de vente (sur les 10 dernières années) beaucoup plus rapide que l'évolution de la population laisse craindre à terme des tensions sur le marché.

Enfin, on constate une tendance à la périphérisation des commerces traditionnels, se localisant à proximité des grandes surfaces, questionnant l'avenir des centres-villes et des centres-bourgs.

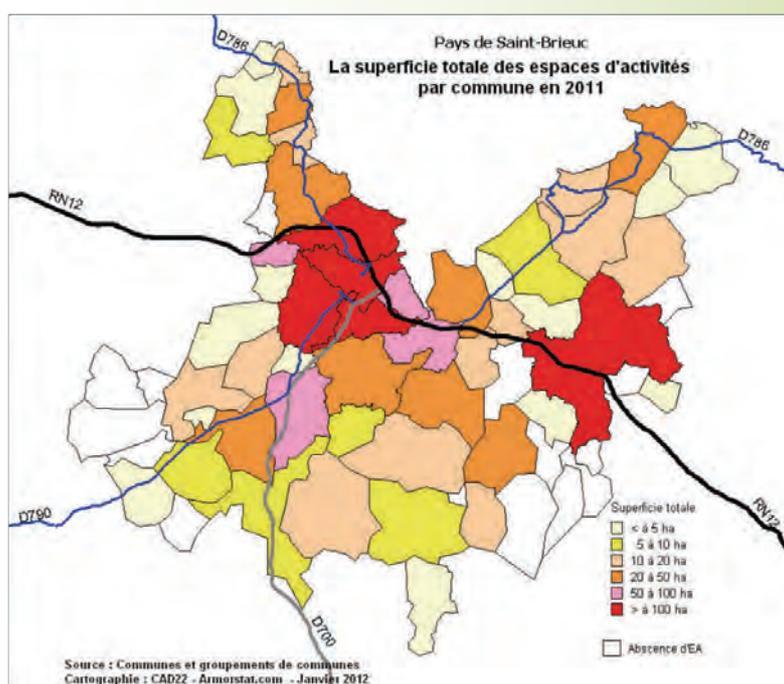
**Les élus du territoire, compte tenu de ces éléments, vont devoir**

**envisager l'accueil des entreprises, et des emplois qui en découlent, autrement** : en terme d'équilibre géographique, en terme de moindre consommation d'espace par des activités économiques, au regard de l'intégration paysagère des sites, de la requalification des friches ou locaux disponibles.

Cette réflexion intégrera nécessairement les projets majeurs à venir : l'arrivée de la LGV, et l'aménagement d'un Pôle d'Echange Multimodal autour de la gare de

Saint-Brieuc et d'un pôle destiné au tertiaire, la rocade sud de l'agglomération briochine...

**Le tout, en reconsidérant le modèle de développement économique au regard des préoccupations en matière d'énergie, d'impact sur le changement climatique, de limitation des émissions de gaz à effets de serre...**



## Chiffres Clés

-12260 emplois créés entre 1999 et 2008

- Hausse du chômage de 3.4% entre 2010 et 2011

- 123 hectares potentiellement disponibles pour l'implantation d'entreprises à court et moyen terme

- Concentration du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010 (diminution de 27% du nombre d'exploitations)

# Comment prendre en compte les dimensions Climat-énergie dans le SCOT et les PLU ?

Le Syndicat Mixte a organisé, le mardi 19 juin dernier, à l'attention de ses élus, des techniciens des collectivités et de ses partenaires, une matinée consacrée à l'énergie et au climat. La centaine de participants a pris connaissance du profil -climat élaboré à l'échelle du Pays de Saint Briec : bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) par secteurs d'activité, bilan de la production d'énergie d'origine renouvelable et principaux enjeux pour le territoire ...

La matinée s'est poursuivie par le témoignage de l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours, au travers des interventions de M. Daniel LANGE, élu de la commune de La Riche et Bénédicte METAIS, chargée d'études à l'agence, qui a engagé une démarche expérimentale innovante de traduction des objectifs de réduction par 4 des émissions de GES, à horizon 2050, dans une démarche prospective SCOT.

La démarche vise à imaginer un « scénario de rupture accessible » : elle combine à la fois la nécessaire maîtrise de l'étalement urbain, elle passe également par de nouveaux modes d'habiter, de travailler, de se déplacer, de consommer,

notamment à travers leur traduction spatiale ; une place et un rôle nouveaux sont donnés à la végétation, aux milieux naturels et aux espaces agricoles...

L'intérêt de cette présentation est d'offrir une traduction « concrète » de l'objectif de réduction des émissions de GES, permettant de se questionner sur les ambitions à fixer dans le prochain SCOT : quel chemin est-on prêt à parcourir dans les 15 prochaines années, dans la perspective du facteur 4 ?...

Les diaporamas présentés lors de ce séminaire sont téléchargeables sur l'intranet du Pays de Saint Briec : <http://intranet.pays-de-saintbriec.org>



## 27 juin 2012 : les ateliers thématiques du SCOT

Cette rencontre, organisée le 27 juin dernier, a été consacrée aux échanges et partages d'expériences entre techniciens, professionnels et experts locaux sur des sujets tels que :

- « l'habitat / la démographie / les équipements et services »,
- « l'énergie et les gaz à effet de serre »,
- « l'économie, l'agriculture, la consommation d'espace »
- « l'environnement, le paysage, la trame verte et bleue »

Cette journée a permis de partager les grandes lignes du diagnostic réalisé sur le territoire du Pays de Saint-Briec. A partir de ces éléments, les membres inscrits dans les différents ateliers ont pu évoquer ce qui leur semblait relever des enjeux prioritaires à traiter dans le cadre du futur SCOT. Les cabinets d'études chargés de la révision du SCOT et les élus du comité de pilotage doivent désormais se saisir de ces apports et réflexions pour aborder les perspectives de développement du Pays de Saint-Briec au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le compte-rendu de la rencontre et les diaporamas présentés lors de ces ateliers sont téléchargeables sur l'intranet du Pays de Saint Briec : <http://intranet.pays-de-saintbriec.org>



### Contacts :

Syndicat Mixte du Pays de Saint Briec  
Centre Hemera - 8 rue des Champs de Pies  
CS 40532 - 22000 Saint-Briec  
Tel : 02.96.58.08.08

### Mission SCOT :

Béatrice JOSSE : [b.josse@pays-de-saintbriec.org](mailto:b.josse@pays-de-saintbriec.org)  
Sophie TREPS : [s.treps@pays-de-saintbriec.org](mailto:s.treps@pays-de-saintbriec.org)  
Françoise FLOC'H : [mission@pays-de-saintbriec.org](mailto:mission@pays-de-saintbriec.org)

**Directeur de la publication :** Gilbert GASPAILLARD, 1er Vice-président

**Responsable de la Rédaction :** mission SCOT - CITADIA

**Crédits photos :** SM Pays de Saint Briec / E. POIRIER - Observatoire photographique du paysage du Pays de Saint Briec

*La lettre du SCOT n° 2 : éditée par le Syndicat Mixte du Pays de Saint Briec*

*retrouvez toute l'actualité du SCOT sur le site internet du Pays de Saint Briec*

[www.pays-de-saintbriec.org](http://www.pays-de-saintbriec.org)



# La lettre

## Révision du SCOT : du diagnostic...

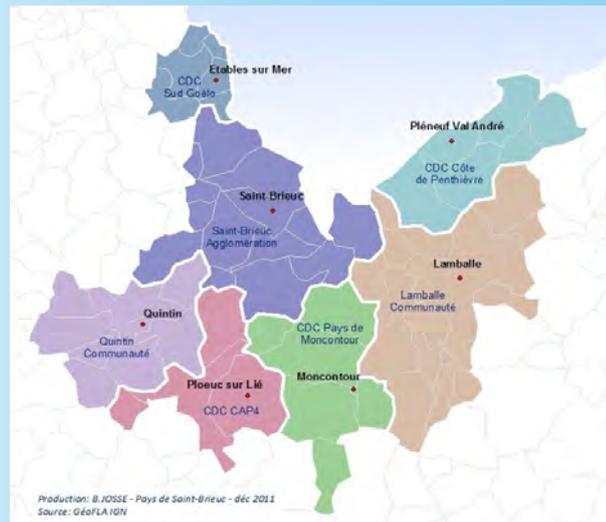
La Lettre du SCOT n°2 de juillet 2012 a proposé une synthèse du diagnostic au regard des thématiques de la démographie, de l'habitat et de l'économie au sens large.

Elle est aujourd'hui complétée par des zooms sur la biodiversité et sur le profil climat du territoire qui constituent des éléments majeurs de l'Etat Initial de l'Environnement (la partie environnementale du diagnostic du territoire du SCOT). Cet état des lieux s'intéresse également à d'autres thématiques environnementales comme les ressources naturelles, le paysage, les risques, la gestion des déchets...qui feront l'objet d'une prochaine lettre.

La synthèse du diagnostic et de l'état initial de l'environnement sera publiée en octobre 2012 dans l'attente de la communication du document complet. Le travail sur le diagnostic est en cours de finalisation par les Cabinets d'Etudes qui procèdent aux derniers ajustements de forme.

## à l'identification des enjeux...

Le diagnostic doit permettre de dégager une vision commune du territoire dans les domaines de l'habitat, de l'occupation de l'espace, du développement économique, ... Il constitue la base sur laquelle peut ensuite se construire le projet politique du territoire qui se concrétisera dans le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Ce projet tiendra des compte des enjeux en termes de protection des ressources, tout en poursuivant un aménagement durable et équilibré du territoire.



### Concertation du public

**Une réunion publique sur la révision du SCOT est organisée le :**

**Mercredi 28 novembre 2012 à 18H30**

**À PLEDRAN - salle Horizon**

### Dans ce numéro

Biodiversité.....	2
Energie .....	3 & 4
Contacts.....	4



# Le Pays de Saint-Brieuc, un espace riche en biodiversité

Le territoire se présente comme une mosaïque de milieux naturels tous riches en espèces animales et végétales rares et/ou protégées.

Elles font l'objet de mesures de protection depuis plusieurs années (différents outils de gestion, périmètres de protection et d'inventaires sont recensés sur le territoire) et concernent majoritairement, mais pas seulement, la zone littorale.

Au-delà des espèces rares, le territoire possède tout un réseau écologique qui abrite environ 300 espèces d'oiseaux, 500 espèces de papillons et environ 800 espèces végétales.

## Les services rendus par la biodiversité

La biodiversité nous rend des services essentiels :

- Services « d'approvisionnement » : prélèvement d'une matière première : nourriture, eau douce, médicaments... Environ la moitié des médicaments de synthèse ont par exemple une origine naturelle.

- Services « de régulation » : traitement de l'eau (une espèce de plante aquatique locale permet de réduire de moitié en 24 heures le taux d'uranium dans un cours d'eau), production d'oxygène par les végétaux, rôle d'« éponge naturelle » des zones humides permettant de limiter le risque d'inondations, stockage du carbone...

- Services « à caractère social » : les milieux naturels sont utilisés pour les activités que l'on peut y pratiquer (tourisme par exemple).

Environ la moitié des espèces végétales, incluant un grand nombre d'espèces utilisées par l'alimentation, est pollinisée par les animaux. Sans les abeilles, nous aurions peu de fruits et de légumes à consommer.

## Définition

Biodiversité : contraction de « diversité biologique ». La biodiversité désigne le tissu vivant de notre planète. Elle recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries ...) ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie..

## L'érosion de la biodiversité : une réalité sur le territoire

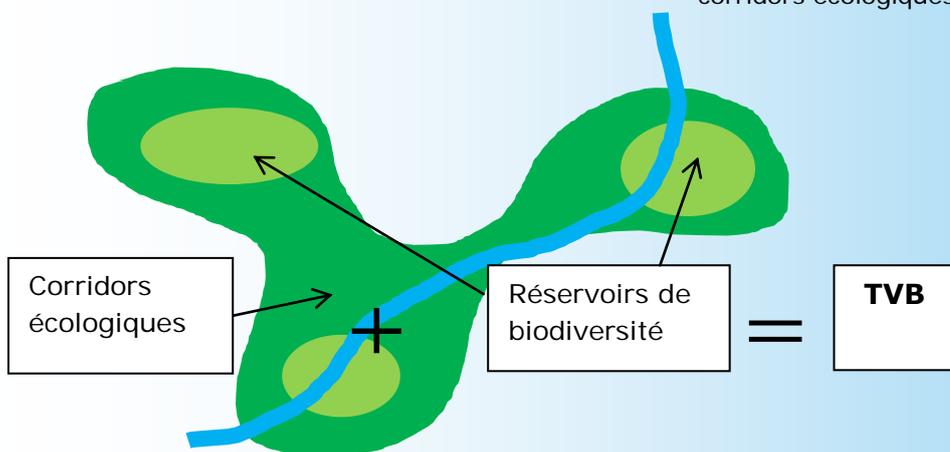
Depuis 1950, le Pays de Saint-Brieuc a vu disparaître 50 espèces animales et végétales.

Les causes sont multiples mais très majoritairement liées à la fragmentation des habitats par les activités humaines. La superficie des espaces nécessaires à la biodiversité se réduit sous la pression de l'étalement urbain (développement de l'habitat individuel, des espaces d'activités économiques, intensification agricole, création de routes etc...).

On évoque également les espèces invasives dans les milieux aquatiques (comme la jussie), les ouvrages qui compromettent la circulation des poissons dans les cours d'eau...

## La trame verte et bleue (TVB) : un outil pour préserver la biodiversité

Le SCOT doit permettre de préserver les espaces nécessaires au développement des espèces en élaborant une trame verte et bleue : c'est le réseau écologique du territoire composé des réservoirs de biodiversité : espaces les plus favorables aux espèces animales et végétales, terrestres et aquatiques, et des corridors écologiques qui relient ces espaces entre eux.



# L'aménagement du territoire et les nouveaux enjeux « Climat - Energie »

Afin de lutter contre le changement climatique, la France s'est dotée d'objectifs quantitatifs de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), à l'horizon 2020 et à horizon 2050 (réduction par 4 des émissions).

Pour y parvenir, les lois Grenelle 1 et 2, sont venues renforcer la place de l'énergie et du climat dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Les collectivités publiques doivent désormais « harmoniser leurs prévisions et leurs décisions d'utilisation de l'espace afin... de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre, de réduire les consommations énergétiques et d'économiser les ressources fossiles ».

A charge pour les SCOT, puis les PLU

et les cartes communales d'en déterminer les conditions...

Afin d'engager cette nouvelle réflexion, et d'identifier les enjeux et les leviers d'actions locaux en la matière, il a été proposé d'établir un état des lieux de la consommation d'énergie, des émissions de GES générées localement par nos activités ainsi qu'un bilan de l'énergie d'origine renouvelable produite à l'échelle de 64 communes constitutives du pays de Saint Brieuc : c'est le « profil climat ».

Les éléments vont venir nourrir, de manière transversale, les débats engagés dans le cadre de la révision du SCOT.

## Objectifs de réduction des GES en 2020 :

- ▶ Réduire de 38 % les consommations d'énergie dans le bâtiment existant
- ▶ Réduire de 20 % les émissions de GES liées aux déplacements
- ▶ Couvrir par les énergies renouvelables 27 % des consommations d'électricité et 33 % des usages thermiques

## Le bilan des émissions de Gaz à effet de serre (GES)...

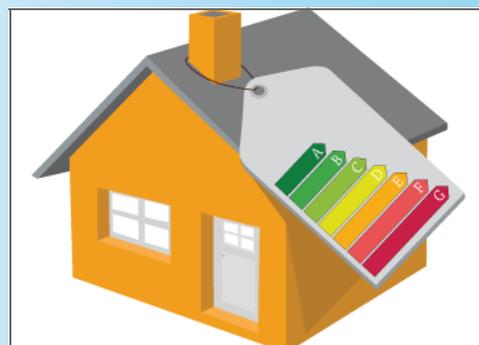
Le bilan des émissions de GES réalisé reflète bien le profil socio-économique de notre territoire :

- ▶ Les activités productives du territoire représentent 41 % des émissions de GES : 32 % sont imputables à l'agriculture, émissions majoritairement non énergétiques liées à l'élevage (fermentation entérique et stockage avant épandage), et 9 % à l'industrie.
- ▶ Les autres activités (tertiaire et fret) représentent 16 % des émissions de GES (respectivement 9 % et 7 %)
- ▶ Notre manière « d'habiter le territoire » contribue à hauteur de 40 % des émissions de GES : l'habitat (21 %) et nos déplacements (19%).

### 21 % des émissions de GES dues à l'habitat

Au sein du secteur résidentiel, on constate que 88 % des émissions sont générées par les logements construits avant 1990 (et particulièrement par ceux construits avant le 1er choc pétrolier de 1973).

Ces habitations, pour la plupart individuelles, sont très énergivores : elle sont mal isolées (la 1ère Réglementation Thermique date de 1974) et utilisent majoritairement comme mode de chauffage les énergies fossiles (fioul, gaz) très émettrices de GES, et dans une moindre mesure l'électricité.



### Le poids de la mobilité quotidienne

Les déplacements effectués par les habitants génèrent près de 20% des émissions totales de GES du territoire (soit un même poids que celui du secteur résidentiel).

Ces émissions sont imputables à 80 % à la voiture individuelle, 1er mode de transport, placé loin devant les transports en commun. Si les modes de déplacement « doux » représentent une part non négligeable des déplacements scolaires (40 %), d'achat (25 %) et de loisirs (22%), la voiture reste le mode de transport privilégié de la mobilité quotidienne (notamment pour se rendre au travail).

Les données collectées montrent qu'en matière de navettes domicile - travail, moins de 10 % des voitures sont occupées par 2 personnes et plus. L'éloignement du domicile par rapport au lieu de travail génère une forte dépendance à la voiture et de longs trajets pour les habitants, et particulièrement ceux du sud du territoire.

# Une consommation d'énergie à maîtriser et un développement des énergies renouvelables à soutenir

Les trois principaux secteurs consommateurs d'énergie (calculée en énergie finale, c'est-à-dire telle que livrée au consommateur) sont :

- ▶ le bâtiment (52 %)
- ▶ le transport (28 %)
- ▶ l'industrie (15 %)

Les énergies les plus consommées (énergie finale) sur le territoire sont les produits pétroliers (48 %), l'électricité (25%) puis le gaz (18%).

## Fragilité du territoire en matière d'approvisionnement électrique...

Le Pays de Saint-Brieuc, tout comme la Bretagne, connaît, en matière d'approvisionnement électrique, une situation de fragilité. Pour y remédier, des engagements ont été pris, dans le cadre du pacte électrique breton, pour tenter de diminuer les consommations en électricité sur les territoires et augmenter la production d'énergies renouvelables.

Notre territoire est pilote sur ces questions, puisqu'il s'est engagé depuis 2008 dans l'opération de maîtrise de la demande en électricité **Vir'Volt**, qui a permis d'engager une sensibilisation des acteurs (grand public, professionnels...) et d'expérimenter des actions dans des secteurs aussi divers que les établissements scolaires, les bâtiments tertiaires, les exploitations agricoles, les

La synthèse du diagnostic est téléchargeable sur le site Internet et sur l'intranet du Pays de Saint-Brieuc :

[www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

<http://intranet.pays-de-saintbrieuc.org>

supermarchés....

Son déploiement, sur le volet « particuliers », est aujourd'hui en cours de préparation avec l'ensemble des partenaires (Région Bretagne, ADEME, Etat, EPCI, chambre des métiers...).

## Une production d'énergie renouvelable en augmentation sur le territoire

Jusqu'au début des années 2000, la production d'énergie renouvelable sur le territoire était limitée à la consommation de bois bûche par les particuliers.

Le contexte a évolué depuis 2002, avec une croissance forte (+ 65 %) de la production globale, portée principalement par la production éolienne. Cette production d'énergie renouvelable représente 4 % de la production bretonne et permet de couvrir 5 % de la consommation finale du territoire.



## Contacts :

Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc  
Centre Hemera - 8 rue des Champs de Pies  
CS 40532 - 22000 Saint-Brieuc  
Tel : 02.96.58.08.08

## Pôle Aménagement - Urbanisme :

Béatrice JOSSE : [b.josse@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:b.josse@pays-de-saintbrieuc.org)  
Sophie TREPS : [s.treps@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:s.treps@pays-de-saintbrieuc.org)  
Françoise FLOCH : [mission@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:mission@pays-de-saintbrieuc.org)

**Directeur de la publication** : Gilbert GASPAILLARD, 1er Vice-président

**Responsable de la Rédaction** : mission SCOT - CITADIA

**Crédits photos** : SM Pays de Saint Brieuc / E. POIRIER - Observatoire photographique du paysage du Pays de Saint Brieuc

*La lettre du SCOT n° 3 : éditée par le Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc*

retrouvez toute l'actualité du SCOT sur le site internet du Pays de St Brieuc : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)



# La lettre

## Editorial

Pivot du SCOT, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables définit les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire pour les 15 années à venir. Il est avant tout l'expression politique des élus du Pays de Saint-Brieuc, suite à de riches débats entre nous, élus, et une large concertation avec les personnes publiques associées et la population.

Projet ambitieux et répondant aux enjeux du Grenelle de l'environnement, il fonde une nouvelle organisation territoriale autour de 4 axes stratégiques.

***Accompagner le développement démographique du territoire et garantir une qualité de vie aux 225 000 habitants prévus en 2030 ;***

***Créer les conditions d'un développement économique valorisant les ressources du territoire***

***Respecter les équilibres environnementaux du territoire***

***Mettre en place des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en œuvre des orientations et objectifs retenus***

Maîtrise de l'étalement urbain, lutte contre la spécialisation du territoire, structuration du développement économique, économie d'énergie et limitation des gaz à effet de serre, limitation des impacts du développement sur les espaces naturels,... autant d'enjeux sur lesquels notre responsabilité, en tant qu'élus, est engagée et auxquels nous allons répondre par l'écriture du Document d'Orientations et d'Objectifs, dernière étape stratégique avant l'arrêt du SCOT prévu en juin prochain.

Notre engagement, ensemble, dans ce projet, permettra de mettre en cohérence et de coordonner les politiques notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'environnement et de développement économique pour construire un territoire tant attractif que durable.

Gilbert GASPAILLARD

Président du Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc

### Concertation du public

Une réunion publique sur la révision du SCOT est organisée le :

**Jeudi 18 avril 2013 à 18H30**

**À HILLION - espace Palante**



# Accueillir 30 000 habitants supplémentaires d'ici 2030

Le projet politique du SCOT est établi sur une estimation de croissance démographique d'environ 30 000 habitants supplémentaires d'ici 2030 marquée par une augmentation de la part des plus de 60 ans dans la population totale et une diminution de la taille des ménages.

## Produire 1800 logements supplémentaires d'ici 15 ans

La production de 1800 logements par an sera nécessaire pour accueillir les nouveaux arrivants et permettre à la population actuelle de se loger. Au-delà de l'aspect quantitatif, c'est bien la qualité et la diversification de ces logements qui revêtent un enjeu pour que tous les habitants du Pays de Saint-Brieuc trouvent à se loger selon leurs envies et leurs besoins.

Le développement attendu se basera sur l'armature urbaine existante ; le Pays de Saint-Brieuc est en effet structuré autour de pôles qui sont confirmés dans le projet politique du SCOT.

## Urbaniser différemment

Les élus du Pays de Saint-Brieuc souhaitent mettre en œuvre un nouveau modèle d'urbanisation plus économe en foncier parce que les conséquences de l'étalement urbain sur l'activité agricole et sur les espaces naturels sont irréversibles. Le souhait est de réduire l'espace urbanisé pour les besoins de l'habitat de 114 hectares par an à 75 hectares par an.

Le PADD entend optimiser les espaces déjà artificialisés au cœur des tissus urbains existants en favorisant la reconstruction de la ville sur elle-même (construction dans les dents creuses) et en encourageant de nouvelles formes urbaines (habitat intermédiaire, maisons de ville...).

Il s'agira également mettre en œuvre un nouveau modèle d'urbanisation plus économe en énergie et plus respectueux des ressources naturelles notamment la ressource en eau.

## Se déplacer : à l'avenir ?

A l'ère du changement climatique, les mobilités doivent être prises en compte en amont des projets : mieux intégrer les pistes cyclables aux projets, les liaisons piétonnes entre zones d'habitat et de services, de commerces, intégrer une aire de co-voiturage à un endroit stratégique de la commune, développer prioritairement une zone d'habitat en lien avec un projet de desserte en transport collectif etc...

## Rappel des éléments du diagnostic

- 195 681 habitants en 2008 (population municipale)
- 223 548 habitants en 2030 (scénario central de l'INSEE) soit plus de 14% de croissance par rapport à 2008 (projection Omphale - outil INSEE)
- En moyenne 114 hectares consommés par an par l'habitat sur les 10 dernières années
- En 2008, seuls 9% des logements sont des logements locatifs sociaux
- L'habitat génère 20% des rejets de gaz à effets de serre, principalement dû au parc de logements relativement ancien
- Des déplacements domicile-travail de plus en plus nombreux

# Créer les conditions d'un développement économique valorisant les ressources du territoire

Désormais, nous devons repenser notre manière d'urbaniser, ou d'installer des entreprises, en rapprochant l'habitat des services, des commerces et des emplois, et réinventant la mixité, notamment dans les centres-bourgs et centres-villes, dont la vitalité demeure essentielle.

La périphérisation des activités, même si elle est parfois nécessaire, doit être désormais maîtrisée.

## Réinvestir les centres-villes, centres-bourgs, densifier les zones d'activités économiques existantes

Le Pays de Saint-Brieuc entend affirmer sa volonté de privilégier le développement de l'activité économique dans les centres-villes et centres-bourgs. Les ZACOM, zones d'aménagement commercial, accueilleront quant à elles, les surfaces commerciales (à partir d'un certain seuil) susceptibles d'avoir un impact significatif sur

l'organisation du territoire. Le commerce de détail doit retrouver sa place en centralité plutôt que sur les zones commerciales. Il est facteur d'animation et de vie sociale, et est essentiel dans les services que doivent apporter un centre-bourg aux habitants.



Avant d'envisager une extension de zone d'activités, désormais, il conviendra de repérer toutes les possibilités de réaffectation de terrains, d'utilisation de locaux vacants et de réhabilitation de friches pour accueillir une entreprise.

Il propose également que le territoire soit en mesure de réaliser des efforts en matière d'insertion architecturale et paysagère des bâtiments artisanaux, commerciaux, industriels sur les espaces d'activité économique.

Il semble envisageable de concevoir ou de réaménager ces zones de manière plus durable : davantage de parkings mutualisés, moins d'imperméabilisation du sol, un traitement des eaux pluviales à la parcelle, des efforts demandés en matière de performance énergétique des bâtiments ...

### **Préserver les terres agricoles de l'urbanisation**

Le PADD du SCOT entend également assurer le maintien de la fonction agricole productive sur le territoire, en protégeant les espaces agricoles de la pression de l'urbanisation. La place qu'occupe l'agriculture dans l'économie locale a été réaffirmée, en lien avec l'industrie agroalimentaire. Il paraît

également important de maintenir une fonction productive sur les communes littorales : cela participe de l'identité du lieu (le maraichage par exemple), et la présence de l'agriculture contribue à préserver des coupures entre des zones urbanisées.

### **Le littoral : équilibre entre développement et préservation**

Le PADD a été l'occasion de réaffirmer la volonté de garantir l'évolution des infrastructures portuaires du territoire pour permettre le développement durable des activités maritimes et mytilicoles, et d'activités innovantes, telles que les énergies marines renouvelables, tout en préservant le patrimoine des communes concernées.

Autre domaine d'activité cher au territoire, **le tourisme** : le territoire entend valoriser les paysages, les sites emblématiques, les chemins de randonnée, et permettre le maintien, le développement et l'accueil d'activités structurantes pour l'économie touristique : des hébergements (hôtels, campings...) et des structures de loisirs (accrobranches, golf, centres nautiques...).

## Rappel des éléments du diagnostic

- 120 espaces d'activités recensés sur le pays de Saint-Brieuc
- 123 hectares identifiés dans les PLU pour l'implantation d'entreprises à court et moyen terme
- Croissance du nombre de mètres carrés commerciaux 4 fois plus rapide que la croissance de la population sur les 10 dernières années
- Concentration du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010 (diminution de 27% du nombre d'exploitations)

## Préserver la biodiversité, valoriser les paysages et économiser les ressources

### **Protéger les ressources naturelles**

Tout l'enjeu du SCOT est de conjuguer accueil de population, développement économique, développement des services et des équipements avec préservation de la qualité de vie et de l'environnement. Bien conscients des impacts du projet sur les ressources et les espaces naturels, les élus proposent des orientations visant à les limiter.

### **Préserver la biodiversité**

Le PADD confirme la protection des espaces à forte valeur écologique et de les connecter entre eux dans un souci de meilleure circulation des espèces animales et végétales. Considérant que la fragmentation des espaces est en grande partie due à l'étalement urbain, c'est dans ce domaine que les efforts seront portés dans le cadre du SCOT.

### **Limiter les impacts sur la ressource en eau**

les pressions de l'urbanisation sur la ressource en eau s'exercent tant au niveau de la qualité de l'eau que de la qualité des milieux aquatiques. Le PADD, dans ses domaines de compétences, traduit les orientations du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux en cours d'élaboration pour contribuer à l'amélioration de l'assainissement des eaux usées et pluviales, pour limiter

l'imperméabilisation des sols et pour protéger les zones humides.

### **Limiter les besoins en énergie et les émissions de gaz à effets de serre**

Le PADD souhaite agir sur la « manière d'habiter » le territoire pour limiter les consommations d'énergie et les rejets de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Armature urbaine priorisée, zones plus denses, modèle d'urbanisation et de construction économe en énergie, alternatives au tout automobile... sont autant d'orientations qui concourent à cet objectif. L'accent sera également mis sur le développement des énergies renouvelables (petit éolien, solaire photovoltaïque, solaire thermique...) qu'il conviendra de mobiliser dans les constructions neuves ou existantes.

Le diagnostic, l'état initial de l'environnement et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables de la révision du SCOT sont téléchargeables sur le site Internet du Pays de Saint-Brieuc :

[www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

**Équilibrer le territoire grâce à une organisation multipolaire**  
 S'appuyer sur les pôles pour asseoir le développement

**Aménager un espace attractif grâce à une économie diversifiée et des équipements structurants**

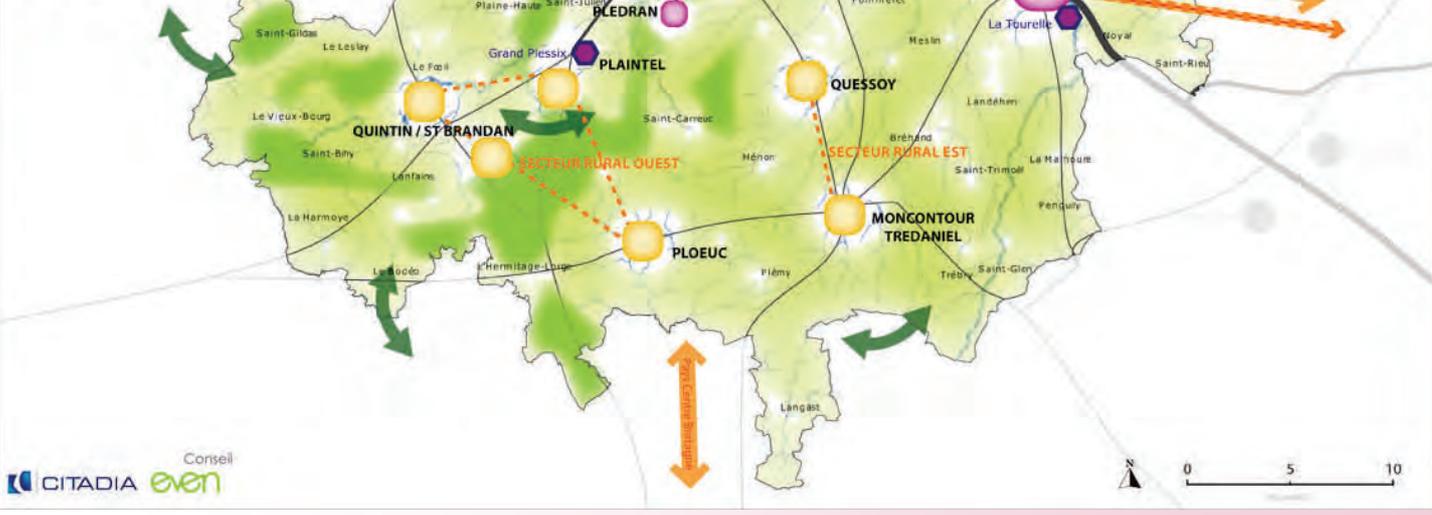
-  Renforcer les espaces économiques existants
-  Assurer la fonction productive et touristique du littoral
-  Mettre en valeur les infrastructures équipements structurants du Pays
-  Maintenir la fonction productive du Pays

**Mettre en réseau le territoire**

-  Faire de l'axe ferroviaire le support d'une mobilité inter-territoriale
-  Engager un dialogue avec les territoires voisins

**Faire de la trame verte et bleue du territoire, le support de son développement**

-  Maintenir les continuités écologiques entre les bassins versants
-  Préserver les principaux secteurs de concentration des réservoirs de biodiversité de la trame verte



## Le Document d'Orientations et d'Objectifs D.O.O : dernière étape stratégique avant l'arrêt du SCOT

Le Document d'Orientations et d'Objectifs est la traduction opérationnelle des principes énoncés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, en termes d'orientations générales de l'espace. Des ateliers techniques sont mis en place, associant services de l'Etat, professionnels et associations, autour des thématiques majeures : habitat, activité économique du territoire, préservation du milieu naturel.... Le comité de pilotage du Scot se nourrira de ses réflexions.

**Contacts :**  
 Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc  
 Centre Hemera - 8 rue des Champs de Pies  
 CS 40532 - 22000 Saint-Brieuc  
 Tel : 02.96.58.08.08

**Directeur de la publication :** Gilbert GASPAILLARD, Président  
**Responsable de la Rédaction :** pôle Aménagement et Urbanisme  
**Crédits photos :** SM Pays de Saint Brieuc

*La lettre du SCOT n° 4 : éditée par le Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc*

**Pôle Aménagement - Urbanisme :**  
 Béatrice JOSSE : b.josse@pays-de-saintbrieuc.org  
 Sophie TREPS : s.treps@pays-de-saintbrieuc.org  
 Fabienne MORDELLET : f.mordellet@pays-de-saintbrieuc.org

Retrouvez toute l'actualité du SCOT sur le site internet du Pays de St Brieuc : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)



# La lettre

## Le Document d'Orientations et d'Objectifs : des objectifs aux règlements

Suite à une large concertation entre les élus, les personnes publiques associées et la population, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) avait pour objectif d'identifier les enjeux émergeant du diagnostic et de les formaliser en orientations générales d'aménagement du territoire, pour les 15 années à venir.

Aujourd'hui, l'écriture du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), dernière étape stratégique avant l'arrêt du Schéma de Cohérence Territoriale, doit permettre de répondre à ces enjeux, en les traduisant en recommandations et règles prescriptives.

Ces orientations vont s'imposer aux documents d'urbanisme locaux : POS, PLU et cartes communales mais aussi aux Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), Plans de Déplacements Urbains (PDU), aux Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), à certaines opérations foncières et d'aménagement et aux autorisations d'exploitation commerciale.

Depuis le mois d'avril, un important travail d'écriture a été réalisé par le comité de pilotage du SCOT; les premiers éléments du D.O.O. ont été expliqués et débattus lors de la réunion publique, organisée le 18 avril dernier à Hillion.

Aboutissement de ce long travail de préparation, le SCOT du Pays de Saint Brieuc se veut un projet politique ambitieux et doit être la traduction d'un engagement collectif. C'est pourquoi, le 17 mai dernier, après avoir débattu des orientations du D.O.O, le comité syndical a décidé de reporter l'approbation du SCOT en septembre 2014. Ce nouveau calendrier va nous donner davantage de temps pour la concertation avec les élus afin d'aboutir à un document d'urbanisme partagé et fondé sur le développement équilibré, durable et solidaire de notre territoire.

Gilbert GASPAILLARD  
Maire de Pordic  
Président du Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc

### Principe de compatibilité

Le rapport de compatibilité exige que les dispositions des documents d'urbanisme ne fassent pas obstacle à l'application des dispositions du SCOT et « ne comportent pas de différences substantielles de nature à remettre en question les orientations et les équipements » prévus par le SCOT.

### Avis sur le D.O.O.

Le projet de Document d'Orientations et d'Objectifs a été adressé, pour avis, aux Maires, aux Présidents des EPCI et aux personnes publiques associées. Ils sont invités à faire remonter leurs observations avant le 5 septembre 2013.



# Le Document d'Orientations et d'Objectifs : mode d'emploi

Document opposable du SCOT, le DOO détermine les conditions permettant d'atteindre les objectifs fixés par les orientations du PADD, il :

- définit les modalités de protection des espaces nécessaires au maintien de la biodiversité et à la préservation des continuités écologiques
- arrête des objectifs chiffrés de consommation économe de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain, qui peuvent être ventilés par secteur géographique
- précise les conditions permettant de favoriser le développement de l'urbanisation prioritaire dans les secteurs desservis par les transports collectifs ainsi que celles permettant le désenclavement par transport collectif des secteurs urbanisés qui le nécessitent.
- définit les grands projets d'équipements et de services
- précise les objectifs d'offre de nouveaux logements

Le DOO est organisé en trois parties, correspondant aux 3 grands axes stratégiques du PADD, permettant de faire ressortir le lien qui existe entre les enjeux identifiés et les réponses à apporter :

- Axe 1 : Accompagner l'accueil de 30 000 habitants supplémentaires d'ici 2030 et garantir une vie de qualité aux 225 000 habitants du territoire
- Axe 2 : Créer les conditions d'un développement économique valorisant les ressources du territoire
- Axe 3 : Respecter les équilibres environnementaux du territoire

Le DOO définit les règles du jeu en matière d'aménagement et de développement durables, sous forme de prescriptions et de recommandations permettant la mise en œuvre de ces objectifs, assurant ainsi les grands équilibres du territoire.

## Axe 1 : Accompagner l'accueil de 30 000 habitants supplémentaires d'ici 2030 et garantir une vie de qualité aux 225 000 habitants du territoire

L'ambition du SCOT du Pays de Saint Briec est de satisfaire les besoins en logements, services et déplacements de l'ensemble de la population, en s'appuyant sur un modèle de développement urbain, économe en foncier, respectueux des ressources naturelles et du cadre de vie.

### Le SCOT prescrit de :

- Permettre la production d'environ 1800 logements par an entre 2014 et 2030 selon une répartition indicative entre les territoires
- Réaliser des logements diversifiés et socialement accessibles
- Conduire des études de densification des zones déjà urbanisées
- Privilégier les opérations de renouvellement urbain
- Justifier des capacités de traitement des eaux usées
- Permettre les innovations architecturales sources de gains énergétiques
- Interdire la destruction des zones humides et limiter l'imperméabilisation des sols
- Favoriser les modes de déplacements doux dans les aménagements urbains
- Limiter à 75 hectares par an la consommation foncière maximale pour l'habitat
- Prévoir des densités d'habitat différenciées selon les territoires
- Constituer un véritable maillage des infrastructures numériques



### Le DOO : un document opposable

Le DOO pose les principes d'aménagement et les modalités d'application pour les documents qui se doivent d'être compatibles avec le SCOT.

*Références réglementaires :  
articles L122-1-4 à L122-1-9  
du Code de l'urbanisme*

### Le SCOT recommande :

- la conduite de réflexion intercommunale sur le logement social
- l'adaptation des logements au phénomène de vieillissement de la population
- Le développement de démarches type « BIMBY » favorisant la division de parcelles bâties
- le développement du réseau cyclable intercommunal
- Le lien entre ouverture à l'urbanisation de zones d'habitat et la desserte en transports en commun, ou a minima, l'aménagement de cheminements doux



### Le SCOT soutient :

- Certains projets de contournement routier et l'amélioration de l'accessibilité routière des routes départementales
- La mise en sécurité de certains échangeurs routiers
- L'accessibilité et la desserte des ports de commerce et de pêche.

## Axe 2 : Créer les conditions d'un développement économique valorisant les ressources du territoire

Un des enjeux forts est de concilier développement économique du territoire et préservation du foncier agricole, afin de garantir à l'agriculture, pilier de notre économie, sa pérennité et son développement. Cela sous-entend de changer notre façon de faire, collectivement, ce qui prendra du temps, la volonté d'accueillir des entreprises et donc des emplois sur le territoire restant intacte.



### Le SCOT prescrit de :

- Localiser en priorité les activités économiques, tertiaires, libérales, et commerciales dans les centralités
- Renouveler (densifier) les anciennes zones d'activités pour y accueillir de manière préférentielle les activités avant l'ouverture de toute nouvelle zone
- Garantir 108 hectares (maximum) de projets de zones d'activités économiques et 20 hectares de projet d'extension de zones commerciales pour la période 2013-2020 pour consommer au maximum 20 ha par an de terres.
- Délimiter à la parcelle les zones commerciales qui accueilleront les commerces de plus de 150 m<sup>2</sup> de surface de vente (zones de proximité), 250 m<sup>2</sup> (zones intermédiaires) et 400 m<sup>2</sup> (zones structurantes et départementales).
- Garantir des objectifs de qualité et d'attractivité des zones d'activités
- Eviter le développement des zones d'activités le long des rocades de contournement
- Préserver les milieux naturels pour maintenir le développement des activités agricoles marines (mytiliculture).
- Garantir l'aménagement et le développement des accès au port retenu comme site de maintenance du parc éolien off shore.
- Délimiter l'espace agricole dans les PLU en assurant l'unité des zones agricoles et en proposant les conditions favorables au maintien et au développement de l'activité des sièges d'exploitation.



### Le SCOT recommande :

- Aux intercommunalités et communes de réaliser un inventaire des locaux et terrains disponibles en centralités pour accueillir les activités économiques
- D'élaborer un schéma de secteur au niveau des activités tertiaires sur le territoire de l'agglomération de Saint-Brieuc
- De réaliser un schéma concerté de développement des zones d'activités économiques

# Axe 3 : Respecter les équilibres environnementaux du territoire

La volonté traduite dans cet axe est de protéger le socle environnemental du Pays de Saint-Brieuc de façon à garantir une qualité optimale des milieux et des ressources en adéquation avec les usages précédemment évoqués : accueillir des habitants, leur garantir une qualité de vie, des emplois, l'accès à des services, une mobilité, des loisirs... le SCOT entend agir sur « la manière d'habiter » le territoire et doit porter une attention particulière à la préservation des espaces naturels et agricoles, à la protection des ressources naturelles dont l'eau, et à la promotion de la performance énergétique.

## Le SCOT prescrit de :

- Préserver, de l'urbanisation, les continuités écologiques identifiées dans la trame verte et bleue
- Maintenir et reconstituer la densité du réseau bocager
- Traduire les fenêtres paysagères à préserver le long des axes principaux (RN 12, RD 786 et RD 700) et limiter l'urbanisation linéaire
- Identifier les éléments de patrimoine bâti urbain et rural à préserver
- Sur les communes littorales, préserver les coupures majeures d'urbanisation et identifier les agglomérations et villages pouvant bénéficier d'une extension limitée
- Protéger les zones humides de l'urbanisation
- Éviter l'urbanisation des zones dites « à risques » naturels ou technologiques
- Permettre la réhabilitation thermique (résidentielle et tertiaire) et l'implantation des équipements de production d'énergie d'origine renouvelable

## Le SCOT recommande de :

- Privilégier la réalisation de diagnostics paysagers dépassant les limites communales et protéger les caractéristiques paysagères au travers des PLU
- Inciter la production de bâtiments énergétiquement performants
- Inciter la réalisation de Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales



Une 2ème exposition pour mieux comprendre le SCOT

Les habitants du Pays de Saint-Brieuc sont invités à découvrir la 2ème exposition itinérante du SCOT du 24 juin au 11 octobre 2013. Cinq panneaux présentant le diagnostic de territoire et les orientations stratégiques du Projet d'Aménagement et de Développement Durables sont exposés dans les EPCI et dans les communes du territoire.

Programme à consulter sur le site internet du pays

**Directeur de la publication :** Gilbert GASPAILLARD, Président  
**Responsable de la Rédaction :** Pôle Aménagement et Urbanisme  
**Crédits photos :** SM Pays de Saint Brieuc  
*La lettre du SCOT n° 5 : éditée par le Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc*

[www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

## Contacts :

Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc  
Centre Hemera - 8 rue des Champs de Pies - CS 40532  
22000 Saint-Brieuc Tel : 02.96.58.08.08

## Pôle Aménagement - Urbanisme :

Béatrice JOSSE : [b.josse@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:b.josse@pays-de-saintbrieuc.org)  
Sophie TREPS : [s.treps@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:s.treps@pays-de-saintbrieuc.org)  
Fabienne MORDELLET : [f.mordellet@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:f.mordellet@pays-de-saintbrieuc.org)



## V. ANNEXES

### V.7. INTRANET : ESPACES DE TRAVAIL

Délibérations
Programmation
Actualités
Publications
Localités
Armorstat

 [accueil](#)  
 [internet](#)  
 [contact](#)  
 [accessibilité](#)



**Recherche rapide**  
 OK  
[Recherche multicritère](#)

Envoyer des fichiers ▾

Newsletters ▾

Espace Syndicat Mixte ▾

Contrats Programmation ▾

Espace Energie ▾

Schéma de Cohérence Territoriale ▾

---

**Révision du SCOT** ▾

Porter à connaissance - ETAT ▸

Comité de Pilotage ▸

Documents de travail révision ▸

Documents de communication ▸

Réunions de concertation ▸

---

**Aménagement numérique** ▾

Comité de pilotage ANTHD ▸

Marché étude ingénierie tracé et chiffrage ANTHD ▸

Présentation de l'étude numérique ▸

Autre documentation très haut débit ▸

---

**Document d'Aménagement Commercial** ▾

Comité de pilotage DAC ▸

Documents de travail ▸

Réunions d'informations ▸

---

**Ressources documentaires** ▾

Schéma de Cohérence Territoriale approuvé le 25 janvier 2008 ▸

Guide pratique du SCOT ▸

Etudes complémentaires ▸

SCOT et PLU ▸

---

**Commission et groupes de travail** ▾

Commission SCOT ▸

GT nouvelles formes d'habitat ▸

Groupe de suivi SCOT ▸

---

**Autres thématiques liées au SCOT** ▾

SCOT et énergie ▸

SCOT et biodiversité ▸

Grenelle de l'environnement ▸

Gestion foncière ▸

→ **Bienvenue SCOT**



**Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc**

Centre HEMERA  
CS 40532  
8 rue des Champs de Pies  
22035 SAINT BRIEUC  
Tél : 02 96 58 08 08

**Votre compte**

**Vos agendas :**

[Calendrier des Réunions](#)

**Contactez l'équipe d'animation du Pays de Saint Brieuc**

[Plan d'accès](#)



---

**Les Actualités**

**Conseil de développement : quelle place pour le territoire briochin en Bretagne ?**  
 Saint-Brieuc, 4ème pôle économique breton, ou petite ville insignifiante au niveau régional ? Quelles sont les spécificités du territoire briochin à faire valoir en Bretagne ? Quelles complémentarités avec les territoires voisins, qu'ils soient ville ou campagne ?  
[> Lire la suite](#)

**Révision du SCOT : au cœur du Document d'Orientations et d'Objectifs D.O.O.**  
 Suite à une large concertation entre les élus, les personnes publiques associées et la population, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) avait pour objectif d'identifier les enjeux émergeant du diagnostic et de les formaliser en orientations générales d'aménagement du territoire, pour les 15 années à venir.  
[> Lire la suite](#)

**Parc éolien en Baie de Saint-Brieuc : publication du cahier d'acteurs du Pays de Saint-Brieuc**  
 Le syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc a souhaité apporter sa contribution dans le cadre du débat public organisé sur le projet de parc éolien offshore en baie de Saint-Brieuc.  
[> Lire la suite](#)

[> Proposer une actualité](#)

---

**Les Actualités du SAGE de la Baie de Saint Brieuc**

**SAGE: Suivi de la mise en oeuvre du Plan de Lutte contre les Agues Vertes**  
 Suivez la mise en oeuvre du Plan de Lutte contre les Algues Vertes de la Baie de Saint Brieuc sur le site internet du Pays de Saint Brieuc [en cliquant ici](#)  
[> Lire la suite](#)

**SAGE: les pratiques de désherbage, des efforts qui doivent être partagés**  
 La lutte contre l'utilisation de produits phytosanitaires doit être un effort partagé par tous, par les jardiniers amateurs à travers la charte "jardiner au naturel ça coule de source", les collectivités locales ou les services de l'Etat.  
[> Lire la suite](#)

**Publications et calendrier du SAGE**  
 Retrouvez ici les dernières publications et le calendrier du SAGE  
[> Lire la suite](#)

195

Délibérations

Programmation

Actualités

Publications

Localités

Armoiries

accueil

internet

contact

accessibilité



Recherche rapide

 OK

Rechercher dans

Recherche multicritère

Envoyer des fichiers ▾

Newsletters ▾

Espace Syndicat Mixte ▾

Contrats Programmation ▾

Espace Energie ▾

Schéma de Cohérence  
Territoriale ▾

Révision du SCOT ▾

Porter à connaissance - ETAT ▶

Espace Cabinet Etudes/Pays ▶

Comité de Pilotage ▾

Réunion du 22 février 2013 ▶

Réunion du 25 janvier 2013 ▶

Réunion du 15 novembre 2012 ▶

Réunion du 16 octobre 2012 ▶

réunion du 18 septembre 2012 ▶

Réunion du 15 mai 2012 ▶

Réunion du 25 avril 2012 ▶

Réunion du 13 mars 2012 ▶

Réunion du 7 février 2012 ▶

Réunion du 10 janvier 2012 ▶

Réunion du 2 novembre 2011 ▶

Réunion du 16 mai 2011 ▶

Documents de travail révision ▶

Documents de communication ▶

Réunions de concertation ▶

Marché révision SCOT ▶

Aménagement numérique ▾

Espace ON-X/Pays ▶

Comité de pilotage ANTHD ▶

Marché étude ingénierie tracé et  
chiffrage ANTHD ▶

Présentation de l'étude numérique ▶

Autre documentation très haut  
débit ▶Document  
d'Aménagement  
Commercial ▾

Comité de pilotage DAC ▶

Documents de travail ▶

&gt; Comité de Pilotage

Réunion du 22 février 2013



&gt; 1 Fichier

Réunion du 25 janvier 2013



&gt; 4 Fichiers

Réunion du 15 novembre 2012



&gt; 1 Fichier

Réunion du 16 octobre 2012



&gt; 1 Fichier

réunion du 18 septembre 2012



&gt; 2 Fichiers

Réunion du 15 mai 2012



&gt; 2 Fichiers

Réunion du 25 avril 2012

**Recherche rapide**

 **OK**

- [Envoyer des fichiers](#)
- [Newsletters](#)
- [Espace Syndicat Mixte](#)
- [Contrats Programmation](#)
- [Espace Energie](#)
- [Schéma de Cohérence Territoriale](#)

- Révision du SCOT**
- [Porter à connaissance - ETAT](#)
  - [Espace Cabinet Etudes/Pays](#)
  - [Comité de Pilotage](#)
  - [Documents de travail révision](#)
  - Documents de communication**
  - [Lettres d'informations révision SCOT](#)
  - [newsletter n°6 : le Document d'Orientations et d'Objectifs - juillet 2013](#)
  - [newsletter n°5 : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables février 2013](#)
  - [newsletter n°4 : du diagnostic au PADD novembre 2012](#)
  - [newsletter n°3 : première approche du diagnostic de territoire avril 2012](#)
  - [newsletter n°2 : le diagnostic du territoire mars 2012](#)
  - [newsletter n°1 : lancement de la révision du SCOT novembre 2011](#)
  - [Réunions publiques](#)
  - [Revue de presse](#)
  - [Réunions de concertation](#)
  - [Marché révision SCOT](#)

- Aménagement numérique**
- [Espace ON-X/Pays](#)
  - [Comité de pilotage ANTHD](#)
  - [Marché étude ingénierie tracé et chiffrage ANTHD](#)
  - [Présentation de l'étude numérique](#)
  - [Autre documentation très haut débit](#)

- Document d'Aménagement**

**> Documents de communication**

**Lettres d'informations révision SCOT**



> 5 Fichiers

newsletter n°6 : le Document d'Orientations et d'Objectifs - juillet 2013

newsletter n°5 : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables février 2013

newsletter n°4 : du diagnostic au PADD novembre 2012

newsletter n°3 : première approche du diagnostic de territoire avril 2012

newsletter n°2 : le diagnostic du territoire mars 2012

newsletter n°1 : lancement de la révision du SCOT novembre 2011

**Réunions publiques**



> 2 Fichiers

**Revue de presse**



> 4 Fichiers

## V. ANNEXES

### V.8. NEWSLETTERS



Lettre d'information  
29 novembre 2011

### → La révision du SCOT est lancée



Le Comité Syndical du pays de Saint-Brieuc a décidé d'engager la révision du SCOT en vigueur depuis 2008. Cette décision est motivée par l'évolution du contexte législatif et réglementaire (Lois Grenelle 1 et 2), des réflexions locales en cours (SAGE, Document d'Aménagement Commercial...), ainsi que les interrogations soulevées à l'occasion de la mise en œuvre du SCOT dans les PLU.

Le syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc a retenu courant septembre le groupement de Cabinets d'Etudes composé de CITADIA (mandataire, urbanistes), EVEN Conseil (évaluation environnementale), BIOTOPE (biodiversité), ENERGIES DEMAIN (énergie / climat) et du Cabinet d'avocats CVS pour accompagner le territoire dans cette révision.

Le 2 novembre dernier, la 1ère réunion du comité de pilotage politique a été l'occasion de cadrer la démarche et de valider le calendrier d'étude.

La visite de terrain proposée l'après-midi aux techniciens des cabinets d'étude leur a permis d'appréhender certains secteurs à enjeux, au regard de l'aménagement, de l'environnement, de l'habitat... et de bien prendre conscience de la diversité des paysages et formes d'urbanisation.



Les cabinets conseil aux côtés de M. Urvoy Vice-président  
en charge du SCOT - Maison de la Baie à Hillion

**Prochaine étape :** rencontre par le cabinet d'études CITADIA des élus des territoires intercommunaux et des partenaires du pays de Saint-Brieuc (services de l'Etat...) en novembre – décembre 2011.

#### ▶ Quelques repères de calendrier...

- ▶ octobre 2011 à février 2012 : étude "diagnostic"
- ▶ février à avril 2012 : proposition des scénarii d'aménagement
- ▶ mai à octobre 2012 : élaboration du programme d'aménagement et de développement durable (PADD)
- ▶ novembre 2012 à avril 2013 : mise en forme du document d'orientations et d'objectifs (DOO)
- ▶ arrêt du SCOT prévu en mai 2013
- ▶ approbation envisagée en janvier 2014

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Béatrice JOSSE, chargée de mission au 02.96.58.08.08

Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc - [contact@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:contact@pays-de-saintbrieuc.org) - [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

Centre d'Affaires Eleusis 2 - 1 rue Pierre de Marie Curie 22190 PLERIN Tél : 02 96 58 08 08



Lettre d'information  
30 mars 2012

## → Révision du SCOT : les élus partagent leur vision du territoire

### ▶ Le diagnostic du territoire



Les cabinets d'Etudes CITADIA, EVEN Conseil, BIOTOPE, et ENERGIES DEMAIN, chargés d'accompagner le pays dans la démarche de révision du SCOT, ont pris connaissance du territoire et ont mené plusieurs entretiens auprès d'élus intercommunaux et d'autres personnes ressources.

Trois réunions du comité de pilotage politique ont permis aux élus de partager leur vision du territoire à partir des constats et analyses effectués par les cabinets d'études. Les principaux points soulevés touchent à l'évolution de l'urbanisation et de l'occupation des sols, estimée très consommatrice d'espace.

Ont également été évoqués :

- ▶ la dynamique démographique
- ▶ la situation de l'emploi
- ▶ les espaces d'activités économiques
- ▶ les équipements d'intérêt collectif
- ▶ les besoins en termes d'habitat
- ▶ la mixité sociale
- ▶ la problématique des services de santé
- ▶ la mise en place d'une trame verte et bleue

La commission « énergie » du pays a contribué à alimenter la réflexion en réalisant :

- ▶ un bilan des émissions de gaz à effets de serre générées par les déplacements, les bâtiments et les activités économiques sur le territoire
- ▶ un diagnostic des énergies renouvelables

A partir de ces éléments, elle a travaillé sur des premières propositions de prescriptions / recommandations susceptibles de répondre aux enjeux "Energie/climat", posés à notre territoire.

**Prochaine étape :** présentation du diagnostic du territoire aux Membres du comité syndical, le 6 avril prochain.

### ▶ La concertation

Les dossiers de concertation communale relatifs à la révision du SCOT sont parvenus aux 64 communes et aux 7 intercommunalités du pays de Saint-Brieuc. Leur contenu sera évolutif, et permettra aux habitants de se tenir informés de l'état d'avancement de la révision du SCOT s'ils le souhaitent.

Le site internet [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org) - espace "révision du SCOT" reste le vecteur d'information privilégié sur ces questions. Des réunions publiques seront également proposées au cours de l'année 2012.

### ▶ Quelques repères de calendrier...

- ▶ mai à octobre 2012 : élaboration du programme d'aménagement et de développement durable (PADD)
- ▶ novembre 2012 à avril 2013 : mise en forme du document d'orientations et d'objectifs (DOO)
- ▶ arrêt du SCOT prévu en mai 2013
- ▶ approbation envisagée en janvier 2014

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Béatrice JOSSE, chargée de mission au 02.96.58.08.08

Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc - [contact@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:contact@pays-de-saintbrieuc.org) - [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

Centre HEMERA - 8 rue des Champs de Pies - CS 40532 - 22035 SAINT-BRIEUC Tél : 02 96 58 08 08



PAYS de SAINT-BRIEUC

## Lettre d'information

27 avril 2012

### → Révision du SCOT : première approche du diagnostic

#### ► Des éléments marquants



Vendredi 6 avril dernier, les élus du comité syndical du pays de Saint-Brieuc ont pris connaissance d'une synthèse du diagnostic de territoire, présentée par le bureau d'études CITADIA.

► Depuis 1999, l'extension de l'aire urbaine de Saint-Brieuc vers l'ouest, au contact de Guingamp, démontre une dynamique de périurbanisation et confirme l'étalement urbain en couronnes successives.

► Le territoire est attractif et de manière corollaire, significativement artificialisé. La consommation foncière par habitant est plus importante qu'ailleurs en Bretagne.

► La croissance démographique est avérée sur le pays (+ 14 500 habitants depuis 1999) mais contrastée selon les territoires, avec un vieillissement modéré. En 2008, le territoire compte 195 681 habitants.

► Depuis 1999, sur une moyenne de 1 783 logements produits annuellement, seuls 569 logements permettent d'accueillir de nouveaux habitants, les 1 214 autres contribuant à maintenir la population (pour accompagner le phénomène de décohabitation des ménages, de vieillissement de la population entre autre...).

► En matière de logements sociaux, il y a un déficit de construction, malgré les efforts des collectivités, et les logements existants sont principalement localisés sur l'agglomération de Saint-Brieuc.

► A l'échelle du pays de Saint-Brieuc, il existe d'importantes réserves foncières pour l'accueil des activités économiques. Le pays devra anticiper les effets d'importants projets qui vont voir le jour : LGV (ligne à grande vitesse), l'éolien off-shore dans la baie, la rocade de déplacements, le déploiement de la fibre optique sur les territoires...

► La structuration multipolaire du territoire (Saint-Brieuc, Lamballe, et quelques autres communes du littoral et du milieu rural) impacte sur le niveau d'émission des gaz à effets de serre (GES) au travers des déplacements quotidiens (trajets domicile – travail). Autres origines des émissions de GES : les activités productives (58 %) et la « manière d'habiter » le territoire, c'est-à-dire l'habitat et les déplacements (40 %)

**Autant d'informations qui vont servir à faire émerger les enjeux auxquels le territoire est confronté et auxquels le SCOT du pays de Saint-Brieuc devra répondre, au travers l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD).**

> consulter la présentation synthétique du diagnostic de territoire - avril 2012 

#### ► Rencontre des personnes publiques associées

Les premiers éléments du diagnostic de territoire ont été également présentés aux personnes publiques associées à la révision du SCOT (Chambres consulaires, Conseil Général des Côtes d'Armor, Conseil Régional de Bretagne, services de l'Etat...) , le mercredi 25 avril dernier.

#### ► Quelques repères de calendrier...

► mai à octobre 2012 : élaboration du programme d'aménagement et de développement durable (PADD)

► novembre 2012 à avril 2013 : mise en forme du document d'orientations et d'objectifs (DOO)

► arrêt du SCOT prévu en mai 2013

► approbation envisagée en janvier 2014

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Béatrice JOSSE, chargée de mission au 02.96.58.08.08

Le site internet [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org) > espace "révision du SCOT" reste le vecteur d'information privilégié sur ces questions.

Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc - [contact@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:contact@pays-de-saintbrieuc.org) - [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

Centre HEMERA - 8 rue des Champs de Pies - CS 40532 - 22035 SAINT-BRIEUC Tél : 02 96 58 08 08



➔ Révision du SCOT : du diagnostic au Projet d'Aménagement et de Développement Durables



► **Synthèse du diagnostic**  
 Les travaux concernant le diagnostic de territoire ont abouti. Cette étude a nourri les réflexions des élus et leur a permis de jeter les bases d'un projet de territoire, en cours de discussion et à présenter aux habitants.

Les élus doivent désormais s'accorder sur la manière de prévoir les conditions du développement du territoire, économe en ressources foncières et énergétiques, mieux articulé avec les politiques d'habitat, de développement économique et commercial et de transports tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

La synthèse du diagnostic est disponible en cliquant sur le lien ci-dessous



► Réunion publique

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une 1ère réunion publique sur le diagnostic et les premières orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du SCOT le :

MERCREDI 28 NOVEMBRE 2012  
 à 18H30  
 à PLEDRAN - salle Horizon



A destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, elle a pour objet d'informer sur les enjeux majeurs du territoire, dont le Schéma de Coherence Territoriale devra tenir compte et auxquels il devra apporter des réponses en termes d'orientations et de développement.

Vous êtes invités à venir vous exprimer lors de cette rencontre au regard des éléments qui vous seront présentés.

Le site internet [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org) > espace "révision du SCOT" reste le vecteur d'information privilégié sur ces questions.

Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc - [contact@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:contact@pays-de-saintbrieuc.org) - [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)  
 Centre HEMERA - 8 rue des Champs de Pies - CS 40532 - 22035 SAINT-BRIEUC Tél : 02 96 58 08 08



## → Révision du SCOT : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

### ▶ Le projet politique porté par les élus

Pivot du SCOT, le PADD définit les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire pour les 15 années à venir, en se basant sur les éléments marquants du diagnostic.



Le PADD fonde une nouvelle organisation territoriale autour de 4 axes stratégiques :

#### ▶ Axe 1 : Accompagner l'accueil de 30 000 habitants supplémentaires d'ici et garantir une qualité de vie aux 225 000 habitants du territoire

Au-delà de la production nécessaire de plus de 30 000 logements, le projet prévoit un développement équilibré, solidaire et durable du territoire s'appuyant sur l'armature urbaine existante. Il défend la mise en œuvre d'un modèle d'urbanisation répondant aux enjeux majeurs du SCOT :

- la gestion de la consommation d'espace
- l'optimisation des déplacements
- la préservation des paysages et des ressources naturelles
- le maintien de la qualité de vie des habitants

Il s'agira en tout premier lieu de permettre aux habitants actuels et futurs de trouver à se loger selon ses choix et ses moyens. Au-delà de l'aspect quantitatif, c'est bien l'aspect qualitatif et la diversification de ces logements qui revêt un enjeu pour le SCOT.

Ensuite, la croissance attendue devra être maîtrisée pour ne pas reproduire les erreurs du passé et organisée de manière à ménager le territoire en mettant en œuvre un nouveau mode de développement de l'habitat plus économe en foncier, en énergie et plus respectueux des ressources naturelles. Il s'agira également de réfléchir aux déplacements dans la ville en facilitant notamment le recours aux transports collectifs et les déplacements doux etc...

L'organisation du territoire en pôle doit permettre une meilleure répartition des habitants, des équipements, des services et des espaces d'activités et ainsi structurer la politique d'aménagement du Pays.

#### ▶ Axe 2 : Créer les conditions de développement économique valorisant les ressources du territoire

Le projet affirme la volonté des élus de privilégier le développement de l'activité économique dans les centres-villes et centres-bourgs. Facteur d'animation et de vie sociale, le commerce de détail doit retrouver sa place en centralité.

Il privilégie également l'accueil et le développement des entreprises au sein des espaces d'activités économiques déjà existants dans un souci d'optimisation de la consommation foncière tout en préservant l'attractivité et le dynamisme économique du territoire. Une attention particulière est portée en termes de qualité urbaine, paysagère et durable des projets.

Le maintien d'une agriculture performante fait partie des orientations majeures du SCOT. Le PADD défend la préservation des terres agricoles de l'urbanisation et encourage une agriculture valorisant la qualité écologique et paysagère, l'agriculture biologique et les productions favorisant les circuits courts en rapport avec les besoins.

Le développement futur passera également par le maintien, le développement et l'accueil d'activités structurantes pour l'économie touristiques, par la valorisation des paysages, sites emblématiques, chemins de randonnée...

#### ▶ Axe 3 : Respecter les équilibres environnementaux du territoire

Maintenir la qualité de vie en préservant les milieux et les ressources naturelles du territoire, tel est l'objectif de ce 3ème axe stratégique.

Parmi les priorités environnementales, une attention particulière sera portée :

##### - à la préservation des espaces naturels et agricoles

Dont 155 hectares qui disparaissent chaque année au profit de l'urbanisation. Les impacts sur l'activité agricole sont importants (60% des espaces consommés sont des terres agricoles) et contribuent à la diminution du potentiel productif du territoire. Les pressions exercées sur les milieux naturels ne sont pas en reste : perte de biodiversité, impact sur les ressources naturelles, sur les paysages...

##### - à la protection des ressources naturelles dont l'eau

L'eau est un élément naturel très présent sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc. Il s'agira tout d'abord de protéger les ressources naturelles dont le développement du territoire risque d'affecter en protégeant les milieux naturels.

##### - à la promotion de la performance énergétique

Face à ces défis environnementaux, le territoire souhaite promouvoir une approche, qui n'oppose pas le développement et la préservation mais parvienne à concilier l'un et l'autre.

Le PADD tend également à diminuer les pressions foncières dans les zones à risques (naturels et technologiques) et à encourager les aménagements nécessaires à la protection des personnes et des biens.

▶ **Axe 4 : Des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en œuvre des orientations et objectifs retenus**

Les élus affirment le rôle et la place du territoire du Pays de Saint-Brieuc par la volonté de s'organiser et de développer des coopérations avec les territoires voisins.

Les élus s'impliquent dans la mise en œuvre et l'évaluation du SCOT par l'organisation d'une gouvernance politique et la mise en place d'indicateurs de suivi tout en préconisant le développement d'outils et de partenariat avec les collectivités du territoire et d'autres organismes intéressés.

▶ **Le PADD : la feuille de route**

Nourri d'une large concertation entre les élus du territoire et l'implication de la société civile, le Projet d'aménagement et de développement durables du SCOT du Pays de Saint-Brieuc se définit comme la feuille de route d'un développement équilibré, durable et solidaire pour construire ensemble le territoire de demain.

Le PADD n'est pas un document figé et continue d'être amendé par les élus du territoire, les personnes publiques associées, les partenaires et la population. Il sera arrêté avec l'ensemble des documents du SCOT en juin prochain lors de l'arrêt du SCOT.

> [consulter les orientations du PADD](#)



▶ **Prochaine réunion publique**

Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une 2ème réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT le :

**JEUDI 18 AVRIL 2013 à 18H30  
à HILLION - espace Palante**

A destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, elle a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire, sur lesquelles le Schéma de Cohérence Territoriale et les documents d'urbanisme locaux (PLU notamment) devront s'appuyer pour rédiger leurs prescriptions et préconisations.

Vous êtes invités à venir vous exprimer lors de cette rencontre au regard des éléments qui vous seront présentés.

Le site internet [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org) > espace "révision du SCOT" reste le vecteur d'information privilégié sur ces questions.

Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc - [contact@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:contact@pays-de-saintbrieuc.org) - [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)  
Centre HEMERA - 8 rue des Champs de Pies - CS 40532 - 22035 SAINT-BRIEUC Tél : 02 96 58 08 08



Lettre d'information

15 avril 2013

### ➔ Révision du SCOT : réunion publique le 18 avril 2013 à HILLION



Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc organise une 2ème réunion publique sur le diagnostic, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les premières recommandations du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT le :

JEUDI 18 AVRIL 2013 à 18H30

à HILLION - espace Palante

A destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, elle a pour objet d'échanger sur les orientations stratégiques définies par les élus du territoire, sur lesquelles le Schéma de Cohérence Territoriale et les documents d'urbanisme locaux (PLU notamment) devront s'appuyer pour rédiger leurs prescriptions et préconisations.



### ► Les documents de la révision du SCOT

Retrouvez l'intégralité des documents de la révision du SCOT sur le site internet du Pays de Saint-Brieuc

- > [les lettres d'informations du SCOT](#)
- > [consulter le diagnostic du territoire](#)
- > [consulter la synthèse du diagnostic de territoire](#)
- > [consulter l'état initial de l'environnement](#)
- > [consulter les orientations du PADD](#)



Le site internet [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org) > espace "révision du SCOT" reste le vecteur d'information privilégié sur ces questions.

Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc - [contact@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:contact@pays-de-saintbrieuc.org) - [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

Centre HEMERA - 8 rue des Champs de Pies - CS 40532 - 22035 SAINT-BRIEUC Tel : 02 96 68 08 08



Lettre d'information  
26 juillet 2013

## ➔ Révision du SCOT : le Document d'Orientations et d'Objectifs

### ➔ Au coeur du Document d'Orientations et d'Objectifs

Le P.A.D.D. a permis de formaliser les enjeux émergeant du diagnostic en orientations générales d'aménagement du territoire, pour les 15 années à venir. Aujourd'hui, l'écriture du D.O.O. les traduit en recommandations et règles prescriptives.



➤ Document opposable du SCOT, le D.O.O. détermine les conditions permettant d'atteindre les objectifs fixés par les orientations du PADD, il :

- définit les modalités de protection des espaces nécessaires au maintien de la biodiversité et à la préservation des continuités écologiques
- arrête des objectifs chiffrés de consommation économe de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain, qui peuvent être ventilés par secteur géographique
- précise les conditions permettant de favoriser le développement de l'urbanisation prioritaire dans les secteurs desservis par les transports collectifs ainsi que celles permettant le désenclavement par transport collectif des secteurs urbanisés qui le nécessitent.
- définit les grands projets d'équipements et de services
- précise les objectifs d'offre de nouveaux logements

➤ Le D.O.O. est organisé en trois parties, correspondant aux 3 grands axes stratégiques du PADD, permettant de faire ressortir le lien qui existe entre les enjeux identifiés et les réponses à apporter :

- Axe 1 : Accompagner le développement démographique du territoire et garantir une vie de qualité aux 225 000 habitants prévus en 2030
- Axe 2 : Créer les conditions d'un développement économique valorisant les ressources du territoire
- Axe 3 : respecter les équilibres environnementaux du territoire
- Axe 4 : Des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en œuvre des orientations et objectifs retenus.

Depuis le mois d'avril, un important travail d'écriture a été réalisé par le comité de pilotage du SCOT; les premiers éléments du D.O.O. ont été expliqués et débattus lors de la réunion publique, organisée le 18 avril dernier à Hillion. Le projet de D.O.O. a été adressé, pour avis, aux Maires des 64 communes du territoire, aux Présidents des EPCI et aux personnes publiques associées. Ils sont invités à faire remonter leurs avis avant le 5 septembre 2013.

- > télécharger le Document d'Orientations et d'Objectifs D.O.O. 📄
- > télécharger la synthèse du D.O.O. 📄
- > télécharger les cartes annexes du D.O.O. 📄

> lire La Lettre du SCOT n°5 "le Document d'orientations et d'objectifs : des objectifs aux règlements" - juillet 2013 📄



## ➔ Exposition : comprendre le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Une deuxième exposition itinérante est organisée sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc, depuis le 24 juin dernier. Le diagnostic de territoire, l'état initial de l'environnement et les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) sont expliqués aux habitants jusqu'à l'arrêt du SCOT, prévu en octobre prochain :

- du 24 juin au 19 juillet : au siège de Centre Armor Puissance 4 (Ploëuc sur Lié) et dans les mairies de Ploëuc sur Lié et Plaintel
- du 24 juin au 19 juillet : au siège de Lamballe Communauté (Lamballe)
- du 22 juillet au 16 août : sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Moncontour dans les mairies de Hénon, Quessoy, Saint-Carreuc, Trédaniel et Plémy
- du 22 juillet au 16 août : au siège de Saint-Brieuc Agglomération
- du 19 août au 13 septembre : sur le territoire de la Communauté de communes Sud Goëlo
- du 19 août au 13 septembre : au siège de la Communauté de Communes Côte de Penhièvre (Saint-Alban)
- du 16 septembre au 11 octobre : sur le territoire de Quintin Communauté
- jusqu'à l'approbation du SCOT : au siège du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc

> en savoir plus sur l'exposition itinérante



Le site internet [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org) > espace "révision du SCOT" reste le vecteur d'information privilégié sur ces questions.

Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc - [contact@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:contact@pays-de-saintbrieuc.org) - [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

Centre HEMERA - 8 rue des Champs de Pies - CS 40532 - 22035 SAINT-BRIEUC Tél : 02 96 58 08 08



Lettre d'information  
26 juillet 2013

## ➔ Révision du SCOT : le Document d'Orientations et d'Objectifs

### ➔ Au coeur du Document d'Orientations et d'Objectifs

Le P.A.D.D. a permis de formaliser les enjeux émergeant du diagnostic en orientations générales d'aménagement du territoire, pour les 15 années à venir. Aujourd'hui, l'écriture du D.O.O. les traduit en recommandations et règles prescriptives.



➤ Document opposable du SCOT, le DOO détermine les conditions permettant d'atteindre les objectifs fixés par les orientations du PADD, il :

- définit les modalités de protection des espaces nécessaires au maintien de la biodiversité et à la préservation des continuités écologiques
- arrête des objectifs chiffrés de consommation économe de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain, qui peuvent être ventilés par secteur géographique
- précise les conditions permettant de favoriser le développement de l'urbanisation prioritaire dans les secteurs desservis par les transports collectifs ainsi que celles permettant le désenclavement par transport collectif des secteurs urbanisés qui le nécessitent.
- définit les grands projets d'équipements et de services
- précise les objectifs d'offre de nouveaux logements

➤ Le DOO est organisé en trois parties, correspondant aux 3 grands axes stratégiques du PADD, permettant de faire ressortir le lien qui existe entre les enjeux identifiés et les réponses à apporter :

- Axe 1 : Accompagner le développement démographique du territoire et garantir une vie de qualité aux 225 000 habitants prévus en 2030
- Axe 2 : Créer les conditions d'un développement économique valorisant les ressources du territoire
- Axe 3 : respecter les équilibres environnementaux du territoire
- Axe 4 : Des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en œuvre des orientations et objectifs retenus.

Depuis le mois d'avril, un important travail d'écriture a été réalisé par le comité de pilotage du SCOT; les premiers éléments du D.O.O. ont été expliqués et débattus lors de la réunion publique, organisée le 18 avril dernier à Hillion. Le projet de D.O.O. a été adressé, pour avis, aux Maires des 64 communes du territoire, aux Présidents des EPCI et aux personnes publiques associées. Ils sont invités à faire remonter leurs avis avant le 5 septembre 2013.

- > télécharger le Document d'Orientations et d'Objectifs D.O.O. 📄
- > télécharger la synthèse du D.O.O. 📄
- > télécharger les cartes annexes du D.O.O. 📄

> lire La Lettre du SCOT n°5 "le Document d'orientations et d'objectifs : des objectifs aux règlements" - juillet 2013 📄



## ➔ Exposition : comprendre le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Une deuxième exposition itinérante est organisée sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc, depuis le 24 juin dernier. Le diagnostic de territoire, l'état initial de l'environnement et les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) sont expliqués aux habitants jusqu'à l'arrêt du SCOT, prévu en octobre prochain :

- du 24 juin au 19 juillet : au siège de Centre Armor Puissance 4 (Ploëuc sur Lié) et dans les mairies de Ploëuc sur Lié et Plaintel
- du 24 juin au 19 juillet : au siège de Lamballe Communauté (Lamballe)
- du 22 juillet au 16 août : sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Moncontour dans les mairies de Hénon, Quessoy, Saint-Carreuc, Trédaniel et Plémy
- du 22 juillet au 16 août : au siège de Saint-Brieuc Agglomération
- du 19 août au 13 septembre : sur le territoire de la Communauté de communes Sud Goëlo
- du 19 août au 13 septembre : au siège de la Communauté de Communes Côte de Penhièvre (Saint-Alban)
- du 16 septembre au 11 octobre : sur le territoire de Quintin Communauté
- jusqu'à l'approbation du SCOT : au siège du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc

> en savoir plus sur l'exposition itinérante



Le site internet [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org) > espace "révision du SCOT" reste le vecteur d'information privilégié sur ces questions.

## V. ANNEXES

### V.9. AUTRES ARTICLES DE PRESSE, BULLETINS D'INFORMATIONS LOCALES ET SITE INTERNET



Quatre années se sont écoulées depuis les élections municipales de 2008, renouvelant à 40% les élus communautaires. Quatre années de réflexion prenant en compte les besoins de la population de notre territoire. Soucieux de limiter l'inexorable augmentation des dépenses de fonctionnement, afin de permettre la réalisation d'investissements d'intérêt général, le conseil communautaire a défini trois projets, autour de l'enfance, le sport et la culture.

Le futur pôle Enfance, près de la piscine, aura quatre objectifs :

- remplacer la halte-garderie actuelle " La Farandole " devenue inappropriée en termes de sécurité et de capacité d'accueil. Cette capacité sera doublée en élargissant les horaires d'ouverture.
- agrandir l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement maternel (ALSH)
- améliorer les conditions d'accueil du Relais Parents Assistants Maternels (RPAM)
- regrouper sur un seul site l'ensemble des services communautaires destinés aux enfants de moins de 6 ans afin de créer des passerelles entre eux, et mutualiser des espaces communs.

Un terrain de sports de plein air doit voir le jour sur Quintin à proximité du stade Jean de Baigneux. La vocation de cet équipement sportif sera de recevoir les élèves des établissements scolaires et les joueurs de rugby.

Enfin, même si ce dossier n'est pas encore finalisé, la Communauté s'est engagée à aider l'association du cinéma " Le Rochonen " dans le maintien de cet espace culturel.

Ces trois projets communautaires sont particulièrement fédérateurs autour de notre petite cité de caractère. Mais Quintin Communauté permet l'existence de bien d'autres services impossibles à développer individuellement, comme le service de repas à domicile pour les personnes âgées, l'école de musique, les centres de loisirs, la piscine, sans oublier les préoccupations d'aménagement du territoire, de développement économique (parc d'activité de la Ville Neuve) et d'environnement (assainissement, déchets ménagers, reconquête de la qualité de l'eau)

L'ensemble des actions de Quintin Communauté est présenté dans le budget détaillé pages 4 et 5 de ce bulletin.

Patrick CORNEC  
Conseiller municipal à LE FOEIL  
Vice-président aux finances

## Bulletin d'informations de Quintin Communauté



- Responsable de publication :  
Françoise Guillou
- Rédaction : Gubali - Presse  
22940 Plaintel - Tél. 06 81 59 83 77
- Réalisation et impression :  
Roudenn Grafik - Plérin  
Tél. 02 96 58 02 03

## Participez à l'avenir de votre territoire

Le Pays de Saint-Brieuc a décidé de réviser son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être prises en compte par les communes et communautés de communes, notamment au travers des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).



### S comme Schéma...

Dessiner l'avenir : une ambition des élus du Pays de Saint-Brieuc pour doter le territoire d'un programme d'aménagement et de développement durable permettant de construire, avec les habitants, un cadre de vie attractif, dynamique et préservé.

### C comme Cohérence...

Rechercher l'harmonie : une exigence d'écoute à l'égard de chaque catégorie d'habitant, qu'il soit jeune enfant, lycéen, homme, femme, chef d'entreprise, salarié, sportif, artiste, retraité... afin d'imaginer ensemble des réponses aux besoins divers :

- qui ne soient pas contradictoires mais complémentaires,
- qui ne soient pas particulières mais globales et facilitant la cohésion,
- qui ne soient pas désordonnées, mais articulées et cohérentes entre elles.

### O comme Organisation...

Organiser et savoir s'organiser pour les 20 ans qui viennent, alors que la population du pays va augmenter. Où et comment accueillir les nouveaux habitants ? Où travailler ? Où et comment acheter ? Comment se déplacer ? Et tout cela en préservant la

qualité de l'eau, les paysages, l'activité agricole et en limitant notre contribution au réchauffement climatique.

### T comme Territoire...

Faire communauté sur le pays, avec 198 500 habitants, 64 communes regroupées autour de la baie de Saint-Brieuc, en une communauté d'agglomération et 6 communautés de communes. Territoires divers, urbains, littoraux, ruraux, enjeux multiples, mais défis communs à relever. Comment, dans la concertation, faire de cet espace un vrai territoire de projet et comment traduire la volonté dans les outils que sont le SCOT et les PLU ?

Apportez votre pierre à l'édifice en contribuant à la révision du SCOT. Des informations sont disponibles dans votre mairie ou sur le site Internet du Pays de Saint-Brieuc

[www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org).

### Calendrier de la révision du SCOT du pays de Saint-Brieuc :

- Début des études : octobre 2011
- Arrêt du projet : avril-mai 2013
- Enquête publique : septembre - octobre 2013
- Approbation du SCOT : janvier 2014

## Des couches lavables à La Farandole

En partenariat avec le Smettral <sup>(1)</sup> de Ploufragan, l'équipe de la halte-garderie La Farandole a entamé une expérimentation de couches lavables avec les parents volontaires, jusqu'en juin. La finalité de cette opération s'inscrit dans le sens du développement durable, notamment pour réduire les déchets de nos poubelles. " Naturellement, il faut aussi voir l'impact économique au niveau de la machine à laver, mais nous dresserons un bilan au terme de cette expérimentation " indique le directeur de La Farandole, Anthony Jarret, qui précise que plusieurs parents ont également opté pour les couches lavables à la maison.



A cet égard, les parents intéressés par cette pratique peuvent contacter Amélie Bedos, chargée de mission " Promotion de la couche lavable " au Smettral, tél. 02 96 76 60 44.

Smettral : Syndicat mixte d'études, de tri et de traitement des déchets ménagers sur la zone centrale des Côtes-d'Armor.

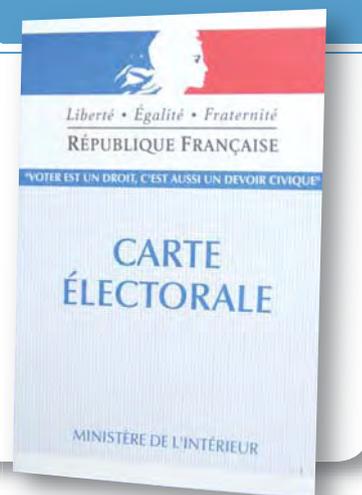
## Elections

### Une nouvelle carte d'électeur

Cette année, tous les électeurs inscrits sur les listes électorales recevront une nouvelle carte par courrier courant mars. Dans le cas contraire, signalez-le à la mairie.

**Un rappel complet sur les modalités sera fait dans le prochain Sillon.**

- > Élection présidentielle : 22 avril et 6 mai 2012
- > Élections législatives : 10 et 17 juin 2012



## Départs en retraite

### Annie et Dominique quittent la mairie



De g. à d. : Annie Tilly, Dominique Faucillon, Michel Hinault et Dominique Le Thérézien.

Mercredi 8 février, une sympathique réunion de famille, d'amis, de collègues et d'élus était organisée à l'occasion du départ à la retraite de deux employés communaux : Annie Tilly et Dominique Faucillon. Au service Enfance Jeunesse depuis 1989, Annie aura vu défiler bien des enfants des écoles. Aujourd'hui, beaucoup d'entre eux, pour certains devenus adultes, se souviennent d'une femme discrète, dévouée et bienveillante.

Quant à Dominique, arrivé en 1992, il aura donc effectué 20 ans au sein des Services Techniques, ayant travaillé auparavant à la mairie d'Hillion et au Sivom de la Baie. Bricoler fera forcément partie de ses activités principales mais cette fois, ce sera pour lui. Michel Hinault, Maire et Dominique Le Thérézien, Directeur Général des Services, ont tour à tour salué le professionnalisme des jeunes retraités avant de leur souhaiter bon vent.

## Lancement de la révision du SCOT

### Apportez votre pierre à l'édifice

Le Pays de Saint-Brieuc a décidé en juin 2011 de réviser son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être prises en compte par les communes et communautés de communes, notamment au travers des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

#### S comme SCHEMA...

Dessiner l'avenir... une ambition des élus du Pays de Saint-Brieuc pour doter le territoire d'un programme d'aménagement et de développement durable permettant de construire, avec les habitants, un cadre de vie attractif, dynamique et préservé.

#### C comme COHERENCE...

Rechercher l'harmonie... une exigence d'écoute à l'égard de chaque catégorie d'habitant, qu'il soit jeune enfant, lycéen, homme, femme, chef d'entreprise, salarié, sportif, artiste, retraité... afin d'imaginer ensemble des réponses aux besoins divers :

- qui ne soient pas contradictoires mais complémentaires,
- qui ne soient pas particulières mais globales et facilitant la cohésion,
- qui ne soient pas désordonnées, mais articulées et cohérentes entre elles.

#### O comme ORGANISATION...

Organiser et savoir s'organiser... pour les 20 ans qui viennent, alors que la population du pays va augmenter. Où et comment accueillir les nouveaux habitants ? Où travailler ? Où et comment acheter ? Comment se déplacer ? Et tout cela en préservant la qualité de l'eau, les paysages, l'activité agricole... et en limitant notre contribution au réchauffement climatique.

#### T comme TERRITOIRE...

Faire communauté... sur le pays, avec 198 500 habitants, 64 communes regroupées autour de la baie de Saint-Brieuc, en une communauté d'agglomération et 6 communautés de communes. Territoires divers, urbains, littoraux, ruraux, enjeux



multiples, mais défis communs à relever. Comment, dans la concertation, faire de cet espace un vrai territoire de projet et comment traduire la volonté dans les outils que sont le SCOT et les PLU ?

Apportez votre pierre à l'édifice en contribuant à la révision du SCOT...

Des informations sont disponibles dans votre Mairie ou sur le site Internet du Pays de Saint-Brieuc.

[www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org).

#### Calendrier de la révision du SCOT du pays de Saint-Brieuc :

- Début des études : octobre 2011
- Arrêt du projet : avril-mai 2013
- Enquête publique : septembre/octobre 2013
- Approbation du SCOT : janvier 2014

# Développement économique

*“Cheval de bataille, le développement économique est primordial pour les communautés de communes, cette compétence est d’ailleurs obligatoire. CAP 4, avec le parc du Grand Plessis à Plaintel, est doté d’un outil considéré d’intérêt communautaire. Véritable atout pour notre territoire, ce site accueille des forces vives du secteur. Au total, ce sont 11 entreprises implantées sur la zone et qui créent 192 emplois directs”.*

Evelyne Thueux,  
Directrice de la communauté de communes

## Metafer, Le Grand Plessis comme une évidence.

Metafer, Métallerie d’Art

*“Au moment où m’est venue l’envie de reprendre une société avec mon épouse, j’ai accordé une grande importance à la situation géographique. Nos trois domaines d’activités : ouvrages en Métallerie d’Art et personnalisés chez le Particulier, les Marchés Publics et la Rénovation du Patrimoine, nous amènent partout en Bretagne. Pour moi, le site du Grand Plessis était idéal, pour la zone de chalandise d’abord, mais aussi pour les accès rapides à Rennes, Brest, Loudéac, sans oublier le pays de Saint-Brieuc et toute la côte.*

*Le dynamisme des réseaux locaux, ainsi que la grande proximité de l’équipe en charge de l’économie sur CAP4 ont également influencé notre choix. Je ne sais pas si toutes les collectivités fonctionnent aussi bien, mais je peux témoigner du soutien moral et de l’accessibilité du Président, Joseph Le Vée, ainsi que des efforts menés par les personnels pour trouver des solutions en cas de problèmes.*

*Metafer est implantée depuis 1999 au Grand Plessis et la zone correspond toujours à nos attentes. La société est passée de 5 à 19 personnes aujourd’hui et a doublé sa surface au sol. Autre atout, de la Z.A., le label Qualiparc qui en fait un endroit agréable pour nous comme pour les visiteurs”*

Lionel Moretto,  
Directeur Metafer SARL CfeR



## Les ateliers ESAT, Réussite économique et sociale

La blanchisserie, implantée il y a trois ans dans la zone artisanale, connaît un succès grandissant. La métallerie, sur place depuis 8 ans, fonctionne parfaitement. L’implantation d’ateliers de l’EPSMS Les Mauriers dans le parc du Grand Plessis, appuyée par CAP4, est une vraie réussite, économique et sociale à la fois.

*“J’ai 25 ans, j’habite à Ploufragan et ça fait quatre ans que je travaille à la blanchisserie. J’ai travaillé à tous les postes et j’ai appris beaucoup de choses. J’aimerais travailler en blanchisserie dans un hôpital un jour”.*

Aurélie Le Bozec

## Aménagement de l’espace

*“Comme pour le développement économique, l’aménagement de l’espace est une compétence obligatoire. Une compétence essentielle qui vise à créer les conditions propices à un aménagement harmonieux du territoire. C’est pourquoi nous devons nous approprier des outils d’aménagement portés par le Pays de Saint-Brieuc, tels que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et le Schéma directeur d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).*

Joseph Le Vée,  
Président de la communauté de communes

### Le SCOT



Le SCOT a pour vocation de mettre en cohérence l’ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d’urbanisme, d’habitat, de déplacements et d’équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé.



*“On fait des pièces pour les campings-car ! C’est intéressant. Je travaille aussi au self pour la mise en place des tables. Je viens en Tibus le matin. C’est bien de travailler, les journées sont moins longues... c’est pesant de ne rien faire.”*

Jean-Christophe Boinet

## RÉVISION DU schéma de cohérence territoriale

Le Pays de Saint-Brieuc a décidé en juin 2011 de réviser son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être prises en compte par les communes et communautés de communes, notamment au travers des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

### S comme SCHEMA...

**Dessiner l'avenir... une ambition des élus du Pays de Saint-Brieuc pour doter le territoire d'un programme d'aménagement et de développement durable permettant de construire, avec les habitants, un cadre de vie attractif, dynamique et préservé.**

### C comme COHERENCE...

Rechercher l'harmonie... une exigence d'écoute à l'égard de chaque catégorie d'habitant, qu'il soit jeune enfant, lycéen, homme, femme, chef d'entreprise, salarié, sportif, artiste, retraité... afin d'imaginer ensemble des réponses aux besoins divers :

qui ne soient pas contradictoires mais complémentaires, qui ne soient pas particulières mais globales et facilitant la cohésion, qui ne soient pas désordonnées, mais articulées et cohérentes entre elles.

### O comme ORGANISATION...

Organiser et savoir s'organiser... pour les 20 ans qui viennent, alors que la population du pays va augmenter. Où et comment accueillir les nouveaux habitants ? Où travailler ? Où et comment acheter ? Comment se déplacer ?

Et tout cela en préservant la qualité de l'eau, les paysages, l'activité agricole... et en limitant notre contribution au réchauffement climatique.

### T comme TERRITOIRE...

Faire communauté... sur le pays, avec 198 500 habitants, 64 communes regroupées autour de la baie de Saint-Brieuc, en une

communauté d'agglomération et 6 communautés de communes. Territoires divers, urbains, littoraux, ruraux, enjeux multiples, mais défis communs à relever. Comment, dans la concertation, faire de cet espace un vrai territoire de projet et comment traduire la volonté dans les outils que sont le SCOT et les PLU ?

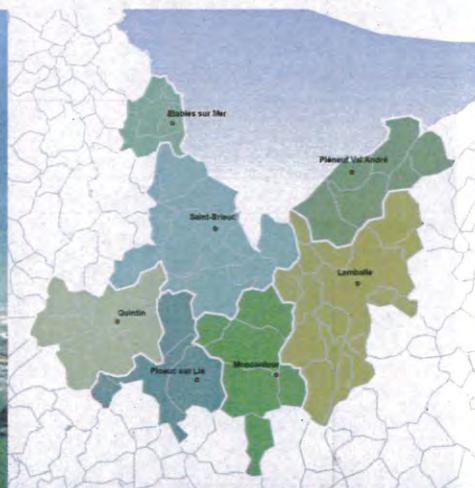
Apportez votre pierre à l'édifice en contribuant à la révision du SCOT...

Des informations sont disponibles dans votre Mairie ou sur le site Internet du Pays de Saint-Brieuc

[www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

### Calendrier de la révision du SCOT du Pays de Saint-Brieuc :

- Début des études : octobre 2011
- Arrêt du projet : avril-mai 2013
- Enquête publique : septembre - octobre 2013
- Approbation du SCOT : janvier 2014



## Infos diverses.....infos diverses .....infos diverses

### Urbanisme

#### **Pays de Saint-Brieuc : SCOT**

Le Pays de Saint-Brieuc a décidé en juin 2011 de réviser son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être prises en compte par les communes et communautés de communes, notamment au travers des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

#### **S comme SCHEMA...**

Dessiner l'avenir... une ambition des élus du Pays de Saint-Brieuc pour doter le territoire d'un programme d'aménagement et de développement durable permettant de construire, avec les habitants, un cadre de vie attractif, dynamique et préservé.

#### **C comme COHERENCE...**

Rechercher l'harmonie... une exigence d'écoute à l'égard de chaque catégorie d'habitant, qu'il soit jeune enfant, lycéen, homme, femme, chef d'entreprise, salarié, sportif, artiste, retraité... afin d'imaginer ensemble des réponses aux besoins divers :

- qui ne soient pas contradictoires mais complémentaires,
- qui ne soient pas particulières mais globales et facilitant la cohésion,
- qui ne soient pas désordonnées, mais articulées et cohérentes entre elles.

#### **O comme ORGANISATION...**

Organiser et savoir s'organiser... pour les 20 ans qui viennent, alors que la population du pays va augmenter. Où et comment accueillir les nouveaux habitants ? Où travailler ? Où et comment acheter ? Comment se déplacer ?

Et tout cela en préservant la qualité de l'eau, les paysages, l'activité agricole... et en limitant notre contribution au réchauffement climatique.

#### **T comme TERRITOIRE...**

Faire communauté... sur le pays, avec 198 500 habitants, 64 communes regroupées autour de la baie de Saint-Brieuc, en une communauté d'agglomération et 6 communautés de communes. Territoires divers, urbains, littoraux, ruraux, enjeux multiples, mais défis communs à relever. Comment, dans la concertation, faire de cet espace un vrai territoire de projet et comment traduire la volonté dans les outils que sont le SCOT et les PLU ?

Apportez votre pierre à l'édifice en contribuant à la révision du SCOT...

Des informations sont disponibles dans votre Mairie ou sur le site Internet du Pays de Saint-Brieuc [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org).

Calendrier de la révision du SCOT du pays de Saint-Brieuc :

Début des études : octobre 2011

Arrêt du projet : avril-mai 2013

Enquête publique : septembre – octobre 2013

Approbation du SCOT : janvier 2014



# DESSINONS L'AVENIR

Aménager notre territoire

**L**e Pays de Saint-Brieuc a lancé en juin 2011 la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être prises en compte par les communes et communautés de communes, notamment au travers des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), ce qui a été fait pour le PLU de Ploufragan approuvé en décembre 2011.

« Les lois Grenelle de l'environnement ont conduit le Pays de Saint-Brieuc à engager la révision de ce schéma, explique Loïc Cauret, président du syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc. Elles ont renforcé le rôle stratégique des SCOT dans la mise en œuvre des objectifs de protection de l'environnement et d'intégration des pré-occupations liées aux énergies et au changement climatique. Désormais, le territoire peut se fixer des ambitions en matière de maîtrise de l'énergie et d'émissions de CO<sup>2</sup> ou d'aménagement numérique... Le prochain SCOT devra également prévoir des objectifs chiffrés de consommation économe de l'espace, dans le même esprit que le SCOT en vigueur, qui aborde déjà la question de la densification urbaine... »

## Concrètement, à quoi sert le SCOT ?

### • S comme SCHEMA...

Dessiner l'avenir... pour doter le territoire d'un programme d'aménagement et de développement durable permettant de construire, avec les habitants, un cadre de vie attractif, dynamique et préservé.

### • C comme COHERENCE...

Rechercher l'harmonie... une exigence d'écoute à l'égard de chaque catégorie d'habitant, qu'il soit jeune enfant, lycéen, homme, femme, chef d'entreprise, salarié, sportif, artiste, retraité... afin d'imaginer ensemble des réponses aux besoins divers :

- qui ne soient pas contradictoires mais complémentaires,
- qui ne soient pas particulières mais globales et facilitant la cohésion,
- qui ne soient pas désordonnées, mais articulées et cohérentes entre elles.

### • O comme ORGANISATION...

Organiser et savoir s'organiser... pour les 20 ans qui viennent, alors que la population du pays va augmenter. Où et comment accueillir les nouveaux habitants ? Où travailler ? Où et comment acheter ? Comment se déplacer ?

## Apportez votre pierre à l'édifice en contribuant à la révision du SCOT...

Dans le cadre de la concertation autour de la révision du SCOT, le Pays de Saint-Brieuc édite une lettre d'information semestrielle pour informer les habitants. Celle-ci permet à chacun de prendre connaissance des objectifs et motifs de révision du SCOT, du calendrier de la procédure, des bureaux d'étude qui accompagnent les élus dans leur réflexion, et des grands enjeux du territoire, à long terme. Vous trouverez cette lettre d'information sur le site Internet du Pays de Saint-Brieuc : <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/>

Et tout cela en préservant la qualité de l'eau, les paysages, l'activité agricole... et en limitant notre contribution au réchauffement climatique.

### • T comme TERRITOIRE...

Faire communauté... sur le pays, avec 198 500 habitants, 64 communes regroupées autour de la baie de Saint-Brieuc, en une communauté d'agglomération et 6 communautés de communes. Territoires divers, urbains, littoraux, ruraux, enjeux multiples, mais défis communs à relever. L'important est, dans la concertation, de faire de cet espace un vrai territoire de projet et de traduire la volonté dans les outils que sont le SCOT et les PLU.

△ Informations recueillies auprès du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc

## Le calendrier de la révision du SCOT du Pays de Saint-Brieuc

Début des études : octobre 2011

Arrêt du projet : avril-mai 2013

Enquête publique : septembre-octobre 2013

Approbation du SCOT : janvier 2014





● **EDITO**

**Un nouveau « Schéma de Cohérence Territoriale »  
pour le Pays de Saint-Brieuc**

Afin d'assurer la cohérence indispensable entre les différents documents d'urbanisme des communes (P.L.U.) et organiser un développement harmonieux des territoires, la loi (depuis 2000) fait obligation à ceux-ci de se doter d'un « Schéma de Cohérence Territoriale-SCOT ».

Depuis 2010 et les « Lois de Grenelle » sur l'environnement ceux-ci doivent en outre veiller à ce que le développement urbain prenne aussi en compte la préservation des terres agricoles, le maintien de la biodiversité ou la limitation et émission de « gaz à effet de serre ».

Soucieux d'intégrer au plus vite ces objectifs, le Pays de Saint-Brieuc a, dès 2011, décidé de procéder à une révision de son SCOT.

Ce travail est aujourd'hui largement engagé et le futur document devrait être soumis à enquête publique au 2<sup>nd</sup> semestre 2013.

Dores et déjà, un certain nombre de d'orientations se dégagent :

- Freiner l'étalement urbain en encourageant l'urbanisation autour des « pôles existants » et en limitant la superficie moyenne des lots dans les futurs lotissements.
- Revitaliser les centres villes et centres bourgs qui seront privilégiés pour l'accueil des nouveaux commerces, en complément des zones commerciales pour lesquelles les règles d'implantation seront précisées.
- Préserver les zones littorales et protéger les espaces à forte valeur écologique en assurant les continuités nécessaires au maintien de la biodiversité.

Après validation, ces orientations devront ensuite être intégrées au sein des PLU et deviendront donc la règle pour l'organisation du développement de notre territoire.

Il convient donc d'y être particulièrement attentif

Gilbert GASPAILLARD, Maire de Pordic

Président du Syndicat Mixte du « Pays de Saint-Brieuc »



Communauté de communes  
Côte de Penthièvre

[Accueil](#) [Raccourcis](#) > [Pays de Saint-Brieuc](#) > [Révision du SCOT](#)

## Révision du SCOT

Le Pays de Saint-Brieuc a décidé en juin 2011 de réviser son **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**, un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être prises en compte par les communes et communautés de communes, notamment au travers des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

### S comme SCHEMA

Dessiner l'avenir... une ambition des élus du Pays de Saint-Brieuc pour doter le territoire d'un programme d'aménagement et de développement durable permettant de construire, avec les habitants, un cadre de vie attractif, dynamique et préservé.

### C comme COHÉRENCE

Rechercher l'harmonie... une exigence d'écoute à l'égard de chaque catégorie d'habitant, qu'il soit jeune enfant, lycéen, homme, femme, chef d'entreprise, salarié, sportif, artiste, retraité... afin d'imaginer ensemble des réponses aux besoins divers :

- qui ne soient pas contradictoires, mais complémentaires
- qui ne soient pas particulières, mais globales et facilitant la cohésion
- qui ne soient pas désordonnées, mais articulées et cohérentes entre elles

### O comme ORGANISATION

Organiser et s'organiser... pour les 20 ans qui viennent, alors que la population du pays va augmenter. Où et comment accueillir les nouveaux habitants ? Où travailler ? Où et comment acheter ? Comment se déplacer ?

Et tout cela en préservant la qualité de l'eau, les paysages, l'activité agricole... et en limitant notre contribution au réchauffement climatique.

## T comme TERRITOIRE

Faire communauté... sur le pays, avec 198 500 habitants, 64 communes regroupées, autour de la baie de Saint-Brieuc, en une communauté d'agglomération et 6 communautés de communes. Territoires divers, urbains, littoraux, ruraux, enjeux multiples, mais défis communs à relever. Comment, dans la concertation, faire de cet espace, un vrai territoire de projet et comment traduire cette volonté dans les outils que sont le SCOT et les PLU ?

### Calendrier de la révision du SCOT du Pays de Saint-Brieuc :

Début des études : octobre 2011

Arrêt du projet : avril-mai 2013

Enquête publique : septembre-octobre 2013

Approbation du SCOT : janvier 2014

**Apportez votre  
pierre à l'édifice en  
contribuant à la  
révision du  
SCOT...**

Des informations sont disponibles dans votre mairie ou sur le site Internet du Pays de Saint-Brieuc [www.pays-de-saintbrieuc](http://www.pays-de-saintbrieuc)

### actualités



[-Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc : construire ensemble le territoire de demain Une expo pour mieux comprendre...](#)

[Toutes les actualités](#)

Windows Internet Explorer - Ville de Lamballe - Shéma de cohérence Territoriale

http://www.mairie-lamballe.fr/accueil\_lamballe/economie\_urbanisme/shema\_de\_coherece\_territoriale

Ville de Lamballe - Shéma de cohérence Territoriale

Découvrir Lamballe | La mairie | Economie - Urbanisme | Enfance - Jeunesse | Santé - Social | Cadre de vie - Environnement

Culture - Sport - Loisirs

inscription newsletter | saisissez votre courriel... | recherche | saisissez un terme...

Accueil - Economie - Urbanisme - Shéma de cohérence Territoriale



## Shéma de cohérence Territoriale

■ Le SCOT

Le SCOT du Pays de Saint-Brieuc a pour objectif de conforter l'organisation existante entre Lamballe et son territoire.

Le territoire de Lamballe représente le pôle complémentaire de l'Agglomération Broc'hine.

Plus spécialisé dans les activités agroalimentaires, les emplois offerts sur ce territoire ont assuré un développement important des commerces et des services qui ont élargi le rayonnement de la ville de Lamballe dans l'espace rural.

*La réalisation d'une plateforme multimodale sur la gare de Lamballe est à l'étude, dans le cadre du SCOT.*

Le Pays de Saint-Brieuc, en octobre 2004, a décidé de retenir 3 zones stratégiques permettant l'accueil de ces grands projets et offrant les équipements et prestations les plus performants dont la zone de La Tourelle à Lamballe.

Le confortement des pôles de centralité et des centres-villes se heurte souvent à la difficulté d'accueil de nouvelles enseignes ou de nouveaux investisseurs faute de cellules commerciales disponibles, de taille suffisante et stratégiquement positionnées.

Le confortement des pôles de centralité devra passer par la mise en place d'une politique de prévision foncière afin d'anticiper les besoins futurs en surfaces commerciales et en activité. Cette démarche doit notamment permettre l'accueil d'enseignes nationales à fort pouvoir d'attraction favorisant le développement des centres-villes de Saint-Brieuc et de Lamballe.

■ Du nouveau pour le SCOT

Le Pays de Saint-Brieuc a décidé en juin 2011 de réviser son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être prises en compte par les communes et communautés de communes, notamment au travers des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

➤ S comme SCHEMA...

Dessiner l'avenir... une ambition des élus du Pays de Saint-Brieuc pour doter le territoire d'un programme d'aménagement et de développement durable permettant de construire, avec les habitants, un cadre de vie attractif, dynamique et préservé.

➤ C comme COHERENCE...

Rechercher l'harmonie... une exigence d'écoute à l'égard de chaque catégorie d'habitant, qu'il soit jeune enfant, lycéen, homme, femme, chef d'entreprise, salarié, sportif, artiste, retraité... afin d'imaginer ensemble des réponses aux besoins divers :

- qui ne soient pas contradictoires mais complémentaires,
- qui ne soient pas particulières mais globales et facilitant la cohésion,
- qui ne soient pas désordonnées, mais articulées et cohérentes entre elles.

➤ O comme ORGANISATION...

**Contact**

Cédric Le Tacon  
Service affaires économiques  
Ville de Lamballe / Lamballe Communauté  
Tel. 02 99 50 13 50  
Mail: [economie@lamballe-communale.com](mailto:economie@lamballe-communale.com)

[En savoir plus sur le SCOT](#)

Internet 75%

## Bienvenue sur le site internet de Saint-Quay-Portrieux



Accédez en cliquant [www.mairie-saintquayportrieux.fr](http://www.mairie-saintquayportrieux.fr). Plus qu'une ville de la Ville, ce site est un outil de communication en avant qui cherche à faciliter la vie des Quicquiers, en leur offrant des services publics communs et adaptés, en leur proposant des projets municipaux, l'intérêt d'un site est évidemment d'être facile à utiliser comme l'expérience pour une navigation simple et un accès rapide à l'information recherchée. Consultez les services de la mairie, écrivez vos enfants à l'école, consultez les horaires et tarifs des centres de loisirs, la liste des associations ou encore prenez connaissance des dernières informations municipales... Le site fournit d'ailleurs plusieurs liens permettant également d'accéder à de nombreuses démarches.

 Actualités

 Travaux

 Cadastre

 Vie associative

 Vie communale

 Loisirs

 Associations

 Contact

 Carte interactive

 Accueil

 Informations pratiques de la ville

 Informations

 Contact

 Informations pratiques

 Accueil

 Informations pratiques de la ville

 Plan d'Aménagement

 Démarches

 Contact

## Actualités

### La révision du Schéma de cohérence territoriale soumise à concertation

Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du pays de Saint-Brieuc est en cours de révision. Un dossier sur cette procédure, qui s'accompagne d'une phase de concertation, est à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le Pays de Saint-Brieuc a prévu d'étoffer le contenu de ce dossier au fur et à mesure de la production d'éléments d'information nouveaux.

Le schéma de cohérence territoriale ou SCOT est un document de planification qui fixe les grandes lignes de l'aménagement d'un territoire intercommunal il détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé.

Pour en savoir plus : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

Pour réagir : [contact@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:contact@pays-de-saintbrieuc.org)

Mis à jour le 04 Avril 2017

## ADMINISTRATIONS

Mairie : du mardi au jeudi (8h30-12h15, 13h30-17h45), le vendredi (8h30-12h15, 13h30-16h45), le samedi (9h-12h, Etat civil uniquement), 02 96 70 80 80.

### Service Urbanisme,

le lundi et le mardi de 13h30 à 17h45

Les mercredis et jeudis de 8h30 à 12h15

### Police Municipale

Le lundi de 13h30 à 15h

Du mardi au jeudi de 8h30 à 10h30

Office de Tourisme 02.96.70.40.64

mail : tourisme@saintquayportrieux.com

Internet : www.saintquayportrieux.com

De 9h à 12h30 - 14h à 16h30 du lundi au

samedi. Fermeture dimanches et jours fériés.

## Don du sang

Mardi 11 mai, de 11h à 13h et de 15h à 19h, salle des loisirs, Etables-sur-Mer.

## Restos du Coeur

Jours de distributions et inscriptions au Centre d'Etables, Maison des Solidarités, 7 rue Vauban : les jeudis 10 et 24 mai. Tél. 02 96 65 45 04

## Les forts coefficients de marées

Dimanche 6 mai : 106/108

Lundi 7 mai : 109/108

Mardi 8 mai : 106/103

## Révision du SCOT du Pays de St Brieuc

Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du pays de Saint-Brieuc est en cours de révision. Un dossier sur cette procédure, qui s'accompagne d'une phase de concertation, est à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le Pays de Saint-Brieuc a prévu d'étaler le contenu de ce dossier au fur et à mesure de la production d'éléments d'information nouveaux. Le schéma de cohérence territoriale ou SCOT est un document de planification qui fixe les grandes lignes de l'aménagement d'un territoire intercommunal. Il détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux dans un environnement préservé.



## A Propos

# LE PHARE

N°136 - Mai 2012



Saint Quay Portrieux

## L'exploitation du cinéma stabilisée

Après bien des péripéties, le conseil municipal a tranché. L'exploitation du cinéma a été confiée jusqu'à la fin de l'année à la société quinoocéenne Quaywaves. Un prestataire dont l'un des associés est Bruno Lecœur. Les spectateurs du cinéma le connaissent bien. C'est lui en effet qui dirige l'établissement depuis sa réouverture en octobre dernier. « Son professionnalisme et sa disponibilité ont permis à notre nouveau cinéma de réussir son lancement » se félicite le maire Dominique Blanc. « En 6 mois, l'Arletty a déjà accueilli 15.000 spectateurs et réalisé 162.650 € de recettes brutes. » Un succès qui demande à être confirmé. D'autant que « nous gardons une organisation qui a fait ses preuves, avec une programmation variée, de qualité, en phase avec l'actualité cinématographique nationale ».

Bien sûr, l'offre de spectacles va encore s'enrichir avec la diffusion ponctuelle de grands événements nationaux voire internationaux (concerts, comédies musicales, opéra, représentations théâtrales, rencontres sportives...). Une régie publicitaire sera également mise en œuvre offrant une vitrine promotionnelle de choix aux entreprises de

Saint-Quay-Portrieux, bien sûr mais au-delà, de tout le Goëlo. Car « notre cinéma est en train de s'imposer comme un équipement de premier plan pour notre région. » Un pôle d'animation ouvert au développement culturel. En direction du jeune public d'abord, grâce à la mise en place, vraisemblablement dès la prochaine rentrée, d'un cycle d'initiation « cinéma à l'école » en lien avec les établissements scolaires.

Au-delà d'une exploitation commerciale, le cinéma Arletty devient aussi un lieu d'échanges et de rencontres autour de l'art cinématographique, grâce au partenariat avec Ciné St Ké. Une association qui vient de créer un ciné-club permettant à tout un chacun de voir ou revoir des classiques d'hier et d'aujourd'hui, et d'en débattre. Après « Remorques », un film de Jean Grémillon, inspiré par la vie du Commandant Malbert, le cycle du ciné-club va se poursuivre le mardi 22 mai, à 20h, avec la projection de « La mort aux trousses », un autre chef d'œuvre signé Alfred Hitchcock. Par ailleurs, le cinéma Arletty participe à l'événement « les Côtes d'Armor fêtent le Cinéma » du 9 au 15 Mai. Durant cette semaine, toute les places pour tous les films sont à 3 Euros.

## Aménagement urbain de Saint-Quay : une nouvelle exposition à la mairie

Le réaménagement urbain du secteur du casino promet de transformer le visage de Saint-Quay. Le chantier vient de démarrer. L'exposition visible à la mairie en détaille le déroulement étape par étape. Elle s'articule autour de deux grands plans. L'un des deux panneaux rappelle le projet d'aménagement initial prévoyant la destruction du mini-golf. L'autre met en lumière la solution retenue pour le maintien d'un mini-golf sur le site actuel, en réservant une surface de 900 m<sup>2</sup> face au casino. « Il s'agit d'une solution qui préserve le programme voté par le conseil municipal, la nécessité d'un stationnement proche du casino et le souhait légitime d'un grand nombre de Quinoocéens de garder un mini golf à cet endroit, ouvert toute l'année, avec des possibilités d'animations autour » estime le maire. Il invite tous les habitants à visiter l'exposition. « Dans la mesure où ce grand projet engage l'avenir de notre ville, il est primordial, selon Dominique Blanc, que la concertation promise aux Quinoocéens soit finalisée ».

# entreprises même dynamique !

## Témoignage Hervé Motoculture

*Concessionnaire Massey Ferguson, l'entreprise dont le siège se situe à Plumaudan, s'adresse principalement aux professionnels, agriculteurs, entreprises de travaux agricoles, CUMA, communautés de communes, SIVOM...*

En 1992, Philippe Hervé, le PDG, obtient une extension de secteur pour



la commercialisation de la marque dans le centre et l'est du département. La même année, il installe une succursale au Grand-Plessis.

*"Il nous fallait une succursale pour couvrir ce nouveau secteur et répondre à la demande de nos clients : proximité et réactivité. Plaintel par sa situation géographique occupe une place centrale dans notre zone de chalandise. Le réseau routier nous permet de rayonner facilement sur le centre du 22. Nous avons également bénéficié d'un bon accueil de la municipalité. Aujourd'hui, 21 ans plus tard, je ne regrette pas ce choix !"*

*"Au début, ce n'était qu'un grand champ avec un bâtiment, aujourd'hui, la zone est bien vivante !"*

## Alphatech

*La société est spécialisée dans la fabrication de compléments alimentaires et de produits d'hygiène à destination des animaux d'élevage.*

Créée en 2000, l'entreprise s'est implantée à Lanrodec où elle loue des locaux aujourd'hui devenus exigus. "En 10 ans, nous sommes passés de 5 à 27 personnes" indique Pascal Drouet,

le directeur. "Pour accompagner la croissance de notre activité, il était urgent de construire des locaux adaptés. Après de longues recherches sur le secteur, nous avons arrêté notre choix sur le Grand-Plessis pour : sa situation géographique, l'accueil du président et la réactivité de l'équipe communautaire, un prix au m<sup>2</sup> raisonnable. Le transfert de nos activités s'effectuera en 2 temps. Nous avons acquis près de 2,5 hectares, où nous construisons un bâtiment de production de 4000 m<sup>2</sup> et 200m<sup>2</sup> de bureaux. Par la suite, nous achèterons 1,5 hectare supplémentaire, afin d'y planter le reste de nos activités".

## ZA de Raussan (Plaintel)

En début d'année 2013, la zone s'est étoffée d'une nouvelle implantation. Pluma'tech, leader du doigt de plumeuse, a choisi la zone de Raussan pour construire sa nouvelle usine.



## Révision du SCOT\* : Le DOO\*\* en question...

Suite à une large concertation entre les élus, les personnes publiques associées et la population, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) avait pour objectif d'identifier les enjeux émergeant du diagnostic et de les formaliser en orientations générales d'aménagement du territoire, pour les 15 années à venir. Le DOO\* définit les règles du jeu en matière d'aménagement et de développement durable, assurant ainsi les grands équilibres du territoire. Depuis avril, un important travail d'écriture du DOO a été réalisé par le comité de pilotage du SCOT. En mai dernier, après avoir débattu de ses orientations, le comité syndical reporte l'approbation du SCOT en septembre 2014. Un temps nécessaire à la concertation avec les élus et à l'aboutissement d'un document d'urbanisme partagé et fondé sur le développement équilibré, durable et solidaire du territoire.

\* Schéma de Cohérence Territoriale

\*\* DOO : Document d'Orientations et d'Objectifs

## Venez rencontrer les artisans pour vos travaux de construction ou de rénovation !

**UN PROJET  
DE CONSTRUCTION  
OU DE RÉNOVATION**

Rencontrez des artisans qualifiés  
pour effectuer vos travaux

Après-midi  
**TOP'travaux**  
SAM 7 DÉC 2013 - 15h-18h  
Centre Bâtipole à Ploufragan

\*Bâtipole : Centre d'information  
et d'exposition sur le bâtiment\*

221



## Petit-déjeuner 11 juin

jeudi 13 juin 2013



C'est dans les locaux de Cap Entreprises aux Châtelets, qu'avait lieu mardi 11 juin le troisième petit-déjeuner de l'année.

90 adhérents avaient fait le déplacement, pour participer à cette réunion et écouter les interventions de :

- Bruno Joncour Maire de Saint-Brieuc
- Gilbert Gaspillard, Vice-président de Saint-Brieuc Agglomération , Maire de Pordic
- Jean-Jacques Fuan , Président de SBE
- Présentation des nouveaux adhérents,
- Béatrice Josse , Pays de Saint-Brieuc
- Thierry Conan - Côtes d'Armor Développement

Retrouvez les supports :

Côtes d'Armor développement

Quelle trajectoire pour le « Nord Bretagne » ? [à télécharger](#)

Le SCOT, Schéma de COhérence Territoriale [à télécharger](#)

### La coupe Florio à Saint-Brieuc

- > Retour sur la coupe florio 2013
- > Retour sur la Coupe Florio
- > Retour vidéo sur la Coupe Florio
- > Coupe Florio 2011 Un grand succès

### Agenda

- > A ne pas manquer
- > Les rendez-vous SBE
- > Temps fort en ville

### Petits déjeuners

- > Petit-déjeuner du 18 septembre
- > Petit-déjeuner du 20 mars
- > Petit-déjeuner du 19 janvier au Sacré Coeur
- > Petit-déjeuner du 11 mai
- > Petit déjeuner 15 février

### archives

- > Baie d'Armor Entreprises reçu par le Prince Charles
- > Thalassa au légué
- > Petit-déjeuner 21 octobre
- > Speed meeting
- > IEL Initiatives et énergies locales

### Initiatives

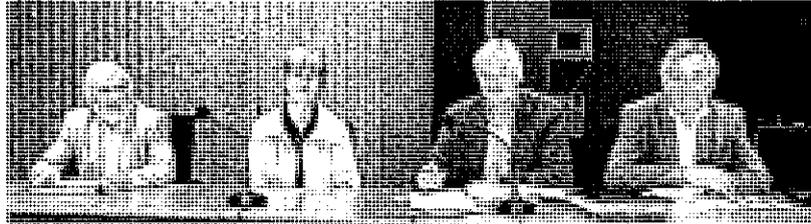
- > Stade Briochin Paul Le hesran
- > Visite du Port du Légué
- > Air Hygia
- > Crèche ARTI'CHOUX

Réagir à cet article

Rechercher :


OF - 14 juin 2014 -  
Pays : vers un nouveau schéma territorial



*Le comité syndical du Pays de Saint-Brieuc s'est réuni vendredi à Plérin. À la tribune, de gauche à droite : Jacques Huguen, Daniëlle Even, le président Loïc Cauret, Gilbert Gaspillard.*

Le premier Scot (schéma de cohérence territoriale) du Pays de Saint-Brieuc, approuvé en janvier 2008, doit aujourd'hui s'adapter aux lois découlant du Grenelle de l'Environnement. Le comité syndical vient de définir les gros enjeux de la révision à venir : la consommation de l'espace, qui devra notamment préserver les terres agricoles et les zones humides, la prise en compte du réchauffement climatique, avec la recherche d'énergies nouvelles, le respect de la biodiversité, impliquant la préservation de

corridors écologiques.

« **Le processus de révision du Scot est un travail de longue haleine, préviend Jacques Huguen, président du conseil de développement. Il nécessitera plus de deux années de travail, le nouveau Scot devant être opérationnel avant les élections municipales de 2014.** » Le territoire du Pays de Saint-Brieuc comprend 64 communes, de Tréveneuc à Plurien au Nord, jusqu'à Quintin et L'Hermitage-Lorge au sud, totalisant plus de 200 000 habitants.

ouvert France 20/06/12

## Comment appliquer les nouvelles normes énergétiques

À l'espace Palente, une rencontre s'est déroulée, mardi, concernant le schéma de cohérence territoriale (Scot) et le plan local d'urbanisme (Plu). Cette réunion a rassemblé des élus, membres du conseil de développement du pays de Saint-Brieuc, ainsi que des directeurs et le personnel en charge de l'urbanisme. Le thème : Comment prendre en compte les dimensions climat-énergie dans le Scot et le Plu ?

À cette occasion, deux intervenants de l'agglomération de Tours ont apporté leur éclairage après l'étude qu'ils ont menée sur la réduction des gaz à effet de serre à l'horizon 2050. « Leurs travaux

expérimentaux envisageaient la possibilité de diviser par quatre, à l'horizon 2050, les émissions de gaz à effets de serre », explique Christian Urvoy, vice-président en charge du Scot. Les principaux résultats du bilan des émissions de gaz à effets de serre et de la production locale d'énergie sur le pays de Saint-Brieuc permettent déjà de tirer plusieurs conclusions. Parmi celles-ci, on s'aperçoit que le secteur résidentiel constitue le secteur le plus énergivore. « Pour préparer l'avenir, il faudra encore progresser dans ces domaines », a ajouté Gilbert Gaspillard, vice-président du pays de Saint-Brieuc.



Les intervenants (de d à g) Daniel Lange adjoint à l'urbanisme de La Riche et Bénédicte Métails chargée d'études à Tours entourés de plusieurs personnalités présentes à la rencontre SCOT (schéma de cohérence territoriale) et les PLU (plan local d'urbanisme).

Telegramme - Samedi 23/06/12

## Pays de Saint-Brieuc. Le Scot à l'heure du Grenelle

Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) du Pays de Saint-Brieuc doit intégrer un volet Climat-énergie. Mardi, des élus d'Indre-et-Loire sont venus témoigner de leur expérience en la matière.



Roger Rouillé, Gilbert Gaspillard, Christian Urvoy, au fond Françoise Floche, chargée de mission et les intervenants de la matinée.

À peine adopté, le premier Schéma de cohérence territoriale (Scot) du Pays de Saint-Brieuc est à nouveau sur la table pour intégrer les nouvelles exigences Climat-Énergie, introduites par les lois Grenelle. Mardi matin, à Hillion, les vice-présidents Gilbert Gaspillard, Christian Urvoy et Roger Rouillé avaient invité les maires et adjoints et leurs cadres en charge de l'urbanisme.

### L'exemple de Tours

Ils étaient réunis pour rencontrer Daniel Lange, adjoint au maire de La Riche (37), et Bénédicte Métails, chargée d'études Environnement à l'agence d'urbanisme de l'Agglo de Tours (37), venus témoigner de leurs travaux expérimentaux et prospectifs engagés pour permettre de diviser par quatre, à l'horizon 2050, les émissions de gaz à

effet de serre sur son territoire. Le bureau du Pays désire intégrer une nouvelle dimension s'appuyant sur les ressources du territoire et dans une approche transversale.

### Au-dessus du Plu

Les vice-présidents ont souligné que le Scot est au-dessus du Plu et qu'il a vocation à aider les élus locaux dans son élaboration, avec des orientations qui

constituent des repères utiles et peuvent être reprises.

« Le Scot sera vraiment réussi s'il est intégré sans avoir à faire appel à l'obligation réglementaire », a ajouté Gilbert Gaspillard, qui a décidé avec ses collègues d'achever le Scot du Pays de Saint-Brieuc pour une adoption début 2014, avant les municipales et l'arrivée de nouveaux élus. D'autres réunions sur le sujet vont se succéder.

## Club de mise en forme de l'lc. Succès de la soirée cabaret



Samedi soir, à la salle des fêtes, le Club de mise en forme de l'lc proposait une soirée cabaret. Une centaine de personnes a partagé un repas convivial, entrecoupé de pause karaoké, pour finir par une soirée dansante. Pour la première fois, les convives ont pu pousser la chansonnette sur les airs des années 80. Un petit cadeau était remis à chaque participant.

## SAINT-QUAY-PORTRIEUX

### Camille-Claudel. 92 collégiens en stage d'observation cette semaine



Alexander Court en classe de troisième.

se et comment elle fonctionne. Tous les secteurs d'activités sont concernés. De l'agroalimentaire en passant par le commerce, l'enseignement, le secteur médico-social, etc. Des jeunes qui, dès la semaine prochaine, devront bûcher sur un rapport de stage.

#### Valider des compétences informatiques

Parallèlement, ce stage est également un support pour que les jeunes valident un certain nombre de compétences informatiques, faisant partie du socle commun de connaissances que le collège doit apporter aux élèves. Du res-

## Conseil. Changements de cinq radiateurs à l'école

Lundi soir, avait lieu la séance du conseil municipal. Jean-Yves Nicolazo a présenté les devis relatifs au changement de cinq radiateurs dans l'école. Outre leur grande ancienneté, plus de 20 ans, il est également nécessaire d'installer du matériel conforme aux normes de sécurité petite enfance. Trois sociétés ont adressé leur devis, Rexel, pour un montant de 2.720,47 € ; CDL Brossette, pour 2.892,94 €, et Tabur Électricité, pour 2.591,59 €. Le choix du conseil, à l'unanimité, s'est porté sur l'entreprise Rexel, seule à proposer des convecteurs à fluide caloporteur. Ce système a un

pouvoir calorifique plus important que les résistances en aluminium. Trois convecteurs 1.500 W et deux de 1.800 W seront installés, pour la somme de 2.720,47 €.

**PIÉGEAGE.** La reconduction du programme de régulation des populations de rongeurs aquatiques par piégeage a été adoptée, à l'unanimité, pour la somme de 120,33 €, avec Fecodec. Christian Le Maître a précisé que la société peut prêter des cages aux particuliers qui en font la demande.

**TRAVAUX SUR LA RIVIÈRE.** Dans le cadre du Contrat territorial, volet milieux aquatiques, le Sme-

ga doit effectuer des travaux au lieu-dit Le Kerguidoué, entre La Croix-Bozo et Le Tonnelais. Il s'agit d'aménager le franchissement du ruisseau par remplacement de l'ouvrage existant. Les travaux seront réalisés entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 octobre 2013, par une entreprise spécialisée qui a été retenue dans le cadre d'une consultation menée par le Smega pour l'ensemble du programme de travaux sur les rivières de l'année en cours. Les travaux seront réalisés dans le cadre du Contrat territorial porté par le Smega. À ce titre, ils bénéficient de 50 % de financement de l'Agence de

l'eau Loire-Bretagne et de 20 % de financements du conseil général. Le solde restant sera à la charge de la communauté de communes à laquelle est rattachée la commune.

Le conseil a autorisé la signature de la convention à l'unanimité. Suite au transfert de la compétence eau, au 1<sup>er</sup> janvier 2013, et de la création d'une commission spécifique, les élus ont nommé, à l'unanimité : Christian Le Maître, délégué communautaire, référent titulaire ; Daniel Santier, référent titulaire ; Daniel Burlot, référent titulaire, et Philippe Le Bars, référent suppléant.

## ÉTABLES-SUR-MER

### Conseil communautaire. Étude du projet du PADD

Jeudi soir, Christian Urvoy a présenté le projet du PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) du Scot (Schéma de cohérence territoriale) du Pays de Saint-Brieuc. Le Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc a souhaité connaître les éventuelles remarques et observations émanant de la communauté de communes du Sud-Goëlo, préalablement à l'arrêt du Scot, en avril 2013, pour une approbation définitive en janvier 2014. Le PADD fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements notamment. Ce cadre fixé est traduit dans les orientations et objectifs du DOO (Document d'orientations et

objectifs) du Scot, seul document à caractère prescriptif. 64 communes sont concernées. Quatre de pôles ont été déterminés, un pôle central (Pays de Saint-Brieuc), un pôle secondaire (Lamballe), deux pôles littoraux (Binic, Étables, Saint-Quay-Portrieux et Erquy, Saint-Cast) et des pôles ruraux.

#### Objectif : 30.000 habitants en plus en 2030

Ces pôles ont des objectifs différents, notamment en terme d'accueil de population, de densité, de mixité sociale, d'environnement. Un des objectifs est d'accueillir, à l'horizon 2030, 30.000 habitants en plus, soit une augmentation de 14 % par

rapport à 2008. Comment accueillir plus de population sans consommer de territoire ? En ce qui concerne la communauté du Sud-Goëlo, cela représente une création de 200 logements par an. Chiffre difficile à atteindre, puisqu'entre 1999 et 2008, c'est-à-dire durant une période faste, 187 logements ont été créés par an. Les objectifs du PADD prévoient, dans les pôles littoraux, 25 logements par hectare (Binic, Étables, Saint-Quay-Portrieux) et pour les pôles ruraux quinze logements par hectare (Plourhan, Lantic, Tréveneuc). Christian Urvoy a expliqué : « Il n'existe pas une plus grande souplesse, mais plus d'élasticité ». Il faut que les communes du

Sud-Goëlo augmentent leur densité sans consommer d'espace ni d'étalement urbain, retravailler l'urbanisation.

#### « La situation est difficile pour les Plu »

Loïc Raoult a remarqué que « la situation est difficile pour les Plu, notamment celui de Plourhan, révisé avant que celle du Scot n'ait été entamée, soit juin 2011. Difficile de refuser la régularisation de documents conformes au Plu actuel, mais non au Scot ? Il faut que les administrés puissent comprendre les décisions prises, les rendre crédibles ». Christian Urvoy a précisé que « des réflexions seront menées pour répondre à cette situation ».

## Quessoy

# Quel urbanisme, quel environnement ? Le schéma se dessine

Le schéma de cohérence territoriale (Scot) du pays de Saint-Brieuc, a fait l'objet d'une présentation au dernier conseil communautaire. Christian Urvoy, maire de Binic, en était le porte-parole. Promouvoir un modèle de développement économe en ressource foncière et énergétique s'impose à tous si l'on veut dynamiser le territoire.

Le Scot devra intégrer les exigences du Sage qui définit le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau. Il devra se mettre en conformité avec le Plu, le plan local d'urbanisme. Scot, Plu, Sage : des mots bien barbares. Plus simplement il s'agit de faire des choix politiques et techniques en matière d'énergie d'urbanisme, d'eau, de tourisme et d'économie. Ces choix sont en cours au sein du pays de Saint-Brieuc, de chaque intercommunalité et de chaque conseil municipal. Le Sage s'occupe de l'eau, le Plu de l'urbanisme et le Scot de la cohérence territoriale.

La ressource foncière va devoir être mieux économisée. Passer d'une consommation de 155 ha par an à 105 en pays de Saint-Brieuc s'impose. Pour le pays de Moncontour, cela se traduirait par la mise en

chantier de 70 logements par an, entre 2014 et 2030, contre 85, entre 2000 et 2010. Mais aussi par une densification de la construction.

### Effet de serre

On s'achemine vers 20 logements par hectare sur Moncontour, Trédaniel et Quessoy ou 15 dans les autres communes de l'intercommunalité. Densifier les centres bourgs, étendre les villages (exemple l'Hôpital à Quessoy), mais pas les hameaux, reconquérir les logements vacants et insalubres, réorganiser les mobilités figurent aux débats actuels du Scot.

Le développement économique pourrait voir une limitation des zones commerciales qui freinent le petit commerce, une agriculture durable, une diversification économique au sein des exploitations et une nouvelle organisation des zones d'activité artisanale (Zac) trop alignées le long des axes routiers.

On sait que depuis 1950 plus de 50 espèces animales ou végétales ont disparu de la région. Favoriser la continuité écologique au regard de la biodiversité, limiter les besoins en énergie sont des solutions proposées. Ou produire 27 % d'électricité



Christian Urvoy.

à base d'énergies renouvelables et diminuer de 20 % les gaz à effet de serre, par une baisse des déplacements à l'horizon 2020. On en saura

plus après la finalisation du Scot fin 2013 et son vote début 2014

### ■ Cinéma

Sortie cinéma. Films proposés : Turf ; Boule et Bill ; Hotel Transylvanie. Sortie proposée par l'association des Familles rurales. Mercredi 27 février, 13 h, salle des fêtes. Tarif : 5 €. Contact et réservation : 02 96 42 35 98, 06 83 82 33 33, jl.pincemin@orange.fr, babette.lebras@sfr.fr

### ■ Concours de boules

Samedi 23 février, bouldrome. À 9 h 30, pen eus pen et à 14 h 30, triplètes. Prix + coupes. Challenge sur les deux concours.

### ■ Naissance

Hôpital Yves-Le Foll, le 13 février : Eileen Bellot.

## MONCONTOUR

### Urbanisme. Le Scot vise la réduction de la ressource foncière

Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) du pays de Saint-Brieuc a fait l'objet d'une présentation au conseil communautaire. Christian Urvoy, maire de Binic, en était le porte-parole.

Le Scot va devoir intégrer les exigences du Sage (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) et devra se mettre en conformité avec le Plu (Plan local d'urbanisme). Il s'agit de faire des choix politiques et techniques en matière d'énergie, d'urbanisme, d'eau, de tourisme et d'économie. La ressource foncière va devoir être mieux économisée. Passer d'une consommation de 155 ha par an à 105 en

pays de Saint-Brieuc s'impose. Pour le pays de Moncontour, cela se traduirait par la mise en chantier de 70 logements par an, entre 2014 et 2030, contre 85 entre 2000 et 2010, mais aussi par une densification de la construction.

#### Construction de logements

On s'achemine vers 20 logements par hectare à Moncontour, Trédaniel et Quessoy ou quinze dans les autres communes de l'intercommunalité. Seuls les centres-bourgs, les grands villages peuvent reconquérir les logements vacants et insalubres.

## Pays de Saint-Brieuc. L'ambition du numérique

Jeudi, en fin de journée, la municipalité accueillait, salle Palante, le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc autour de Gilbert Gaspaillard, président, et Rémy Moulin, vice-président, pour parler du haut débit, l'ambition numérique du Pays.

Pierre Perrot, de la société ON-X, présentait les fondamentaux du très haut débit, comme un enjeu aussi important que celui de l'extension du réseau téléphonique dans les années 1960-1970, car de multiples services et usages nécessiteront à terme le très haut débit, de même que ceux à forts enjeux économiques (attractivité et compétitivité), sociaux et environnementaux.

### Le très haut débit pour tous à l'horizon 2022

Autant d'enjeux qui nécessitent la mobilisation des collectivités locales qui, seules, permettront le déploiement du très haut débit pour tous, en dehors de zones



Les élus des communes du Pays de Saint-Brieuc étaient invités à cette réunion sur le haut débit.

d'agglomérations et principales zones d'activités.

À l'échelle de la Bretagne, l'investissement public est estimé à 1,8 M€ sur 20 ans pour couvrir 1 million de foyers, entreprises et services publics, les autres usa-

gers devant être couverts par les réseaux déployés par les opérateurs privés, comme France Télécoms. Tout cela amenant aux réflexions et actions collectives visant à favoriser le développement des services, usages et

infrastructures. Le Pays de Saint-Brieuc s'est engagé depuis quelques années, afin de permettre à tout citoyen du territoire de bénéficier, via la technologie en fibre optique, du très haut débit à l'horizon 2022.

## SAINT-BRANDAN

**Conseil (suite). Les élus souhaitent une nouvelle Zacom**

24 juillet 2013

Voici la suite des délibérations du conseil municipal qui s'est réuni jeudi. Scot. Le conseil doit émettre un avis sur le document d'orientations et d'objectifs (DOO), volet réglementaire du Projet d'aménagement et de développement durable (Padd), qui identifie les enjeux émergents du territoire et les formalise en orientations générales d'aménagements. Le DOO, expliqué et débattu à Hillion en réunion publique le 18 avril dernier, arrive ainsi dans les communes pour avis à donner avant le 5 septembre. Document fait de recommandations, de réglementations et de prescriptions, qui traduit les enjeux territoriaux, il s'imposera au Plu, Pos, cartes communales, PLH, PSMV, aux exploitations commerciales et à certaines opérations foncières. Le maire en a présenté les trois axes dans leurs grandes lignes : économie du foncier et développement urbain, développement économique et préservation du foncier agricole, volonté d'accueillir des entreprises et donc des emplois, protection du socle environnemental et repenser la « manière d'habiter » le territoire, préservation des espaces et ressources naturels... Les élus ont observé la forte contrainte du document, sa mixité face à un territoire hétérogène (zones côtières et espaces ruraux), et ont remis en cause sa cartographie locale qui identifie la communauté comme une zone ne nécessitant pas un renforcement des espaces économiques existants. Ils ont demandé que soit conservée la zone industrielle de Carestiemble en prévision de relocalisation et de requalification en Zacom (Zone d'activités commerciales) de proximité (seuil de 150 m<sup>2</sup>) et non intermédiaire (seuil de 250 m<sup>2</sup>), le modèle économique retenu étant la zone de Malakoff. Tertre Roussel. Armor Habitat a présenté un projet de lotissement, sur 4,2 ha, de 56 logements, plus huit accolés. Il est conforme au Scot, qui sera validé en septembre 2014, et donc au DOO (lot de 400 m<sup>2</sup> à 638 m<sup>2</sup>). Le permis d'aménager sera déposé en septembre et vente des lots par tranche en 2014, une première de 20 lots dont huit vendus avant début des travaux. Urbanisme. La parcelle n°14AUS, délimitée par convention entre la commune et les consorts Jolly, en juin 2005, sera desservie en basse tension par le SDE, qui fixe la contribution de la commune à 2.717 EUR. Un délibéré du conseil du 4 mai 2006 instaure le régime de participation pour financement de voies nouvelles et réseaux. La convention étant antérieure au délibéré, le conseil valide la non-participation des consorts Jolly.

Tags : [Collectivités territoriales](#) [Communautés de communes](#) [Conseil municipal](#)

© Copyright Le Télégramme 2013

# Friches. En finir avec l'étalement

**Combien de mètres carrés représentent-elles ? Nul ne le sait vraiment. Les friches industrielles, commerciales et tertiaires ont envahi le territoire briochin ces dernières années. Conscients du problème, les élus tentent de réagir.**

Que faire pour limiter la multiplication des friches ? Les élus cherchent des solutions. À gauche : Jean-Jacques Fuan, adjoint au maire à Saint-Brieuc, et Gilbert Gaspailard, président du Pays de Saint-Brieuc (à droite).



Il y a évidemment celles de Chafoteaux que tout le monde a en tête. Mais en y réfléchissant seulement quelques minutes, la liste s'allonge au point que personne aujourd'hui n'est vraiment en mesure de livrer un inventaire des friches industrielles, tertiaires et commerciales qui constellent le territoire de Saint-Brieuc. Anciennes Caf et Urssaf, centres de tri de la gare et de Brézillet, ex-Monoprix, Meubles Morice, Roche-Bois, Maison du peuple,

siège social de Mafart... sont quelques-uns de ces points noirs qui encombreront le paysage briochin, auxquelles s'ajouteront prochainement les cliniques qui rejoindront Plérin dès 2016 et qui, pour l'heure, ne font l'objet d'aucun nouveau projet. Le phénomène est inquiétant, reconnaît Jean-Jacques Fuan, maire adjoint en charge de l'urbanisme, qui déplore le fait qu'aucun véritable inventaire ne soit fait à ce jour.

**« Il y a aujourd'hui une vraie prise de conscience qu'on ne peut plus continuer comme ça. »**

Gilbert Gaspailard, vice-président de Saint-Brieuc Agglomération et président du Pays de Saint-Brieuc

« Côtes-d'Armor développement a estimé à 4.000 le nombre de mètres carrés de bureaux vacants dans la seule ville de Saint-Brieuc en 2012 », indique l'élu. Or ce chiffre, déjà très important, ne tient pas compte des 7.500 m<sup>2</sup> de locaux de l'ex-Caf et Urssaf, ni de ceux de Mafart, rue de Paris, qui se sont libérés depuis.

**Des milliers de m<sup>2</sup> inoccupés**

« Dans l'intérêt général, il faut se

poser la question de ces mètres carrés inoccupés. On doit absolument tout faire pour réduire la consommation d'espace », estime l'adjoint briochin qui se dit démuné face à un phénomène de désertification de la ville contre lequel il est difficile de lutter. « Les entreprises veulent du neuf, répondant aux normes. Il faut reconnaître qu'il est bien plus simple à ce jour de construire sur un terrain nu. Les entreprises ne veulent pas s'embêter avec de la

renovation, surtout quand cela suppose en plus d'acheter un bâtiment qu'elles devront peut-être mettre par terre ».

Également bien conscient du problème, Gilbert Gaspailard, vice-président de Saint-Brieuc Agglomération en charge du développement économique et président du Pays de Saint-Brieuc, estime pour sa part que si les questions des friches industrielles, commerciales et tertiaires ne relèvent pas tout à fait des mêmes problématiques, elles méritent néanmoins la même attention.

**Organiser la raréfaction**

« Il y a aujourd'hui une vraie prise de conscience qu'on ne peut plus continuer comme ça, indique l'élu. Il faut un changement de culture. C'est une analyse qui est partagée par tous. »

Quant à la méthode, elle ne pourra produire ses véritables effets que sur le long terme, estime l'élu qui reconnaît au passage que sa génération a incontestablement gaspillé l'espace et qu'il faut désormais « réguler, freiner ».

Pour cela, « il va falloir organiser la raréfaction des terrains ». C'est d'ailleurs cette orientation que devrait prendre le futur Scot du Pays de Saint-Brieuc (schéma de cohérence territoriale) qui peine à sortir de terre dans un contexte peu favorable à ce genre de décisions pas forcément électorales.

En attendant, de nouvelles grues ont fait leur apparition dans le paysage et le démenagement du territoire se poursuit, comme une fatalité.

Anne Burel

## Le droit d'inventaire

Faut-il continuer ainsi à consommer de l'espace, sans se soucier des générations futures, sans se demander si cette fuite en avant n'est pas un brin déraisonnable ? Est-il tout simplement normal qu'une seule génération ait grignoté en 25 ans la même quantité de terres que des centaines de générations avant elle dans le département ? Doit-on continuer à construire des immeubles de bureaux dans un Pays de Saint-Brieuc qui croule sous les friches ? À étendre des zones industrielles au détriment de terres nourricières ? À ouvrir de nouveaux lotissements quand des quartiers se meurent à Saint-Brieuc, Trégueux ou Ploufragan ? Est-il raisonnable de continuer à tirer des réseaux d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphonie, de fibre optique, à faire et refaire des routes pour permettre à des promoteurs privés de s'offrir une vitrine sur la RN12 en abandonnant derrière eux des bâtiments vides... Faut-il continuer à favoriser des déplacements toujours plus coûteux ? Oui, le droit d'inventaire est important et même nécessaire, parce qu'à un moment donné, il faudra payer les excès du passé et s'interroger véritablement sur cette gabegie de terres arables. Il paraît que la rénovation coûte cher. Mais de quel prix parle-t-on vraiment ? La fuite en avant n'est pas une politique, c'est un renoncement.

A. B.

## > Saint-Brieuc Express

**ÉCONOMIE. TROIS ENTREPRENEURES COSTARMORICAINES À LA RENCONTRE DU MARCHÉ ANGLAIS**

Douze entrepreneures françaises, dont trois Costarmoricaines, se sont



rendues à Portsmouth, le 9 octobre dernier, pour tisser des relations commerciales avec des entreprises britanniques, dans le cadre du projet B-new. Ce programme vise à favoriser l'entrepreneuriat féminin et développer l'internationalisation des entreprises. De futurs marchés s'ouvrent peut-être à ces chefs d'entreprise. (Photo DR)

## Scot : organiser la raréfaction des terrains

**Le futur Scot du Pays de Saint-Brieuc a bien l'intention de mettre un terme au développement anarchique du territoire.**



« Demain, il ne sera plus possible de créer des commerces le long des grands axes ou au bord des ronds-points ». Selon Gilbert Gaspailard, l'extension actuelle d'Eleusis n'aurait pas pu se faire dans le cadre du futur Scot.

Initialement, il devait entrer en application cette année. Ce ne sera finalement pas le cas. Le schéma de cohérence territoriale (Scot), qui s'appliquera aux 64 communes du Pays de Saint-Brieuc, devrait finalement être voté en septembre 2014, après les élections municipales.

L'absence d'un volet consacré au tertiaire n'est sans doute pas complètement étrangère à ce report, confirme le Briochin Jean-Jacques Fuan, qui explique réclamer depuis un an cette prise en compte d'une donnée qu'il juge toute aussi importante que l'habitat, l'industrie ou le commerce et qui

ne fait actuellement l'objet d'aucune politique globale.

S'il estime que « ce problème du tertiaire est avant tout un problème briochin », Gilbert Gaspailard, président du Pays de Saint-Brieuc, indique néanmoins que cette demande devrait au final être entendue grâce à l'élaboration d'un schéma tertiaire qui viendra « s'adosser » au Scot. Et dans ce domaine, le fil conducteur risque d'être le même que celui qu'a prévu de suivre le futur document d'orientation.

Là encore, l'ambition devrait être clairement d'organiser « la raréfaction des terrains ».

**Encadrement du commerce**

Au niveau du commerce, cela devrait se traduire par la possibilité unique de s'implanter dans « des centralités » (bourgs, quartiers, centre-ville) ou dans des zones commerciales nommément identifiées, sachant que le document ne prévoit à ce jour aucune nouvelle zone commerciale. Dans ces zones dites commerciales, ne seront autorisées que les grandes implantations de plus de 400 m<sup>2</sup> de plancher, précise encore Gilbert Gaspailard. « Demain, il ne sera donc plus possible de créer des commerces le long des axes,

au bord des ronds-points ou dans des zones artisanales », annonce-t-il.

C'est d'ailleurs de cette même volonté d'économiser l'espace que découlera la politique de l'habitat. Les futurs lotissements ne devront proposer que des petits terrains. « Ce choix encouragera peut-être les acheteurs à se réintéresser à de l'habitat des années 70 dans lequel il faudra, certes, faire des travaux de rénovation, mais qui, en contrepartie, offriront à leurs acquéreurs de plus grands espaces. »

A. B.